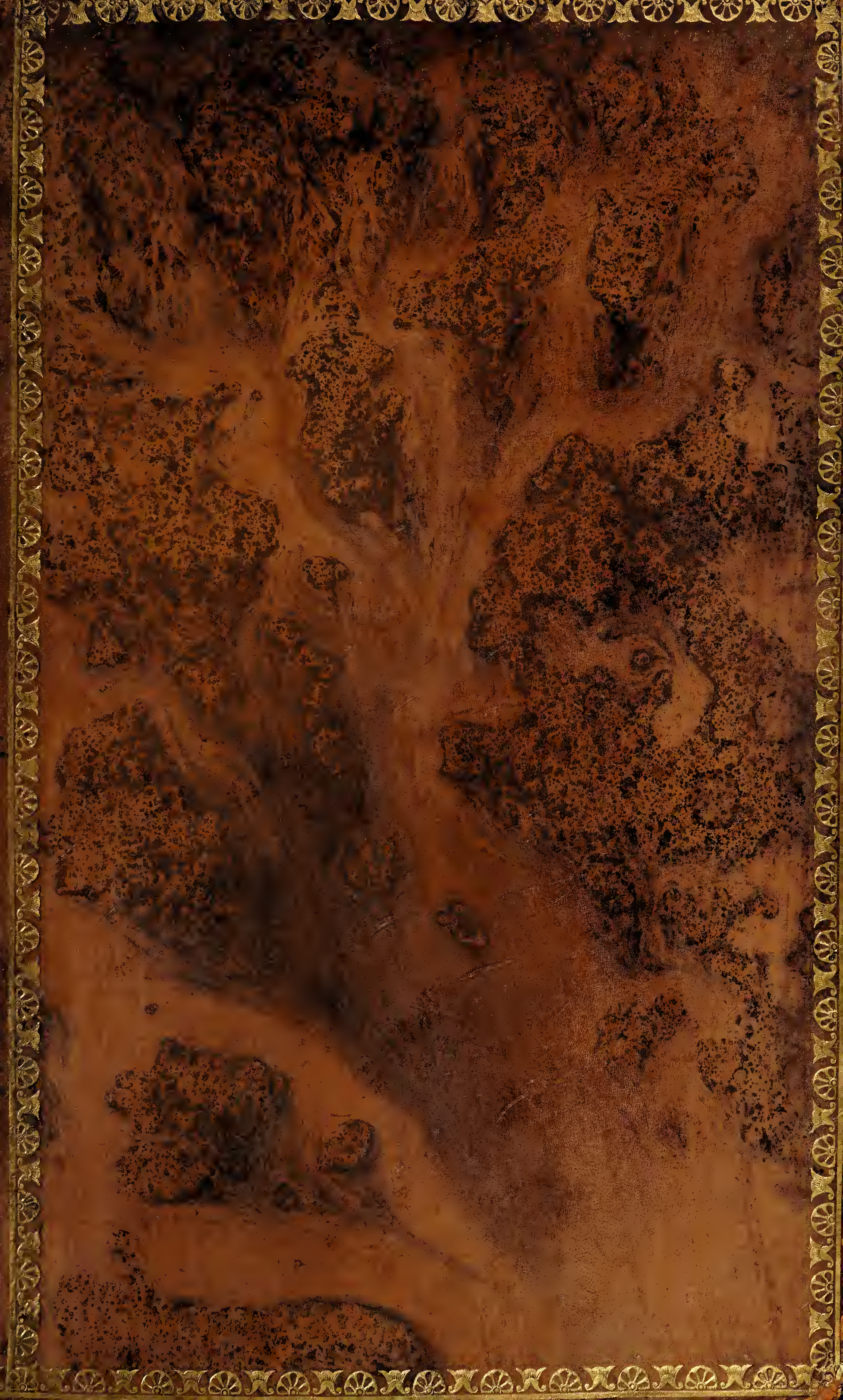
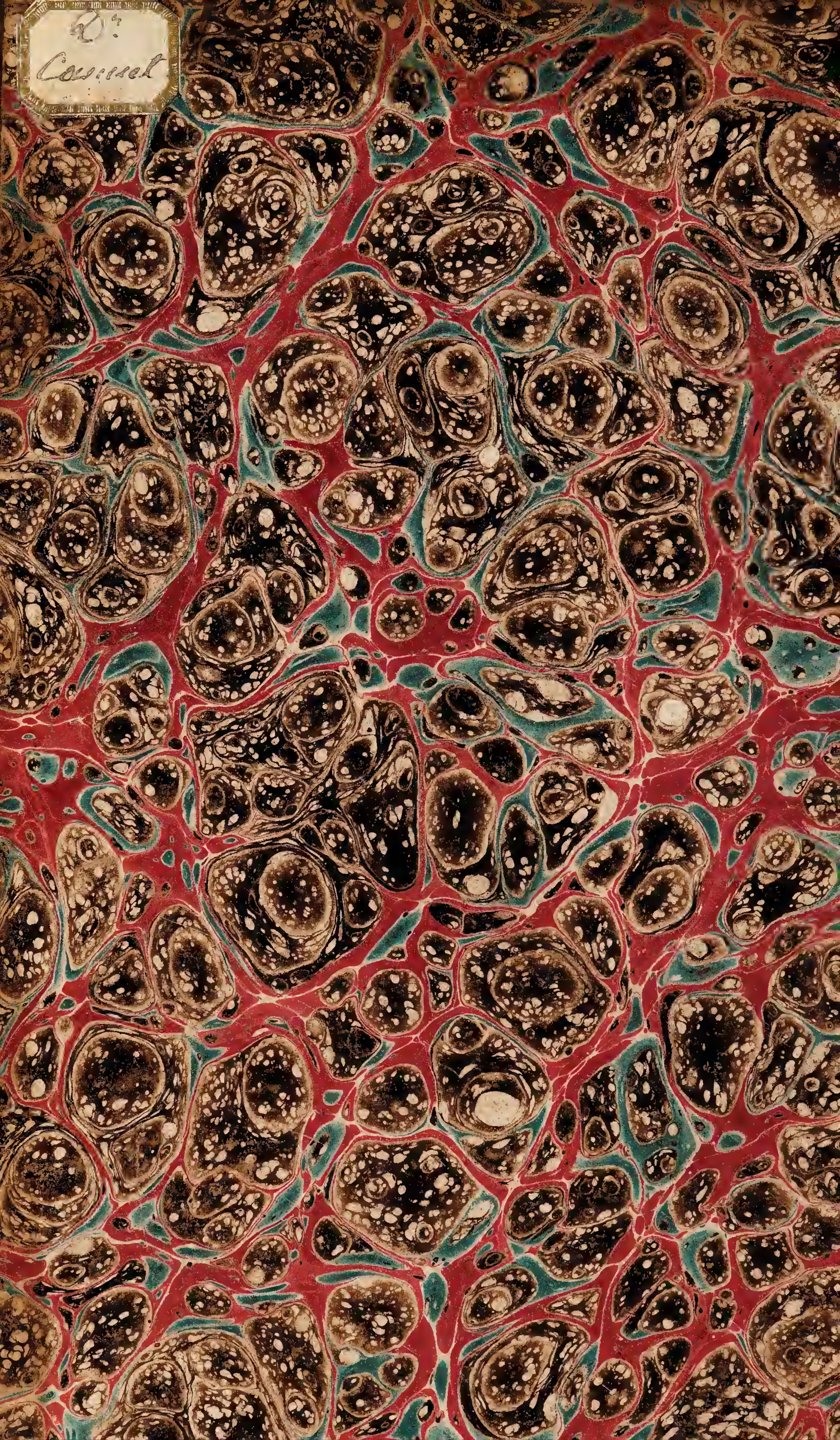



D.
Cousset



CONSULTATIONS

ET

OBSERVATIONS

DE MÉDECINE.

CONSULTATIONS

ET

OBSERVATIONS

DE MÉDECINE,

De Feu Ch. L. DUMAS,

Recteur de l'Académie de Montpellier, Doyen et Professeur d'Anatomie et de Physiologie de la Faculté de Médecine de la même ville; Professeur de Clinique de perfectionnement appliquée aux Maladies Chroniques, et Médecin de l'Hospice établi pour le traitement de ces Maladies; Correspondant de l'Institut de France, etc.

PUBLIÉES

PAR LE Dr ROUZET,

Membre-adjoint de l'Académie Royale de Médecine, Médecin de la Monnaie Royale des Médailles, Médecin-Adjoint du bureau de Charité du dixième Arrondissement, Membre des Sociétés de Médecine de Paris, Montpellier, etc.

A PARIS,

CHEZ GABON ET COMPAGNIE, LIBRAIRES,

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE;

ET A MONTPELLIER, CHEZ LES MÊMES LIBRAIRES.

1824.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR.

Ce recueil de Consultations et d'Observations de Médecine présente une application à la pratique des principes que M. Dumas a développés dans sa *Doctrine générale des Maladies chroniques.* Déterminer d'après les phénomènes les causes et la marche d'une maladie, quels sont ses caractères, et de combien d'élémens elle se compose, ou pour mieux dire combien de sources majeures d'indications thérapeutiques elle fournit; tel est le problème que la Médecine est appelée à résoudre, et dont M. Dumas s'est appliqué à ramener la solution à des principes généraux, autour desquels on voit se grouper toutes les maladies et toutes les méthodes curatives dans l'ensemble le plus harmonique.

On verra dans cet ouvrage comment des maladies graves et rebelles lorsqu'elles sont traitées d'une manière trop uniforme et d'après des vues trop rétrécies, cèdent souvent avec

facilité quand elles sont combattues dans les affections élémentaires dont elles résultent, et suivant leur degré de dominance respective. On comprendra dès-lors sans peine comment les mêmes remèdes peuvent être administrés avec efficacité dans des maladies très-différentes, non pas pour les attaquer dans leur totalité, mais dans la vue de combattre quelques-uns des principes essentiels qui concourent à les former (1).

Les Observations qui se trouvent à la fin du volume étaient destinées à faire partie d'un ouvrage que M. Dumas devait publier sous le titre de *Clinique spéciale des maladies chroniques*, pour faire suite et servir de preuve à sa Doctrine générale des mêmes maladies. Ces Observations, qui n'embrassent qu'une des premières divisions de son travail, auraient été accompagnées de réflexions et de commentaires relatifs aux principes qu'elles tendent à établir.

La forme de la rédaction aurait différé aussi de celle que nous avons trouvée dans les ma-

(1) Dans l'intention de faciliter ces recherches, j'ai placé à la fin de l'ouvrage une Table Analytique des maladies et des médicamens.

nuscrits : M. Dumas se proposait d'envisager chaque histoire de maladie sous quatre points de vue distincts, dont l'un aurait compris le *Tableau historique*; le second, le *Tableau analytique*, ou la distribution des phénomènes par groupes rapportés aux divers élémens dont la maladie se compose ; le troisième, le *Tableau des indications et des méthodes curatives;* et le quatrième, les *Inductions théoriques*. La rédaction de quelques-unes des Observations que j'ai rapportées était déjà commencée sur ce plan; mais rien n'étant terminé, j'ai été obligé de suivre pour l'impression l'historique pur et simple, tel que M. Dumas l'a tracé à mesure que les observations ont été recueillies. De ces Observations, les unes ont été rassemblées à l'hospice clinique des maladies chroniques, dont la direction était confiée à M. Dumas ; les autres proviennent de Consultations que ce savant médecin avait données à divers malades, et dont il a pu suivre de près les résultats.

J'observerai encore que les Consultations qui forment la majeure partie de ce volume sont extraites de deux cahiers de Consultations choisies que M. Dumas avait réunies, et dans lesquelles il devait puiser une partie des matériaux de son ouvrage clinique, le plus grand

nombre de ces Consultations ayant été couronnées d'un plein succès. Comme je n'ai pu spécifier qu'un petit nombre de fois les cas de guérison, à défaut de renseignemens positifs, j'ai cru devoir mentionner cette circonstance, parce qu'elle ajoute un nouveau poids à la confiance que le nom de M. Dumas inspire, et à l'autorité de ses conseils.

CONSULTATIONS

ET

OBSERVATIONS DE MÉDECINE.

CONSULTATION PREMIÈRE.

Hémoptysie habituelle.

Le Mémoire qu'on nous adresse est écrit avec trop de méthode et de clarté, pour laisser le moindre doute sur la nature et l'espèce de la maladie dont M. le Consultant est atteint. Une hémoptysie qui survint au commencement du mois d'août 1792, et dont la durée fut de sept à huit jours, sans toux, et accompagnée de difficulté de respirer, est le premier accident sensible auquel M. le Consultant fait remonter l'origine de ses maux. Cette hémoptysie s'arrêta jusqu'à la fin de septembre, où les crachats se teignirent en jaune pendant deux jours. Il en éprouva une nouvelle attaque vers les premiers jours de janvier, moins considérable que la première, plus que la précédente :

alors le pouls devint fréquent; une légère douleur fixe se fit sentir vers l'extrémité sternale droite des côtes, entre la cinquième et la sixième (elle subsiste encore aujourd'hui); des lassitudes, un malaise général, des crachats plus épais et plus abondans laissèrent parfois un mauvais goût à la bouche; de pénibles inquiétudes décidèrent chez lui un peu d'amaigrissement et de pâleur. Son état s'améliora au mois de mars, et les symptômes qui l'avaient alarmé se calmèrent.

L'hiver survint, et le visage de M. le Consultant se couvrit de taches dartreuses qui persistèrent jusqu'à l'été, et qui, depuis cette époque, ont reparu en divers temps de l'année, particulièrement au printemps. Les attaques d'hémoptysie se sont répétées dans un ordre périodique de trois en trois mois, avec plus ou moins de violence. Dans l'intervalle, le malade se sent bien, à l'exception de quelques malaises accompagnés de mouvemens fébriles, de crachats plus ou moins abondans, expulsés de la poitrine sans toux, et d'une maigreur qui devient plus grande en été. Une circonstance qui mérite toute notre attention, c'est que l'hémoptysie qui devait avoir lieu vers le vingt unième mois après son retour périodique, fut prévenue par une grande quantité de furoncles et de petits boutons qui survinrent le long des cuisses du malade, et qui, se succédant les uns aux autres, y séjournèrent pendant plus d'un mois, et se terminèrent par suppuration. Le crachement de sang ne parut point, et son apparition

fut retardée jusqu'au neuvième mois à dater de la dernière attaque ; c'est-à-dire que deux paroxysmes de trimestre manquèrent successivement. Enfin l'attaque qu'il éprouve aujourd'hui, après neuf mois d'intervalle, est marquée par un crachement de sang plus copieux et plus opiniâtre. La maladie n'a pas produit de changemens notables dans la constitution physique du malade ; ils se réduisent à une diminution d'embonpoint et de coloris, à des retours fréquens de mélancolie, à des sueurs qui l'affaiblissent ; son appétit n'est point altéré, son sommeil est tranquille ; ses attaques ne sont point suivies, précédées, ni accompagnées de toux ; dans tous les temps, excepté celui du paroxysme, il peut se livrer à ses exercices et à ses travaux ordinaires.

Le Consultant est âgé de trente-six ans, d'un tempérament sanguin et un peu mélancolique, d'une taille moyenne et grêle ; il n'a jamais eu aucune maladie vénérienne, ni aucun symptôme de scorbut ; il n'a été sujet ni aux hémorrhagies nasales, ni aux hémorrhoïdes, à la toux, au rhumatisme, ni à la goutte ; il est né de parens sains (on compte cependant deux individus morts de phthisie dans sa famille). Il y a dix-huit ans qu'il eut une gale dont il négligea le traitement, et dont il a regardé l'impression sur les organes pulmonaires comme la cause de sa maladie actuelle. C'est d'après cette vue qu'ont été dirigées toutes les méthodes de traitement qu'il a suivies jusqu'à ce jour. Cinq mois avant la première attaque

d'hémoptysie qu'il éprouva en 1792, le malade fut affecté d'une inflammation de poitrine avec crachats sanguinolens, douleur au côté droit, fièvre assez forte, etc., qui fut traitée par des saignées, des tisanes adoucissantes, etc., et qui se termina du quatrième au cinquième jour par une sueur abondante. Il ne lui resta qu'un point douloureux au côté droit, sur lequel on lui fit dans la suite appliquer un moxa.

L'histoire de cette maladie, dont j'ai cru devoir rappeler les principaux caractères, indique suffisamment un état de congestion sanguine habituelle sur les organes pulmonaires, sollicitée sans doute par la faiblesse relative de ces organes, qui sont devenus un centre vers lequel le sang aboutit et se porte périodiquement. L'hémorrhagie pulmonaire, ou l'hémoptysie qui est la suite de cette congestion périodique, paraît aussi dépendre en partie d'un état d'irritation dans le système vasculaire des poumons, et il est à craindre que l'engorgement et l'irritation fréquente des parties qui avoisinent ces vaisseaux, ne détermine à la longue l'ulcération ou la dégénérescence de leur tissu, et la formation de tubercules. Cependant il n'existe chez le Consultant aucun des signes qui annoncent que l'hémoptysie décide la phthisie pulmonaire, ou qu'elle peut y tendre d'une manière prochaine. Nous estimons en conséquence qu'elle est dans l'ordre des maladies curables, et qu'il est possible d'empêcher les suites fâcheuses d'une affection placée sur des organes de cette importance. Le malade, en effet, n'éprouve

ni difficulté de respirer, ni toux sèche accompagnée d'expectoration abondante, suspecte, ni soif ardente, ni fièvre hectique. Il ne s'est point aperçu que le sang rejeté par les crachats ait un goût désagréable et salé; on ne distingue, en un mot, dans l'énumération de ces symptômes, aucun de ceux qui attestent l'existence ou même le commencement de la phthisie pulmonaire.

Plusieurs causes ont concouru à entretenir cette hémoptysie et à l'aggraver : telles sont la faiblesse héréditaire ou native des poumons, indiquée par les affections de poitrine qu'on a eu lieu d'observer dans la famille du consultant; son tempérament sanguin et sa constitution sèche et grêle; l'inflammation de poitrine qui précéda la première attaque d'hémoptysie; le dérangement des fonctions de l'organe cutané, qu'une gale mal traitée, et le prurit habituel qui lui succéda, ont nécessairement entraîné. C'est à ces causes réunies qu'il faut rapporter le principe de la faiblesse et de l'irritation pulmonaire, ainsi que tous les accidens qui en sont dérivés; mais je ne pense pas qu'il existe chez le malade une disposition phthisique héréditaire, à moins qu'on ne veuille donner ce nom à la faiblesse naturelle qui fut probablement transmise par voie d'hérédité à ses poumons. Il est difficile de déterminer si le vice dartreux a pu avoir une influence directe sur cette maladie. Les éruptions qui ont paru à diverses reprises au visage, prouvent bien qu'il existe chez lui une disposition constante au développement

des affections dartreuses ; mais rien n'annonce que le vice dartreux soit fixé sur les poumons, et qu'il entretienne la maladie par sa présence, puisque l'éruption des dartres a paru s'alterner avec les attaques d'hémoptysie, et que les moyens propres à déplacer un tel principe, s'il existait, ont été tous inutilement employés. Quant au vice psorique auquel le malade rapporte son état, on ne conçoit pas qu'il se soit tenu caché un espace de temps considérable, pour se porter ensuite sur les poumons ; qu'il y demeure fixé depuis longtemps sans déterminer les plus profondes altérations, et qu'enfin il n'agisse pas d'une manière à-la-fois plus constante, plus rapide et plus funeste. Nous observons que les affections de poitrine produites par une gale répercutée tendent promptement à une terminaison fatale ; nous savons aussi qu'elles ont une marche continue, puisque la cause qui les entretient étant présente, elles ne peuvent suivre un ordre de périodicité ou d'intermittence qui, dans les intervalles, la suppose éloignée. Ces caractères ne se rencontrant point chez le Consultant, nous sommes fondé à croire que sa maladie n'est pas sous la dépendance d'un vice psorique, et notre opinion à cet égard se trouve confirmée par l'inutilité des remèdes administrés dans la vue de le combattre ou de le déplacer.

Maintenant que nous pouvons nous former une idée plus juste de la maladie et de ses causes, il sera facile d'établir les bases d'un traitement méthodique. Il doit se rapporter à trois indications principales :

1°. s'opposer aux congestions sanguines dont la nature a contracté l'habitude ; 2°. fortifier l'organe pulmonaire dont la faiblesse relative les favorise ; 3°. corriger la disposition du corps à la reproduction de l'affection dartreuse, et adoucir l'irritation nerveuse qui existe chez le malade.

La première indication ne peut être remplie que par l'usage heureusement combiné des révulsifs. Ceux qui agissent sur le système sanguin méritent la préférence, sans donner toutefois l'exclusion à d'autres, qui, placés à une distance convenable de la poitrine, peuvent détourner et rompre les mouvemens de fluxion qui se dirigent vers elle. On pratiquera donc au malade de petites saignées dans l'intervalle des attaques, en se rapprochant des époques où elles ont coutume de paraître. On ouvrira les veines du pied plutôt que celles du bras. On pourra tenter les saignées à la Salvatelle, que les anciens préféraient. Les saignées seront distribuées de manière qu'il puisse en supporter une au moins dans l'intervalle d'une attaque à l'autre. Dans le même temps, le malade appliquera des sangsues aux malléoles, le long des cuisses et aux veines hémorrhoïdales. Il insistera sur cette application aux parties des cuisses qui se couvrirent une fois de furoncles et de boutons; et pour en augmenter l'effet révulsif, il aura soin d'appliquer auparavant des ventouses. C'est surtout à l'époque qui avoisine l'instant de l'attaque, qu'il convient d'employer et les ventouses et les sangsues aux cuisses. Le malade

eut trop brusquement recours au moxa, lorsqu'il voulut dissiper la douleur de poitrine par une sorte d'irritation locale; celle du moxa était propre à décider sur cet organe un foyer de fluxion, ou à renforcer au moins celui qui existait déjà. Il a eu tort de se faire ouvrir un cautère à chaque bras, dont il entretient la suppuration; je crois que pour obtenir des cautères tout l'effet avantageux qu'ils sont capables de produire, il importe de les transporter aux cuisses vers les parties sur lesquelles se fixaient les furoncles et les boutons qui éloignèrent une fois le retour de l'hémoptysie. Les sinapismes, les bains de pied, les frictions sur les extrémités inférieures aideront efficacement l'effet des autres moyens révulsifs que nous venons de proposer. Le malade fera un usage journalier des pédiluves composés avec un tiers de bon vinaigre et une petite quantité d'acide muriatique oxigéné.

S'il survient une nouvelle attaque d'hémoptysie, on la combattra d'abord par une petite saignée de trois ou quatre onces faite au bras, qui sera répétée les jours suivans. Si le crachement de sang est augmenté, on donnera fréquemment, et à petites doses, de l'eau très-froide, et l'on fera prendre les alimens froids. Un excellent moyen pour arrêter chaque accès d'hémoptysie, est l'usage d'une émulsion préparée avec les quatre semences froides et la décoction de quinquina, à laquelle on ajoute des doses médiocres de nitre. La périodicité des re-

tours de l'hémoptysie indique l'usage du quinquina, s'il n'était d'ailleurs approprié à la faiblesse de l'organe pulmonaire, ainsi que nous aurons bientôt occasion de le dire. Les acides végétaux, les mucilagineux, l'esprit de vitriol ou acide sulfurique affaibli, pourront être employés dans la vue de dissiper l'attaque.

Mais comme il importe moins d'arrêter l'hémoptysie actuelle que de prévenir ses retours, le malade continuera dans les intervalles l'usage des mucilagineux, des acides, du quinquina à petites doses, et surtout du nitre; il mêlera, par exemple, demi-once de nitre dans quatre onces de conserve de roses, et il en prendra la grosseur d'une noisette cinq à six fois par jour. Il aura soin d'entretenir la liberté du ventre par des lavemens avec la mercuriale, la poirée, par l'usage des pruneaux et autres fruits laxatifs, et par de petites doses de casse prises de temps en temps le soir à l'heure du coucher. Enfin, comme la congestion sanguine sur les poumons est probablement entretenue ou favorisée par le point douloureux que le malade ressent, il faudra l'attaquer par des frictions et des embrocations qu'on pourra faire avec un liniment composé ainsi qu'il suit :

℞ Onguent populeum très-frais.. . . .	une once.
Camphre.	un gros.
Huile d'hypericum.	suff. quant.
Ajoutez liqueur anodine d'Hoffmann,	trente goutt.

Si la douleur résiste à ces embrocations aidées par

des frictions journalières, on appliquera un vésicatoire sur la partie douloureuse, et on entretiendra la suppuration par la pommade épispastique ou par le bois de garou.

La seconde indication sera remplie par les fortifians, les toniques légèrement astringens, dont la combinaison et l'administration doivent être surveillés avec soin. Le quinquina, l'ipécacuanha, les racines de *symphytum* ou grande consoude, sont, dans l'ordre des toniques astringens, ceux qui nous paraissent mériter la préférence. On pourra en user en forme de teinture et de sirop, passant de l'une de ces compositions à l'autre. La teinture sera préparée de la manière suivante :

♃ Quinquina en poudre grossière. . . . un gros.
Racines de *symphytum majus* concassées. . . . . demi-gros.
Ipécacuanha en poudre. . . . . . . dix grains.

Mêlez le tout, et versez sur le mélange environ 12 onces d'une décoction très-chaude et presque bouillante d'une tête de pavot blanc écrasée; laissez infuser vingt-quatre heures dans un vaisseau clos; édulcorez avec demi-once de sirop de lierre terrestre.

Le malade prendra une cuillerée de ce remède le matin, une seconde avant le dîner, et une troisième le soir avant de se coucher. Si la teinture paraît avoir trop d'activité, on pourra lui substituer un sirop composé d'après la formule qui suit :

℞ Racines d'ipécacuanha.	demi-gros.
Écorce de quinquina.	deux gros.
Lichen d'Islande.	demi-once.

Mettez en décoction dans une livre et demie d'eau jusqu'à réduction d'une livre; sucrez en sirop; aromatisez à la fleur d'orange; ajoutez demi-once de sirop de grande consoude.

On usera de ce sirop comme de la teinture. L'un et l'autre pourront être avantageusement remplacés par l'électuaire astringent de quinquina de *Fuller*, si toutefois le malade n'éprouve pas trop d'irritation à la poitrine.

℞ Quinquina en poudre..	une once.
Baume de cachou.	un gros.
Baume de Tolu.	un gros.
Sirop de grande consoude.	q. s.

Faites un électuaire qu'on partagera en 15 doses égales.

On en prendra chaque jour deux ou trois doses. On continuera ce remède pendant l'intervalle des attaques, ayant soin d'en proportionner l'activité à l'état des forces et de la sensibilité du malade.

Troisièmement, des remèdes dépurans appropriés seront opposés à l'altération dartreuse qu'on a lieu de présumer. On usera de bouillons préparés avec deux gros de tiges fraîches de douce-amère un peu contuses, demi-once de racines de scorzonère, le cœur de deux laitues, une demi-poignée de cerfeuil, quelques tran-

ches de carottes jaunes, un quart de mou de veau, et les cuisses de quatre à cinq grenouilles; on pourra y faire entrer dix à douze escargots de vigne ou de jardin. Ces bouillons, pris le matin à jeun, seront continués pendant une quinzaine de jours, après lesquels on les remplacera par du petit-lait clarifié de vache ou de chèvre, dont le malade prendra chaque jour quatre à cinq verres. Il jetera dans le premier verre un mélange à parties égales de six onces de sucs exprimés des plantes fraîches de cresson, de chicorée, de cerfeuil et de laitue. Il alternera dans la suite les bouillons et le petit-lait, de manière à prendre quinze jours les uns et quinze jours les autres. Il pourra revenir à l'extrait de douce-amère dont il a déjà éprouvé de bons effets. Il sera, du reste, fort réservé sur l'emploi des autres remèdes dépurans, apéritifs et fondans, qui, à raison de leur action stimulante, pourraient augmenter la congestion des humeurs sur les poumons. Le malade se nourrira d'alimens doux et faciles à digérer. Il les tirera du règne végétal plutôt que du règne animal; et parmi les substances de cette dernière classe, il préférera les viandes blanches, rôties, bouillies ou grillées, les poissons frais de mer ou de rivière bouillis ou mis sur le gril, les coquillages, les escargots, les grenouilles, etc. Le riz, l'orge, le sagou, le vermicelle, la semoule, le salep, la fécule de pomme de terre, la laitue, les épinards, les carottes et les concombres, les scorzonères, les courges, les salsifis, les fruits fondans bien mûrs, les compotes, les gelées de

fruits, etc., tels sont les objets qui doivent former le fond de sa nourriture habituelle. Il évitera les alimens âcres, échauffans, aigres, flatueux, indigestes. Il s'abstiendra de tout ce qui est salé et fortement épicé, ainsi que des liqueurs fermentées et stimulantes. Sa boisson consistera en bonne eau de fontaine mêlée avec un peu de bon vin vieux du pays. Il tâchera de s'accoutumer graduellement au lait de vache et de chèvre, jusqu'à ce qu'il puisse en faire sa principale nourriture. On verra si dans la suite il ne serait pas utile de recourir au lait d'ânesse. Un exercice modéré à cheval ou en voiture, l'éloignement des objets qui peuvent émouvoir ou fatiguer l'esprit, les distractions de la société, enfin l'espoir consolateur d'une guérison prochaine, tels sont les secours qui ne dépendent pas de nous et par lesquels le malade assurera le succès des nôtres.

Délibéré, etc.

CONSULTATION II.

Eruptions dartreuses ou pourprées, attribuées à une dégénération laiteuse.

Quoique la maladie pour laquelle on nous consulte marche à travers une obscurité fâcheuse, on ne peut, en remontant à son origine, s'empêcher de reconnaître qu'elle dépend d'un principe laiteux dégénéré, qui, après avoir subi diverses altérations, se présente sous différentes formes, et affecte plus particulièrement l'organe cutané. De là les éruptions vagues, irrégulières, analogues tantôt à celles du pourpre, tantôt à celles des dartres, qui couvrent de temps à autre le corps de la malade et y déterminent des irritations fort pénibles. Ces éruptions n'ont rien de constant ni d'uniforme dans leur manière de procéder. Les unes, fugitives, passagères, se montrent et disparaissent presqu'au même instant; elles produisent alors des boutons épais, relevés, rouges, qui s'affaissent peu-à-peu et finissent bientôt par s'applatir et s'effacer entièrement; les autres, plus fixes, plus durables, res-

tent quelque temps aux lieux qu'elles occupent ; elles déterminent dans ce cas une suite de petits boutons et de plaques rougeâtres qui s'étendent sous la peau et qui offrent les caractères apparens d'une éruption dartreuse. Elles se ressemblent par la démangeaison vive et pénétrante dont elles s'accompagnent également. C'est surtout dans les parties qui avoisinent la tête, que les boutons de la seconde espèce s'établissent ; il n'y a d'ailleurs aucune circonstance qui puisse nous faire soupçonner la présence d'un principe psorique ou de quelque autre virus étranger. C'est à tort qu'on a cru trouver la cause de cette affection dans une altération scorbutique, qui ne se manifeste par aucun signe capable de la faire admettre. L'état des gencives est tel qu'on l'observe dans le cours des maladies longues, où elles ne manquent jamais de s'affecter. Aucun symptôme de scorbut n'existe, et c'est une supposition d'autant plus mal fondée, qu'elle a décidé l'emploi d'une méthode de traitement qui eût été insuffisante si le scorbut avait réellement existé, et qui est devenue fatigante, pernicieuse, cette maladie n'existant pas. Malgré la dégénération actuelle du principe laiteux auquel nous faisons remonter la source des maux que Madame éprouve depuis neuf ans, l'influence de ce principe a été trop marquée pour ne pas nous en occuper essentiellement dans le choix des méthodes curatives qui conviennent à son état présent. En dirigeant notre attention vers cette cause, nous serons d'ailleurs conduits à propo-

ser des moyens qui seraient efficaces sous d'autres rapports, quand ils ne pourraient plus être d'aucun avantage contre elle-même. En effet, le système glanduleux et lymphatique a dû en éprouver l'impression ; il en est résulté une affection de ce système, qui s'annonce aujourd'hui par le développement des glandes, la décoloration de la peau, la surabondance des fluides lymphatiques, etc. Or les affections de ce genre ne peuvent manquer d'être utilement combattues par des remèdes qui seraient appropriés aux maladies que l'on supposerait dépendre d'une dégénération laiteuse. C'est donc sur ce double objet que peuvent porter toutes les intentions curatives dans cette maladie, pour laquelle la méthode de traitement suivante nous paraît devoir être préférée.

La malade commencera par se purger avec une médecine ordinaire, et ensuite elle passera à l'usage des bouillons dépurans, alternés avec les sucs d'herbes et le petit-lait. Ces bouillons seront composés avec la moitié d'un jeune poulet, une poignée de chicorée et de cerfeuil, le cœur d'une laitue et une once de tiges fraîches de douce-amère ; ils seront continués pendant l'espace de quinze jours, après lesquels on les remplacera par les sucs exprimés de chicorée, de cresson, de cerfeuil et de pissenlit. Ces sucs, pris à la dose de huit onces, seront jetés à parties égales dans un verre de petit-lait, auquel on ajoutera 20 gr. de terre foliée de tartre, et 10 gr. de soufre doré d'antimoine. On alternera ainsi les bouillons et les sucs d'herbes, de

quinze en quinze jours, pendant toute la durée du traitement.

2°. En même temps, Madame prendra un certain nombre de bains domestiques, à une température tiède, et elle les soutiendra aussi long-temps que ses forces pourront le lui permettre. Ces bains devront être plus ou moins répétés selon l'effet qu'elle en ressentira. Après avoir usé de ces moyens préparatoires, consistant en bouillons et en bains, pendant une quinzaine de jours, ce qui répondra au temps où l'on usera des sucs et du petit-lait, il faudra aussi employer une boisson sudorifique qui sera composée avec

Racines de salsepareille.	aã deux onces.
Feuilles de grande bardane. . .	
Tiges fraîches de douce-amère. . .	une once.

Faites bouillir dans une pinte et demie d'eau, jusqu'à réduction d'une pinte; ajoutez demi-gros d'antimoine diaphorétique.

3°. Dès-lors on combinera avec l'effet de la tisane sudorifique ci-dessus prescrite, celui des pilules antimoniales et sulfureuses préparées comme il suit :

℞ Gomme de gayac.	demi-once.
Extrait de douce-amère.	une once.
Soufre doré d'antimoine.	un gros.
Fleurs de soufre.	deux gros.

Mêlez avec suffisante quantité de sirop de fumeterre; faites des pilules de quatre grains.

Madame prendra d'abord quatre de ces pilules matin et soir, et elle augmentera la dose de deux pilules chaque fois tous les trois ou quatre jours, jusqu'au nombre de dix pilules. Si l'estomac de la malade ne pouvait les supporter à cette dose, on se contenterait de donner les fleurs de soufre seules ou avec la conserve d'énula-campana; mais alors la dose des fleurs de soufre devra être au moins de 20 à 30 gr. par jour.

4°. Madame aura soin de se purger de temps en temps, soit avec sa médecine ordinaire, soit avec un verre de petit-lait de Weiss, affaibli et modifié comme dans la formule de la Société royale de Paris. On entretiendra la liberté du ventre en prenant de temps en temps une dose convenable de marmelade de casse ou quelques pilules écossaises d'Anderson.

5°. Si au bout de quelques mois ces remèdes, continués avec persévérance, n'amènent aucun soulagement, il sera nécessaire de s'élever encore à d'autres médicamens d'une énergie plus grande; l'extrait des plantes vénéneuses pourra nous en fournir un des mieux appropriés : dans cette vue, on substituera donc aux pilules précédentes un électuaire tel que celui-ci :

℞ Rob de sureau. . . . . demi-once.
Extrait d'aconit. . . . . vingt grains.
Extrait de ciguë. . . . . dix gr.
Muriate de mercure oxigéné
(sublimé corrosif). . . . . huit gr.
Sirop de fumeterre. . . . . deux onces.

On prendra chaque matin demi-gros de ce mélange; dans la suite on pourra répéter la même dose vers le soir.

6°. Dans la belle saison, Madame reviendra au lait d'ânesse qui lui a déjà bien réussi, et dont elle pourra user en même temps que des eaux minérales sulfureuses.

7°. Nos conseils touchant le régime se réduisent à conseiller la continuation de celui que Madame observe depuis long-temps, et sur lequel il conviendra néanmoins qu'elle se rende plus sévère dans le cours du traitement. Elle préférera les alimens végétaux à tous les autres, et parmi les viandes elle choisira les plus légères et les plus douces, en bannissant celles qui sont échauffantes, fumées et salées; elle tâchera de se maintenir dans un calme parfait. Cette méthode de traitement est de même applicable à l'enfant de Madame, qui, sujet aux mêmes maux, demande les mêmes moyens, variés et modifiés, quant au mélange et aux doses, selon son âge et son tempérament; cet objet appartient à la sagacité de M. le médecin ordinaire.

Délibéré, etc.

CONSULTATION III.

Obstruction du Foie avec Hydropisie ascite et anasarque.

Le nombre et la variété des élémens qui composent la maladie de Madame exigent toutes les ressources d'un traitement méthodique et réfléchi. Un principe d'engorgement établi dans les vaisseaux biliaires et peut-être dans le tissu même du foie, un état d'irritation et de spasme fixé sur les organes environnans, et qui donne lieu à des vomissemens, une collection de matières séreuses dans la cavité du bas-ventre et le tissu cellulaire, une douleur habituelle répondant à l'hypocondre droit, l'exaltation singulière du système nerveux, une sensibilité très-active jointe à une extrême mobilité; telles paraissent être les affections élémentaires dont la réunion forme cette maladie compliquée. Il n'y a qu'une persévérance soutenue qui puisse en amener la guérison; sans elle l'effet des remèdes serait nul, et nous donnons à la malade pour premier conseil d'écarter tout sentiment de répugnance ou d'inquiétude à l'égard des remèdes, quand

ils n'agiraient pas d'abord avec une efficacité et une promptitude conformes à son impatience et à nos vœux. Il faut une action suivie et répétée des mêmes moyens pour détruire successivement des causes de maladies multipliées ; et ce serait une chose dangereuse, que de produire un changement trop brusque dans une constitution faible, nerveuse, irritable, qui doit être ménagée. La plus grande difficulté que nous ayons à vaincre dans une affection de cette nature, est l'assemblage des principes, dont certains peuvent être augmentés par les remèdes qui diminuent les autres ; mais une seconde difficulté est d'avoir à traiter un tempérament sensible et mobile, sur lequel les moindres choses excitent de fortes impressions, et qui présente à chaque instant de nouveaux obstacles à combattre ; cette difficulté ne serait pas moins grave que la première, si le bon esprit de la malade ne nous aidait à la surmonter.

Le traitement méthodique de cette maladie doit avoir pour objet d'arrêter ou de modérer les vomissemens, de détruire ou de résoudre les embarras hépatiques, enfin de combattre l'hydropisie. Ils consistent dans l'administration suivie et non interrompue d'un certain nombre de remèdes donnés dans l'ordre et de la manière qui suivent.

1°. Dans la vue de modérer les vomissemens, Madame prendra chaque matin, à jeun, un demi-gros de magnésie blanche dans un demi-verre de décoction de feuilles d'oranger ; par la suite on essayera

de substituer à la magnésie une dose de l'anti-émétique de *Rivière*, fait avec le sel d'absynthe et l'acide sulfurique mis en effervescence dans l'eau de menthe. Immédiatement après la magnésie ou l'anti-émétique, Madame avalera deux pilules composées chacune avec 2 gr. assa-fœtida, 3 gr. castoreum, et demi-grain opium. Les mêmes pilules seront répétées au moins une fois dans la journée. Madame pourra user aussi, dans le même dessein, d'une potion antispasmodique et tempérante, comme celles qui lui ont été déjà conseillées.

2°. Afin de résoudre l'engorgement du foie et de prévenir la formation de l'hydropisie qui en est le produit, Madame fera un usage habituel des apéritifs et des fondans, qu'on aura soin de graduer et d'accommoder à la disposition nerveuse :

℞	Terre foliée de tartre.	un gros.
	Esprit de nitre dulcifié.	deux gros.
	Fl. mart. de sel ammoniac. . .	vingt grains.
	Oximel scillitique.	deux onces.

Mêlez dans un verre de décoction d'une once de polygala de Virginie et d'autant de racine de garance.

On donnera une cuillerée à bouche de cette mixture toutes les trois heures. Si elle soulevait l'estomac, on placerait les prises à de plus grandes distances. On ferait le contraire, c'est-à-dire qu'on en rapprocherait les doses, si elle ne produisait pas d'effet sensible. Si même on venait à bout de maîtriser les

mouvemens de l'estomac et de suspendre les vomissemens, on ajouterait avec avantage à la mixture une petite dose de soufre doré d'antimoine.

3°. On favorisera l'effet de cette mixture, en usant d'une tisane diurétique et légèrement laxative, qui sera préparée avec le chiendent, la racine de fraisier, celle de saponaire, la crême de tartre et le nitre. Ainsi, sur une décoction de deux onces de chacune de ces racines dans deux pintes d'eau, on fera dissoudre deux gros de nitre et une once de crême de tartre rendue soluble par le borax. On prendra un verre de cette tisane dans l'intervalle des prises de la mixture précédente.

4°. Après qu'elle aura continué pendant l'espace de douze à quinze jours cette mixture et la tisane, Madame se purgera avec quelques purgatifs appropriés dans un verre d'infusion de rhubarbe, et pendant quelques jours elle se bornera pour tout remède à prendre chaque matin un peu de cette infusion de rhubarbe avec l'addition de 30 ou 40 gouttes de teinture de mars apéritive.

5°. Après cette suspension momentanée de tout remède, Madame reviendra aux pilules d'assa-fœtida, qu'elle alternera avec d'autres pilules toniques et fondantes, composées comme il suit :

℞ Extrait de douce-amère. . . .	demi-once.
Gomme ammoniaque.	deux gros.
Antimoine diaphorétique . . .	demi-gros.

Poudre de scille. . . . . . . vingt grains.
Safran de mars apéritif. . . . quarante grains.

Mêlez avec l'extrait de genièvre, faites des pilules de 5 grains.

On donnera quatre de ces pilules matin et soir. La mixture n° 2 pourra toujours servir pour le reste de la journée.

6°. Une précaution indispensable dans le traitement de cette maladie, est de ne jamais perdre de vue la mobilité nerveuse qui la complique. Il importe donc que les pilules précédentes soient de temps en temps remplacées par celles d'assa-fœtida, et que l'on tâche de calmer les spasmes habituels par les remèdes tempérans que l'expérience a prouvé être les mieux adaptés à la constitution de la malade.

7°. Afin de combattre cette disposition nerveuse, en même temps qu'on achèvera de résoudre les engorgemens viscéraux, il faudra passer par degrés à des fondans pris dans la classe des plantes vénéneuses et narcotiques. Ainsi, après avoir insisté sur l'usage des pilules n° 5 et sur celui des autres remèdes déjà prescrits, on finira par leur substituer l'extrait de jusquiame blanche, qui semble convenir sous le double rapport de l'affection nerveuse et de l'engorgement. On commencera par un sixième de grain de cet extrait, et par degrés on portera la dose de ce médicament jusqu'à celle de deux grains.

8°. On fera plusieurs fois par jour des frictions sur la région épigastrique avec un liniment huileux

volatil, animé par la teinture de cantharides, et l'on appliquera sur cette région un emplâtre composé avec

Thériaque.	une once.
Camphre.	ãã un grain.
Opium cru.	
Baume du Pérou.	quant. suff.

On verra si après l'effet de ces frictions il ne conviendrait pas d'y placer un vésicatoire, que l'on transporterait ensuite à l'un des bras.

9°. Je ne prescris aucune règle à l'égard du régime, parce que l'habitude et l'expérience ont déjà suffisamment montré quels sont les alimens dont la malade peut tirer sa nourriture avec le plus d'avantages.

Délibéré, etc.

CONSULTATION IV.

Disposition aux Avortemens.

Deux accouchemens malheureux survenus au terme de huit mois font craindre à Madame qu'elle ne puisse à l'avenir éprouver les jouissances de la maternité. De ces deux enfans morts avant le terme, l'un est venu au monde dans un état de maigreur et d'altération qui attestait des souffrances anciennes et prolongées, l'autre a manifesté tous les signes d'une structure parfaite et d'une constitution naturelle, ce qui peut induire à penser que sa perte fut l'ouvrage d'une cause accidentelle et étrangère à la mère. Madame avait d'ailleurs auparavant mis au jour un premier enfant sain et vigoureux, dont la petite-vérole a terminé la vie; elle fut aussi frappée de cette dernière maladie peu de temps avant la seconde grossesse, et elle en fut tellement affaiblie, que l'effet de cette faiblesse se fit sentir jusqu'au terme de l'accouchement, sur lequel l'état maladif et débile de Madame eut sans doute une influence fatale. Le troisième-né mourut comme le second; mais on n'a pas les mêmes raisons de croire

que la santé de la mère ait influé sur sa mort, puisqu'elle n'a ressenti pendant cette dernière grossesse que les incommodités naturellement attachées à un état qu'elle trouva même cette fois moins pénible qu'on n'a coutume de l'observer.

Madame la Consultante est à la fleur de l'âge, et ne paraît sujette qu'à des maux passagers qui tiennent à l'extrême mobilité de ses nerfs; elle a un embonpoint marqué sans être excessif, et elle exerce toutes ses fonctions d'une manière libre et facile. L'accoucheur de Madame a observé que son troisième enfant avait le cou fortement serré par le cordon ombilical qui s'était replié autour de lui, et il croit pouvoir attribuer la mort de cet enfant à la compression exercée par le cordon. Ce sentiment n'est point dénué de preuves, et l'on pourrait citer beaucoup d'exemples en sa faveur; mais il manque de l'évidence nécessaire pour me convaincre que l'avortement de la troisième grossesse n'a aucune liaison avec celui de la seconde, et que les causes qui ont fait périr les deux enfans doivent être absolument différentes. L'identité exacte de ces deux événemens, leur coïncidence avec les mêmes époques de la grossesse, les signes avant-coureurs d'un accouchement prématuré, plus sensibles même la dernière fois; la difficulté avec laquelle les fonctions de la matrice semblent se rétablir, l'inertie et le relâchement de cet organe annoncés par une perte encore subsistante; tout s'accorde à rapprocher les causes qui ont déterminé l'issue fâcheuse des deux accou

chemens, si l'on n'est pas obligé de les confondre.

Il est effectivement bien difficile de séparer l'un de l'autre deux faits qui offrent tant d'analogie, et de supposer une cause différente à des effets qui ont entre eux la plus étroite correspondance. En admettant que Madame soit étrangère à la mort de son troisième enfant, et qu'on en trouve la raison suffisante dans la disposition accidentelle du cordon, il resterait toujours à rechercher dans la disposition de madame elle-même ce qui a déterminé, comme dans la grossesse précédente, l'expulsion prématurée d'un enfant mort au terme de huit mois. Cette cause est la seule qui nous intéresse, puisque c'est à elle qu'il faut rapporter la précocité de l'accouchement, qui est déjà un accident grave et bien capable lui seul d'entraîner la perte d'un enfant. Il importe donc de la connaître et d'y remédier, pour prévenir le retour de semblables accidens. Il paraît que l'on est fondé à croire que les deux accouchemens précoces ont eu pour cause un état de relâchement ou de faiblesse dans les fibres de la matrice qui, par une dilatation prématurée, se prête, avant l'époque convenable, à la sortie de l'enfant. Il est aussi vraisemblable que cette faiblesse locale se trouve liée à une disposition nerveuse générale ou constitutionnelle, qui rend la matrice incapable des efforts qu'elle devrait faire pour retenir le produit de la conception jusqu'au terme de la grossesse.

Afin d'assurer à Madame le moyen de porter ses enfans jusqu'à ce qu'ils soient en état de vivre, il

faut employer une méthode capable de détruire la faiblesse et le relâchement qui existe dans tout le système, et d'une manière plus déterminée dans la matrice.

1°. Madame restera quelques mois avant de s'exposer à devenir mère, elle consacrera ce temps à prendre des bains d'une température plutôt froide que chaude, dont elle pourra même augmenter la vertu fortifiante en les composant avec une décoction de plantes aromatiques; ces bains seront entiers, ou seulement locaux et pris dans une cuve appropriée, depuis les parties supérieures des cuisses, jusqu'au dessus des hanches.

2°. On fera des frictions sur toutes les parties du corps et principalement sur celles de la région du bas-ventre qui avoisinent le plus les organes de la génération; on emploiera pour ces frictions la main, un morceau de flanelle, une brosse d'Angleterre, à volonté, en observant de les faire tantôt à sec, tantôt avec un peu d'eau-de-vie camphrée. Les embrocations avec un mélange d'huile de camomille ou de rhue, les fomentations avec une forte décoction de camomille, de sauge et de marrube blanc; les douches avec de l'eau tiède aiguisée par une dissolution de sel ammoniac; tous ces moyens topiques pourront être appliqués avec avantage à la région hypogastrique, à celle des lombes et au périnée. Enfin on placera au dessus du pubis, et un peu obliquement, un emplâtre en écusson, fait avec les substances suivantes :

℞ Laudanum liquide.	} aā deux onces.	
Thériaque..		
Camphre.	quarante gr.	
Castoreum.	vingt grains.	
Baume du Pérou.	quant. suff.	

3°. Madame aura soin de boire à la glace, et de ferrer ses boissons, en y faisant éteindre quelques morceaux de fer rougis au feu; elle prendra un petit nombre de bouillons tempérans faits avec un quart de mou de veau, et dans lesquels l'on fera entrer les feuilles d'oranger, les fleurs de tilleul, et le cœur de deux laitues. Elle usera en même temps de quelques préparations toniques, parmi lesquelles les teintures martiales et celle de quinquina méritent la préférence : une bonne préparation en ce genre serait la teinture composée comme il suit :

℞ Quinquina pulvérisé. . . . . demi-once.
Limaille de fer. . . . . deux gros.
Ecorce de *Winter*. . . . . un gros.

Mettez en digestion dans une bouteille de bon vin vieux pendant un jour.

Au nombre des moyens fortifians, il faut compter l'exercice que Madame fera chaque jour à pied ou en voiture.

4°. Lorsque par cette méthode Madame sera préparée à une nouvelle conception, elle pourra tenter de devenir mère, et dès qu'elle aura des preuves de grossesse, elle s'interdira tout ce qui pourrait la re-

lâcher ou l'affaiblir; elle préviendra l'accumulation des sucs muqueux dans les intestins, qui est une cause fréquente d'avortement, par l'usage des légers purgatifs, répétés de temps en temps, et par celui d'une infusion aqueuse d'ipécacuanha dont elle avalera trois ou quatre cuillerées pendant plusieurs jours. Il faudra bien épier les signes de pléthore et de congestion utérine : dès que son accoucheur s'apercevra que la matrice est travaillée d'une pléthore locale, il pratiquera une saignée au bras, qui sera répétée dans la suite, si les mêmes signes de pléthore et de congestion se soutiennent. On continuera les boissons fortifiantes dont nous avons déjà recommandé l'emploi.

5°. En se rapprochant du huitième mois, on insistera sur les médicamens toniques administrés sous forme de bains, d'embrocations, de fomentations, de douches, dans l'ordre et d'après les règles que nous avons précédemment exposés. Madame s'abstiendra de se livrer à des mouvemens, des exercices ou des efforts capables d'exciter une action trop forte de la matrice et de déterminer l'expulsion de l'enfant.

Délibéré, etc.

CONSULTATION V.

Palpitations de Cœur avec suffocation.

Les accès de suffocation que M. le Consultant éprouve tous les matins, et qui s'accompagnent de divers symptômes dans les parties du corps les plus éloignées de la poitrine, ne permettent pas de douter qu'ils ne tiennent en partie à une affection spasmodique et nerveuse. Le nombre, la variété, la succession irrégulière de ces symptômes en fournirait une preuve suffisante, si le caractère nerveux ne se produisait pas d'ailleurs dans chacun d'eux en particulier. Le sentiment de tension qui se communique de la poitrine aux extrémités, l'accélération brusque et soudaine du pouls, la gêne douloureuse de l'estomac, des hypocondres et des reins, les selles et les vents qui sortent à la fin de chaque accès, l'état de susceptibilité, d'inquiétude et de contrainte dans lequel le malade existe habituellement, et qui fait que les moindres impressions déterminent chez lui des battemens de cœur très-accélérés et toujours suivis d'une espèce de sensation interne qu'il exprime en disant

qu'un choc terrible le frappe violemment au-dessous de la région du cœur; toutes ces circonstances démontrent l'excessive mobilité du système nerveux, dont l'action vicieuse et dominante trouble l'ordre des mouvemens qui ont leur centre dans les organes de la poitrine.

Mais comme il y a en même-temps plusieurs symptômes qui annoncent une lésion considérable du cœur et des vaisseaux sanguins; comme cette affection peut elle-même influer sur l'état du système nerveux qui, à son tour, peut aggraver cette dernière; c'est à la double considération du système nerveux et vasculaire affectés l'un dans les forces sensitives et motrices, l'autre dans les forces de contraction, et peut-être aussi dans celles de son tissu, qu'il faut ramener toutes les notions qui résultent des caractères de la maladie de M. le Consultant. C'est aussi vers ce double objet que toutes les méthodes de traitement doivent être dirigées; et nous avons constamment ces deux choses en vue dans la distribution méthodique des moyens que nous allons proposer.

1°. On doit approuver et recommander derechef les différentes boissons mises en usage par les médecins déjà consultés. Le malade pourra les varier, usant par alternatives de l'eau de veau, de la dissolution de gomme arabique, de l'eau de laitue, du petit-lait, et autres liquides de ce genre, qu'on remplacera, si l'on veut, avec des infusions pectorales, comme une infusion théïforme de quantités

égales de feuilles d'hyssope, de véronique et de lierre terrestre. Les bouillons de mou de veau, d'escargots, de grenouilles, de tortue, seront employés de temps en temps avec avantage; mais on les suspendra pour peu qu'on s'aperçoive qu'ils fatiguent l'estomac ou qu'ils favorisent des congestions muqueuses sur les poumons.

2°. L'usage de l'eau de goudron et des différentes espèces de lait nous paraît également convenir à l'état du malade. Le crachement de sang accidentellement survenu au mois de frimaire dernier, ne doit point le détourner du premier remède, dont il n'usera du reste qu'avec modération.

3°. Ces remèdes, que nous recommandons seulement pour disposer à l'action de quelques autres moyens plus énergiques, seront alternativement repris et quittés, selon l'effet que le malade en éprouvera pendant toute la durée du traitement. Ceux qu'il sera utile d'ajouter le plus tôt possible aux précédens, sont des pilules composées d'après la formule suivante :

℞ Assa-fœtida.	demi-gros.
Castoreum.	un gros.
Opium gommeux.	dix grains.
Fleurs de zinc.	vingt grains.
Sel de nitre.	trente grains.
Camphre.	quinze grains.

Mêlez; faites des pilules de quatre grains.

On donnera trois pilules matin et soir ; la dose pourra être graduellement augmentée et portée successivement jusqu'à celle de six pilules pour chaque prise.

4°. Après qu'on aura usé de ces pilules pendant dix ou quinze jours, le malade cessera d'en prendre, et il les remplacera, pendant dix ou quinze jours, par des pastilles préparées avec

Poudre d'aconit..	demi-gros.
Sel de tartre.	trois gros.
Gomme arabique.	suffis. quant.

On prendra trois ou quatre pastilles ainsi composées dans le cours de la journée; on reviendra ensuite aux pilules ci-dessus indiquées, et on alternera ainsi de quinze en quinze jours l'usage des pilules et celui des pastilles. Par dessus la dose de ces remèdes réservée pour le soir, on avalera une émulsion dans laquelle on fera entrer environ dix grains de sel de nitre.

5°. L'application des sangsues offre un moyen très-efficace pour rompre les spasmes et modérer l'activité des vaisseaux. On fera ces applications sur les parties antérieures et latérales de la poitrine, et quelquefois sur les bords de l'anus et le long de la partie interne des cuisses. Mais il importe qu'on répète fréquemment cette pratique, si les forces du malade permettent de le faire.

6°. Le cautère que porte M. le Consultant sera entretenu, quoiqu'il fût peut-être préférable de lui

substituer des vésicatoires promenés sur divers points de la surface de la peau. La présence du cautère n'empêchera pas qu'on ait recours aux applications de vésicatoires. Les frictions sur la poitrine et sur le reste de l'habitude du corps tendront au même but et seront employées pour les mêmes raisons. Elles seront faites avec un liniment composé d'huile de camomille, d'onguent d'althæa, d'esprit de sel ammoniac et de teinture de cantharides; mais on aura soin de bien observer si l'action excitante de ces médicamens paraît adaptée à la sensibilité du malade.

7°. Les bains de jambe pris jusqu'au genou dans l'eau tiède, à laquelle on ajoutera une demi-poignée de graines de moutarde, rempliront avec utilité le même objet. Enfin les lavemens préparés avec une décoction de fleurs de camomille et de racine de valériane, dans laquelle on aura fait dissoudre cinq ou six grains d'assa-fœtida et de camphre, seront donnés journellement à moitié seringue ou à moitié dose, pour obtenir avec plus de certitude l'effet avantageux qu'ils doivent produire contre le spasme des organes intérieurs.

Ce qu'on nous a fait connaître du régime ordonné au malade, nous dispense d'établir aucune règle à cet égard, persuadé qu'en cela il doit se conformer rigoureusement à ce que sa propre expérience et les conseils de ses médecins lui ont appris.

Délibéré, etc.

CONSULTATION IV.

Epilepsie.

L'histoire exacte et détaillée des symptômes qui ont précédé et qui accompagnent aujourd'hui la maladie pour laquelle on nous consulte, ne laisse aucun doute sur la nature et l'espèce de cette affection. Il est probable que la disposition convulsive, héréditaire chez la malade, a été renforcée par diverses causes successives qui ont singulièrement altéré le système des forces sensitives et motrices. Parmi ces causes, il n'en est aucune qu'on puisse regarder comme le principe manifeste de la maladie à la production de laquelle elle a dû concourir. Nous sommes donc réduits à considérer l'épilepsie de la malade sous le simple rapport d'une affection directe du système nerveux, d'autant plus grave qu'elle est invétérée, qu'elle paraît tenir à une disposition héréditaire, et qu'elle se montre à certains égards soumise à l'influence des révolutions atmosphériques.

Les principes des indications thérapeutiques que

cette maladie présente, nous paraissent devoir être ramenés aux chefs suivans :

1°. Nous croyons qu'une des pratiques les plus utiles dans le traitement de cette épilepsie, doit être d'écarter l'influence des constitutions qu'amène la marche périodique des saisons. En conséquence, il faudra que la malade se mette à l'abri du froid et de l'humidité de l'air pendant l'hiver; qu'elle provoque une ou deux fois le vomissement avec l'ipécacuanha; qu'elle use de cette racine à petite dose sous forme de décoction, de teinture ou de sirop, et qu'elle emploie généralement tous les moyens indiqués contre les maladies ordinaires de cette saison. Madame changera de méthode aux approches du printemps, pour insister alors sur les saignées, l'application des sangsues, les boissons délayantes et tout l'appareil du traitement antiphlogistique. Cette vue de modérer la disposition inflammatoire particulière au printemps sera remplacée pendant l'été par l'usage des boissons acidulées, des laxatifs, tels que la casse et les tamarins, et de tous les remèdes capables d'empêcher l'effet de la constitution estivale. Enfin on aura recours aux apéritifs, aux fondans et aux toniques, comme les sucs d'herbes, la terre foliée de tartre, les plantes savonneuses, les extraits amers, le quinquina, etc., pendant l'automne, afin d'écarter les maladies dont elle développe le germe. Ainsi le traitement sera varié dans chaque saison, de manière à empêcher que les révolutions établies par le changement de température et de constitution

ne puissent servir à provoquer les accès de l'épilepsie.

2°. Outre l'indication des moyens prescrits dans l'article précédent, sous le point de vue de remédier à l'influence des saisons, il en est plusieurs qui doivent être conseillés pour d'autres motifs à toutes les époques de l'année. Ainsi, par exemple, comme il importe de ne pas négliger dans le traitement l'état du système vasculaire-sanguin, dont l'action paraît former une des causes excitantes des accès, on devra revenir de temps en temps aux saignées du pied, à l'application des sangsues et même des ventouses scarifiées le long de la face interne des cuisses. On insistera aussi sur l'emploi des autres révulsifs. Dans cette vue, non-seulement on laissera subsister l'exutoire déjà pratiqué, mais il sera même avantageux d'en ouvrir un second, ou de l'aider au moins en portant des vésicatoires sur différentes parties du corps pour exciter de temps en temps l'organe cutané : les frictions sèches, les bains de pied, les bains généraux rempliront le même objet et devront être conseillés par la même raison.

3°. Un moyen de même ordre, et qui cependant exerce une action différente, est celui des frictions faites avec une teinture antispasmodique dont l'opium constitue la base.

♃ Opium cru. . . . . trente grains.
Camphre. . . . . un gros.
Faites dissoudre dans trois onces d'alcool.

On se servira de cette teinture pour des frictions, qui seront faites sur les cuisses, les jambes, le dos et toute la colonne épinière, à la dose d'abord de deux cuillerées par jour; on les répétera plus ou moins, en raison de l'effet qu'elles paraîtront produire.

4°. On entretiendra constamment la liberté du ventre par des lavemens et par l'emploi des pilules d'Anderson, qui seraient bonnes encore à raison de l'aloës qu'elles contiennent; les lavemens seront préparés non-seulement avec les plantes émollientes, mais quelquefois aussi avec des substances antispasmodiques, comme la racine de valériane, l'assa-fœtida, le camphre; ces derniers seront donnés à moitié dose, et précédés chaque fois d'un lavement d'eau simple pris à dose entière, suivant la méthode de Kœmpf.

5°. Après les préparations nécessaires dont nous avons indiqué une partie, et que nous soumettons du reste à la direction de monsieur le médecin ordinaire, la malade commencera d'user habituellement d'un électuaire antispasmodique, dont elle prendra, les quinze premiers jours, une seule prise le matin à jeûn, et dans la suite une seconde prise le soir vers les cinq ou six heures. Chaque prise sera composée de

Assa-fœtida.	dix grains.
Cinnabre.	quatre grains.
Camphre.	six grains.
Fleurs de zinc.	six grains.
Conserve d'enula-campana. . .	quant. suffis.

Sur la prise du matin, on avalera un bouillon préparé avec

Racine de valériane	deux gros.
Racine de pivoine mâle concassée.	deux gros.
Cerfeuil.	demi poign.
Le cœur de trois ou quatre laitues.	
Maigre de veau.	demi-livre.

L'électuaire sera continué pendant l'intervalle d'un accès à l'autre; mais on pourra le cesser et le reprendre alternativement, ou même le modifier et le renforcer par quelques grains de safran et de musc.

6°. On tâchera de fortifier l'estomac et tout le système digestif en donnant à la malade une teinture tonique dans laquelle on fera entrer le quinquina, la valériane et l'ipécacuanha. Il suffira de verser la décoction chaude d'un gros de valériane en poudre sur trente grains de quinquina et dix gr. d'ipécacuanha en poudre, pour faire cette teinture, dont Madame prendra trois cuillerées dans le jour.

7°. La malade usera pour boisson, tantôt de quelques eaux délayantes, comme celles de veau, de poulet, de laitue; tantôt de quelques infusions anti-spasmodiques, comme celles de feuilles d'oranger, de tilleul, de muguet. La chose importante est de ne jamais suspendre long-temps ces boissons.

8°. Comme on ne doit pas craindre de trop multiplier les exutoires, il faudra ouvrir un séton à la nuque, dans le cas où l'on découvrirait les signes d'une congestion invétérée sur la tête.

9°. On ne négligera point les applications de topiques calmans. Un emplâtre composé avec l'opium, le camphre, la thériaque, le baume du Pérou, qu'on placera sur l'épigastre et à la plante des pieds, ne sera peut-être pas sans efficacité. Les embrocations sur la région hypogastrique, avec l'huile de rhue et l'huile de vers, pourront être tentées dans le même esprit.

10°. Il importe de bien observer l'ordre et l'intensité des accès qui surviendront à l'avenir; c'est le seul moyen qu'on ait pour connaître et apprécier les effets réels de la méthode de traitement. Si l'on n'aperçoit aucune amélioration ni dans le retour des accès, ni quant à leur force, ni quant à leur fréquence, ni quant à leur durée, on fera une nouvelle tentative par les antispasmodiques tirés des plantes vénéneuses, dont l'application à l'épilepsie n'est pas cependant aussi généralement avantageuse que dans certaines maladies nerveuses et même convulsives d'une autre espèce. On commencera par donner une pilule d'un grain d'extrait de jusquiame incorporé dans la poudre de feuilles d'oranger. Cette dose sera prise d'abord matin et soir, et au bout de quelques jours on augmentera la dose du matin par l'addition d'un demi grain d'extrait d'aconit. On surveillera l'effet de ce remède, dont le médecin graduera les augmentations sur ce qu'il aura lieu d'en observer. Les autres antispasmodiques déjà recommandés ne seront point abandonnés, pour peu qu'ils puissent servir.

11°. Si l'on a quelques raisons de croire que les accès répondent aux révolutions lunaires, il sera très-essentiel de s'en assurer; et dans ce cas, on aurait soin de renforcer les doses des antispasmodiques, et notamment de la valériane, de l'assa-fœtida, du quinquina, vers la nouvelle ou pleine lune. Si l'on peut saisir quelque indice d'une marche périodique, on essaiera de borner, pendant quelque temps, tous les remèdes au seul quinquina, dont la malade fera usage de la même manière que si elle était atteinte de toute autre maladie périodique.

12°. Si, par l'effet des remèdes, par une révolution salutaire, par une cause imprévue, il se déclarait un mouvement de fièvre, une éruption cutanée, un dépôt sur quelque partie, on sent qu'il serait à propos de les favoriser, et raisonnable d'en attendre un véritable bien, car la nature a quelquefois dissipé d'elle-même des épilepsies qui résistaient aux secours les mieux combinés de l'art.

13°. A ce traitement général on doit joindre une pratique particulière applicable au temps même des paroxysmes ou des attaques. Elle consiste dans l'administration des potions antispasmodiques, des frictions sèches sur toute l'habitude du corps, et de tous les moyens capables de rompre ou de diminuer le spasme. Cet objet, ainsi que bien d'autres qu'il nous est impossible de prévoir, sera conduit et varié par le médecin ordinaire avec tout l'avantage que nous promettent son discernement et ses lumières. Nous

abandonnons de même à sa direction le soin d'ordonner et de surveiller le régime, que l'on doit établir sur des vues conformes à notre méthode de traitement et à l'expérience acquise par l'observation journalière du genre de vie que la malade a coutume de suivre.

Délibéré, etc.

CONSULTATION VII.

Affaiblissement du Cerveau et des organes de la Génération.

En rassemblant toutes les circonstances présentées dans le Mémoire de M. le Consultant, il est facile de se convaincre que sa constitution vigoureuse et forte ne s'est altérée que par l'habitude de la masturbation qu'il contracta dès l'âge de quinze ans, et par l'effet des études forcées et des inquiétudes de l'esprit qui ont dû avoir plus de prise sur un tempérament porté à la mélancolie, comme le sien paraît l'être. Des digestions pénibles, une faiblesse de poitrine, une irritabilité considérable, des douleurs de rhumatisme et particulièrement de sciatique, tels furent les accidens qui suivirent d'abord ces erreurs de régime.

A vingt-deux ans, Monsieur eut une maladie vénérienne qui fut mal guérie, et à laquelle il rapporte la cause de ses douleurs. Il reconnaît que son état s'est amélioré, quoiqu'il ait continué de vivre au milieu des agitations, des travaux et des inquiétudes de l'esprit.

Il lui reste cependant deux incommodités graves pour lesquelles il demande nos conseils.

La première de ces incommodités consiste dans une forte propension au sommeil, qui se renouvelle plusieurs fois chaque jour, et dont la violence se fait principalement sentir après les repas; elle paraît dépendre de l'état de l'estomac et des viscères du bas-ventre plutôt que d'une affection primitive du cerveau, et sous ce rapport elle nous offre l'espérance d'une guérison plus certaine.

La seconde incommodité, relative à l'affaiblissement des parties de la génération, qui le rend incapable d'en faire usage, reconnaît plusieurs causes qui peuvent contribuer à la produire. La même impression de faiblesse nerveuse qui paraît s'être fixée sur le cerveau et les viscères du bas-ventre, a pu atteindre les organes de la génération; et ceux-ci étant à leur tour frappés d'atonie, les vaisseaux spermatiques, les canaux excrétoires, les organes extérieurs, ne sont plus susceptibles d'éprouver le degré d'irritation nécessaire pour remplir convenablement la triple fonction de séparer la liqueur séminale, de la pousser dans les canaux, et de l'éjaculer avec une force convenable. Sous ce point de vue, l'affection des parties viriles est de même ordre que celle des organes digestifs, qui cause la tendance à l'assoupissement. Elles dépendent toutes deux du même principe, et doivent être attaquées par les mêmes moyens.

Mais il y a plus, il est probable que c'est à un vice

particulier de la liqueur séminale qu'est due chez le Consultant, son éjaculation prématurée, ce qui rend par cela le coït impossible. Cette altération de la liqueur séminale peut elle-même tenir à la manière dont ses principes constituans sont élaborés par les organes digestifs, et alors elle rentre dans l'affection de ces organes, ou à l'action des vaisseaux sécrétoires modifiés de telle sorte qu'ils font de cette liqueur une sécrétion imparfaite, et alors elle se confond avec la faiblesse nerveuse de ces vaisseaux. Dans tous les cas, la double incommodité du Consultant, provoquée par des erreurs de régime et des causes énervantes, favorisées par les dispositions d'un tempérament irritable et nerveux, me paraît dépendre essentiellement d'une faiblese atonique, jointe à un excès de sensibilité et de mobilité dans le système nerveux, ou du moins dans les parties de ce système qui appartiennent aux organes digestifs et à ceux de la génération. C'est donc à cette cause essentielle et fondamentale que doit se rapporter tout ce que le malade éprouve, comme tout ce que l'art peut faire pour le soulager. On peut, je crois, se flatter de réussir par le régime et les remèdes suivans :

1°. Le Consultant se nourrira d'alimens doux et chargés de matières gélatineuses ou nutritives; il préférera ceux qui sous un petit volume contiennent une plus grande quantité de sucs nourriciers, et ceux dont il a éprouvé que la digestion lui est plus facile. Il les tirera surtout des herbages et légumes doux, aqueux, mucila-

gineux et sucrés, cuits avec peu d'apprêt; des différentes espèces de lait, de viandes blanches, de poissons ; des soupes, consommés, purées, fécules, gruaux, gelées, etc. : ainsi la laitue, les épinards, les carottes, les pommes de terre, les cardons, la courge, le lait de vache ou de chèvre, les diverses sortes de viandes blanches et de poisson, les coquillages, les huîtres, les écrevisses de mer, les œufs, les soupes de riz, de vermicelle, d'orge, de macaroni, de semoulle et autres pâtes d'Italie, les gelées de viandes ou de fruits, tels sont les objets qui doivent former le fonds habituel de sa nourriture.

Nous lui recommandons la gelée de corne de cerf à titre d'aliment et de remède ; il la mangera à ses repas comme une confiture, seule ou mêlée avec suffisante quantité de lait d'amandes. Il évitera les alimens âcres, échauffans, aigres, flatueux, indigestes et crus ; il usera modérément de sel et de salaisons. Sa boisson ordinaire consistera en bonne eau de fontaine et en bons vins vieux de pays secs et généreux; le vin de Bordeaux et ceux qui se rapprochent de sa qualité méritent la préférence. Il observera de boire toujours froid et même à la température de la glace, autant qu'il le pourra; il s'abstiendra de liqueurs spiritueuses et fermentées, mais il se permettra un peu de café après ses repas. M. le Consultant se couchera de bonne heure et se levera matin; à son lever il fera une petite promenade à la campagne pour recevoir l'impression bienfaisante

du soleil levant. L'exercice qu'il fera chaque jour sera, du reste, subordonné à l'état de ses forces et à l'intempérie de la saison. Cet exercice sera fait à pied ou à cheval ; mais ce dernier sera pris avec modération pour ne pas affaiblir les organes génitaux. Il fuira tout genre de travail qui demande une trop grande contention d'esprit, et il écartera de son imagination tout ce qui pourrait l'émouvoir. Sans chercher à exciter en lui des désirs inutiles, il pourra cependant faire de temps en temps l'essai de ses forces, et joindre à ce régime l'emploi des moyens suivans.

1°. M. le Consultant prendra chaque jour un bain froid, dans lequel il restera aussi long-temps que ses forces le permettront, et en sortant du bain il fera un exercice modéré jusqu'à ce qu'une douce moiteur se soit développée. Il conviendrait d'ajouter quelques substances astringentes à l'eau du bain, comme la poudre d'alun, la râpure d'écorce de chêne, du bois de campêche, ou de ferrer cette eau en y faisant éteindre des morceaux de fer rougis, etc., etc.

Le soir, et surtout au moment où la propension à l'assoupissement se fait sentir, il se fera verser de l'eau froide et appliquer des morceaux de glace sur la partie supérieure de la tête; il se fera frotter la nuque et toute la colonne épinière avec de l'eau-de-vie animée par quelques gouttes d'alcali volatil; il se frictionnera matin et soir tous les membres avec de la flanelle sèche on imbibée d'eau-de-vie, ou mieux en-

core avec une brosse; il insistera sur les frictions à la région du bas-ventre, à celles des lombes, et autour des parties génitales; il fera de temps en temps des applications de glace sur les mêmes parties, il les bassinera journellement avec une dissolution d'alun et de vitriol blanc, animé avec la teinture de cantharides de la manière suivante :

℞	Alun calciné.	un gros.
	Vitriol blanc.	demi-gros.

Faites dissoudre dans suffisante quantité d'eau; ajoutez de quinze à vingt gouttes de teinture de cantharides.

Il usera de lavemens préparés avec une décoction de roses de plantain, de grenades, de consoude, d'aigremoine; il en cesserait l'usage si la liberté du ventre paraissait altérée.

2°. Au commencement de chaque repas, M. le Consultant avalera dans la première cuillerée de soupe un grain d'ipécacuanha en poudre; et après le repas, une cuillerée d'élixir stomacal d'Hoffmann.

3°. Il variera l'emploi des stomachiques et des fortifians, en usant alternativement des décoctions de camomille, de sauge, de menthe, de romarin, de gentiane, de quinquina, de cascarille, et renforçant les vertus de ces décoctions par quelques gouttes d'élixir vitriolique ou de teinture de mars. C'est dans cette vue qu'on peut lui prescrire les eaux minérales gazeuses, légèrement martiales, naturelles ou artifi-

cielles, comme celles de Spa, de Lamalou et du voisinage d'Uzès.

4°. Chaque matin, M. le Consultant prendra la valeur d'une grosse noisette de l'opiat suivant :

℞ Conserve d'aunée.	āā demi-once.
Conserve de roses.	
Quinquina en poudre.	un gros.
Poudre d'arnica.	vingt grains.
Safran de mars.	un scrupule.
Extrait d'aloës.	deux gros.

Mêlez avec suffisante quantité d'eau d'armoise, pour former un opiat.

Il répétera la même dose le soir en se couchant.

Il pourra faire réduire une partie de ce mélange en tablettes, en y ajoutant du mucilage et du sucre, et mangera quelques-unes de ces tablettes dans le courant de la journée.

5°. On favorisera l'effet des remèdes et du régime qui viennent d'être prescrits, par l'application dans le voisinage du périnée d'un emplâtre fortifiant, que l'on pourra composer avec

Diabotanum.	une once.
Térébenthine cuite.	demi-once.
Terre sigillée.	deux gros.
Vitriol blanc.	deux gros.

Le tout mêlé, pour un emplâtre qu'on étendra sur

un morceau de peau de chamois, de la grandeur de la main. Nous ne disons rien du lait d'ânesse, qui peut trouver sa place dans le traitement, et de quelques autres moyens convenables aux circonstances diverses qui pourraient apporter des modifications dans l'ordre du régime et des remèdes que je viens d'établir.

Délibéré, etc. (1)

---

(1) J'ai trouvé dans les papiers de M. Dumas des renseignemens sur le sujet de cette consultation, desquels il résulte que la méthode de traitement qui vient d'être exposée a été suivie d'un plein succès. (L. R.)

CONSULTATION VIII.

Catarrhe chronique de la Vessie.

D'après le mémoire très-détaillé qu'on m'a remis sur la maladie pour laquelle on me consulte, il paraît qu'elle dépend, dans son principe, d'un état de fluxion qui, établi d'abord sur les organes de la poitrine, s'est porté ensuite sur les voies urinaires, y détermine une congestion de matières épaisses et glaireuses, et embarrasse ou dérange leurs fonctions.

Le Consultant, d'un tempérament irritable et facile à émouvoir, livré pendant sa jeunesse à l'étude et au plaisir, déchiré à plusieurs époques par des peines d'esprit, et jeté dans une suite d'affaires qui ont vivement affecté son moral, éprouva un crachement de sang au mois d'octobre 1771. Cet accident n'eut pas de suites fâcheuses; mais dans l'hiver de 1783 à 1784, il fut attaqué d'un catarrhe, et quelque temps après, un second crachement de sang se manifesta. L'affection de la poitrine, qui jusqu'alors avait été la seule dont il avait eu à se plaindre, fut, en 1787,

remplacée par celle des voies urinaires. Ce changement fut annoncé par un pissement de sang qui se répéta en 1792. Depuis cette époque, M. le Consultant a ressenti des douleurs vers le col de la vessie, et a éprouvé de nouveaux pissemens de sang, de la Constipation, des rétentions d'urine. Il a aussi retiré, par la sonde, des matières épaisses et glaireuses; il en a ensuite rendu librement par les urines. On a traité cette maladie par des boissons émollientes et mucilagineuses, par la diète blanche, par les bains de siége, les bains domestiques, le lait d'ânesse et un régime approprié; la santé a paru quelques instans améliorée; mais ce traitement n'a pu suffire pour dissiper les matières glaireuses qui se sont accumulées sur les organes urinaires, et il s'est fait toujours de nouvelles congestions.

D'après cet exposé, il est clair que la maladie du Consultant est entretenue par une surabondance de matières glaireuses et muqueuses qui se reproduisent en plus grande quantité que dans l'état naturel, et par une suite de mouvemens fluxionnaires qui dirigent et portent habituellement ces matières vers les organes sécrétoires de l'urine. On sait qu'une habitude invétérée de fluxions sur certains organes y introduit une faiblesse relative qui les dispose à devenir le siége de toutes les maladies que le corps éprouve. Cette disposition a dû être favorisée chez le malade par tous les remèdes émolliens et relâchans dont il a fait usage jusqu'à ce jour.

Le traitement de cette maladie doit être relatif à la

production des matières glaireuses et à leur tendance vers les organes urinaires; il doit suivre la double indication que ces deux élémens présentent, et embrasser les moyens également propres à corriger et à changer l'un et l'autre. Les remèdes et le régime suivans me semblent propres à remplir les vues que je viens d'indiquer.

1°. Le malade s'interdira le poisson, les œufs, les substances grasses et oléagineuses, les chairs tendres, délicates et succulentes, les gelées, les farineux et autres alimens où les principes gélatineux, muqueux et sucrés, prédominent.

Il s'accoutumera peu à-peu à un régime sec, bannissant les ragoûts ou apprêts composés, comme la pâtisserie, la friture, le fromage, le vermicelle, etc. Il se nourrira habituellement de viande de boucherie, bouillie ou rôtie, ou préparée sur le gril; il préférera la chair de bœuf ou de mouton à celle d'agneau ou à la volaille; il entremêlera dans ses alimens de bonnes racines et herbes potagères, comme épinards, oseille, salsifis, carottes, chicorée, cresson, etc. Il usera avec sobriété du gibier et des viandes noires.

Sa boisson ordinaire sera de la bonne eau de fontaine, mêlée avec un peu de vin vieux du pays. Il pourra même boire un peu de vin pur à chaque repas; mais il bannira les liqueurs spiritueuses et fermentées: dans cette exclusion, je ne comprends pas le café, qui peut être utile comme correctif des glaires. Le Consultant fera chaque jour un exercice modéré dans

la campagne, à pied ou en voiture; il évitera la vie sédentaire et le travail du cabinet; il se couchera de bonne heure, et se levera matin, ayant la précaution de ne jamais dormir immédiatement après le repas.

Les remèdes qui paraissent les plus propres à aider l'effet du régime précédent pour empêcher la production des matières glaireuses, doivent se tirer de la classe des délayans, des incisifs et des fondans. Le malade fera donc un usage habituel de boissons ou de tisanes délayantes, rendues incisives par l'addition de quelques sels neutres. La tisane de saponaire est celle qui doit le mieux remplir ces vues. Sur une pinte et demie d'eau, on fera bouillir une once et demie de racines de saponaire jusqu'à diminution d'un tiers, et l'on y fera dissoudre une once de sel polychreste (tartrate de potasse et de soude); on en boira une pinte par jour; on pourra la remplacer ensuite par la tisane de chicorée et de cerfeuil, par celle de garance, par les eaux minérales salines: la chose importante est que le malade en boive une grande quantité.

2°. Tous les matins, le malade prendra quatre grands verres de petit lait bien clarifié avec le blanc d'œuf, dans lequel on aura fait dissoudre trente grains de terre foliée de tartre, et huit grains de sel ammoniac; on pourra augmenter graduellement la dose de ces sels.

3°. Dix jours après l'usage du petit-lait, on commencera celui des sucs d'herbes composés, qui seront

pris le matin à la place du petit-lait; chaque prise sera de six onces de suc exprimé de chicorée, de cerfeuil, de cresson, par parties égales; on jettera dans le mélange la même quantité de terre foliée de tartre, et de sel ammoniac. On alternera le petit-lait et les sucs d'herbes, de manière qu'on prenne l'un pendant dix jours consécutifs pour passer ensuite à l'autre.

4°. Après un mois de ces remèdes préliminaires, le malade se purgera avec les poudres que j'indiquerai plus bas; et il se mettra à l'usage des pilules suivantes, qu'il continuera pendant le reste du traitement.

♃ Antimoine cru.	deux gros.
Mercure doux.	vingt grains.
Scille en poudre.	un scrupule.
Extrait de douce-amère. . . .	demi-once.
Extrait aqueux de gentiane. . .	une once.

Mêlez avec suffis. quant. de sirop des cinq racines apéritives pour faire des pilules de quatre grains. Le malade prendra trois de ces pilules le matin à jeun, et autant le soir en se couchant. On pourra dans la suite y faire entrer la gomme de gayac, et substituer aux sucs d'herbes de fortes décoctions de gayac. Les boissons prescrites ci-dessus pourront être avantageusement remplacées dans le cours du traitement par l'eau de goudron et par l'eau seconde de chaux.

Dans la vue de détourner les matières muqueuses des organes urinaires vers lesquels elles se portent

habituellement, il faudra s'efforcer d'en produire la révulsion par les moyens appropriés; en conséquence, le malade se purgera d'abord avec une médecine ordinaire, ou avec les poudres de *Doussin-Dubreuil* auxquelles j'ai vraiment reconnu la propriété de changer, de corriger et d'évacuer les glaires; elles sont tirées du règne végétal, et je crois que la scamonée et l'ipécacuanha en forment la base. Le Consultant pourrait donc en faire venir quelques paquets de Paris, ou bien, à leur défaut, user des poudres suivantes, qui auront, je pense, la même efficacité.

℞ Scammonée.	un scrupule.
Jalap.	un gros.
Ipécacuanha.	dix grains.

Mêlez, réduisez en poudre très-fine, et divisez en paquets de huit grains.

Le malade prendra deux paquets de cette poudre, et il répétera la même dose toutes les fois qu'il devra se purger: il règlera les répétitions et les doses de ce remède, de manière à procurer sans fatigue une évacuation assez abondante tous les quinze jours. Il prendra dans les jours d'intervalle des prises de ce remède, des lavemens avec une décoction de camomille, dans chacun desquels on fera dissoudre demi-once de sel de duobus (sulfate de potasse).

5°. On établira le plus tôt possible un cautère au bras, qui pourra dans la suite être changé et transporté au gras de la cuisse ou de la jambe; on fera

usage des bains domestiques et des frictions, des bains de siége avec de l'eau froide, plutôt que chaude, des injections avec de l'eau de chaux, ou avec une dissolution alkaline; des applications fortifiantes sur les cuisses; des douches avec une eau sulfureuse sur le même endroit. On peut encore employer la glace avec succès, et l'appliquer comme répercussif et tonique, dans la vue de détruire cette disposition de la vessie qui attire sur elle cette grande quantité de matières glaireuses.

Délibéré, etc.

CONSULTATION IX.

Affection spasmodique nerveuse chez une femme enceinte.

La malade pour laquelle on me consulte éprouve, depuis sa troisième couche, des douleurs vives et constantes dans les bras et dans l'estomac. Ces maux se font quelquefois sentir avec une intensité telle, que Madame la Consultante perd l'usage des sens et est frappée d'une roideur douloureuse dans les bras, qui ne se dissipe que lorsqu'elle reprend son entière connaissance : les accès durent environ vingt-quatre heures, et viennent ordinairement à la suite de quelque affection morale.

La malade a souffert dans son enfance des douleurs très-aiguës aux bras. Après sa première couche elle ressentit une douleur vive sous les côtes du côté gauche, et cette douleur existe encore aujourd'hui. Madame est âgée de vingt-sept ans, d'une bonne constitution ; elle n'est incommodée par aucune espèce d'alimens, et n'éprouve jamais la moindre altération dans le cours de ses règles; elle est enceinte depuis quatre mois et désire savoir si rien ne s'oppose à ce qu'elle nourrisse son enfant.

D'après cet aperçu des symptômes qui caractérisent la maladie de la Consultante, il est facile de voir qu'elle est déterminée par une disposition spasmodique du système nerveux, à laquelle on peut rapporter tous les spasmes et mouvemens irréguliers qui se portent sur différentes parties de son corps. Cette affection n'a pas encore porté profondément sur aucun organe en particulier, et dans l'état où elle se présente elle me paraît susceptible d'une guérison complète. La circonstance de la grossesse ne saurait empêcher qu'on remplisse aujourd'hui les indications que la maladie réclame, et pour lesquelles nous croyons pouvoir prescrire le régime et les remèdes suivans.

Madame la Consultante se nourrira d'alimens doux, aqueux et faciles à digérer; elle les tirera des végétaux plutôt que des viandes, et des viandes blanches plutôt que des noires; des viandes bouillies, rôties, plutôt qu'en sauces ou en ragoûts. Les plantes aqueuses, comme chicorée, laitue, épinard, carottes, cardes, ainsi que les viandes d'agneau, de veau, de mouton, de poulet, les poissons saxatiles, les fruits de la saison en pleine maturité; tels sont les objets qui peuvent fournir le fonds de sa nourriture habituelle.

Sa boisson ordinaire sera de l'eau rougie avec un peu de bon vin rouge de pays. Elle fera chaque jour un exercice modéré, et tâchera d'éloigner tout ce qui pourrait vivement l'émouvoir. A ce régime elle joindra l'usage des remèdes suivans :

1°. De l'eau de poulet, de l'eau de veau, de laitue,

de riz, dont Madame boira chaque jour une bonne pinte, donnant la préférence à l'une ou à l'autre, selon son goût, et ayant la liberté de passer de l'une à l'autre, lorsqu'elle s'y sentira portée.

2°. Du petit-lait coupé avec la décoction de feuilles d'oranger, dans la proportion de trois verres de petit-lait sur un verre de cette décoction. Madame fera donc bouillir une demi-poignée de feuilles d'oranger dans un verre et demi d'eau jusqu'à réduction d'un verre; elle mêlera ce verre de décoction avec trois verres de petit-lait, et avalera les quatre verres résultant de ce mélange dans la journée.

3°. Des frictions faites sur les bras et la région de l'estomac avec de la flanelle sèche ou imbibée d'une petite quantité d'eau-de-vie camphrée : ces frictions doivent être faites jusqu'à déterminer une légère rougeur; on pourra les faire le soir au moment du coucher.

4°. Des embrocations sur les parties qu'on aura frictionnées, avec un mélange d'onguent d'althæa, d'onguent populeum, et de blanc de baleine; ces embrocations seront faites tous les soirs après la friction que j'ai recommandée.

5°. Des bains à une température tiède, dont Madame usera avec toutes les précautions qu'exige son état de femme enceinte. Elle insistera sur l'usage de ce remède tant que son état pourra le permettre; et si elle est obligée de l'abandonner, elle y reviendra dès qu'elle sera délivrée de son enfant.

Ces moyens généraux prépareront la malade à l'usage des remèdes dont elle doit attendre plus immédiatement sa guérison. De ces remèdes, le plus énergique pour calmer l'affection spasmodique dont elle éprouve les effets, est l'extrait de jusquiame blanche, donné d'abord à petites doses, en s'élevant ensuite à des doses plus fortes; Madame pourra en prendre d'abord un tiers de grain soir et matin, et augmenter ensuite par degrés, en surveillant de très-près son action. On peut associer l'extrait de jusquiame à d'autres anti-spasmodiques, comme le camphre, le musc, l'éther vitriolique, la teinture de castor, la liqueur d'Hoffmann. Par exemple, dans le moment des attaques, la malade peut prendre quelques cuillerées de la mixture suivante :

♃ Eau de tilleul.	quatre onces.
Eau de menthe.	quatre onces.
Teinture de castor.	dix gouttes.
Sirop de stœchas.	une once.

Les remèdes que je viens d'indiquer doivent être continués jusqu'à l'époque de l'accouchement, après laquelle Madame y reviendra pour les suivre jusqu'à parfaite guérison. Son état et les soins qu'il exige ne sauraient d'ailleurs empêcher qu'elle remplisse le devoir de nourrir son enfant, et nous nous croyons obligé de la rassurer à cet égard.

Délibéré, etc.

CONSULTATION X.

Affection spasmodique des organes de la poitrine avec menace de phthisie pulmonaire.

Après un examen réfléchi des symptômes que M. le Consultant éprouve, et de l'ordre dans lequel ces symptômes se sont jusqu'à présent succédé, nous croyons pouvoir affirmer qu'ils tiennent à une sorte d'irritation spasmodique fixée sur les organes de la poitrine, qui se propage jusqu'aux viscères du bas-ventre. Cette irritation, décidée par l'accroissement rapide que le corps du jeune homme a pris tout-à-coup, et par l'extension forcée des parties à laquelle cet accroissement brusque se trouve avoir donné lieu, est encore aujourd'hui entretenue par la faiblesse profonde de toute la constitution. C'est donc à dissiper le spasme intérieur et à relever en même temps le système général, que tous les moyens de l'art doivent être appliqués.

1°. Le malade prendra chaque jour quatre verres de petit-lait clarifié, dans lequel on aura fait infuser quelques feuilles d'oranger, demi-once de fleurs de camomille, et une bonne pincée de fleurs de tilleul. Il usera

pour boisson ordinaire, d'une simple infusion aqueuse de plantes pectorales, comme bourrache, tussilage, lierre terrestre, etc., légèrement aromatisée à la fleur d'orange.

2°. Il fera un usage habituel des lavemens préparés et administrés à la manière de *Kœmpf.* Le lavement, à moitié dose, sera composé avec une décoction de camomille et de valériane.

3°. Il appliquera d'abord huit sangsues au bas et sur les côtés de la poitrine; ensuite, pendant cinq jours consécutifs, il fera sur les parties antérieures et postérieures de la poitrine des frictions avec un liniment huileux volatil, dans lequel on fera entrer six onces d'huile de camomille, trois onces d'huile de jusquiame, et demi-gros de teinture de cantharides. A ces frictions on fera succéder l'application d'un vésicatoire sur la partie du thorax à laquelle répond la douleur que le malade ressent. On reviendra de temps en temps aux frictions, aux sangsues et aux vésicatoires, suivant l'effet que semblera produire la répétition plus ou moins fréquente de ces moyens.

4°. A ces remèdes contre le spasme et l'irritation des viscères intérieurs, le malade en joindra d'autres qui auront pour effet d'exciter modérément les forces, en même temps qu'ils pourront ajouter encore à l'effet des précédens pour calmer et détruire le spasme: telle est, par exemple, une teinture d'ipécacuanha, de quinquina, de valériane et de pavot, que l'on fera préparer d'après la formule suivante:

℞ Ipécacuanha en poudre. . . . . . trente grains.
Quinquina en poudre. . . . . . . deux gros.
Racine de valériane. . . . . . . deux gros.

Versez sur le tout seize onces de décoction bouillante de deux têtes de pavot blanc écrasées; laissez infuser pendant vingt-quatre heures dans un vaisseau clos; édulcorez avec une once de sirop de lierre terrestre.

Le malade prendra une cuillerée de ce remède le matin à jeun, une seconde avant le dîner, et une troisième le soir avant de se coucher. Si la teinture paraît avoir trop d'activité, on pourra lui substituer un sirop composé de la manière suivante:

℞ Racines d'ipécacuanha. . . . . . demi-gros.
Quinquina. . . . . demi-gros.
Valériane. . . . . trois gros.
Lichen d'Islande. . . . . demi-gros.

Mettez en décoction dans une livre et demie d'eau, jusqu'à réduction d'une livre; sucrez en sirop, aromatisez à la fleur d'orange, ajoutez deux onces de sirop diacode.

On usera de ce sirop comme de la teinture.

5°. Lorsque le malade s'apercevra que l'irritation des viscères est calmée, il pourra passer avec avantage à l'eau de goudron, dont il usera seule ou coupée avec le lait, jusqu'aux approches de la belle saison, époque à laquelle il cessera tout médicament pour se

réduire à l'usage d'une eau ferrugineuse et du lait d'ânesse. Il sera bon qu'alors M. le Consultant aille respirer l'air de la campagne, et qu'il se livre chaque jour à un exercice modéré, soit à pied, soit à cheval.

6°. Le régime doit être analeptique, et néanmoins léger et tempérant. Les viandes blanches, les légumes mucilagineux, les plantes potagères de la saison, les fruits en pleine maturité, les différentes espèces de gelées de viandes ou de fruits, le poisson frais de mer ou de rivière, etc., tels sont les alimens parmi lesquels le malade doit préférablement choisir sa nourriture. Un bon vin sec et généreux, coupé avec un mélange suffisant d'eau, composera sa boisson ordinaire, et toutes les règles de son régime auront constamment pour but de nourrir et de fortifier, sans irriter ni échauffer.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XI.

Affection nerveuse compliquée de quelques phénomènes d'épilepsie.

L'affection nerveuse qui se manifeste chez le malade par des attaques fréquentes, est accompagnée de circonstances particulières dont l'ensemble annonce qu'elle a son siége principalement dans le cerveau. Il importe de prévenir ces attaques, et de faire perdre à la nature l'habitude qu'elle en a contractée. Dans cette vue, nous recommandons les remèdes suivans, sur lesquels le malade doit insister, en nous faisant connaître les effets qu'ils produiront, afin que nous puissions changer ou modifier le traitement, selon que les circonstances auront rendu ces modifications nécessaires.

1°. Le malade, après l'usage des pédiluves continué pendant huit jours, prendra cinq ou six bains entiers et se fera faire ensuite une saignée au pied. Pendant l'usage des bains il boira chaque jour quatre verres de petit-lait, dans lequel on aura fait bouillir quelques feuilles d'oranger.

2°. Il se fera appliquer, tous les quinze jours, quatre

sangsues au bord de l'anus. Si, les jours de l'application, le sommeil devient plus tranquille, il conviendra de la répéter à des intervalles plus rapprochés.

3°. Il entretiendra la liberté du ventre par des lavemens préparés tantôt avec la décoction de feuilles de poirée, tantôt avec celle de fleurs de camomille, avec addition de quelques cuillerées d'huile d'olive où l'on aura délayé trois ou quatre grains d'excellent musc. Ces lavemens pourront être donnés à moitié dose ou à demi-seringue, en faisant précéder un autre lavement, que l'on ne composera qu'avec de l'eau tiède.

4°. Il usera habituellement de demi-bains, à une température modérée; on continuera en même temps les bains de pied, dont l'eau sera animée par le mélange d'une quantité suffisante de graines de moutarde concassées.

5°. Le malade boira chaque jour quelques verres d'une tisane dans laquelle on fera entrer les plantes antispasmodiques, comme les feuilles d'oranger, les fleurs de tilleul, celles de muguet, de caille-lait jaune, de gui de chêne, etc.

6°. Ces remèdes seront combinés avec l'emploi des antispasmodiques directs d'une plus grande activité; à cet effet, il fera composer un opiat antispasmodique comme il suit :

℞ Assa fœtida. . . . . deux gros.
Valériane en poudre. . . . . demi-once.

Bon musc de Russie. . . . . vingt grains.
Camphre. . . . . un gros.
Sirop d'armoise. . . . . une once.

Mêlez.

Le malade prendra, matin et soir, un demi gros de cet opiat; il aura soin de ne pas oublier la dose du soir, qui est la plus importante.

Lorsque le malade éprouvera les sensations particulières qui lui annoncent l'invasion prochaine de l'accès, on se hâtera de lui donner quelques cuillerées d'une potion antispasmodique, composée, par exemple, avec un peu d'eau de fleurs d'orange, dans laquelle on aura jeté dix ou douze gouttes de la liqueur minérale et anodine d'*Hoffmann*, et autant de teinture de succin.

Le Consultant se nourrira avec des alimens d'une digestion facile, en évitant toutes les substances âcres, échauffantes, indigestes et crues. Il aura la précaution de se coucher de bonne heure, de dormir la tête un peu haute, et de se lever matin; un trop long sommeil, favorise les congestions sanguines sur le cerveau, auxquelles le malade ne paraît que trop disposé, et qu'il est important de prévenir ou d'éviter. Son souper sera toujours léger et pris à une distance convenable de l'heure à laquelle il a coutume de se coucher; il multipliera ses repas, afin de ne jamais charger son estomac d'une quantité trop considérable de nourriture; il en changera de temps en temps l'ordre et la distribution, pour distraire en quelque sorte la nature

des habitudes qu'elle a prises, et pour en substituer d'autres à celles qui sont devenues pernicieuses.

Tels sont les moyens que le régime et les remèdes nous fournissent en ce moment contre l'affection pour laquelle on demande nos conseils. Mais comme ces moyens peuvent amener des changemens dans l'état du malade, et que nous partageons l'intérêt qu'il inspire à la personne qui nous consulte, nous la prions de nous faire connaître tous ces changemens, et de nous mettre ainsi dans le cas de modifier utilement notre méthode. L'application d'un cautère pourra devenir utile à une certaine époque; et cet objet, comme plusieurs autres, demande que le malade nous instruise ultérieurement de son état.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XII.

Aliénation mentale hystérique.

La malade pour laquelle on demande nos conseils est âgée de trente-trois ans, mariée depuis neuf, et nubile depuis l'âge de treize ans : elle est d'un tempérament bilieux, sec, et joint à cette constitution une excessive sensibilité. Dès la première apparition de ses règles, elles furent brusquement supprimées par une imprudence, et l'effet manifeste de cette suppression fut de décider les pâles couleurs et plusieurs fluxions sur les dents. On observa que, depuis, les fluxions ont toujours précédé le retour périodique des règles, et accompagné le commencement de ses grossesses.

A l'âge de quatorze ans, la malade donna des marques d'une aliénation d'esprit qui s'annonça par des idées religieuses exaltées et des alarmes exagérées sur sa vie future. Ce dérangement moral dura cinq ou six ans; mais depuis la vingt-deuxième année, qui vit les règles devenir plus abondantes, la malade a joui d'une santé parfaite jusqu'à ses dernières couches.

Son accouchement fut heureux; mais la suppression des lochies, la flétrissure des seins, le découragement, la fièvre et le délire annoncèrent une déviation de la matière laiteuse. On vit succéder une suite d'affections morales caractérisées comme celles qu'elle éprouvait à l'âge de quatorze ans, par la crainte d'avoir irrité la colère de Dieu. La malade raisonne judicieusement sur tous les objets étrangers à celui-là; elle est tombée dans un amaigrissement considérable, avec le pouls petit, profond et accéléré; elle est tourmentée par une petite fièvre lente qui devient plus forte chaque soir; et ce symptôme, comme l'exaltation de la tête, s'aggrave par l'impression du vent du sud et par celle d'une température orageuse.

Plus on réfléchit à la succession des accidens que la malade a éprouvés depuis l'époque où elle fut nubile, plus on a lieu de se convaincre que son état présent offre un grand rapport avec l'espèce d'aliénation mentale dont la première attaque éclata presque en même temps. Le système de la matrice et des organes sexuels acquit, dès ce moment, une influence vicieuse sur le système nerveux sensitif et intellectuel. Cette influence dut s'établir avec d'autant plus de facilité chez la malade, qu'une constitution très-sensible et très-impressionnable forme le caractère réel de son tempérament. Le retour des règles, en rappelant la matrice à l'ordre de ses fonctions, diminua l'influence dominante qu'elle exerçait sur le système nerveux. En conséquence, l'affection morale qui avait

sa source dans l'action désordonnée de la matrice, se dissipa; mais la malade conservait toujours une disposition constitutionnelle qui devait rendre le système sensitif susceptible de reproduire les mêmes maux par des causes légères. Le dernier accouchement a amené à sa suite plusieurs accidens bien capables de mettre en jeu cette disposition une seconde fois : l'un est la suppression des lochies, l'autre est la déviation de la matière laiteuse, que l'affaissement et la flétrissure des seins indique. La mélancolie maniaque est donc subordonnée chez la malade à ces deux causes élémentaires, et elle demeure sous la dépendance de l'action utérine, quoiqu'elle tienne d'un autre côté à une altération primitive et constitutionnelle du système sensitif et de ses forces.

De ces considérations judicieusement présentées par le médecin qui a fait l'exposé de la maladie, il résulte que trois causes concourent à entretenir l'état mélancolique chez madame la Consultante, et que la traitement méthodique doit être relatif à ces trois objets distincts, savoir :

1°. L'altération directe du système nerveux et l'excès de sensibilité qui en est la suite; 2°. l'affection de l'utérus et son influence vicieuse sur les forces du système sensitif; 3°. la déviation de la matière laiteuse et les effets qu'elle peut produire sur le cerveau, les nerfs et l'utérus. De ces trois élémens de la maladie dérivent trois chefs d'indications curatives qu'on doit chercher à remplir.

Il est difficile de déterminer si l'affection du système nerveux doit être rapportée au spasme ou bien à l'atonie, et laquelle de ces deux causes générales paraît être aujourd'hui prédominante. La maigreur et l'accélération du pouls devraient nous faire pencher à croire que le spasme l'emporte sur l'atonie; mais d'autres circonstances, et les succès obtenus d'abord des remèdes fortifians et toniques, nous obligent de penser que l'atonie et la mobilité du système nerveux ne laissent pas que d'y jouer un grand rôle; en sorte qu'on ne peut raisonnablement assurer si c'est le spasme ou l'atonie qui dominent, et que le traitement, par rapport au premier objet, doit être mixte et s'accommoder à ces deux élémens réunis chez la malade.

1°. On pourra satisfaire à cette première vue, en insistant sur l'usage alternatif des relâchans, des tempérans et des toniques. Les bains tièdes, continués jusqu'à produire de l'affaiblissement, les frictions avec de l'huile ou quelque décoction émolliente, l'eau de poulet, le petit-lait, l'eau de laitue, et autres boissons relâchantes, fourniront des moyens propres à diminuer le spasme. Le petit-lait pourrait être mêlé avec une infusion d'hypéricum, ou celle de caille-lait jaune, et quelquefois avantageusement suppléé par des bouillons tempérans.

De ces bains tièdes et des boissons tempérantes, la malade passera, au bout de quelque temps, à des bains frais, aux frictions sèches, aux fumigations de plantes aromatiques, aux infusions nervines et aux remèdes

fortifians. (Les préparations martiales mériteront la préférence, sur-tout dans l'idée où nous sommes que les règles sont supprimées.) Une teinture composée avec demi-once de quinquina rouge en poudre, deux gros de limaille de fer et une once de racines d'énula-campana, mises en digestion dans une bouteille de bon vin vieux pendant un jour, donnera une excellente préparation en ce genre. On pourra continuer les bouillons ou le petit-lait, pourvu qu'on y ajoute quelques plantes actives, comme les feuilles d'oranger, les fleurs de camomille et même la racine d'énula. On reviendra ensuite aux remèdes portés dans l'article précédent; et ainsi, l'on agira par des alternatives répétées de ces médicamens contraires. Il ne faut pas négliger, dans le même temps, l'usage des antispasmodiques directs, que l'on choisira parmi ceux qui ont une action spéciale sur le système utérin; tels sont le castoréum, le camphre, le succin, sous forme de pilules ou de potions, avec quelques liqueurs appropriées, telles que les différens éthers, l'infusion et le sirop d'armoise, le sirop de stœchas.

2°. Le second point du traitement a pour objet de dissiper l'affection de la matrice par laquelle cet organe influence le système nerveux et le cerveau. Il est probable que le mouvement du flux menstruel est dérangé, et que la matrice souffre de ce dérangement: pour la ramener à son état naturel, il suffira donc de rappeler ce flux périodique à l'ordre de ses lois accoutumées. Les moyens capables de produire cet effet

conviendraient d'ailleurs pour combattre l'affection de la matrice, lors même qu'elle ne dépendrait que d'une disposition spasmodique. Dans cette vue nous conseillons les bains de siége ou de fauteuil dans l'eau tiède, ou dans des décoctions émollientes, comme la morelle, la pariétaire, la mauve, la grande joubarbe, etc.; les pédiluves dans l'eau simple, ou mêlée avec un tiers de vinaigre et une poignée de sel commun, ou bien des doses suffisantes de graines de moutarde : l'acide muriatique oxigéné serait avantageusement substitué au vinaigre. Une méthode qui nous paraît très-efficace pour calmer la tête et la matrice en même temps, c'est d'arroser la tête d'eau froide ou de la couvrir de glace, pendant que la malade a les jambes dans un bain tiède, et de maintenir ainsi la tête et les extrémités dans des températures opposées. Cette pratique doit être précédée de quelques évacuations sanguines; et pour rappeler les règles, il n'y a pas de méthode plus sûre que d'ouvrir d'abord la veine du bras, et de faire une petite saignée, d'appliquer ensuite les ventouses le long des cuisses, et de terminer par l'application des sangsues aux grandes lèvres. Cette méthode réussira surtout à l'approche du temps où la malade avait coutume d'éprouver le flux menstruel; elle sera aidée par les emménagogues directs, comme les préparations martiales, les eaux ferrugineuses, les infusions d'armoise.

3°. On attaquera la déviation laiteuse, en purgeant

la malade de temps à autre avec le petit-lait de *Weiss*, réformé par la société de Médecine de Paris; en ajoutant des sels apéritifs et diurétiques, la terre foliée de tartre, le sel polychreste, le sel végétal, aux bouillons et au petit-lait; en usant de lavemens journaliers. Les remèdes proposés contre l'état de la matrice sont, du reste, pour la plupart, adaptés à ce troisième objet, qui pourra dans la suite être rempli avec plus d'avantages par l'ouverture d'un cautère ou d'un séton.

Enfin, si le traitement analytique dont nous venons d'établir les règles est insuffisant, il faudra recourir à l'emploi de certains remèdes spécifiques, dont la manière d'agir dans les maladies de ce genre est in connue. Tel est l'ellébore noir, dont il importe de commencer l'usage par de petites doses, et de surveiller les effets. On pourra donner sa racine en poudre depuis deux grains jusqu'à trente, et en infusion, depuis deux scrupules jusqu'à deux gros; l'aloës, et les pilules d'*Anderson* où entre ce médicament, peuvent utilement préparer à l'usage de l'ellébore, qui, outre sa vertu spécifique, convient encore par ses qualités emménagogues.

Le régime de madame la Consultante doit être adoucissant et tempérant. A ces moyens médicinaux et diététiques, on associera tous les secours moraux capables de distraire la malade de ses idées tristes; et sans faire des efforts pour la convaincre en lui présentant la vérité, on s'efforcera de donner une autre

direction à ses idées, de la fixer par des images agréables, et de la ramener à des pensées douces et consolantes, dont l'effet devra être d'autant plus salutaire qu'elles lui seront présentées plus à propos, et par les personnes à qui elle témoignera une bienveillance plus marquée.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XIII.

Hystéricie compliquée de douleurs néphrétiques et de strangurie.

Le détail des maux que Madame la Consultante éprouve depuis deux ans, et qu'elle nous expose dans son mémoire, annonce que ces maux ont toujours eu et ont encore pour principe un état d'irritation des viscères abdominaux, fixé particulièrement sur la matrice et dans les reins, qui l'ont rendue sujette à de fréquentes interruptions des règles, ainsi qu'à des rétentions d'urine et à des coliques douloureuses.

Dès les premiers temps de sa maladie, madame ressentait de vives douleurs dans les reins et dans le bas-ventre, avec une difficulté considérable d'aller à la selle. Ces incommodités furent combattues par des purgatifs qui ne les soulagèrent point. On eut recours ensuite à l'émétique, à des remèdes fortifians dont la base était le quinquina, aux bains froids et à l'usage des eaux ferrugineuses. Ces moyens n'eurent pas plus de succès que les premiers; les coliques et les maux

de reins continuèrent, et leur progrès s'étendit de la région lombaire à l'intestin rectum et à l'estomac.

L'écoulement des règles ayant toujours été difficile et irrégulier chez Madame la Consultante, on présuma que la matrice était *obstruée*, et Madame fut traitée par des remèdes et un régime dirigés contre l'affection présumée de cet organe : le retour des règles, décidé par ce traitement, ne calma point les douleurs des reins et du bas-ventre, qui parurent même éprouver une augmentation sensible. Madame consulta un autre médecin, qui accusa des obstructions au mésentère, et qui mit en usage des poudres apéritives, sulfureuses et salines : leur effet s'annonça par de violentes douleurs dans le rectum, et l'expulsion de matières dures, comme brûlées. Ces douleurs diminuèrent ensuite; on crut les obstructions guéries, et on ne s'occupa plus que de rétablir les règles. Tous les remèdes employés dans cette vue n'ont point réussi à en déterminer régulièrement le retour, et ce flux naturel éprouve encore chez la malade des aberrations notables.

Depuis le dernier traitement qu'elle a suivi, Madame a eu constamment des douleurs dans les reins ou dans les lombes, accompagnées d'un embarras pénible aux environs de l'estomac; le bas-ventre est tuméfié sans être tendu; la digestion est difficile; tout indique encore dans les reins et dans la matrice un reste d'irritation et d'embarras.

D'après cet exposé, on peut connaître la nature de

la maladie et le traitement méthodique qu'il convient de lui opposer.

Il est étonnant que parmi les médecins qu'on a consultés, aucun n'ait entrevu l'affection des reins comme étant une des causes essentielles de cette maladie. Il semble cependant que cette idée doit se présenter naturellement, lorsqu'on considère que les maux de la malade sont toujours fixés sur les reins, qu'elle a été autrefois sujette à des rétentions d'urine et à des douleurs de vessie, et que ses urines enfin ont souvent déposé des matières sableuses.

Il ne paraît donc pas douteux que les symptômes qui se sont succédé et qui existent encore, ne dépendent d'un vice de la matrice et des parties environnantes, mais spécialement de la matrice et des reins, qui empêche le libre développement de l'une, en rendant les fonctions des autres difficiles ou douloureuses: les obstacles qui s'opposent au développement de l'action de la matrice ont dérangé le cours des règles; ceux qui nuisent aux fonctions des reins resserrent ou crispent leurs vaisseaux avec douleur, et le séjour que l'urine retenue dans ses filtres est obligée d'y faire, a occasioné la précipitation des matières sabloneuses qui se sont plusieurs fois mêlées à cette liqueur. Continuellement irrités par cette double cause, les viscères du bas-ventre sont dans un état de souffrance habituel qui détermine les coliques, les épreintes douloureuses, la tuméfaction de l'abdomen, et tous les autres symptômes dont la malade est affligée.

L'on peut assurer sans crainte que l'affection de la matrice et des reins dépend d'un spasme et d'une irritation fixés sur ces organes.

Nous ne pensons pas qu'une maladie de ce genre doive être attaquée par des moyens stimulans, toniques et échauffans. Nous estimons, au contraire, qu'un régime et des remèdes relâchans, combinés avec de doux apéritifs, peuvent seuls amener une guérison parfaite; et c'est dans cette vue que nous proposons les remèdes et le régime suivans:

1°. La malade fera un usage non interrompu de bains et de boissons délayantes. Elle prendra chaque jour un bain à une température tiède, dans lequel elle restera pendant une heure. En sortant du bain, elle aura la précaution de se faire frotter tout le corps, et principalement la région du bas-ventre, avec la main nue, avec la flanelle, ou avec une brosse très-douce. Madame pourra faire ensuite un exercice modéré. Sa boisson ordinaire sera l'eau de poulet, le petit-lait ou une tisane émulsionnée, donnant néanmoins, s'il se peut, la préférence à l'eau de poulet, et s'assujétissant sur-tout à boire avec abondance.

2°. A l'usage des bains entiers et des boissons copieuses, Madame joindra celui des bains de siége et des lavemens. On les préparera avec une décoction de mercuriale et de morelle, qu'on aura fait bouillir dans suffisante quantité d'eau. Les bains de siége seront pris depuis la partie supérieure des cuisses jus-

ques au nombril. On emploiera les lavemens à demi-seringue et à la méthode de *Kœmpf.* On mêlera un peu d'huile à cette décoction, tant pour les bains de siége que pour les lavemens.

3°. On fera prendre chaque matin à la malade quatre ou cinq onces d'un mélange à parties égales des sucs exprimés des plantes fraîches de cerfeuil, de pissenlit, de chicorée et de laitue, en ajoutant à ce mélange demi-once de sirop des cinq racines apéritives. Ces sucs seront pris le matin seuls ou jetés dans un verre de petit-lait. Dans la suite, on pourra répéter cette prise une et même deux fois par jour, selon l'effet qui sera produit.

4°. On donnera de temps en temps à la malade des potions antispasmodiques et huileuses, dans lesquelles l'on fera entrer l'huile d'amandes douces, l'huile de camomille, et quelques gouttes de liqueur minérale anodine d'*Hoffmann.* Les huileux sont en général bien indiqués chez Madame par l'état d'irritation où se trouve la matrice.

5°. Afin de rappeler plus sûrement les règles, il faudra que, chaque mois, en se rapprochant du temps où elle devrait les avoir, Madame se fasse appliquer huit ou dix sangsues à la vulve, et qu'elle se procure une évacuation sanguine assez abondante par ce secours. Dans le même temps, elle substituera aux sucs d'herbes la mixture suivante :

♃ Eau d'armoise. . . . . quatre onces.

Sirop d'armoise. . . . . . . deux onces.
Limaille de fer. . . . . un scrupule.
Teinture de mars apéritive. . deux scrupules.

Madame prendra cette mixture et quelques tasses d'infusion d'armoise dans la journée; mais sitôt que l'époque menstruelle sera passée, elle reviendra à ses premiers remèdes.

6°. Lorsque les douleurs des reins et du bas-ventre se feront sentir avec plus de violence qu'à l'ordinaire, on tâchera de les calmer par l'application sur la partie souffrante d'une vessie pleine de lait tiède, dans laquelle l'on aura jeté un scrupule de laudanum liquide. C'est aussi le cas de recourir aux potions huileuses antispasmodiques.

7°. La nourriture de Madame sera tirée des végétaux et des herbages plutôt que des viandes. Elle évitera les salaisons, les viandes noires, les ragoûts épicés, etc. Les panades, les crêmes et soupes de riz, d'orge, etc.; les racines et herbes potagères, les fruits fondans et bien mûrs, les viandes blanches, les poissons, etc., sont les alimens qui lui conviennent. Elle usera sobrement du vin, et s'abstiendra des liqueurs et du café. Elle se livrera à des exercices modérés et aux amusemens de son sexe, ayant soin de ne les pas prendre sur son sommeil. Elle tâchera de s'environner d'idées agréables et riantes. Enfin si Madame la Consultante n'est pas encore mariée, elle

doit bien se persuader que loin de nuire à sa santé, cet état serait peut-être un moyen de la rétablir; elle peut y trouver un moyen de guérison.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XIV.

Affection nerveuse compliquée d'un vice humoral.

La nature des symptômes que madame la Consultante éprouve depuis long-temps, me paraît indiquer l'existence d'une double affection, caractérisée par l'excessive mobilité du système nerveux, et par une altération de la masse des humeurs. Plusieurs causes différentes ont concouru à établir et à combiner ces deux principes, de manière qu'ils forment aujourd'hui une affection compliquée dont le traitement doit être relatif au genre et au mode de cette complication. La disposition nerveuse s'annonce chez Madame par les maux de tête, les oppressions de poitrine, la difficulté des digestions, le malaise général, la production des vents, les inquiétudes d'esprit, l'état de crainte et d'appréhension dans lequel elle semble habituellement plongée.

L'altération humorale est caractérisée par la couleur un peu terne de son teint, par les éruptions cutanées anomales qui se sont de temps en temps manifestées

chez elle, et par quelques autres symptômes qui ont précédé.

Il est probable que les méthodes de traitement conseillées jusqu'à ce jour ont affaibli le principe de la maladie, qui ne s'annonce plus avec la même force ni la même gravité; on peut même présumer qu'elles l'auraient entièrement dissipée, si on les eût employées avec plus d'exactitude et de constance. Le vice humoral a été sensiblement corrigé, en sorte que, dans l'état actuel, l'affection nerveuse conserve une dominance marquée : c'est donc à cette disposition nerveuse que le traitement doit principalement se rapporter, sans négliger toutefois ce qui reste d'altération dans les humeurs.

On remplira le principal objet par l'usage soutenu des boissons tempérantes, des antispasmodiques et des bains. Madame adoptera pour boisson ordinaire l'eau de poulet ou l'eau de laitue, à son choix. Elle mêlera cette boisson avec parties égales d'une infusion légère de fleurs de camomille et de feuilles d'oranger. Le matin, à jeun, elle se fera servir un bouillon composé avec un quart de maigre de veau, une demi-poignée de chicorée et de cerfeuil, le cœur de deux laitues, et demi-once de racine de valériane.

Les bouillons pris chaque matin pendant quinze jours, seront ensuite remplacés par les sucs d'herbes et le petit-lait; alors on donnera à l'heure du bouillon deux verres de petit-lait bien clarifié, et dans le premier verre on jettera un mélange de six onces de sucs

exprimés de chicorée, de laitue, de cerfeuil et de pissenlit; on y fera dissoudre 20 à 25 grains de terre foliée de tartre. Aux sucs d'herbes on substituera de temps en temps le petit-lait bouilli avec un gros de racine de polypode et de valériane, quelques feuilles d'oranger, de rhue, et une pincée de fleurs d'hypéricum.

Après le bouillon ou le petit-lait, Madame prendra chaque jour un bol composé avec

Assa-fœtida.	trois grains.
Fleurs de zinc.	quatre grains.
Castoréum..	āā deux grains.
Camphre.	

Elle avalera sur ce bol un verre de la boisson tempérante convenue. Ce bol pourra être répété le soir au moment du coucher.

Dans le même temps, Madame usera de la poudre d'ipécacuanha à petites doses, pour rendre ses digestions plus faciles. Il suffira de lui donner un grain de cette poudre dans la première cuillerée de soupe à chaque repas. Si les digestions ne cessaient pas bientôt d'être pénibles, on aurait recours à une potion antispasmodique, dont Madame avalerait une cuillerée avant et après chacun de ses repas; comme serait, par exemple, une potion faite avec 30 gouttes de liqueur minérale anodine d'*Hoffmann*, autant de teinture de castor, et une once des eaux de fleurs d'orange, de menthe et de mélisse simple.

La malade doit faire un usage habituel des bains domestiques à une température modérée. Ces bains généraux n'empêcheront pas qu'on ne prenne souvent des bains de siége et des pédiluves, qui seront très-utiles par rapport aux spasmes établis sur le bas-ventre et sur la tête.

Il importe d'entretenir la liberté du ventre, et d'attaquer les spasmes viscéraux par tous les moyens relâchans et tempérans qu'on peut introduire dans les intestins : à cet effet Madame usera alternativement de lavemens émolliens et antispasmodiques ; les premiers, composés avec la décoction de fleurs et de racine de guimauve ; les seconds, avec une décoction de fleurs de camomille et de feuilles de valériane : il sera même utile de faire dissoudre dans ces derniers un peu de camphre ; dans ce cas l'huile de camomille camphrée remplirait la même vue.

Lorsque ces remèdes auront été suivis pendant l'espace d'environ deux mois, on les suspendra pour leur substituer des moyens toniques : alors Madame prendra quelques cuillerées de la teinture suivante :

℞	Racines d'ipécacuanha.	demi-gros.
	Ecorce de quinquina.	} aā demi-gros.
	Racines de valériane.	

Faites bouillir dans trois verres d'eau, jusqu'à réduction de deux verres ; ajoutez une once de teinture de mars apéritive.

Pour peu que le mouvement des règles se ralentisse ou soit pénible, il faudra l'exciter par les emménagogues, ou le provoquer par l'application des sangsues.

Sous le rapport de l'altération des humeurs qu'on a reconnue chez Madame, elle doit insister sur les boissons délayantes et dépuratives que nous avons déjà recommandées; elle usera parfois des antiscorbutiques les plus doux, tels que l'électuaire suivant :

℞ Conserve d'oseille.	une once.
Pulpe de tamarins.	demi-once.
Esprit de vitriol.	demi-gros.
Suc de citron..	suffis. quant.

Si l'estomac paraît se charger de matières saburrales, glaireuses; si la surcharge de ce viscère s'annonce par des envies de vomir, par un sentiment de malaise dans la digestion, par des affections de tête ou de poitrine sympathiques, etc., il faudra employer l'ipécacuanha à la dose de 10 à 12 gr. pour déterminer quelques vomissemens, et on répétera ce remède plus ou moins fréquemment, en proportion du besoin et de l'effet que la malade en éprouvera. Madame pourra d'ailleurs user de l'ipécacuanha sous d'autres formes, à titre d'antispasmodique, et sous ce rapport nous lui conseillons la teinture suivante :

℞ Ipécacuanha concassé.	un gros.
Iris de Florence concassé.	deux gros.
Poudre d'arnica-montana.	un gros.

Mêlez ; versez sur ce mélange une livre et demie de décoction chaude d'une tête de pavot ; passez.

La dose de cette teinture est de quatre ou cinq cuillerées à bouche dans l'espace de la journée.

Quant au régime, Madame, en consultant l'expérience qu'elle doit avoir acquise, choisira sa nourriture parmi les substances qui, sous un petit volume, fourniront une grande quantité de principes nutritifs, et qui peuvent en outre exercer une impression fortifiante sur ses organes digestifs.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XV.

Hydrocéphale interne chronique.

Le Conseil soussigné a entendu avec toute l'attention convenable le rapport de M. le médecin ordinaire sur la maladie d'une jeune fille de treize ans, d'un tempérament éminemment lymphatique, pour laquelle on le consulte. D'après l'énumération des symptômes antérieurs et l'examen de ceux qui subsistent dans l'état actuel, il s'est rangé de l'avis du médecin ordinaire, qui pense que les symptômes de compression cérébrale que la malade éprouve, sont déterminés par une collection de liquide séreux dans les membranes du cerveau. Cette maladie paraît être principalement dépendante de la faiblesse du système lymphatique, et de la surabondance des fluides muqueux. En conséquence, toutes les vues du traitement doivent tendre à relever les forces de ce système et à provoquer l'absorption du fluide épanché.

1°. On continuera de donner à la malade quelque

boisson diurétique appropriée, comme l'infusion des plantes chicoracées, avec une dose suffisante de sel de nitre, dont il faudra augmenter graduellement la quantité. On pourra dans la suite y ajouter une forte expression de cloportes, au nombre de 50 à 60 et même davantage. Dans l'ordre des médicamens diurétiques, on prendra encore les sels tartareux et les substances alcalines, dont les espèces pourront être changées et variées au gré du médecin ordinaire.

2°. Les purgatifs drastiques offrent un secours puissant qui a déjà produit d'excellens effets; un mélange de mercure doux et de jalap donne la meilleure préparation qu'on puisse désirer dans ce genre. Il convient de l'administrer tantôt à doses un peu fortes pour déterminer des évacuations copieuses, tantôt à doses médiocres, comme de 3 à 4 grains, pour exciter légèrement le canal intestinal. Ce ne sera qu'après en avoir usé de cette dernière manière pendant quelque temps, qu'il sera utile de renforcer la dose, et de lui faire produire une action purgative bien décidée.

3°. Les frictions mercurielles sur les gencives seront reprises et continuées, à moins que l'irritation des glandes salivaires n'oblige de les suspendre: dans ce cas, on donnerait un purgatif, et l'on frotterait les gencives avec un peu d'aloës, jusqu'à ce qu'il fût possible de revenir au mercure. Les frictions avec l'onguent mercuriel derrière les oreilles et le long des sutures pourront être employées dans le même dessein; car l'action du mercure est une des plus propres à

à exciter les forces absorbantes des vaisseaux lymphatiques.

4°. Outre les purgatifs répétés, on donnera par la suite des lavemens irritans pour décider et entretenir un mouvement de flux habituel dans les intestins. Ces lavemens seront composés avec des substances résineuses, telles que la rhubarbe, la coloquinte, l'aloës, etc.

5°. Afin de détourner la congestion séreuse établie dans la tête, on ne saurait trop accumuler de moyens d'excitation à l'extérieur et vers les extrémités inférieures : les bains de pied synapisés pourront être très-avantageux, pourvu que l'on introduise dans le bain la quantité de moutarde nécessaire pour déterminer une forte et durable irritation.

6°. Des vésicatoires appliqués sur la calotte du crâne seront entretenus long-temps et répétés plusieurs fois. On ne se bornera point à ceux qui sont actuellement placés autour de la tête; on les changera de place, et on les promènera ensuite successivement sur tous les points de la surface cutanée : ils seront portés à la nuque, entre les épaules, aux bras, aux cuisses, etc. Il suffira qu'ils irritent et rougissent chaque fois la peau, sans produire une suppuration abondante. Si les cantharides exerçaient sur la vessie une impression irritante, on se contenterait des sinapismes, qui ne présentent pas le même inconvénient.

7°. Parmi les remèdes toniques qui doivent entrer dans le traitement, et qui paraissent indispensables

afin d'empêcher la reproduction des fluides séreux, nous recommandons le quinquina, les martiaux et l'arnica-montana, dont le médecin ordinaire fera les combinaisons les mieux adaptées aux divers temps de la maladie. L'arnica-montana peut être donné en décoction et en poudre, seul, ou mêlé avec d'autres médicamens toniques.

8°. Lorsque la saison le permettra, la jeune malade devra passer à l'usage des bains froids, qui seront pris jusqu'à moitié du corps seulement, et dans lesquels on ne fera que la plonger; cette sorte d'immersion dans l'eau froide sera plus avantageuse qu'un bain trop prolongé. On mêlera de temps en temps à l'eau du bain une forte décoction de racines de garance.

9°. Vers la fin du traitement, l'application d'un cautère ou d'un séton pourra être avantageuse; elle sera propre d'ailleurs à empêcher les retours de la maladie. Le moxa peut encore être proposé dans l'ordre des exutoires, qui ne sauraient trop être multipliés dans une maladie de cette nature.

10°. On se conformera, pour le régime, aux principes suivant lesquels la méthode de traitement vient d'être établie.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XVI.

Phthisie laryngée.

L'affection des organes de la gorge, pour laquelle on me fait l'honneur de me consulter, est accompagnée de circonstances et de symptômes qui, malgré leur gravité, permettent encore de concevoir quelque espérance de guérison. Bornée jusqu'à présent au larynx et à la trachée, elle n'a point endommagé les poumons, dont le tissu et les propriétés sont demeurés intacts. L'altération de la voix, le caractère de la toux, celui de la respiration, l'expectoration d'une matière suspecte, la gêne de la déglutition, la douleur fixe répondant à la région du cou, l'impression de chaleur ressentie dans le fond du larynx, annoncent qu'elle ne s'étend point au-delà du siége que nous venons de lui assigner. Mais la diminution des forces, l'amaigrissement général et la fièvre continue, attestent les progrès de cette maladie, qui nous paraît être arrivée au second période de la phthisie gutturale ou laryngée.

C'est sans doute à des affections catarrhales succes-

sives et prolongées, que l'on doit faire remonter l'origine de cette maladie. Il est possible encore que l'espèce de plaie fistuleuse que Mademoiselle a portée sur la partie antérieure de la poitrine, et qui s'est brusquement fermée, ait déterminé sur la gorge une fluxion humorale dont la phthisie laryngée a pu être la conséquence. Cette présomption devient plus fondée si l'on considère que, par sa constitution, la malade est fort disposée à une sorte de diathèse lymphatique, qui se rapproche de l'état scrophuleux, et qui tend à se fixer principalement sur les membranes muqueuses et sur les glandes.

La difficulté et la douleur que Mademoiselle éprouve dans les mouvemens de déglutition, indiquent que le siége de la maladie existe dans la membrane muqueuse du larynx et de la trachée artère. Elles font penser qu'il y a des points d'ulcération établis dans cette partie, et que les cartilages arithénoïdes, ainsi que l'épiglotte et le segment postérieur du cartilage cricoïde, sont menacés d'être le plus prochainement altérés.

Il y a trois objets principaux auxquels le traitement méthodique de cette maladie peut être rapporté : 1°. l'irritation et la sensibilité extrême de la membrane muqueuse de la trachée; 2°. la fluxion habituelle des fluides muqueux que cette irritation y entretient; 3°. l'engorgement lymphatique et l'ulcération qui dépendent de ces deux causes. Il faut donc se proposer dans le traitement de calmer l'irritation douloureuse de la gorge, de détourner les mouvemens fluxion-

naires, et d'arrêter ou de prévenir la formation des congestions lymphatiques et des ulcères.

1°. La malade usera, pour boisson ordinaire, d'une forte décoction de tussilage, de lierre terrestre et de grande consoude, dans laquelle on aura fait dissoudre demi-once de gomme arabique. Cette boisson éminemment mucilagineuse, pourra être remplacée par une autre, ayant des propriétés semblables, si la malade se dégoûtait de celle-là. Elle prendra chaque matin un bouillon préparé avec les cuisses de sept à huit grenouilles, six écrevisses, huit escargots de jardin, quelques morceaux de carottes et de raves, et demi-once de tiges fraîches de douce-amère. Dans la suite, on pourra substituer aux bouillons un grand verre de lait d'ânesse pris le matin à jeûn, et l'on donnera, de cette manière, alternativement le lait d'ânesse et les bouillons.

2°. Avant de commencer le traitement, Mademoiselle se purgera avec une infusion de deux gros de rhubarbe, dans laquelle on aura fait dissoudre demi-once de crême de tartre soluble, et fait fondre deux onces de manne. On répétera ce purgatif de quinze en quinze jours. L'irritation de la membrane muqueuse des intestins, produite à l'aide des purgatifs, doit opérer une révulsion salutaire de la fluxion établie sur les membranes de la gorge.

3°. La malade fera un usage habituel et proportionné à ses forces de lavemens qui seront compo-

sés avec une décoction de camomille romaine ou de chicorée sauvage, à laquelle on ajoutera un peu de savon. On essaiera même de les rendre plus irritans par l'addition d'une petite dose de sel ammoniac, dans la vue de provoquer l'excitation de la partie inférieure du tube intestinal.

4°. Les bains de pied fournissent un moyen de révulsion qu'il importe de ne pas négliger. Il convient que Mademoiselle en prenne chaque jour. On jettera dans l'eau qui devra servir à ces pédiluves, une poignée de sel marin et deux grandes cuillerées de graines de moutarde.

5°. Parmi les remèdes qui conviennent à la malade, sous le double rapport de l'irritation douloureuse et des engorgemens lymphatiques, nous recommanderons les feuilles d'aconit en poudre, qu'on aura soin de mêler avec un mucilage pour composer des pastilles. On formera ces pastilles de manière qu'elles admettent chacune un demi-grain de feuilles d'aconit. La malade en avalera une toutes les trois heures, ce qui doit porter à quatre ou cinq pastilles la dose qu'elle prendra dans le courant de la journée.

6°. Afin de calmer la toux et de modérer l'excessive sensibilité de la gorge, on donnera le soir à Mademoiselle tantôt une ou deux pilules de cynoglosse, tantôt l'infusion d'une demi-tête de pavots avec suffisante quantité de sucre, tantôt un mélange de suc de laitues et de sirop de nymphœa, tantôt une légère émulsion avec demi-once de sirop de ka-

rabé composé. Il deviendra peut-être nécessaire d'employer pour le même objet l'opium gommeux à la dose d'un ou deux grains au moment du coucher.

7°. Les moyens qui peuvent se porter directement sur les organes de la gorge sont ceux qui offrent le plus de ressource et d'efficacité. On tentera d'abord les fumigations de succin et de mastic jetés sur un fer rouge. On fera respirer les vapeurs des plantes pectorales et détersives ; mais on doit surtout compter sur l'aspiration fréquente de l'éther sulfurique, dans lequel on aura fait digérer quelques feuilles de ciguë. Dans ce dessein, on ajustera un siphon recourbé à un bocal de médiocre capacité, et qui sera à moitié rempli d'éther sulfurique. On jettera dans l'éther sept à huit feuilles de ciguë, et on les y laissera digérer pendant vingt-quatre heures. La malade, au moyen du siphon, respirera plusieurs fois chaque jour les vapeurs du liquide renfermé dans le bocal, et elle en soutiendra l'aspiration aussi longtemps que l'irritabilité de sa gorge pourra le lui permettre. Cette pratique sera répétée sept à huit fois par jour, et même plus souvent, si l'on a la patience de le faire.

8°. On a beaucoup trop ménagé l'emploi des exutoires lorsque la maladie de Mademoiselle a commencé. Il eût fallu multiplier les vésicatoires, déterminer à l'aide d'un séton une suppuration abondante, et entretenir avec soin l'abcès extérieur que la nature avait développé. Ce qu'on ne pratiqua point alors peut encore être tenté aujourd'hui, quoiqu'il

paraisse difficile d'en obtenir le même succès. En conséquence, après s'être fait appliquer trois ou quatre sangsues à l'endroit où répond la plus grande douleur du gosier, Mademoiselle fera placer sur la partie antérieure du cou un large vésicatoire, qui l'embrasse complètement à la manière d'un collier : on ne le laissera séjourner que le temps nécessaire pour irriter médiocrement la peau; mais on soutiendra l'irritation, en le pensant avec un mélange de pommade épispastique et de beurre. On changera souvent la place du vésicatoire, pour le transporter d'abord entre les deux épaules, ensuite à la partie de la poitrine où Mademoiselle a long-temps porté une plaie fistuleuse, puis aux deux bras, enfin à la face interne des cuisses.

9°. Comme on a quelquefois observé que, dans ces maladies, l'abcès des glandes parotides en a décidé la guérison, il sera utile de suivre cette indication de la nature pour peu qu'elle se manifeste. On reconnaîtra cette tendance, si la malade ressent quelques douleurs vers la mâchoire inférieure, si cette douleur augmente pendant la mastication, s'il survient de la chaleur, de la tuméfaction, de la rougeur dans le voisinage des parotides, etc.; alors on pourra favoriser la formation de l'abcès, soit en appliquant un vésicatoire sur les parotides, soit en y plaçant un morceau de papier à cautère. Les mêmes moyens suffiront pour disposer les parotides à s'abcéder, si cette disposition n'existait pas naturellement.

10°. S'il survient une plaie dans quelque partie du

corps, il faudra l'entretenir soigneusement, et la convertir en exutoire naturel. Il serait à désirer que la nature en décidât quelqu'une entre les deux épaules. Dans ce cas, on ne négligerait rien pour exciter le mouvement suppuratoire et procurer par là un moyen de révulsion avantageux par rapport à l'affection établie sur la gorge. On y parviendrait en irritant les bords de la plaie avec la pommade épispastique, en introduisant dans son intérieur des bourdonnets de charpie, imprégnés de baume vert, et en appliquant un vésicatoire sur les parties environnantes.

11°. La constitution lymphatique de la malade commande de mêler au traitement ci-dessus prescrit les remèdes incisifs et fondans que l'état de ses forces permettra d'employer. Les sels tartareux, les préparations antimoniales, les substances balsamiques et tous les médicamens toniques trouveront ici leur place, sous le rapport de la diathèse muqueuse, dont il importe d'empêcher la dominance. On essaiera donc avec prudence des doses médiocres de sel de tartre, d'antimoine diaphorétique, de soufre doré d'antimoine et de différens baumes, que l'on préparera sous forme d'électuaires et de pilules. Enfin, pour remplir le même objet, on aura recours à l'usage du quinquina et de la cascarille, qui conviendront d'ailleurs sous le rapport de la fièvre, dont il faut modérer les mouvemens.

12°. Le régime de la malade sera conforme à celui dont elle a éprouvé les meilleurs effets, et sur lesquels

son expérience a dû suffisamment l'éclairer. Elle insistera sur l'usage habituel des gelées et autres alimens qui, sous un petit volume, fournissent une grande quantité de nourriture, et ne demandent pas une action très-énergique de l'estomac pour être élaborés.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XVII.

Phthisie pulmonaire.

Quoique la santé de Mademoiselle n'ait paru s'altérer que depuis peu de temps, l'espèce d'altération qu'elle a éprouvée n'en a pas moins décidé rapidement une maladie grave, qui a bientôt fait une impression profonde sur les organes pulmonaires. L'accroissement rapide que le corps de la malade a pris tout-à-coup, et l'extension forcée des parties à laquelle cet accroissement brusque a donné lieu, en furent les premières causes; mais le tempérament de Mademoiselle, la disposition de ses organes, et plusieurs autres circonstances relatives aux inclinations particulières de la jeune personne, ont singulièrement contribué à énerver toute sa constitution et à rendre les organes pulmonaires particulièrement susceptibles de s'affecter. Une toux fréquente, un sentiment de tension dans la cavité de la poitrine, une légère difficulté de respirer, l'expectoration d'une matière jaune, épaisse et visqueuse, des sueurs copieuses le matin, des mouvemens irréguliers de fièvre, un amaigrisse-

ment considérable, une diminution notable des forces, l'altération de la voix, etc., tels sont les principaux symptômes qu'on a lieu d'observer chez Mademoiselle, et qui dénotent suffisamment le caractère et la nature de sa maladie.

Une circonstance importante est la suppression du flux menstruel, qui a eu lieu peu de temps après sa première apparition, et dont la faiblesse de la malade ne peut que rendre le rétablissement difficile. Cette circonstance, jointe à la direction habituelle des mouvemens fluxionnaires vers la poitrine, augmente la gravité d'une affection qui est déjà très-fâcheuse par cela seul qu'elle menace des organes aussi essentiels à la vie.

La méthode de traitement qui me semble offrir les chances les plus favorables, doit avoir pour objet: 1°. de calmer et de fortifier les organes pulmonaires; 2°. de prévenir et de résoudre les engorgemens tuberculeux qui tendraient à se former ou qui seraient déjà établis; 3°. d'empêcher l'accumulation des humeurs muqueuses et de modérer la fièvre; 4°. de rappeler le flux menstruel, ou de suppléer à son défaut.

On remplira le premier objet, 1°. en faisant usage d'une boisson mucilagineuse et adoucissante, comme le lait d'amandes, le sirop d'orgeat, la dissolution de gomme arabique, l'infusion des fleurs pectorales, etc.; 2°. en prenant des bouillons composés avec un quart de mou de veau, dix escargots de jardin, demi-once

de tiges de douce-amère, une poignée de chicorée et le cœur de deux laitues. On pourra dans la suite y ajouter un quart de chair de tortue, s'il est possible de s'en procurer; 3°. en donnant chaque soir une émulsion préparée avec les quatre semences froides, dans laquelle on jettera deux onces de sirop de nymphœa; 4°. en tâchant d'exciter modérément l'estomac et les poumons par quelques cuillerées données chaque jour d'un sirop composé ainsi qu'il suit:

℞ Racines d'ipécacuanha. . . .	une once.
Polygala de Virginie..	āā une once.
Lichen d'Islande.	
Iris de Florence.	demi-once.

Faites bouillir dans une pinte d'eau, jusqu'à diminution d'un quart; passez, sucrez en sirop, aromatisez à la fleur d'orange; ajoutez deux onces de sirop de karabé composé. On donnera trois ou quatre cuillerées à bouche de ce sirop dans la journée.

Dans la vue de dissiper la tendance aux engorgemens tuberculeux, nous recommandons: 1°. les sucs de chicorée, de cerfeuil, de pissenlit et de laitue, à la dose de deux onces chacun avec l'addition de trente grains de terre foliée de tartre; 2°. des bols incisifs dans lesquels on fera entrer dix grains de fleurs de soufre, cinq grains d'extrait de douce-amère, cinq grains de gomme-ammoniaque, et un gros de conserve de roses, qu'on divisera en quatre bols égaux,

qui serviront d'abord pour deux jours, et seront pris ensuite en un seul.

Pour satisfaire à la troisième indication, de rompre les mouvemens fluxionnaires dirigés vers la poitrine, et d'empêcher l'accumulation des mucosités sur les poumons, il faudra réunir tous les moyens révulsifs les plus efficaces : 1°. on portera des vésicatoires sur différentes parties de la peau, les appliquant d'abord à l'un des bras, pour les placer ensuite à l'autre bras, puis aux cuisses, et enfin en différens autres points de la surface cutanée, en observant toutefois s'il n'en résulte pas une excitation trop générale, qui contre-indiquerait la continuation de ces remèdes; 2°. on fera sur les parties antérieure et postérieure de la poitrine des frictions avec un liniment huileux volatil. Lorsque ces frictions, répétées matin et soir, auront été faites pendant quelque temps, on placera six sangsues à chacun des côtés de la poitrine; et après avoir procuré, par ce moyen, un écoulement de sang, on fixera un vésicatoire sur l'un des deux côtés: M. le médecin ordinaire pourra même, s'il le juge plus convenable, débuter par l'application des sangsues; 3°. on fera prendre des bains de jambe dans l'eau chaude, chargée de graines de moutarde; 4°. on pratiquera des frictions sèches sur toute l'habitude du corps; 5°. on verra par la suite si, en consultant les forces de la malade, il peut être avantageux d'ouvrir un cautère à la cuisse.

Si les mouvemens fébriles se produisent avec une

certaine force, il faudra recourir aux émulsions, dans lesquelles on fera dissoudre une dose médiocre de nitre, avec vingt à trente grains de quinquina en poudre; alors on ajoutera du nitre à toutes les boissons de la malade, et l'on insistera sur les moyens rafraîchissans et tempérans. Comme il importe de faciliter toutes les excrétions et notamment celle des urines, on pourra tenter une forte expression de cloportes, à titre de diurétique.

Le dernier objet, de provoquer le retour du flux menstruel, demande qu'on applique chaque mois des sangsues à la partie interne des cuisses, et mieux encore à la vulve. L'époque de cette application sera celle où la malade devrait avoir ses règles, si elles n'étaient supprimées. Les bains de siége dans une décoction émolliente, les injections faites avec les mêmes liquides, en calmant l'irritation des organes sexuels, faciliteront le retour de ce flux. De légers emménagogues, tels que l'infusion et le sirop d'armoise, seront administrés dans le même but, sinon avec un grand avantage, du moins sans aucun inconvénient. Les symptômes et accidens qui se manifesteront dans le cours de cette maladie, devront être combattus suivant les circonstances et l'ordre de leur apparition.

Le régime sera léger, adoucissant, et composé autant qu'il sera possible de substances végétales. Les différentes espèces de lait, et sur-tout le lait d'ânesse, en feront partie, si toutefois l'estomac de

la malade peut les supporter. Dans le cas où il se refuserait à les digérer, on parviendra peut-être à les faire passer en les mêlant avec une décoction de polygala ou de serpentaire, ou avec quelque autre correctif approprié.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XVIII.

Etat nerveux de l'estomac et des viscères de l'abdomen.

Plus on examine l'ordre et la succession des symptômes que madame la Consultante éprouve, plus on a lieu de se convaincre qu'ils dépendent d'une irritation nerveuse fixée principalement sur l'estomac et les viscères abdominaux. Cette cause explique l'état habituel de malaise, la difficulté des digestions, la formation des vents, la qualité des rapports, la rareté des selles, la perte de l'embonpoint, et autres accidens qui rendent la situation de Madame pénible et douloureuse. Si l'on se rappelle que la maladie actuelle est venue à la suite d'une fièvre intermittente prolongée; si l'on fait attention que Madame avait éprouvé des dérangemens dans les fonctions du bas-ventre et dans celles de la matrice, même avant la fièvre intermittente dont il s'agit; si l'on observe que depuis lors les viscères du bas-ventre n'ont cessé d'être plus ou moins irrités, on aura quelque raison de soupçonner un commencement d'obstruc-

tion dans quelqu'un des viscères du bas-ventre, et très-vraisemblablement dans les glandes du mésentère. Mais comme cette affection nous paraît liée à un état d'irritation et de faiblesse de tout le système abdominal et de l'estomac en particulier, comme elle existe avec une mobilité excessive du système nerveux, nous devons nous occuper sur-tout dans le traitement de l'irritation nerveuse de l'estomac associée à la faiblesse des viscères abdominaux et à la mobilité des nerfs.

1°. La malade emploiera pour boisson l'eau de poulet, l'eau de laitue ou le petit-lait, dont elle boira chaque matin deux verres; elle coupera cette boisson avec un verre d'infusion de feuilles d'oranger, de fleurs de camomille romaine et de fleurs de tilleul. Dans le premier verre, Madame fera dissoudre deux gros de magnésie blanche, qu'elle continuera de prendre à cette dose, pendant huit à dix jours, pourvu, toutefois, qu'il ne survienne ni diarrhée, ni vomissement, ni dégoût. Après avoir usé pendant dix jours de ces remèdes, Madame remplacera la magnésie par vingt grains de terre foliée de tartre, qu'elle prendra dans un verre de petit-lait. Par dessus cette boisson elle prendra pendant quinze jours consécutifs un des bols suivans:

Castoréum. . . . . trente grains.
Camphre. . . . . quinze grains.
Opium. . . . . huit grains.
Conserve de roses. . . . . . . suffis. quant.

Faites une masse et divisez en quinze bols.

2°. Dans le même temps, Madame usera, pendant quelques jours, de la poudre d'ipécacuanha à la dose d'un demi-grain ou d'un grain dans la première cuillerée de soupe.

Si ce traitement ne suffisait pas pour rétablir les digestions, Madame prendrait avant et après chacun de ses repas une cuillerée de la potion suivante :

Liqueur minérale anodine d'Hoffmann. . . . . Teinture de castor.	aā trente gout.
Eaux de fleurs d'orange, de menthe et de mélisse simple. . . .	aā une once.

3°. Les lavemens que Madame a déjà commencés, seront donnés chaque jour de la même manière (méthode de Kœmpf). Le second lavement, donné à moitié dose, sera composé avec une décoction de pariétaire, de fleurs de camomille et de demi-once de fleurs de valériane.

4°. Le soir, en se couchant, Madame prendra deux pilules d'Anderson, auxquelles on pourra substituer avec avantage des pilules faites avec l'aloës succotrin, le sel de tartre, la limaille de fer et l'extrait de gentiane.

5°. Lorsque la saison sera devenue plus tempérée, la malade passera aux bains domestiques, qu'elle fera précéder de quelques bains de siége, et qui, pris à une température de 25 à 28 degrés, seront, quant à leur nombre et à leur durée, proportionnés aux

forces de Madame. En sortant du bain, elle se fera pratiquer des frictions sèches sur tout le corps.

6°. Lorsque ces remèdes auront été suivis pendant l'espace d'un mois, on les suspendra pour leur substituer des moyens décidément toniques; alors, au lieu des boissons du matin, Madame prendra quelques cuillerées de la teinture suivante :

Racine d'ipécacuanha. . . . . demi-gros.
Écorce de quinquina. . . . . deux gros.
Racine de valériane. . . . . deux gros.

Faites bouillir dans trois verres d'eau, jusqu'à réduction de deux verres.

7°. Madame, aux époques qui répondent à celles de ses règles, lorsqu'elles venaient régulièrement, alternera la potion précédente avec une mixture dans laquelle on fera entrer un gros de teinture de mars apéritive, demi-gros de safran oriental et huit onces d'eau d'armoise.

8°. Si l'affection de l'estomac résiste à ces divers moyens, on essaiera de tenir quelque temps appliqué sur la région épigastrique, depuis le cartilage xiphoïde jusqu'au nombril, un emplâtre en écusson, composé avec une once de thériaque, dix grains de camphre, vingt grains d'opium cru et suffisante quantité de baume du Pérou.

9°. Quant au régime, Madame, en consultant l'expérience qu'elle doit avoir acquise, choisira sa nourriture parmi les substances qui, sous un petit

volume, fournissent une grande quantité de principes nutritifs. On peut lui recommander la gelée de corne de cerf, à titre d'analeptique et d'aliment (1).

Délibéré, etc.

---

(1) Je trouve dans les papiers de M. Dumas une note relative à la consultation précédente, de laquelle il résulte que le traitement conseillé a eu le plus grand succès.

(L. R.)

CONSULTATION XIX.

Hépatite des nouveau-nés.

La mort successive de deux enfans, arrivée aux mêmes époques de la naissance, accompagnée des mêmes accidens, déterminée par le même genre d'affection, inspire à madame la crainte de ne pouvoir en conserver à l'avenir, et d'être pour jamais privée des douceurs de la maternité. Agée de vingt-cinq ans, d'une bonne constitution, d'un tempérament lymphatique et sanguin, elle a eu pendant sa première jeunesse des maladies qui ont toutes porté l'empreinte du caractère inflammatoire. Dans sa dernière grossesse, la fièvre de lait se soutint pendant trois jours avec des maux de tête et une rougeur du visage qui dénotaient l'abondance et l'agitation du sang.

Le mari de madame, âgé de trente-trois ans, d'un tempérament bilieux, n'a éprouvé aucune maladie qui puisse avoir quelque liaison avec la mort de ses enfans, et il n'offre dans l'ensemble de sa constitution aucune circonstance qui ait dû influer sur leur destinée.

Le premier de ces enfans vint au monde avec toutes les apparences de la meilleure santé. Il fut allaité par une nourrice étrangère. Il éprouva le quinzième jour de sa naissance un engorgement au testicule qui devint très-considérable, et qui décida un météorisme extraordinaire auquel l'enfant succomba le dix-huitième jour.

Le second enfant, né de même avec tous les signes de la santé la plus brillante, offrit, dès qu'il eut vu le jour, les caractères les mieux prononcés de la vigueur et de la force. La mère le nourrit de son lait. Il fut bientôt fatigué de cette nourriture; une grande irritation du bas-ventre se manifesta, des coliques, des tranchées, des selles jaunes, ensuite verdâtres, survinrent; la vessie poussa les urines avec une force qui n'est point ordinaire à cet âge; la face, les yeux et le nez prirent une couleur rouge très-animée; les vomissemens, les douleurs intestinales, les convulsions, et divers accidens inflammatoires se joignirent aux premiers symptômes. Il s'éleva des boutons et des taches rouges sur différentes parties du corps; il se forma des gonflemens inflammatoires aux deux extrémités, et après bien des tentatives infructueuses, l'enfant expira le dix-septième jour de sa naissance.

L'ouverture du premier cadavre fit découvrir un abcès purulent dans le foie, un dépôt semblable dans les bourses et un épanchement dans le bas-ventre. Celle du second présenta un dépôt sur chacune des extrémités où le gonflement inflammatoire s'était fixé,

un foyer purulent dans la substance du grand lobe du foie, et une grande quantité de bile épaisse, gommeuse, à peine colorée, dans la vésicule.

Maintenant voici ce qui nous semble résulter du mémoire très-exact qu'on nous a envoyé, et dont nous avons fait avec soin l'analyse : 1°. La prédominance du sang dans le tempérament de Madame a paru se mêler à toutes ses affections physiques, et elle se retrouve dans toutes ses maladies, soit avant, soit après ses grossesses. 2°. Dans ce dernier état, le sang exalté se produit en telle abondance, qu'il imprime une disposition inflammatoire à tout le système. 3°. La diathèse sanguine inflammatoire a été transmise par la mère à ses enfans, chez lesquels tous les signes d'une santé florissante, d'une force extraordinaire, d'une irritation vive, la décèlent suffisamment. 4°. L'impression du méconium retenu, la présence d'une bile âcre ont pu fixer la cause générale de l'inflammation sur le bas-ventre et spécialement sur le foie, pour occasioner cette espèce d'affection qu'on nomme *hépatite des nouveau-nés*, et qui, plus fréquente sous les climats chauds, y fait périr un si grand nombre d'enfans. 5°. L'hépatite n'ayant point été combattue à temps par les remèdes convenables, dont l'application était bien difficile à travers la grande obscurité des symptômes, les abcès purulens qu'elle a décidés chez les deux fils de Madame ont occasioné leur mort.

D'après les considérations précédentes, on voit

que la perte des enfans de Madame a été causée par le progrès de l'hépatite, et que cette affection grave a pris sa source dans une disposition inflammatoire communiquée par leur mère, et qui s'est développée principalement dans le foie après leur naissance.

Si l'on peut espérer de prévenir la répétition d'un semblable malheur, on ne doit l'attendre que des moyens propres à diminuer la pléthore et à modérer l'état inflammatoire qui en est le produit chez la mère, ainsi que par d'autres moyens également capables d'éteindre la disposition à ce même état, et d'en écarter la fixation sur le foie chez les enfans. Cette double vue conduit à deux méthodes de traitement correspondantes, l'une relative à la mère, l'autre applicable aux enfans, qui seront établies et dirigées comme nous allons l'exposer.

1°. Avant que d'être enceinte, Madame fera un usage habituel de boissons rafraîchissantes, comme eau de laitue, eau de poulet, d'orge, de riz. Elle prendra de temps en temps quelques verres de petit-lait, où l'on aura fait dissoudre une légère dose de sel de nitre. Elle usera souvent des bains domestiques; elle se fera faire une petite saignée à la fin de l'hiver et au milieu du printemps. Elle adoptera enfin le régime et le traitement de précaution indiqués pour éloigner les maladies inflammatoires chez les personnes qui en sont menacées.

2°. Si Madame devient enceinte, il faudra pendant le cours de sa grossesse employer une méthode sem-

blable, qui sera même d'autant plus utile, que la disposition inflammatoire est toujours augmentée ou favorisée par l'état de grossesse. Les premiers mois, on insistera sur les boissons tempérantes, sur le régime rafraîchissant et sur les émulsions nitrées. Les bains domestiques seront pris à des époques plus ou moins rapprochées, suivant les forces de Madame. On suivra les progrès de la pléthore, afin de la combattre directement par la saignée, dans le cas où M. le médecin ordinaire jugerait qu'elle fût assez dominante pour nécessiter ce moyen. Alors on fera une saignée au bras vers la fin du troisième mois, c'est-à-dire après la troisième révolution menstruelle. Nous laissons à la sagesse du médecin à déterminer si elle doit être avancée et placée à la fin du deuxième mois ; si l'on peut s'en abstenir, s'il convient de la répéter, et s'il faut la remplacer par les sangsues.

En admettant le besoin de nouvelles saignées, on les pratiquera seulement vers les derniers mois de la grossesse. On entretiendra la liberté du ventre par l'emploi journalier de lavemens ; et si le médecin aperçoit des signes de gastricité, il n'hésitera pas de prescrire quelques substances laxatives, comme les tamarins, la casse, etc.

Vers la fin de la grossesse on pourra substituer en partie aux boissons délayantes précédemment indiquées, l'infusion de feuilles d'oranger, des fleurs de camomille, de petites doses d'extraits amers, la limonade composée avec l'acide nitrique.

3°. Les secours relatifs à l'enfant seront dirigés d'après les mêmes vues. Si, comme on est fondé à le croire, il naît, ainsi que les précédens, avec l'apparence d'une forte constitution, l'accoucheur aura soin de laisser répandre une certaine quantité de sang par le cordon ombilical, et de n'en faire la ligature qu'après cette saignée. On lui fera boire une infusion légèrement laxative, telle que l'eau de chiendent adoucie par quelques cuillerées de miel. On le lavera avec de l'eau tiède, et on se hâtera de procurer l'expulsion du méconium en lâchant le ventre avec le sirop de chicorée.

4°. Dès que l'on apercevra les moindres signes d'irritation et de malaise, on appliquera deux sangsues aux malléoles. Si l'irritation paraît se fixer sur le bas-ventre, et qu'il survienne des coliques, des tranchées, des vomissemens, on fera de nouveau l'application d'une ou de deux sangsues aux bords de l'anus. Enfin, on pourra les transporter sur la région même du foie, si les douleurs du bas-ventre résistent aux premières applications. Les lavemens adoucissans, les fomentations émollientes, les cataplasmes sur l'abdomen seront employés dans le même dessein.

5°. Pour peu que la fluxion inflammatoire menace de s'établir sur le foie, on placera un petit vésicatoire à l'endroit de l'hypocondre qui répond à ce viscère. Lorsqu'il aura produit son effet, il conviendra de le porter à la partie interne de la cuisse droite, et de l'y laisser séjourner quelque temps.

6°. Nous n'avons pas besoin d'observer que les phénomènes accidentels devront être convenablement attaqués par leurs remèdes respectifs, de manière à affaiblir leur influence; ainsi les convulsions, par des antispasmodiques; les acides des premières voies, par des absorbans, etc.

7°. Si, malgré ces secours convenablemen dirigés, les symptômes de l'hépatite se soutiennent, on aura recours au traitement par le mercure doux, qu'on donnera en dissolution et à très-petites doses. Mais nous ne proposons ce moyen, qui a été recommandé par plusieurs praticiens, que comme une dernière ressource dans le cas d'insuccès du premier traitement.

8°. On n'a pas de raisons suffisantes pour décider si Madame doit nourrir son enfant ou le confier à une nourrice étrangère. Le premier de ses fils est mort, quoiqu'elle ne l'ait point allaité, et le second a également péri, quoiqu'il ait reçu la nourriture de sa mère. Cependant, comme l'enfant que Madame nourrit à la place du premier fut tourmenté par des coliques et des douleurs; comme nous avons reconnu l'influence qu'elle a sur la nature des affections qui ont terminé si promptement la vie de ses deux fils, nous croyons le conseil de ne pas nourrir elle-même son enfant, plus sage et plus exempt de danger; mais il faut apporter une grande attention au choix d'une nourrice, dont le lait doit être jeune et assorti à l'âge et à la constitution du nouveau-né.

9°. Le régime de la nourrice sera conforme à

celui que nous avons conseillé à Madame pendant sa grossesse : alimens légers, viandes blanches, poisson de rivière, préparés avec peu d'assaisonnement; plantes potagères, fruits fondans bien mûrs; eau rougie de vin pour boisson ; usage des moyens diététiques propres à tempérer la chaleur, à calmer l'irritation, à modérer l'effervescence du sang, à entretenir la liberté du ventre ; tels sont les objets du régime que le médecin ordinaire réglera, par rapport à la mère et à la nourrice, en les combinant d'après toutes les circonstances imprévues qui pourront influer sur les dispositions naturelles du nouveau-né.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XX.

Constipation habituelle et inertie des intestins.

L'INCERTITUDE et l'obscurité qui règnent sur la maladie habituelle de l'enfant pour lequel on nous fait l'honneur de nous consulter, ne permet guère que d'établir des conjectures plus ou moins vraisemblables touchant son origine et ses causes. En considérant néanmoins que cet enfant éprouve depuis sa naissance la même difficulté de rendre ses excrémens; que les matières rendues ont toujours manifesté, par leur extrême consistance et par leur couleur blanchâtre et cendrée, un vice dans la digestion intestinale; que l'ensemble de la constitution de l'enfant dénote les caractères de la faiblesse, nous nous croyons fondé à conclure que cette affection est liée à un état d'inertie des intestins, et à un vice habituel de l'action de la bile, qui ne concourt pas suffisamment à l'acte de la digestion. Or le défaut d'action de la bile peut venir ou de ce qu'elle n'est pas sécrétée par le foie en quantité assez considérable ou avec les qualités nécessaires; ou de ce

qu'étant convenablement sécrétée, elle trouve des obstacles qui l'empêchent de se porter en quantité suffisante dans le duodénum. Il est possible que l'un ou l'autre de ces vices dépende seulement d'une faiblesse native du système hépatique, sans aucun défaut d'organisation réel et permanent. Cette cause offrirait sans doute la chance la plus favorable pour la jeune malade, chez laquelle l'âge, l'éducation physique et les remèdes ameneraient des changemens capables de rendre le système biliaire à ses forces naturelles et à ses fonctions. Cette chance, du moins, est la seule qui puisse nous promettre une guérison complète, et balancer les craintes d'incurabilité qu'un vice d'organisation devrait nous inspirer.

L'établissement d'un vice organique dans quelqu'un des points du système biliaire ne nous intéresse guère sous le rapport de la méthode de traitement que nous devons déterminer pour la malade, puisque tout vice organique serait de nature à ne pouvoir être attaqué par les moyens de l'art, et que, pour le détruire, il ne faudrait rien moins que changer l'organisation des viscères; c'est donc à la faiblesse relative du système hépatique et à celle de toute la constitution de l'enfant, que les vues du traitement peuvent se rapporter. D'après ces considérations, les principes du traitement nous paraissent devoir être établis sur les trois indications suivantes:

1°. Corriger la faiblesse des organes sécrétoires de la bile et le défaut ou les vices de cette liqueur;

2°. combattre l'inertie des intestins ; 3°. fortifier le système général de la constitution.

Les progrès de l'âge, une éducation bien dirigée, un régime approprié, un choix d'alimens convenables, un petit nombre de remèdes, voilà sur quels objets peuvent reposer nos espérances pour le soulagement de la jeune malade et pour le rétablissement futur d'une des fonctions les plus importantes à la vie.

1°. Considéré par rapport aux qualités de la bile et à l'état de ses organes sécrétoires, le traitement doit avoir pour objet de favoriser la production de ce liquide et de fortifier les organes qui le séparent. Dans ce dessein, l'enfant continuera sans interruption et presque exclusivement l'usage d'une nourriture animale; ses alimens seront tirés des substances grasses et nourrissantes; les gelées de viandes, les consommés seront fréquemment employés dans son régime; le laitage, le beurre, le fromage, le chocolat, en feront également partie. On lui permettra de temps en temps du gibier et des viandes noires; mais on aura toujours le soin de partager sa nourriture en petites portions souvent répétées, de manière qu'elle prenne en plusieurs fois la quantité d'alimens qui lui est nécessaire.

On s'occupera en même temps de la faiblesse présumée du foie; et pour y remédier, on usera, à l'intérieur et à l'extérieur, des remèdes fortifians qui peuvent exercer une action plus directe sur ce viscère. On commencera par faire chaque jour, matin et soir,

des fomentations sur la région du foie, avec un morceau de laine trempée dans la décoction suivante :

♃ Ecorce de chêne. . . . . deux onces.

Faites bouillir dans quatre livres d'eau jusqu'à réduction de deux; ajoutez à la fin :

Écorce de grenade écrasée. .	une once.
Roses rouges.	āā deux poign.
Fleurs de grenade.	
Vin rouge.	demi-livre.

Après un usage soutenu de ces fomentations pendant quinze jours, on placera sur le même endroit un emplâtre ou épithème composé avec le diabotanum, le baume du Pérou, la thériaque et la poudre de quinquina. On fera porter à l'enfant une ceinture élastique, qui, en joignant et comprimant par degrés les viscères du bas-ventre, les force à s'exciter mutuellement les uns par les autres.

On ne négligera point de donner les remèdes excitans et fortifians à l'intérieur. Les remèdes qui conviennent sous le rapport de la faiblesse générale, seront choisis parmi ceux qui paraissent avoir une action plus particulière sur le foie : ainsi, les sels tartareux, les préparations ferrugineuses, l'aloës et la racine de garance, fourniront dans cette classe la partie la plus considérable des médicamens. Les sucs exprimés des plantes, comme ceux de chicorée, de cerfeuil, de cresson, de pissenlit, avec 10 à 12 grains,

de terre foliée de tartre, occuperont une place avantageuse dans ce nouvel ordre de moyens. Une décoction de glands de chêne un peu torréfiés, de racines de garance et de gayac, à laquelle on ajoutera une certaine quantité d'une solution alcaline, fournira la boisson tonique la mieux appropriée à l'état de la malade. On donnera des lavemens avec la même décoction de garance et de glands torréfiés; enfin, on fera prendre de temps en temps des pilules composées d'extrait de garance, de savon antimonial et d'aloès. Dans la suite ces pilules pourront être remplacées par d'autres où l'on ferait entrer la racine de garance en poudre, l'aloës et la limaille de fer. Ces médicamens, sous quelque forme qu'on les emploie, doivent être prescrits d'abord à des doses très-faibles, qu'on proportionnera graduellement à leur effet sur la constitution de la malade.

2°. La partie du traitement relative à l'inertie des intestins commande l'usage des lavemens, soit toniques, soit adoucissans. On leur donnera alternativement ces deux propriétés contraires, selon que les intestins se montreront plus ou moins irrités ou relâchés. On évitera de laisser les excrémens séjourner long-temps; on tâchera d'en procurer la sortie par tous les moyens connus : les purgatifs forts seront proscrits; mais on se permettra quelques laxatifs doux, comme la marmelade de casse, le sirop de chicorée composé, pour aider l'expulsion des matières que l'inertie du canal intestinal retient. Dans la vue de combattre plus sûrement cette inertie, il con-

viendra peut-être de substituer quelquefois aux doux laxatifs une légère infusion d'un gros de rhubarbe, dans laquelle on jettera quinze à vingt gouttes de teinture de mars tartarisée.

Les divers genres de suppositoires rentrent dans cette partie du traitement, et tout nous invite à les essayer, en variant leur composition et leur calibre. Mais un moyen préférable aux suppositoires, serait l'introduction d'une sonde de gomme-élastique dans l'intestin rectum, qu'on tâcherait d'y maintenir constamment assujettie, afin de déterminer sur la membrane muqueuse de cet intestin une titillation continuelle qui ne cesse de l'exciter. Cette sonde, creusée en forme de canule, dont le diamètre pourra être augmenté au besoin, serait enveloppée d'un intestin de poulet et enduite à son extrémité d'huile de palma-christi; au défaut de cette huile, on pourrait l'imbiber d'une teinture purgative préparée avec le jalap ou la scammonée.

3°. En tout ce qui concerne la faiblesse générale de la constitution, le traitement n'aura d'autre objet que de fortifier par tous les moyens connus de l'éducation, du régime et de la médecine. L'exercice à l'air libre et frais, l'habitation de la campagne, l'éloignement de toutes les causes affaiblissantes, la promenade, la danse et tous les jeux de son âge qui pourront exercer son corps, telle est la suite des moyens fortifians que l'éducation prescrit. Nous nous proposons le même but, en conseillant les bains froids,

malgré l'extrême sensibilité propre à l'âge et au tempérament de la jeune malade ; ces bains seront donnés avec ménagement, d'abord à une température modérée, ensuite à une température décidément froide; on graduera sur leur effet le temps de leur durée : ils pourront être pris ou dans l'eau simple ou dans la décoction de quelques plantes nervines, ou même enfin dans la décoction de racines de garance, dont nous avons déjà remarqué plusieurs fois les bons effets.

Les moyens fortifians fournis par le régime, se déduisent des articles précédens, où le régime convenable à la malade se trouve détaillé; nous ajouterons seulement que sa boisson doit être toujours mêlée avec un peu de bon vin, et qu'une attention également utile sera de ferrer l'eau dont elle usera à ses repas. Les eaux ferrugineuses, naturelles ou artificielles, peuvent, sous ce point de vue, être d'un grand avantage.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XXI.

Engorgement de la matrice.

Après avoir suivi l'histoire des accidens qui ont préparé la maladie de madame la Consultante; après m'être fait présenter le tableau des symptômes qu'elle éprouve même en ce moment, j'ai reconnu chez la malade une affection grave de la matrice, qui n'a été jusqu'à présent combattue que d'une manière indirecte, et qui, par le peu de choses qu'on a faites pour la guérir, laisse encore beaucoup d'espérances à concevoir.

Une cause accidentelle d'irritation portée sur la matrice chez une personne mobile et sensible, ayant déterminé une hémorrhagie utérine, a été suivie de douleurs vives, de pertes fréquentes, d'irrégularité dans le flux menstruel, et de tous les maux qui caractérisent les affections les plus funestes de cet organe délicat. La matrice, d'abord irritée par cette cause, est devenue un centre de fluxion humorale et sanguine; il s'y est formé des points d'engorgement qui ont dérangé l'ordre de ses fonctions; elle s'est étendue, tu-

méfiée, sa situation a été changée: ces divers changemens ont exalté sa sensibilité naturelle; il s'est développé dans les parties qui avoisinent son orifice, des fungosités qui entretiennent un écoulement de matières séreuses blanchâtres, et toutes ces causes réunies ont produit l'état de douleur, d'angoisses et d'amaigrissement auquel Madame est arrivée.

Il n'est pas douteux que cette affection ne soit très-fâcheuse, par la circonstance d'attaquer un des organes les plus sensibles et les plus importans; mais elle n'est pas assez ancienne pour avoir profondément altéré la texture de l'organe qui en est le siége; elle offre donc encore des ressources à un traitement méthodique, et nous croyons pouvoir ranimer l'esprit abattu de Madame la Consultante, en lui désignant quelques-uns des moyens capables de la guérir ou d'améliorer son état.

Le résultat d'un traitement méthodique appliqué à cette maladie, a pour chance favorable d'amener la matrice au point d'être complètement insensible, ce qui arrêtant le mal au terme actuel rendrait l'existence de la malade tranquille; ou bien de détruire absolument le principe de la maladie, en prévenant l'état ulcéreux dont la matrice est menacée: or nous espérons atteindre l'un ou l'autre but, par l'administration suivie et régulière des remèdes qui vont être prescrits:

1°. Les eaux de Barèges ne pouvant être d'aucune utilité à Madame, elle en cessera l'usage; elle quittera

le plus tôt possible une contrée dont la température ne lui convient pas. En passant à Bordeaux, elle pourra essayer de prendre quelques bains de siége dans un mélange à parties égales d'eau commune et d'eau de mer, qu'on fera tiédir; après trois ou quatre bains de cette espèce, on emploiera l'eau de mer toute pure, et Madame examinera soigneusement l'effet qu'elle en ressentira. Au sortir du bain, on lui donnera un bol composé comme il suit :

Assa-fœtida.	trois grains.
Extrait de jusquiame blanche. .	un grain.
Aloès	deux grains.
Savon antimonial.	un grain.

Le soir Madame prendra un grain d'opium gommeux, en observant même d'augmenter par degrés la dose, si celle-là ne suffisait pas pour calmer les douleurs de la nuit.

2°. Madame, arrivée à Paris, continuera le traitement commencé en route, de la manière et dans l'ordre qui suivent: à la place des bains d'eau de mer, elle se baignera chaque matin, depuis le nombril jusqu'à la partie moyenne des cuisses, dans une dissolution de sel ammoniac et de sel commun; elle fera des lotions sur les parties génitales, dans l'intérieur du vagin, et jusqu'à l'orifice de la matrice, avec la même dissolution, mitigée, adoucie par la décoction de guimauve; les lotions pourront également être faites avec une certaine dose d'acétate de plomb

étendue dans l'eau commune. Le soir Madame prendra un autre bain de siége dans une décoction de jusquiame, de morelle et de joubarbe.

3°. Après qu'on aura fait prendre à la malade les bols indiqués au n°. 1, pendant vingt ou trente jours, on les remplacera par des pilules composées selon la formule ci après :

℞	Extrait de velvotte.	un gros.
	—— de jusquiame blanche. . .	vingt grains.
	Poudre de feuilles d'aconit. . .	dix grains.

Mêlez avec suffisante quantité de conserve de roses ; faites des pilules de trois grains.

On donnera, en commençant, une de ces pilules le matin à jeun, et une autre pilule le soir vers les cinq heures ; on augmentera la dose tous les six jours, d'une seule pilule, jusqu'à ce qu'on l'ait portée au nombre de quatre, sur lequel on insistera pendant plusieurs mois, si la malade paraît s'en bien trouver.

4°. Pendant l'usage de ces pilules, il faudra de temps en temps l'interrompre pour essayer les feuilles d'aconit en poudre ; et si la malade était soulagée par ce remède, on le continuerait quelque temps, pour revenir ensuite aux pilules ci-dessus ; elle commencera par deux grains de feuilles d'aconit pulvérisées, qui seront mêlées avec la gomme arabique, sous forme de pastilles ; on alternera la poudre d'aconit et les pilules dans un ordre tel, que la malade prenne quinze jours l'une et quinze jours l'autre. Ces deux remèdes

seront ainsi alternativement employés pendant huit ou dix mois entiers.

5°. Dans le cours de ce traitement, Madame variera ses boissons : elle usera alternativement de l'eau de poulet, eau de laitue, eau de veau, elle usera d'une tisane appropriée, dans laquelle on aura fait dissoudre un peu de sulfure calcaire. Cette dissolution sera préférable à l'eau seconde de chaux.

6°. Madame se fera injecter matin et soir par intervalles, au moyen d'une seringue dont le bout soit en arrosoir, une forte décoction de racine de guimauve, où l'on aura mêlé deux cuillerées de suc de morelle et quelques grains d'opium; la même décoction servira pour des lavemens donnés à la méthode de Kœmpf.

CONSULTATION XXII.

Ecoulement muqueux par les organes sexuels chez une jeune fille.

L'écoulement de matières muqueuses et puriformes qui a lieu par les parties sexuelles chez la jeune enfant pour laquelle on nous fait l'honneur de nous consulter, nous paraît résulter de la prédominance du système lymphatique, jointe à un état de faiblesse des organes par lesquels se fait l'écoulement. Nous ne pensons pas, en effet, que la maladie reconnaisse pour principe le vice dartreux, car rien, dans le tableau qui nous a été fait de l'état présent et antérieur de la malade, n'autorise une semblable présomption. Ainsi, quoique nous eussions désiré avoir des renseignemens plus détaillés sur certains points, il nous est à-peu-près démontré que c'est contre la formation trop considérable de l'humeur muqueuse, et contre la faiblesse des organes sexuels, que doivent être dirigés les principes du traitement.

La méthode suivante nous semble propre à remplir ce double objet : elle consistera principalement dans

l'usage longtemps soutenu des remèdes apéritifs et évacuans, ainsi que dans l'application des moyens révulsifs et toniques.

1°. On fera prendre à la jeune malade un certain nombre de bouillons de poulet altérés avec les feuilles de buglosse, de bourrache, de scolopendre, de chicorée blanche, et demi-gros de sel de glauber, pour chaque bouillon. Les sucs de chicorée, de pissenlit, de cerfeuil et de cresson rempliront les même vues, si l'enfant peut les supporter.

2°. On baignera chaque jour l'enfant dans de l'eau froide, ou, s'il en craint trop l'impression, dans une eau chargée soit d'une dissolution alumineuse, soit d'une décoction astringente, comme serait, par exemple, la décoction de garance, qui me paraît sur-tout directement appropriée à l'affection que nous voulons combattre.

3°. De temps en temps on provoquera quelques secousses de vomissement ou des évacuations alvines, au moyen des émétiques ou des purgatifs; ces derniers seront principalement choisis dans la classe des toniques. Pour faire vomir, on préférera le tartre stibié, que l'on donnera à la dose d'un grain en dissolution dans trois onces d'eau, par cuillerée, à des intervalles convenables, jusqu'à ce que le remède ait décidé le vomissement. Pour purger, on se servira de l'infusion de rhubarbe avec le sirop de chicorée composé.

4°. Chaque matin, on donnera à la malade cinq grains de limaille de fer, avec autant de rhubarbe,

et suffisante quantité de sucre pulvérisé. Dans la suite, cette dose sera répétée soir et matin; elle devra être continuée pendant long-temps.

5°. On pourra faire composer avec les remèdes ci-après, des tablettes, dont l'enfant usera peut-être avec moins de répugnance, mais qui ne dispenseront pas entièrement de la poudre déjà prescrite :

℞ Résine de gayac.	} ãã demi-grain.
Antimoine cru.	}
Fleur de soufre.	vingt grains.
Sucre.	deux gros.
Mucilage de gomme adragant.	q. s.

Faites des tablettes de dix grains.

L'enfant mangera trois ou quatre de ces tablettes dans la journée.

6°. On aura soin de laver fréquemment les parties d'où l'écoulement provient. Les lotions seront faites d'abord avec l'eau végéto-minérale, ensuite avec l'eau seconde de chaux, et enfin avec une légère dissolution d'alun. Dans le même dessein, on dirigera sur les parties des fumigations d'encens, de mastic, de succin, de cinnabre, de baies de genièvre, et on appliquera sur le pubis et la région épigastrique des épithèmes avec l'eau végéto-minérale. On fera sur les mêmes parties des fomentations avec une éponge trempée dans une décoction de sauge et de camomille; on pratiquera des frictions aromatiques, on se permettra même des injections astringentes et déter-

sives avec l'eau de chaux et l'infusion de roses, etc.

7°. On procurera souvent des écoulemens artificiels, par le moyen des vésicatoires, que l'on mettra, soit derrière les oreilles, soit aux bras, soit sur différentes parties du corps. Il faut espérer que ce genre d'exutoire, fréquemment appliqué, dispensera du cautère, auquel il sera cependant nécessaire de recourir, si les remèdes déjà proposés ne suffisent pas pour tarir l'écoulement.

8°. Le régime doit être desséchant et tonique; et parmi les moyens diététiques qui nous paraissent indiqués, nous ne devons pas oublier l'exercice à l'air libre et vif.

L'infusion de quinquina coupée avec le lait, les eaux minérales ferrugineuses, trouveront leur place dans le cours du traitement, à côté des remèdes analogues dont j'ai déjà présenté l'indication.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XXIII.

Leucorrhée habituelle.

Quelque légère que soit l'espèce d'incommodité à laquelle Madame est sujette depuis quatre ans, il importe d'en tarir la source, parce qu'il serait possible qu'en se prolongeant elle prît un caractère plus grave, et qu'elle pût même aujourd'hui former un obstacle suffisant à la conception. Pressée par le désir de devenir mère, Madame a, sous ce dernier rapport, un motif de plus pour détruire complètement une des causes qui peuvent s'y opposer.

La perte blanche habituelle qui fatigue Madame, ne présente pas le moindre caractère de gravité; toute présomption relative à quelque vice organique de la matrice, comme engorgement, squirre, ulcère, etc., doit être absolument écartée. Madame ne doit avoir aucune crainte à cet égard, et nous nous empressons de confirmer ici tout ce que nous lui avons dit de vive voix pour la rassurer.

En remontant à l'origine de cette perte, on voit qu'elle fut décidée par une maladie que Madame a

éprouvée à la suite d'un grand chagrin, et qui porta principalement son impression sur la matrice. Une forte hémorrhagie, une douleur vive dans le bas-ventre et le bassin, la fièvre, la faiblesse, l'amaigrissement, etc., furent les symptômes de cette maladie. Il ne paraît pas cependant qu'ils ayent eu jamais le degré d'intensité nécessaire pour annoncer un ulcère de la matrice, comme un chirurgien de Nîmes l'avait affirmé. Cette maladie a laissé dans la matrice un principe d'irritation qui se propage le long de ses ligamens et qui semble même occuper toutes les parties environnantes. La perte blanche n'a d'autre cause que cette irritation, à laquelle tiennent aussi les douleurs du bas-ventre, l'extrême sensibilité du vagin, la difficulté du flux menstruel, et tous les accidens qui se réunissent pour ôter à Madame la faculté d'être mère. L'objet du traitement doit se borner à calmer cette irritation excessive, et pour atteindre ce but, on emploiera des moyens aussi simples que le principe du mal contre lequel on le dirige.

1°. Madame usera pendant quinze jours d'une boisson tempérante, comme eau de poulet, eau de veau, eau de laitue, à son choix, observant de boire chaque jour trois ou quatre verres de celle de ces boissons qu'elle aura préférée. On fera infuser dans chaque verre deux pincées de fleurs de camomille et trois ou quatre feuilles d'oranger. Au bout de quinze jours on cessera d'en prendre; mais on leur substituera un verre de petit-lait, pris tous les matins à

jeun, dans lequel on aura fait dissoudre demi-gros de magnésie blanche. On pourra continuer de faire infuser les fleurs de camomille et les feuilles d'oranger dans le petit-lait.

2°. Nous recommandons à Madame l'usage habituel des bains de siége, pris d'abord simplement dans l'eau tiède, et ensuite dans une décoction de jusquiame, de morelle et de mauve. On donnera des lavemens avec les mêmes décoctions. Les lavemens seront plus efficaces, si on fait précéder un lavement simple, et qu'on donne à demi-seringue seulement celui qui sera composé de ces décoctions. Aux approches des règles, il faudra rendre ces remèdes plus calmans, par l'addition de six grains de camphre et de deux grains d'opium, surtout si les règles menacent d'être pénibles et douloureuses. Dans ce cas, il sera nécessaire de faire une ou deux applications de dix sangsues chaque fois à la partie interne des cuisses ou à la vulve, et l'on y reviendra encore une ou deux fois dans le cours du traitement émollient.

3°. On appliquera sur la région de la matrice des linges trempés dans une dissolution d'opium; on pourra même leur substituer par la suite un emplâtre composé avec l'opium, le camphre et le baume du Pérou. On dirigera sur les parties sexuelles des fumigations tantôt émollientes, tantôt aromatiques.

4°. Pendant cette première époque du traitement, Madame prendra, pour tout remède intérieur, les pilules suivantes :

℥ Succin.	demi-gros.
Camphre.	dix grains.
Fleurs de zinc.	quinze grains.
Nitre.	vingt grains.

Mêlez avec la conserve de roses; faites des pilules de quatre grains.

Madame prendra trois de ces pilules matin et soir.

5°. Après avoir suivi cet ordre de remèdes pendant l'espace de deux mois, Madame changera le traitement, si, l'écoulement des règles étant devenu facile, et toutes les douleurs étant calmées, la leucorrhée persistait encore : elle le rendra alors fortifiant et tonique. Dans cette vue, aux bains de siége prescrits ci-dessus elle substituera d'autres bains dans la décoction de garance; elle fera des injections avec un mélange de demi-once d'eau de chaux, trente grains de myrrhe et autant de cachou, dans suffisante quantité d'eau. Si les injections faites avec cette liqueur ne suffisent pas pour tarir la perte, elle essaiera d'en faire avec une légère dissolution de sulfate de zinc ou vitriol blanc. On appliquera sur la région de la matrice des épithèmes avec l'eau végéto-minérale, l'infusion de grenade, etc.

6°. Les remèdes, à cette époque, devront, comme les applications extérieures, être pris dans la classe des fortifians et astringens. Les pilules ci-dessus seront avantageusement remplacées par un opiat préparé avec :

Quinquina en poudre. . . . . . demi-once.
Magnésie blanche. . . . . un gros.
Rhubarbe pulvérisée. . . . . un gros.
Vitriol de mars. . . . . demi-gros.
Conserve d'enula-campana. . . une once.

Madame avalera matin et soir un gros de cet opiat ; mais ce remède, comme ceux des deux articles précédens, ne pourra être de mise qu'après un usage suffisant des moyens tempérans et calmans.

7°. Parmi les remèdes capables de détourner l'irritation, on ne doit point omettre les légers purgatifs répétés de temps en temps, et les vésicatoires appliqués sur différentes parties du corps, seulement dans la vue de rougir et d'exciter l'organe cutané.

Le régime, que nous abandonnons à la sagesse éclairée du médecin ordinaire, répondra aux deux indications contraires qu'il nous paraît nécessaire de remplir dans les deux périodes du traitement.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XXIV.

Ulcères chroniques des jambes, entretenus par une disposition dartreuse et scorbutique.

M. le Consultant est atteint d'ulcères douloureux, fétides, rongeans, aux extrémités inférieures. Ces ulcères saignent facilement, sont variables quant à leur profondeur, diversement colorés, arrosés d'une humeur sanieuse et verdâtre, fongueux en certains points, et caractérisés par une tendance alternative à la cicatrisation et à l'ulcération. Agé de cinquante-cinq ans, avec un tempérament sanguin bilieux, il a toutes les marques ordinaires d'une bonne constitution. La température du pays qu'il habite est plutôt froide que tempérée; les saisons n'y suivent pas leur marche régulière, et l'on y éprouve toutes les vicissitudes d'un climat variable.

Le malade ressent de la tension, des démangeaisons et de la douleur dans les parties de ses jambes qui sont exemptes d'ulcération; on y trouve quelquefois du gonflement, de la rougeur et des pustules blanchâtres, assez larges, qui tombent en écailles au

bout d'un certain temps. Il se plaint aussi d'éprouver, dans les changemens de température, principalement quand l'atmosphère est humide, des douleurs très-vives, qu'il attribue à la complication d'un rhumatisme goutteux; ses gencives sont d'un rouge-violet et engorgées, elles saignent facilement; les dents ne sont pas vacillantes, mais le malade se plaint qu'elles lui semblent molles et comme pâteuses.

D'après cet exposé, l'état actuel du Consultant doit être considéré sous un double rapport. Il offre d'une part des ulcères qui établissent une affection locale fixée sur les extrémités inférieures; il annonce de l'autre une cause générale ou constitutionnelle, qui entretient le principe de ces ulcères, et qui nous semble participer de l'altération scorbutique et du vice dartreux.

Le traitement doit être relatif, 1°. à l'affection générale du système; 2°. à l'affection locale des jambes, qui, quoique entretenue directement par l'affection générale, réclame aussi un traitement particulier.

Le premier conseil que nous donnons au malade est de se soustraire à l'influence du climat sous lequel sa maladie a pris naissance; il convient qu'il s'éloigne promptement du pays qu'il habite, pour se transporter dans un lieu plus salubre; il doit principalement rechercher un pays tempéré, sec, et d'une atmosphère régulière.

M. le Consultant devra rendre son régime un peu tonique, en insistant sur les viandes rôties, le

poisson grillé, les végétaux sans apprêt, les fruits acidules, etc. Il importe qu'il fasse chaque jour un léger exercice en voiture, ou du moins dans sa chambre, avec le secours d'une chaise roulante. A ce régime varié selon les conseils du médecin ordinaire, on ajoutera les remèdes que nous prescrivons dans l'ordre suivant :

1°. On reviendra à l'usage du petit-lait, altéré avec les sucs exprimés de plantes dépuratives : ceux de chicorée, d'endive, de beccabunga, de cresson, méritent la préférence. Après chaque prise de petit-lait ainsi préparé, on avalera un demi-setier de lait d'ânesse dans lequel on aura jeté la décoction de demi-once de tiges fraîches de douce-amère. Au bout de quinze jours, on pourra substituer au mélange des sucs et du petit-lait, des bouillons composés avec la chicorée, le cresson, la douce-amère, quelques morceaux de carottes, et les cuisses d'un jeune poulet récemment écorché. On alternera de quinze en quinze jours l'usage des bouillons et celui du petit-lait. Le malade se purgera en commençant ces deux remèdes, et il répétera la purgation au moins tous les huit jours : des pilules faites avec la rhubarbe, l'aloës et le diagrède, fourniront un moyen avantageux de ce genre, qu'il sera facile de graduer convenablement.

2°. Dans le même temps, le malade usera d'une tisane préparée avec demi-once de racine de saponaire, demi-once de tiges fraîches de douce-amère, deux gros de racine de salsepareille et de gayac, et

un gros d'antimoine cru, que l'on fera bouillir dans une pinte et demie d'eau, jusqu'à réduction d'une pinte. On jettera une demi-once d'eau seconde de chaux dans le premier verre de cette tisane pris le matin à jeun.

3°. Lorsque le malade aura continué les premiers remèdes pendant l'espace d'un mois, il pourra passer aux pilules toniques et fondantes composées de la manière qui suit :

℞	Gomme de gayac.	deux gros.
	Extrait de douce-amère. . . .	un gros.
	Extrait de quinquina.	aā demi-once.
	Extrait aqueux de gentiane. .	
	Fl. mart. de sel ammoniac. .	un scrupule.

Mêlez ; faites des pilules de trois grains. Le malade prendra trois de ces pilules le matin ; il en augmentera graduellement la dose. On pourra y ajouter dans la suite des doses médiocres d'extrait de ciguë. Si l'on peut se procurer des eaux minérales gazeuses ou ferrugineuses, il sera bon d'en faire usage en même temps.

4°. La seconde partie du traitement que nous proposons, se rapporte à l'affection locale des jambes ; elle doit avoir pour objet de favoriser la cicatrisation des ulcères. Cette cicatrisation, quelque prompte qu'elle soit, ne saurait offrir aucun inconvénient, puisque le malade porte déjà deux cautères; en conséquence, on appliquera sur toute l'étendue des

jambes ulcérées, des tranches de citron dépouillées de leur écorce; on lavera les parties avec une décoction de quinquina animée avec l'acide sulfurique; on les bassinera avec l'eau végéto-minérale, l'eau seconde de chaux, l'eau de goudron, l'eau impregnée d'acide carbonique, etc. On éloignera toute espèce d'application huileuse et d'onguent; on se contentera de recouvrir les bords avec une bandelette enduite de cérat. Mais le moyen sur lequel nous devons le plus compter, est la compression graduée, exercée au moyen du bandage de *Theden*, que l'on rendra de plus en plus compressif. On appliquera donc un bandage uniforme sur toute l'étendue des ulcérations, et l'on aura soin de le resserrer graduellement chaque jour, en observant toutes les précautions requises dans une semblable application. Enfin, lorsque la sensibilité des ulcères sera calmée, on essaiera l'application du cautère objectif pour les dessécher; c'est-à-dire que l'on n'appliquera le feu que par approximation, en le maintenant à une distance convenable, et en y revenant plusieurs fois.

5°. L'usage intérieur d'un mélange de quinquina et d'acide sulfurique, de l'eau de goudron et des eaux minérales ferrugineuses et gazeuses, ne sera pas négligé, en même temps qu'on emploiera ces remèdes à l'extérieur. Enfin, si l'on n'obtient pas un succès complet du traitement qui vient d'être prescrit, on aura recours aux substances vireuses, telles que l'extrait d'acenit et de belladona, qui sont susceptibles

d'introduire dans l'économie une modification capable d'effacer les conditions auxquelles l'état ulcéreux est lié. M. le médecin ordinaire administrera ces remèdes à petites doses et avec la réserve qu'exige l'emploi de substances aussi énergiques.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XXV.

Tumeurs articulaires survenues à la suite d'une affection scorbutique et de douleurs rhumatismales.

M. le Consultant, âgé de trente-six ans, d'une constitution lâche, d'un tempérament lymphatique et sanguin, a porté depuis son enfance le germe d'une disposition scorbutique à laquelle on doit rapporter le caractère des maladies dont il a été affecté pendant le cours de sa vie. Il a été sujet dans son premier âge à des hémorrhagies fréquentes, qui se renouvelaient à la moindre occasion, et qu'il était toujours fort difficile d'arrêter; le sang était dissous, séreux, dépouillé de cruor et de partie colorante. Après avoir éprouvé des douleurs vagues, de la nature de celles qui dépendent d'un principe rhumatismal, les articulations de ses genoux furent, il y a quinze ans, frappées d'une tuméfaction considérable, dont il n'a pu empêcher les progrès ni prévenir les suites. Les tumeurs articulaires se portaient d'abord d'un genou à l'autre, et elles se sont enfin décidément établies sur les deux genoux à

la fois; celle du côté gauche a beaucoup diminué de volume par l'effet d'un traitement dont les sucs d'herbes pris intérieurement, les vapeurs de vinaigre dirigées sur le genou malade, l'application d'un cautère à côté de la tumeur, ont fait la base. Maintenant, le genou droit demeure tuméfié; il offre un gonflement très-considérable qui paraît même augmenter; toute l'extrémité est devenue insensible; il s'est formé une ankilose incomplète depuis deux années, et l'exercice du mouvement a été presque supprimé; le sentiment est revenu dans la cuisse, mais il n'a pu encore être rappelé dans le genou et dans la jambe.

Il y a deux choses principales à considérer dans la maladie déjà ancienne de M. le Consultant: 1°. une affection générale et constitutionnelle, qui tient à la fois du principe rhumatismal et de l'altération scorbutique des humeurs; 2°. l'affection locale, qui consiste dans les tumeurs articulaires fixées sur l'un et sur l'autre genou. Quelle que soit la gravité de cette dernière affection, elle se trouve tellement soumise à l'influence des causes générales dont nous avons déterminé le caractère, qu'il serait imprudent, peut-être, de songer à la combattre, avant que d'avoir corrigé en partie les vices de la constitution; c'est donc contre cette disposition scorbutique et rhumatismale que l'on doit diriger en premier lieu les ressources du traitement. Notre méthode sera dirigée vers le double objet de détruire ces deux affec-

tions du système général, et de résoudre ensuite les tumeurs des articulations par divers topiques d'une activité proportionnée au degré de résistance qu'elles pourront opposer.

1°. Dans cette vue, le malade s'assujétira autant qu'il lui sera possible à un régime simplement végétal; il ne mangera de la viande qu'une fois par jour, et le reste de sa nourriture sera tiré des herbages, des légumes et des fruits de la saison; les crêmes de riz, d'orge, d'avoine et tous les farineux de ce genre; les racines et herbes potagères, l'oseille, le cresson, la laitue, les fruits fondans et un peu acides, occuperont une place essentielle dans son régime. Il évitera les assaisonnemens recherchés, les ragoûts épicés, et toutes les nourritures aromatiques et échauffantes, etc. Il usera, pour sa boisson ordinaire, de bon vin de pays, mêlé avec une certaine quantité d'eau: les liqueurs spiritueuses lui sont absolument interdites; mais il fera une assez grande consommation de boissons acides, telles que la limonade, l'orangeade, l'eau de groseille, la petite bierre, etc. Nous recommandons au malade de faire chaque jour un peu d'exercice, de s'essayer à la marche, de ne pas rester longtemps debout sans se mouvoir, de fléchir souvent ses genoux avec ménagement, et d'imprimer de légers mouvemens à sa jambe.

2°. Les remèdes qui seront administrés en même temps pour soutenir l'effet de ce régime, devront être choisis dans la classe des anti-scorbutiques et

des résolutifs, dont il faudra faire alterner l'usage. Comme antiscorbutiques, on donnera : 1°. des boissons acidules et notamment la limonade minérale, préparée avec une dissolution d'acide nitrique, suivant une proportion qui sera graduellement augmentée, de manière que l'impression de l'acide devienne de plus en plus dominante; 2°. des sucs de plantes antiscorbutiques, et particulièrement ceux de fumeterre, de cresson, de cochléaria, de beccabunga, avec l'addition d'une petite quantité de crême de tartre rendue soluble par le borax; 3°. une forte décoction de quinquina, à laquelle on aura mêlé une dose médiocre de sel de nitre et d'élixir vitriolique : demi-once de quinquina, trente grains de nitre, et un gros d'élixir vitriolique, donnent les proportions convenables pour un verre de décoction; 4°. un électuaire composé de la manière suivante :

♃ Conserve d'oseille.	une once.
Extrait de quinquina.	demi-once.
Esprit de mindérérus.	deux gros.
Esprit de vitriol.	un gros.
Suc de citron.	suffis. quant.

3°. Ces antiscorbutiques seront alternés de quinze en quinze jours avec les résolutifs appropriés à l'affection rhumatismale. Parmi les médicamens de cet ordre, on donnera de préférence le sel de tartre dissous dans la décoction de saponaire, l'eau de chaux mêlée à la même décoction, etc., la gomme de gayac,

combinée avec l'extrait d'aconit et le rob de sureau. Un bol dans lequel on fera entrer trois grains de gomme de gayac, un grain d'extrait d'aconit, six grains de sel ammoniac, et suffisante quantité de rob de sureau, pourra donner une combinaison très-avantageuse.

Ces derniers médicamens seront prescrits tour-à-tour avec ceux de l'article précédent, de manière à agir par des alternatives ménagées des uns et des autres.

Les tumeurs articulaires demandent, à leur tour, divers moyens topiques dont on devra conduire l'application comme il suit :

1°. On appliquera quatre sangsues autour de l'articulation tuméfiée, et lorsqu'elles seront tombées, on placera une ventouse à l'endroit de la piqûre. On ne tirera, par ce moyen, qu'une petite quantité de sang; et si on le juge plus à propos, on remplacera les sangsues par les ventouses scarifiées.

2°. On dirigera sur les tumeurs les vapeurs d'alcali volatil; et pour le faire avec plus d'efficacité, on pourra mettre en usage des sachets dans lesquels on aura introduit un mélange à parties égales de chaux vive, de poudre de quinquina et de sel ammoniac, qui seront appliqués autour de l'articulation malade. On renouvellera de temps en temps ce mélange, afin qu'il conserve toute son activité.

3°. Après l'action de ce premier traitement, on appliquera quelques vésicatoires sur les genoux, ou bien

on fera plusieurs frictions tous les jours avec un liniment composé d'huile et d'alcali volatil, ou de teinture de cantharides.

4°. Si ces remèdes n'agissent pas avec une activité suffisante, on passera un séton au-dessus et au-dessous de la tumeur, lequel sera entretenu pendant un espace de temps convenable, et l'on fera des douches avec une dissolution de sel ammoniac, de sel marin et de foie de soufre. Si, aux approches de la saison des eaux, la résolution des tumeurs articulaires n'est point opérée, il sera nécessaire que le malade se transporte à Barèges, et qu'il y prenne les eaux sous forme de douches et de bains.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XXVI.

Tumeurs lymphatiques fixées sur les articulations du bras et de la jambe.

Quoique la nature de la maladie pour laquelle on nous demande des conseils ne paraisse pas douteuse, elle est néanmoins de celles dont la connaissance ne peut être complète, si l'on n'est aidé par l'inspection attentive des affections locales qui en forment les caractères. Il nous est impossible de suppléer par la réflexion à ce que la vue même du malade serait capable de nous apprendre, et nous croyons donner un conseil avantageux au malade et rassurant pour nous-même, en l'invitant à suivre le projet que sa famille a conçu de l'envoyer à Montpellier. Néanmoins, comme ce voyage n'est pas indispensablement nécessaire, et que plusieurs circonstances peuvent le contrarier, nous allons exposer notre manière de voir sur cette maladie, et tracer la marche qu'il faut tenir dans le traitement.

Des tumeurs dures, indolentes, d'un rouge pâle, fixées sur les articulations du bras et de la jambe,

déterminées par autant d'abcès qui survinrent après la petite-vérole dont M. le Consultant fut atteint à l'âge de deux ans, ont donné lieu à l'engorgement des jambes qui subsiste aujourd'hui. Les parties engorgées sont dures, douloureuses, excoriées, et elles se couvrent souvent de petits ulcères superficiels. L'établissement d'un cautère au bras gauche, que le malade a porté jusqu'à l'âge de dix ans; l'usage des eaux de Barèges en boisson, en douches et en bains; l'application de l'eau froide sur toute l'habitude du corps; une suite de remèdes intérieurs qu'on ne nous a point fait connaître; rien n'a pu changer la situation pénible du malade: les tumeurs sont demeurées les mêmes, et ni la dureté, ni les points d'ulcération, ni la douleur des parties affectées, ne diminuent.

Le caractère des tumeurs dont il s'agit doit les faire rapporter à l'ordre des tumeurs lymphatiques; elles nous paraissent dues à la dominance de ce système, et à la surabondance des humeurs muqueuses que le mouvement incomplet de la petite-vérole n'a point suffisamment combattues. C'est donc vers cette cause générale et constitutionnelle que doivent se diriger toutes les intentions curatives dans cette maladie, pour laquelle la méthode de traitement suivante nous semble devoir être préférée.

1°. Le malade commencera par se purger deux fois, à un jour d'intervalle, avec

Pulpe de casse.	aā une once.
—— de tamarins.	

Mousse de corse. . . . . demi-gros.
Sel de glauber. . . . . un gros.

Après quoi il se mettra pendant quinze jours à l'usage des bouillons dépurans, composés avec la moitié d'un jeune poulet, le cœur d'une laitue, une poignée de chicorée et de cerfeuil, et dix gros de tiges fraîches de douce-amère. Le malade fera succéder aux bouillons les sucs exprimés de chicorée, de cresson, de cerfeuil et de pissenlit; ces sucs seront pris à la dose de six onces, dans autant de petit-lait dans lequel on aura fait dissoudre vingt grains de terre foliée de tartre, et dix grains de soufre doré d'antimoine. On remplacera alternativement les sucs d'herbes et les bouillons dépurans l'un par l'autre, de quinze en quinze jours, pendant la durée du traitement.

2°. Le malade boira journellement trois verres de la tisane ci-après :

℞ Racine de bardane.	āā deux onces.
—— de salsepareille.	
Tiges fraîches de douce-amère.	une once.

Faites bouillir dans une pinte et demie d'eau, jusqu'à réduction d'une pinte.

Ajoutez, antimoine diaphorétique, demi-gros.

3°. On associera à la tisane sudorifique ci-dessus prescrite les pilules antimoniales et sulfureuses suivantes :

℞ Rob de sureau. . . . . demi-once.
Extrait de douce-amère. . . . . une once.

Soufre doré d'antimoine. . . . . un gros.

Ethiops antimonial. . . . . demi-gros.

Mêlez avec suffisante quantité de sirop de fumeterre; faites des pilules de six grains. Le malade commencera par prendre quatre de ces pilules matin et soir, et il augmentera la dose de deux pilules tous les trois ou quatre jours, jusqu'à ce qu'il les ait portées au nombre de dix. En même temps il prendra tous les jours trente grains de fleurs de soufre incorporées dans quantité suffisante de sirop de chicorée.

4°. Il sera nécessaire de revenir de temps en temps à l'usage des purgatifs : on usera avec avantage, pour cet effet, des pilules de Beloste, à la dose de vingt-cinq grains.

Ce traitement devra être continué avec persévérance pendant plusieurs mois, si l'on veut en attendre des effets avantageux.

5°. Le traitement local consistera en des frictions mercurielles faites d'un jour entre autre sur les tumeurs, et alternées avec les bains domestiques, et dans l'application des emplâtres fondans, en ayant égard toutefois à la sensibilité des parties affectées.

Délibéré, etc.

Autre Consultation sur la même Maladie, et faisant suite à la Consultation précédente.

Quoique la vue des parties affectées n'ait rien changé à l'idée que nous nous étions faite du caractère de la maladie, elle nous a cependant suggéré quelques données nouvelles, qui nous dirigeront utilement dans le choix et la distribution des moyens curatifs, et qui proviennent de la confiance entière que nous avons maintenant dans l'exactitude de notre premier diagnostic.

Après avoir continué pendant quelques mois les remèdes indiqués dans la consultation précédente, si ces remèdes ne produisent aucun soulagement, on devra s'élever à d'autres médicamens d'une activité plus décidée. L'extrait des plantes vénéneuses, mêlé avec les préparations d'antimoine, pourra devenir une ressource très-efficace.

℞ Conserve d'énula campana. . . . demi-once.
Extrait de ciguë. . . . . trente grains.
Tartrite antimonié de potasse. . dix grains.

Mêlez avec suffisante quantité de sirop de fumeterre pour former des pilules de trois grains, qu'on substituera à celles qui ont été précédemment recommandées.

Enfin, si les propriétés énergiques de cette dernière préparation sont encore insuffisantes, il faudra en venir à l'usage du muriate de baryte, qu'on pourra commencer à la dose d'un quart de grain, mêlé à une conserve, ou dissous dans l'eau distillée, et dont la quantité sera augmentée graduellement jusqu'à ce qu'on l'ait portée à celle d'un grain par jour. Les effets qui résulteront de ce remède dirigeront M. le médecin ordinaire dans la durée du temps qu'on devra en continuer l'usage.

6°. Les remèdes intérieurs prescrits dans la consultation seront soutenus par un traitement local, qui consistera en douches et en applications sur les jambes engorgées. On préparera une forte dissolution de sel ammoniac, et, par le moyen d'un siphon approprié, on fera tomber cette dissolution de huit à dix pieds de haut. Les mêmes douches pourront être faites avec les eaux de Barèges ou les eaux sulfureuses artificielles. Dans la suite, on emploiera d'une manière utile, pour le même objet, les eaux ferrugineuses, qui seront convenables moins pour résoudre les engorgemens, que pour empêcher leur retour, en fortifiant les parties où ils sont actuellement fixés. Parmi les applications locales qui peuvent être conseillées dans la vue de détruire les tumeurs des jambes, nous recommandons principalement celles de petits sachets, dans lesquels on aura introduit un mélange à parties égales de chaux et de quinquina en poudre. Un emplâtre composé avec la gomme ammoniaque,

la litharge et le vinaigre, pourra devenir encore un topique très-efficace. Dans le même but on tentera, si les forces le permettent, de faire le long des jambes affectées quelques frictions avec l'onguent mercuriel, composé dans la proportion d'un quart de mercure sur trois quarts de graisse. On n'a pas besoin d'avertir que les frictions doivent être surveillées et dirigées d'après les règles de la prudence la plus sévère.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XXVII.

Hémoptysie liée à une affection rhumatismale des poumons.

La maladie sur laquelle on demande mes conseils, me paraît tenir à une affection rhumatismale qui se porte périodiquement sur toutes les articulations, et se fixe à certaines époques sur les poumons et sur la trachée, où elle devient la cause du mouvement hémoptoïque qui fait rendre une grande quantité de sang par la bouche et par les narines. Ce flux sanguin est accompagné d'une douleur constante au côté gauche, qui se propage vers la région du cœur; mais il ne décide ni fièvre, ni toux, ni perte d'appétit. On observe que l'affection rhumatismale et l'hémoptysie s'alternent réciproquement, de manière que le malade est exempt de l'une lorsqu'il est attaqué de l'autre.

La méthode de traitement qui me paraît convenable doit avoir pour objet, 1°. de corriger l'affection rhumatismale; 2°. de la détourner des organes pulmonaires; 3°. de prévenir les retours de l'hémoptysie, et de la modérer lorsqu'elle survient.

1°. Pour remplir la première indication, il faut attaquer la cause directe du rhumatisme par un régime et des remèdes appropriés. Dans cette vue, le malade continuera d'observer un régime absolument végétal. Il usera de plantes potagères et aqueuses, comme laitue, épinards, carottes, chicorée, salsifis, etc. Il ne se permettra que des assaisonnemens doux et peu épicés. Il évitera généralement tout ce qui peut être échauffant, âcre et flatueux.

Chaque jour, il prendra quatre verres de petit-lait, qu'il mêlera avec une égale quantité de décoction de saponaire. En conséquence on fera bouillir une once de saponaire dans six verres d'eau, jusqu'à réduction d'un tiers; et après avoir fait passer, on mêlera les quatre verres de la colature avec la même quantité de petit-lait. On ajoutera encore dix grains de nitre purifié aux deux premiers verres.

Lorsque le malade aura fait usage de cette boisson pendant une dixaine de jours, il se purgera avec

Follicules de séné.	deux gros.
Pulpe de tamarins.	deux onces.
Sel végétal.	demi-once.

Il reviendra ensuite à l'usage de la boisson précédente, dont il soutiendra l'effet par l'électuaire suivant:

♃ Racine d'arum fraîche et réduite en bouillie.	ãã une once.
Gomme arabique.	

Antimoine diaphorétique. . . . . un gros.

Mêlez par la trituration; ajoutez conserve de cochléaria, quantité suffisante pour un électuaire.

Le malade en avalera un gros trois fois par jour.

2°. Afin de détourner le principe rhumatismal des organes pulmonaires, on appliquera des vésicatoires successivement sur toutes les articulations. On aura soin de les changer souvent de place, et de les promener d'une extrémité du corps à l'autre; mais lorsque la douleur du côté gauche commencera à se faire sentir, on en établira un large sur le siége même de la douleur; et lorsqu'il aura suppuré pendant quelques jours, on le transportera entre les deux épaules: l'on entretiendra la suppuration de ce dernier au moins pendant six semaines. En même temps, on insistera sur les bains de pied rendus actifs par l'addition du vinaigre, du sel, de la graine de moutarde, etc. On fera des frictions sèches sur les bras, sur les jambes, sur le dos. On donnera des lavemens simples ou légèrement laxatifs. On pratiquera de petites saignées dès qu'on apercevra des signes de congestion sanguine sur les poumons, comme démangeaison, chaleur dans la poitrine, difficulté de respirer, etc. On pourra aussi faire appliquer des sangsues aux malléoles, et mieux encore à l'anus, si le malade éprouve quelque mouvement d'ondulation autour des hypocondres; enfin, on tâchera de résoudre les engorgemens sanguins qui paraissent exister dans le tissu du poumon gauche, en inspirant la vapeur d'eau tiède. Le malade s'im-

posera le silence le plus absolu, et ne se permettra que peu d'exercice.

3°. Les moyens prescrits dans l'article qui précède, serviront à prévenir les retours de l'hémoptysie; mais ils seront avantageusement favorisés par la précaution de prendre tous les alimens, toutes les boissons à froid. Si l'hémoptysie affecte une marche décidément périodique, on aura recours au quinquina, en commençant par des doses faibles, pour s'élever graduellement à des doses plus fortes. On le combinera avec le lait ou d'autres boissons émulsives : le malade pourra débuter par un gros chaque jour, en deux prises, le matin et le soir; il augmentera la dose de six en six grains, jusqu'à ce qu'il l'ait portée à deux gros; mais ce médicament ne sera utile que dans le cas où la maladie prendrait une forme bien décidément périodique.

Si, par ces divers procédés, on ne réussit point à prévenir l'accident hémorrhagique, il faudra se borner à le modérer et à l'affaiblir. Dans cette vue, on réduira le malade aux boissons froides. On lui donnera des émulsions faites avec les quatre semences froides et des doses médiocres de quinquina et de nitre. On prescrira le suc d'ortie blanche avec le sirop de grande consoude. On fera boire une dissolution de gomme arabique, avec quelques gouttes d'eau de Rabel. Enfin, on usera de la mixture suivante qui, dans des cas semblables à celui qui se présente, a produit les plus heureux effets.

℞ Racine de salep. . . . . demi-once.
Mucilage de gomme arabique. . . deux gros.

Faites bouillir dans une livre et demie d'eau pendant un quart d'heure, ajoutez à la colature une once de sirop de pavot blanc.

On en donne une petite tasse toutes les trois heures, et dans les intervalles quelques cuillerées de suc d'ortie blanche, avec le sirop de grande consoude.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XXVIII.

Atonie nerveuse.

Après avoir rassemblé toutes les circonstances qui ont forcé le Consultant à suivre une méthode de traitement très-relâchante ; après avoir apprécié avec exactitude les effets qu'a dû nécessairement produire l'usage longtemps continué des remèdes les plus délayans, le Conseil soussigné estime :

1°. Que le Consultant, qui est délivré de l'ophthalmie habituelle qui entretenait la rougeur de ses paupières et de ses yeux, et qui a obtenu la cicatrisation d'un petit ulcère placé à la partie antérieure de la cornée, par les rafraîchissans, les émissions sanguines, et en prenant une quantité très-considérable de boissons mucilagineuses, se trouve atteint maintenant d'une débilité profonde de l'estomac, et d'une énervation des forces épigastriques qui est l'origine des maux dont il est aujourd'hui affecté. Les douleurs d'estomac, la difficulté des digestions, les crampes fréquentes des extrémités inférieures, tout annonce chez le malade un état nerveux mêlé d'atonie et de

spasme, dans lequel l'atonie paraît néanmoins être prédominante.

Telle qu'elle est, cette maladie demande peu de remèdes, un régime léger et nourrissant, et une suite de précautions hygiéniques observées avec constance. Nous pensons pouvoir rendre le malade à la santé par le secours du régime et des remèdes suivans :

1°. M. le Consultant se mettra exclusivement à l'usage d'une nourriture analeptique et fortifiante. Il la choisira surtout parmi les substances faciles à digérer, qui, sous un petit volume, contiennent une grande quantité de sucs nourriciers, comme sont les gelées de viandes et de fruits, le chocolat bien préparé, les viandes blanches, le poisson frais (tous ces mets préparés avec peu d'assaisonnement), les bons consommés de bœuf et de volaille, les purées de lentilles et de pois, le vermicelle et autres pâtes d'Italie, etc. Il boira avec modération à ses repas du bon vin de pays, sec et généreux, coupé avec de l'eau; mais il se privera de café et de toutes liqueurs spiritueuses et stimulantes.

2°. Le Consultant fera chaque jour un peu d'exercice à cheval, en observant de ne s'exposer ni à l'humidité du soir, ni à l'ardeur du soleil. Il soutiendra cet exercice autant que ses forces pourront le lui permettre, et jusqu'à ce qu'il se sente humecté par une douce moiteur.

3°. Il prendra tous les deux jours un bain d'eau tiède à une température qui se rapproche plutôt de la froide que de la chaude. En sortant du bain il se

fera frotter toutes les parties du corps avec de la flanelle sèche ou bien avec une brosse; il ne cessera ces frictions que lorsqu'elles auront déterminé à la peau une sensible rougeur, et il les répétera le soir en se couchant. Si les bains l'affaiblissent, il pourra ne les prendre qu'à des distances plus éloignées.

4°. Le malade tiendra constamment appliqué sur la région de l'estomac un emplâtre fortifiant, composé avec la thériaque et suffisante quantité de baume du Pérou; cet emplâtre, coupé en écusson, sera étendu sur la partie antérieure du bas-ventre, depuis le cartilage xiphoïde jusqu'au nombril.

5°. Chaque matin il avalera deux verres de petit lait clarifié, dans lequel on aura fait bouillir une forte pincée de fleurs de camomille et deux ou trois feuilles d'oranger : dans la suite, on pourra mêler le petit-lait avec partie égale d'une décoction de deux gros de quinquina. Il continuera ce remède pendant un mois, après lequel il le remplacera par le lait d'ânesse, dont il boira un demi-setier matin et soir. Ce dernier moyen est un de ceux sur lesquels nous comptons le plus pour rétablir les forces et réparer l'embonpoint du malade.

6°. Le malade aura soin d'entretenir la liberté du ventre en prenant des lavemens préparés et administrés de la manière qui suit : il recevra d'abord un lavement d'eau simple à seringue entière, pour expulser les matières contenues dans les intestins; et lorsqu'il aura rendu ce premier lavement, il en pren-

dra un second, composé avec une décoction de camomille, d'absynthe et de valériane, qui sera donné à demi-seringue.

7°. Dès que le Consultant sera rendu chez lui, il tâchera de boire à la glace, s'il lui est possible de s'en procurer; et dans le cas où il n'en trouverait point, il se contentera de faire refroidir ses boissons par des moyens artificiels, soit en y ajoutant une petite dose de sel de nitre, ou en les mettant à refroidir dans un vase contenant de l'eau de puits fraîche, et dans laquelle on aura jeté une poignée de sel marin pour augmenter son refroidissement. L'application de la glace, ou des douches faites avec de l'eau très-froide sur la région de l'estomac, fournissent un genre de secours dont il serait avantageux qu'on pût user avec les ménagemens nécessaires.

8°. Au commencement de chaque repas, le malade mettra dans sa première cuillerée de soupe un grain d'ipécacuanha en poudre, et dans la journée il mangera quelques tablettes d'ipécacuanha et de cachou. Le soir, au moment du coucher, il prendra la valeur d'un ou deux gros de l'opiat suivant :

℞ Conserve de roses.	demi-once.
Ipécacuanha en poudre. .	six grains.
Quinquina en poudre. . .	} āā un gros.
Cascarille.	
Limaille de fer.	un scrupule.

Mêlez avec suffisante quantité d'eau de menthe, pour un opiat.

9°. Enfin, dans la belle saison, on pourra passer à l'usage des eaux minérales ferrugineuses, et de celles de Vals qui ont été conseillées. Mais si les petits boutons qu'on a observés entre les doigts reparaissent, et que les maux d'estomac ne soient point dissipés par le traitement ci-dessus détaillé, il faudra se décider à faire concourir les applications des vésicatoires, qu'on appliquera d'abord à chaque bras, en entretenant leur suppuration par la pommade épispastique, et qu'on transportera ensuite, s'il est nécessaire, sur la région épigastrique.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XXIX.

Affection spasmodique nerveuse.

L'affection nerveuse qui se manifeste chez le malade par une agitation habituelle, des pesanteurs de tête, une propension au sommeil et un sommeil agité, des sensations insolites qui annoncent l'invasion prochaine d'un accès caractérisé par des vertiges, l'oppression de poitrine, l'embarras des digestions, etc., présente plusieurs circonstances qui annoncent que la maladie a principalement son siége dans le cerveau, et qu'elle est déterminée par un état de mobilité nerveuse associé à des mouvemens fluxionnaires qui se portent avec plus ou moins de force vers les parties supérieures. Il importe de corriger cette disposition vicieuse du système nerveux, et de rompre l'habitude des fluxions, dont la reproduction fréquente est une des causes les plus actives de la fréquence même des accès.

Dans cette vue, nous recommandons les remèdes suivans, sur lesquels le malade doit insister, en nous faisant connaître l'effet qu'ils produiront, pour que nous puissions changer ou modifier le traitement,

selon que les circonstances auront rendu des modifications nécessaires.

1°. Le malade, après un usage des pédiluves continué pendant huit jours, prendra cinq ou six bains entiers, et se fera faire ensuite une saignée au pied. Pendant l'usage des bains il boira chaque jour quatre verres de petit-lait dans lequel on aura fait bouillir quelques feuilles d'oranger.

2°. Il se fera appliquer tous les quinze jours quatre sangsues au bord de l'anus. Si les jours de l'application le sommeil devient plus tranquille, il conviendra de la répéter plus souvent et à des intervalles plus rapprochés.

3°. Il entretiendra la liberté du ventre par des lavemens préparés tantôt avec la décoction de feuilles de poirée, tantôt avec celle de fleurs de camomille, avec addition de quelques cuillerées d'huile d'olive dans laquelle l'on aura délayé trois ou quatre grains d'excellent musc. Ces lavemens pourront être donnés à moitié dose ou à demi-seringue, en faisant précéder un autre lavement, qu'on ne composera qu'avec de l'eau tiède.

4°. Le malade usera habituellement de demi-bains jusqu'au nombril, à une température modérée. On continuera en même temps les bains de pied, dont l'eau sera animée par le mélange d'une quantité suffisante de graine de moutarde.

5°. Il boira chaque jour quelques verres d'une tisane dans laquelle on fera entrer les plantes anti-

spasmodiques, comme les feuilles d'oranger, les fleurs de tilleul, celles de muguet, de caille-lait jaune, de gui de chêne, etc.

6°. Ces remèdes seront combinés avec l'emploi des antispasmodiques directs d'une plus grande activité; à cet effet, on fera composer un opiat antispasmodique comme il suit :

℞ Assa-fœtida.	demi-once.
Valériane en poudre.	demi-once.
Bon musc de Russie.	trente grains.
Camphre.	un gros.
Sirop d'armoise.	une once.

Mêlez.

Le malade prendra matin et soir un demi-gros de cet opiat.

Lorsque Monsieur éprouvera les sensations particulières qui lui annoncent l'invasion prochaine de l'accès, on se hâtera de lui donner quelques cuillerées d'une potion antispasmodique composée, par exemple, avec un peu d'eau de fleurs d'orange, sur laquelle on aura jeté dix à douze gouttes de liqueur minérale anodine d'*Hoffmann*, et autant de teinture de succin.

Le Consultant prendra des alimens d'une digestion facile, en évitant toutes les substances âcres, échauffantes, indigestes et crues. Il aura la précaution de se coucher de bonne heure, de dormir la tête un peu haute, et de se lever matin. Un trop long sommeil favorise les congestions sanguines sur le cerveau,

auxquelles le malade ne paraît que trop disposé, et qu'il est important de prévenir ; son souper sera toujours léger et pris à une distance convenable de l'heure à laquelle il a coutume de se coucher ; il multipliera ses repas afin de ne jamais charger son estomac d'une quantité trop considérable d'alimens ; il en changera de temps en temps l'ordre et la distribution, pour distraire en quelque sorte la nature des habitudes qu'elle a prises, et pour en substituer d'autres à celles qui sont devenues pernicieuses.

Tels sont les moyens que les remèdes et le régime nous fournissent en ce moment contre l'affection pour laquelle on demande nos conseils ; mais comme ces moyens peuvent amener des changemens dans l'état du malade, et qu'ils peuvent être susceptibles de recevoir des modifications par suite des conditions ultérieures de la maladie, nous prions M. le médecin ordinaire de nous faire connaître tous ces changemens, et de nous mettre ainsi dans le cas de modifier convenablement notre méthode. L'application d'un cautère pourra devenir utile à une certaine époque ; et cet objet, comme plusieurs autres, demande que le malade nous instruise soigneusement des variations de son état.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XXX.

Claudication survenue à la suite de convulsions.

L'ENFANT pour lequel on nous consulte ayant éprouvé un accès de convulsions à l'âge de dix mois, en a eu de nouvelles attaques presque périodiquement tous les deux ou trois mois. Ces premiers accidens ne changèrent rien à son état habituel, et ils ne laissèrent après eux aucune trace de leur impression. C'est depuis environ six semaines qu'une dernière convulsion, moins forte que les précédentes, a rendu la marche de l'enfant difficile et traînante. D'abord il ne pouvait marcher qu'à l'aide d'un soutien; mais au bout de quelque temps ses jambes ont repris leur force, et elles peuvent aujourd'hui le soutenir sans peine et avec une très-faible apparence de claudication. Cependant il continue de traîner le pied et d'en tourner la pointe en dehors lorsqu'il veut marcher. Cette circonstance alarmerait moins ses parens, si, dans la famille de madame sa mère, il n'y avait eu plusieurs personnes affectées d'une faiblesse semblable sur la jambe du même côté. A cette cause d'alarmes se joint

un autre motif, c'est la conformation de la tête de l'enfant, qui a paru être d'un volume trop considérable relativement au reste du corps. On fait observer que l'enfant a rendu des vers dans les accès convulsifs, et que depuis la dernière attaque il est devenu sujet à une diarrhée presque continuelle.

En examinant avec soin le corps du jeune malade, et dirigeant d'une manière plus spéciale notre examen sur les différentes parties de sa tête, nous avons eu lieu de nous convaincre, 1°. que la constitution lymphatique et nerveuse commune à tous les enfans est extrêmement prédominante chez celui-ci; 2°. que le tissu de ses chairs est naturellement faible, mollasse, relâché; 3°. que sa pupille offre un degré de dilatation notable, qui peut indiquer l'existence des vers; 4°. que les fluides muqueux lymphatiques doivent se produire en grande quantité dans ses organes et dans ses humeurs; 5°. que le volume de sa tête est effectivement dans une proportion un peu forte à l'égard du reste du corps; mais que cette disposition, qui se retrouve chez un très-grand nombre d'enfans, n'a rien d'excessif chez le malade, et qu'elle n'est d'ailleurs associée à aucun vice de conformation de la tête.

Fondé sur les résultats de cet examen, nous avons les plus fortes raisons pour regarder la maladie de l'enfant comme ayant sa première origine dans le relâchement des fibres, qui est propre à son tempérament, et qui détermine la surabondance des fluides

muqueux et la génération des vers dans les intestins; disposition que le progrès de l'âge contribuera puissamment à effacer, ce qui doit calmer les inquiétudes des parens, et écarter les craintes d'une infirmité durable, que les exemples tirés de la famille de la mère ont malheureusement fait naître.

Mais il importe dès à présent de mettre en usage tous les moyens que l'art indique, soit pour calmer les convulsions pendant la durée de chaque accès, soit pour en prévenir les retours. Le traitement du jeune malade sera donc relatif à chaque accès pris séparément, et à l'intervalle des accès considérés dans leur succession périodique.

La présence des vers intestinaux paraît liée aux conditions de la maladie : elle peut favoriser le retour des accès, mais elle n'en constitue pas la cause essentielle et primitive ; en sorte que s'il est nécessaire de ne pas perdre de vûe dans le traitement l'indication que l'état vermineux fournit, il n'est pas moins important de combattre avec persévérance et de chercher à effacer la disposition constitutionnelle de laquelle dérivent tous les élémens de la maladie.

1°. La partie du traitement relative à l'intervalle des accès, doit avoir pour but de détruire la cause de leur retour ; elle sera donc principalement dirigée vers le relâchement des fibres et la mobilité du système nerveux qui en est une suite. Pour remplir cet objet, on attendra d'abord que la diarrhée survenue depuis la dernière convulsion soit tout à fait calmée ;

et lorsqu'on sera parvenu à la dissiper par des bains tièdes, des lavemens mucilagineux donnés à très-petite dose, et quelques cuillerées de sirop d'ipécacuanha, on pourra commencer l'application des moyens toniques et resserrans. Un des plus efficaces sera l'usage répété des bains froids, par immersion, pris de manière à ce que l'enfant plongé brusquement dans l'eau froide en ressente l'impression soudaine, et n'y demeure cependant pas long-temps exposé. On plongera une fois par jour le malade dans un bain pareil, et si l'on peut obtenir de lui qu'il se prête à cette pratique, on fera bien de la réitérer plusieurs fois dans le même jour.

Les bains entiers dans la décoction de garance, où l'on aura jeté une petite quantité d'alun, seront également utiles dans le même dessein, et nous recommandons aux parens du malade de les adopter, pour peu que l'enfant montre à cet égard de la docilité. Ces deux sortes de bains ont seuls réussi, dans certaines contrées, à diminuer le nombre des affections rachitiques qui y étaient extrêmement communes, et qui provenaient d'une cause de relâchement analogue à celle dont nous avons reconnu l'influence sur l'état de notre malade.

Outre des frictions sèches que l'on pratiquera sur toute l'habitude du corps et notamment sur l'extrémité inférieure affaiblie, on fera aussi des frictions sur cette extrémité et sur toute la colonne épinière avec le liniment suivant :

℞ Teinture alcoolique de quinquina. . une livre.

Faites-y dissoudre un gros de camphre, et demi-gros de fleurs de zinc.

On appliquera de temps en temps des vésicatoires derrière les oreilles, à la nuque, aux bras, aux cuisses, etc.; mais au lieu de les laisser séjourner long-temps sur chaque partie, et de les entretenir en suppuration, on les enlevera dès qu'ils auront produit un effet stimulant, pour les placer sur d'autres parties que l'on stimulera de la même manière.

La difficulté d'administrer des remèdes intérieurs chez les enfans, empêchera de soutenir par l'usage interne des toniques l'application extérieure de ces médicamens. Cependant on pourra préparer un électuaire avec

Rhubarbe en poudre.	demi-gros.
Extrait de quinquina.	un gros.
Magnésie blanche..	un gros.
Conserve de roses.	suffis. quant.

On en donnera à l'enfant gros comme une noisette matin et soir; mais si l'on éprouve de trop grandes difficultés à lui faire prendre ce remède, on le remplacera en mêlant de l'eau ferrée à ses boissons habituelles; en donnant quelques lavemens toniques avec la décoction de quinquina et d'arnica-montana; en appliquant un emplâtre de thériaque au-dessous du nombril, et en faisant avaler de temps à autre une petite dose de thériaque mêlée avec la conserve de roses. Enfin, dans la vue de combattre à la fois la

disposition lymphatique et muqueuse, ainsi que l'aptitude à la production des vers, on purgera quelquefois l'enfant par des doses suffisantes de sirop de chicorée composé avec la rhubarbe; on le fera vomir avec un grain de kermès minéral, mis en dissolution dans un demi-verre d'eau tiède; on lui donnera des lavemens avec de l'eau chargée d'une dissolution de sel muriatique; et l'on emploiera en même temps les anthelmintiques, et principalement de petites doses de valériane : on pourra se servir de la valériane soit en poudre, soit en infusion; elle agira et comme vermifuge et comme antispasmodique.

2°. Dans le moment de l'accès, on fera des frictions sèches sur le corps du malade, on appliquera des linges trempés dans une décoction tiède de plantes émollientes sur les extrémités inférieures; on irritera légèrement les pieds avec de la moutarde délayée dans l'eau, et l'on donnera enfin quelques cuillerées de la potion suivante :

♃ Castoréum. . . . . douze grains.

Faites dissoudre dans demi-once esprit de corne de cerf succiné;

Mêlez avec deux onces d'eau de tilleul et d'eau de menthe;

Ajoutez six gouttes de laudanum liquide.

Il n'est guère possible de prescrire des règles fixes concernant le régime d'un malade de cet âge; il suffira de dire qu'il doit être pris dans les nourriture

les plus saines, substantielles, et de facile digestion. Nous ajouterons que l'exercice du corps et l'habitation à la campagne offrent les moyens d'hygiène les plus capables de confirmer les effets du traitement.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XXXI.

Altération humorale dépendante d'un vice scorbutique et dartreux.

Parmi les symptômes que la maladie de Monsieur le Consultant présente, il ne se trouve pas un assez grand nombre de caractères fixes et constans pour déterminer au juste la nature et l'espèce d'une affection ancienne, qui paraît être fort composée ; mais il nous suffit de connaître les effets sensibles qu'elle a produits sur la constitution du malade, et de considérer l'état général de faiblesse et d'altération dont elle a frappé le système entier des solides et des humeurs. Ces altérations actuelles sont un résultat de plusieurs maladies successives, que le temps et l'habitude ont singulièrement fait dégénérer ; il est néanmoins facile d'y reconnaître encore les traces de quelques-unes des affections précédentes, et d'estimer jusqu'à un certain point quelle a été l'influence de ces affections sur le dépérissement dans lequel Monsieur le Consultant est tombé.

En faisant une analyse exacte des caractères par

lesquels se sont manifestées les différentes maladies de Monsieur le Consultant, on aperçoit en premier ordre un ensemble de symptômes nerveux, occasionés par une suite de causes physiques et morales. On découvre en second lieu des signes manifestes d'une disposition catarrhale, qui a déterminé la fréquence des rhumes et des fluxions auxquelles il a été sujet. On y remarque troisièmement les caractères d'une altération humorale, qui a beaucoup d'analogie avec la disposition scorbutique, et qui a été la source des démangeaisons, des dépôts, des boutons, des gerçures, des taches que le malade a vus survenir dans différentes parties de son corps. Quelques-unes de ces altérations semblent, d'après leurs phénomènes extérieurs, participer aussi du caractère dartreux; mais il est possible qu'elles soient le produit de la combinaison de la diathèse catarrhale avec la disposition scorbutique.

Du reste, comme ces diverses affections primitives ont peu-à-peu déterminé les mêmes effets sur toute la constitution, il est facile de les réduire à deux résultats généraux qui sont devenus aujourd'hui les causes dominantes de la maladie : le premier se rapporte à la faiblesse du système général des solides, le second à l'altération de la masse totale des humeurs : l'un résulte des affections nerveuses et catarrhales qui se sont tant de fois répétées : l'autre, du vice humoral qui entretient depuis long-temps une disposition scorbutique et dartreuse dans les fluides. Ainsi, l'atonie

des organes et l'altération des humeurs forment, en dernière analyse, le double principe de la maladie pour laquelle on nous consulte. Il faut l'envisager sous ce double point de vue pour établir une méthode de traitement qui réponde aux principes dont elle se compose.

Considérée par rapport à l'affaiblissement du système général des organes, la maladie de M. le Consultant demande les moyens toniques et fortifians que peuvent fournir les remèdes et le régime. Parmi ces moyens il faudra donner la préférence à ceux qui, en relevant les forces, peuvent aussi corriger l'altération des humeurs.

1°. Le malade prendra chaque jour quatre verres d'une tisane faite avec les substances suivantes :

℞	Racine de garance.	une once.
	Fleurs d'arnica montana. .	ãã demi-once.
	Tiges fraîches de douce-amère.	

Faites bouillir dans six verres d'eau jusqu'à réduction de quatre verres.

Ajoutez feuilles de cochléaria, demi-once.

Après un usage de cette boisson continué pendant huit jours, elle sera remplacée par l'eau de goudron, que M. le Consultant prendra à la dose d'une ou deux livres par jour. Il alternera de semaine en semaine la tisane et l'eau de goudron, de manière à user alternativement de l'une et de l'autre pendant le même espace de temps.

2°. Avant de boire le premier verre, M. prendra le matin à jeun trois onces de lait d'ânesse, mêlé avec deux onces d'une légère décoction de quinquina, faite avec demi-once de cette écorce. Il viendra ensuite à sa boisson, en distribuant les doses de manière à ce qu'il prenne la quantité ci-dessus prescrite dans l'espace de la journée.

3°. On préparera une combinaison de remèdes sudorifiques et antispasmodiques, qui offrent la meilleure association pour exciter doucement les forces sans produire ni de l'irritation, ni de l'échauffement. Dans cette vue on fera préparer les pilules suivantes :

♃ Résine de gayac. . . . . . . Extrait de genièvre.	} aā deux gros.
Antimoine cru	un gros.
Camphre.	demi-gros.
Sel de nitre.	un gros.
Castoréum.	un gros.

Mêlez ; faites des pilules de quatre grains.

La dose sera de six pilules matin et soir. On continuera l'usage de ce remède pendant environ un mois ; et si l'on est obligé de l'interrompre, il faudra le remplacer dans les intervalles par un mélange de soufre doré d'antimoine, de râpure de bois de sassafras et de cascarille avec la conserve d'énula campana.

4°. M. le Consultant aura la précaution de se faire frotter chaque matin toute l'habitude du corps, soit avec un linge, soit avec une brosse d'Angleterre ;

après cette friction générale il se livrera à un exercice modéré.

5°. Après avoir fait usage pendant environ un mois du lait d'ânesse, on devra le remplacer par les sucs exprimés de cresson, de cerfeuil, de pissenlit et de cochléaria, dont on prendra cinq onces dans une tasse de petit-lait.

6°. Le malade fera usage de temps en temps de quelques bains simples; il usera aussi de lavemens composés tantôt avec une décoction de demi-once de racine de garance, tantôt avec celle de demi-once de feuilles de cochléaria ou de racine de douce-amère.

7°. Le régime se composera d'alimens légers, mais nourrissans; de viandes blanches principalement, et de légumes frais : il serait avantageux de tremper le vin aux repas avec une eau minérale acidule, qui contribuerait efficacement à relever le ton des organes digestifs. Le malade doit s'abstenir rigoureusement de l'usage du café et des liqueurs alcooliques.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XXXII.

Affection dartreuse accompagnée d'un asthme chronique.

La maladie pour laquelle on me consulte offre deux circonstances principales auxquelles toutes les vues du traitement doivent se rapporter.

La première est relative à l'état des organes pulmonaires et des bronches, qui sont affectés d'un asthme chronique, dont la cause parait liée à l'affection psorique dont le malade est atteint.

La deuxième se rapporte à la nature de l'éruption cutanée qui s'étend sur toutes les parties du corps, et qui a produit aujourd'hui des croûtes irrégulières, épaisses, jaunâtres ou verdâtres, qui s'étendent depuis le cou jusqu'aux pieds, et depuis les épaules jusqu'à l'extrémité des doigts. Cette éruption s'est annoncée avec des caractères communs aux vices dartreux et psorique, qui semblent avoir concouru à sa formation : mais par l'effet de cette association, il est résulté une maladie compliquée dont le caractère et le traitement sont plus difficiles à établir.

On ne peut se refuser à reconnaître que le système lymphatique est surtout profondément affecté chez M. le Consultant; qu'il se trouve surchargé de sucs muqueux; que la matière de ces sucs, en se jetant sur les poumons et sur la peau, concourt à entretenir à la fois le principe de l'asthme et celui des éruptions. Il importe donc de procurer le dégorgement de ce système, et de modérer l'activité avec laquelle les matières muqueuses s'y reproduisent et s'y accumulent. Nous espérons atteindre ce but par les remèdes et le régime suivans.

1°. Le malade commencera son traitement par un vomitif composé de 15 grains d'ipécacuanha et d'un grain de tartre stibié (tartrite antimonié de potasse), délayés dans un verre d'eau. Les trois jours suivans, il continuera de prendre, à petites doses, une légère teinture aqueuse d'ipécacuanha, de manière à ne pas provoquer le vomissement. Le quatrième jour, il prendra un bain tiède, et le cinquième il prendra la médecine suivante:

℞	Jalap en poudre.	dix grains.
	Mercure doux.	six grains.
	Crême de tartre.	demi-once.

Mêlez, et faites dissoudre dans un verre de décoction de chicorée.

2°. M. le Consultant passera ensuite, comme moyens préparatoires, aux sucs exprimés des plantes fraîches de chicorée, de cerfeuil, de fumeterre et de cresson mêlés à parties égales.

Il avalera chaque matin huit onces de ces sucs; l'on y ajoutera chaque fois vingt grains de terre foliée de tartre, et un gros de crême de tartre. La dose des sels tartareux sera augmentée tous les quatre jours, et portée ainsi graduellement à quarante grains pour la terre foliée, et à deux gros pour la crême de tartre. Le soir on lui servira un bouillon préparé avec un quart de maigre de veau, les cuisses de six grenouilles, le cœur de deux laitues, une poignée de chicorée, et une demi-once de tiges fraîches de douce-amère.

3°. Dans le même temps Monsieur usera d'une tisane composée avec

℞	Racines de patience.	une once.
	Tiges fraîches de douce-amère. .	demi-once.

Faites bouillir dans une pinte d'eau jusqu'à diminution d'un quart;

Ajoutez antimoine diaphorétique non lavé demi-gros, et eau seconde de chaux, demi-once.

Le malade prendra journellement trois verres de cette boisson.

4°. Ces remèdes continués pendant l'espace d'un mois, seront remplacés par des pilules faites de la manière qui suit :

℞	Extrait de douce-amère.	deux gros.
	Gomme de gayac.	demi once.
	Fleurs de soufre.	un gros.
	Antimoine diaphorétique.	deux gros.

Mêlez; faites des pilules de trois grains. Le malade prendra quatre de ces pilules matin et soir; alors il supprimera les sucs et les bouillons.

5°. On entretiendra l'écoulement des cautères; on ajoutera même à leur effet pour détourner de la poitrine l'impression de la maladie, en appliquant des épispastiques sur différentes parties des extrémités, et notamment sur les articulations. Il conviendra dans la même vue d'user habituellement des bains domestiques, et de laver chaque jour les pustules avec une eau chargée d'une dissolution de foie de soufre.

6°. Ces remèdes ayant été continués jusqu'à l'été, il faudra que le malade prenne de nouveau un vomitif et un purgatif pour passer ensuite à l'usage d'un électuaire qui pourra être d'autant plus efficace, que les remèdes précédens auront sans doute procuré déjà quelque soulagement.

℞ Extrait d'aconit.	trente grains.
Extrait de gentiane.	demi-once.
Sublimé corrosif (deuto-chlorure de mercure.	quinze grains.
Soufre doré d'antimoine. . . .	vingt grains.
Sirop de fumeterre..	deux gros.

Mêlez; la dose sera d'un gros chaque matin.

On verra dans la suite s'il est possible de la réitérer le soir au moment du coucher.

En usant de cet électuaire, on pourra substituer l'eau de goudron à la tisane que nous avons prescrite

au n° 3°. Il conviendra aussi que M. le Consultant se purge de temps en temps avec la médecine indiquée ci-dessus.

M. le Consultant se nourrira d'alimens doux, aqueux et faciles à digérer, de viandes blanches avec peu d'apprêt, de chicorée, de laitue, de carottes, de cardes, d'épinards, de fruits bien mûrs, et principalement de fruits acidules.

Sa boisson ordinaire sera de l'eau rougie avec un peu de bon vin vieux du pays. Monsieur fera chaque jour un exercice modéré, ne se livrera à aucun travail immédiatement après les repas, et s'efforcera d'éloigner ou de prévenir tout ce qui pourrait l'émouvoir ou l'affecter trop vivement.

Délibéré à Montpellier le 20 pluviose an 10.

Autre Consultation sur la même maladie, et faisant suite à la précédente.

Les changemens heureux survenus à la maladie de M. le Consultant annoncent que notre méthode de traitement était bien adaptée au caractère de sa maladie. La disparition complète des dartres et la diminution notable de l'asthme pendant toute la durée de l'an 11, furent le résultat de cette méthode excitante et résolutive qui, par son action spéciale sur le système lymphatique, corrigea la qualité, et diminua la prédominance des fluides muqueux. Les membranes muqueuses des bronches et des poumons correspondantes avec le tissu de la peau, avaient éprouvé des affections qui étaient entretenues par le même principe, et qui ont dû s'affaiblir simultanément à mesure que ce principe a été combattu avec succès.

Mais outre l'irritation des membranes muqueuses, outre l'engouement des organes pulmonaires, il y avait dans la production de l'asthme un élément particulier qui a dû rendre cette maladie plus opiniâtre et plus rebelle au genre de remèdes que nous avons employés. Cet élément est l'affection nerveuse, qui s'associe toujours à l'asthme, sur-tout lorsque cette maladie se manifeste par des accès. Or, il pa-

raît que l'affection nerveuse n'était pas ici, comme on était autorisé à le croire, entièrement subordonnée à l'affection du système lymphatique. C'est cette cause qui, toujours subsistante, malgré la destruction de l'affection muqueuse, a fait que les attaques d'asthme se sont continuées, mais plus rares et plus légères, quoique les dartres eussent entièrement disparu.

Cependant, après deux ans, de nouvelles éruptions dartreuses se sont manifestées, mais sous une forme plus simple; ce qu'il faut attribuer sans doute à ce que l'affection du système lymphatique n'était pas complètement effacée, à moins que le concours de nouvelles circonstances n'ait servi à la reproduire.

Dans l'état actuel des choses, la complication nerveuse est l'élément particulier vers lequel nous dirigerons de nouveaux moyens curatifs, nous référant à notre première consultation pour ce qui concerne le mode de traitement de l'affection lymphatique, et aux remèdes dont M. le Consultant a déjà ressenti de salutaires effets.

Nous supposons le malade convenablement préparé au moyen des évacuans, des sucs d'herbes, des bouillons adoucissans et de la tisane sudorifique qui ont été recommandés dans notre consultation précédente; nous sommes fondé à croire qu'il a fait usage de ces remèdes généraux, puisque son médecin ordinaire nous annonce qu'il a commencé l'emploi de l'électuaire d'extrait d'aconit et de sublimé. Dans cet état, le malade, après avoir usé de l'électuaire pendant le

temps nécessaire pour ramener l'asthme au point où il était avant qu'il fût obligé de recommencer un nouveau traitement, remplacera ce remède par les pilules suivantes :

℞ Assa-fœtida.	deux gros.
Castoréum.	un gros.
Fleurs de zinc.	quarante grains.
Camphre.	aā deux gros.
Sel de nitre.	aā deux gros.

Mêlez ; faites des pilules de quatre grains.

La dose sera de trois pilules matin et soir. On pourra augmenter graduellement la quantité d'une pilule tous les trois jours, et la porter ainsi jusqu'au nombre de six pour chaque prise.

Ces pilules seront alternées de quinze en quinze jours avec l'électuaire ; mais ce terme n'est pas tellement de rigueur qu'on ne puisse prolonger le temps fixé pour chacun de ces remèdes, selon l'effet que le malade en retirera.

Pendant l'usage de ces remèdes, le malade prendra quelques bouillons de vipère, et il boira chaque jour plusieurs verres d'une tisane faite avec demi-once de salsepareille et deux gros de squine, que l'on fera bouillir dans une pinte d'eau jusqu'à réduction d'un tiers. Ce nouveau traitement ne dispensera pas de se conformer aux divers articles de la première consultation, et notamment à celui qui concerne l'entretien des cautères, l'emploi des bains domestiques, et l'application des vésicatoires sur différentes parties du

corps. Nous recommandons de même la lotion des ulcères dartreux avec une eau sulfureuse; et si la démangeaison des dartres devenait pénible, il faudrait la calmer en appliquant un peu de beurre de cacao, mêlé avec quelques graines de courge par une longue trituration.

Si l'asthme résiste à l'administration des pilules ci-dessus, et que l'expectoration devenant moins abondante, moins épaisse, les signes de l'état convulsif et nerveux prédominent, il faudra supprimer de la masse pilulaire le camphre et le nitre, pour les remplacer par douze grains d'opium gommeux. On ne doit pas oublier que l'électuaire dans lequel entre l'extrait d'aconit, devra être continué alternativement avec les pilules, tant qu'il y aura vestige d'affection dartreuse.

Si, malgré ce traitement méthodique suivi avec exactitude pendant l'espace de quatre mois, les dartres et l'engouement pulmonaire persistent, on essaiera d'attaquer l'un et l'autre par l'usage intérieur de la belladona.

℞ Feuilles desséchées de belladona. . . vingt grains.

Versez dans la valeur de dix tasses d'eau bouillante, et faites infuser pendant sept à huit heures.

On donnera une tasse de cette infusion le matin; la dose sera un peu augmentée tous les quatre jours. Ce remède sera continué pendant l'espace de trois à quatre mois.

Lorsqu'on aura la certitude d'avoir détruit le

double principe des dartres et de l'asthme, il conviendra de fixer son attention sur l'effet affaiblissant d'une maladie ancienne et d'un traitement prolongé; en conséquence, pour confirmer la cure, il sera nécessaire d'employer les remèdes fortifians et un régime analeptique : ainsi, de petites prises de quinquina, d'arnica-montana, les préparations martiales, l'eau de goudron dans la classe des médicamens; les bonnes viandes, les consommés, les gelées, le lait d'ânesse, toutes les nourritures succulentes dans l'ordre du régime, produiront le double effet qu'on doit avoir en vue pour empêcher à l'avenir le retour des deux affections que le traitement aura efficacement combattues. Quant au régime pendant la durée de ce traitement, il sera conforme à celui qui est détaillé dans notre première consultation.

Délibéré à Bordeaux le 4 vendémiaire an 13.

CONSULTATION XXXIII.

Affection scrophuleuse.

La jeune personne pour laquelle on nous consulte est infectée d'un vice scrophuleux commun à presque tous les individus de sa famille, et qui, né avec la malade, a demeuré assoupi jusqu'à l'âge de treize à quatorze ans. Son enfance n'a rien présenté d'analogue à ce vice, et les maladies de cet âge se sont passées heureusement; la constitution molle, lâche, pituiteuse de la malade, est la seule chose qui pût faire soupçonner chez elle la disposition scrophuleuse avant son développement. On a observé que vers l'âge de sept ans elle est devenue sujette à des migraines fréquentes, qui affectèrent principalement le côté gauche, et qui ont été soulagées par des hémorrhagies nasales survenues vers la douzième année. Les premiers signes de l'affection scrophuleuse se sont montrés à une époque où l'éruption des règles semblait devoir se faire; mais au lieu de cette éruption, les parties génitales s'enflammèrent, et l'inflammation fut suivie d'une perte blanche, accompagnée

d'une démangeaison très-vive. Depuis lors, on a vu se former des ulcères dont la nature scrophuleuse ne saurait être révoquée en doute. Ces ulcères ont été précédés par des tumeurs lymphatiques, froides, indolentes, qui se sont ouvertes; l'abcès qu'elles ont produit a dégénéré en ulcère rongeant, avec perte de substance, et quelquefois même avec exfoliation des os; ils ont été fixés au front au-dessus de l'œil gauche, au sein du même côté, à l'hypocondre droit sur les fausses côtes, au côté droit de la colonne vertébrale, et aux deux mains. Plusieurs de ces ulcères se sont enfin cicatrisés après avoir déformé les parties, et il ne reste guère que ceux des mains dont la cicatrisation n'ait pu s'opérer. Il est remarquable que l'impression de la maladie sur les os a eu lieu principalement sur le côté correspondant à celui de la tête qui avait été le siége des migraines; car une des portions d'os qui se sont détachées, appartient à la division latérale gauche du frontal, et l'autre au même côté du sternum.

Il y a quelque raison de soupçonner que l'affection scrophuleuse est associée au vice syphilitique; mais ce vice est aujourd'hui trop fortement dégénéré pour jouer un rôle principal dans l'indication des moyens curatifs. Ces moyens doivent donc être pris dans la classe des remèdes auxquels l'expérience a reconnu une efficacité particulière contre les affections scrophuleuses, et l'indication que peut fournir la complication syphilitique ne peut consister que

dans l'association de quelques médicamens propres à combattre cet état, et à seconder et modifier l'action des premiers remèdes.

La cause générale et spécifique de cette maladie étant estimée, il est facile de déduire les indications qu'on doit se proposer dans le traitement, et que nous rattachons aux trois chefs suivans : 1°. corriger l'affection constitutionnelle; 2°. faciliter la cicatrisation des ulcères; 3°. prévenir le retour de nouveaux accidens.

1°. La première indication ne peut être remplie qu'au moyen des remèdes généraux adaptés à la dégénération lymphatique des humeurs, et des moyens spécifiques appropriés particulièrement à l'affection scrophuleuse qui domine. Parmi les premiers, nous recommandons l'emploi des remèdes apéritifs et fondans, tels que les amers, les gommes incisives, les extraits savonneux, les substances alcalines, les préparations d'antimoine et celles de soufre. La présomption éloignée d'un germe syphilitique nous engage à y associer quelques préparations mercurielles, qui combattront d'ailleurs efficacement l'affection du système lymphatique.

D'après cette première vue, Mademoiselle usera pour boisson ordinaire de la tisane suivante :

℞ Racine de garance. . . . . deux onces.
Racine de saponaire.. . . . . une once.

Faites bouillir dans une pinte d'eau jusqu'à diminution d'un tiers.

Ajoutez sous-carbonate de soude, deux gros.

On pourra ensuite mêler à cette tisane eau de chaux, une once.

La malade en boira trois ou quatre verres dans le courant de la journée. On donnera en même temps des pilules fondantes composées de la manière qui suit :

℞	Extrait de douce-amère.	demi-once.
	Extrait d'aconit.	une once.
	Résine de gayac.	une once.
	Sublimé corrosif.	huit grains.
	Soufre doré d'antimoine.	vingt grains.

Mêlez ; faites des pilules de quatre grains. La dose sera de quatre pilules matin et soir ; on pourra l'augmenter graduellement, et la porter à six pilules chaque fois.

On continuera ces remèdes pendant l'espace d'un mois, après lequel on pourra passer à ceux qui sont regardés, sinon comme spécifiques, du moins comme directement appropriés à l'état scrophuleux. Dans ce nouvel ordre de remèdes, nous conseillons d'essayer le muriate de baryte dont nous avons obtenu quelques bons effets. On commencera par user de ce sel en dissolution dans un véhicule approprié :

℞ Muriate de baryte . . . . dix grains.

Faites dissoudre dans une pinte d'eau distillée.

On mêlera une cuillerée à bouche de cette dissolu-

tion dans un verre de décoction de douce-amère et de glayeul.

Ce mélange sera pris le matin à jeûn, et si l'on en obtient de bons effets, on pourra répéter la même dose le soir.

Ce remède énergique sera non-seulement tenté sous la forme que nous venons de prescrire, mais il conviendra aussi d'en changer le mode d'administration, et de le donner sous forme de pilules, combiné avec les extraits déjà recommandés. Tels seraient des bols dans chacun desquels on ferait entrer :

Muriate de baryte.	un huitième de grain.
Extrait d'aconit.	āā demi grain.
Feuilles de belladona en poudre.	
Sirop de fumeterre.	suffis. quant.

On n'aura recours à cette nouvelle manière de donner le muriate de baryte, qu'après avoir éprouvé l'inefficacité de la dissolution.

Il est une autre substance également active, qui pourra devenir très-utile, pourvu qu'on en surveille avec beaucoup de soin l'administration ; c'est l'oxide arsenical, qu'on essaiera toujours à très-petite dose, et qu'on abandonnera aussitôt qu'on aura lieu de craindre son effet irritant. La dose n'excèdera pas celle d'un tiers ou d'un demi-grain par prise, combiné avec un extrait amer.

L'eau de mer en bains et en boisson offre un secours efficace contre l'affection scrophuleuse, et nous

engageons les parens de la malade à le lui procurer. Il importe que l'usage de l'eau de mer soit fait à une époque convenable de l'année, et avec certaines modifications qui seront déterminées par le médecin chargé de conduire le traitement.

2°. On se proposera, en second lieu, de déterger ou de cicatriser les ulcères, ainsi que de résoudre les tumeurs des glandes, s'il en survenait. A cet effet, on pansera journellement les ulcères en les lavant d'abord avec une infusion de feuilles de rhuë, dans laquelle on aura jeté une petite quantité de suc de carottes, et qu'on aiguisera par l'addition d'un peu de sel de tartre; on les couvrira ensuite avec des linges enduits d'une pommade dans laquelle on fera entrer l'huile de lin, la céruse et la térébenthine. On bassinera la paupière affectée avec une infusion de feuilles de rhuë, ou bien avec une teinture d'opium. La dissolution de foie de soufre et l'eau de chaux seront aussi employées pour le traitement local des ulcères. S'il y a des tumeurs glanduleuses dont il faille opérer la résolution, on appliquera des topiques, tels que le mélange de gomme-ammoniaque et de savon, l'emplâtre de ciguë, etc. Un topique excellent dans cette circonstance, est un mélange de fiel de bœuf, d'huile de noix et de sel marin, digérés au soleil ou à une température modérée.

3°. Le seul moyen de remplir la troisième indication et de prévenir le retour des accidens, consiste à continuer longtemps l'usage des correctifs du vice

scrophuleux, et de les soutenir vers la fin du traitement par celui des fortifians et des toniques. L'infusion de quinquina, les eaux ferrugineuses, les fleurs martiales de sel ammoniac, sont les remèdes qui, dans la classe des toniques, méritent la préférence. Ces remèdes seront aidés par un régime approprié au période de la maladie et du traitement. On y fera entrer les viandes rôties et grillées, les végétaux non farineux, les fruits bien mûrs et qui ne sont pas très-aqueux, et généralement toutes les nourritures d'une personne en santé, qui ne sont ni grasses ni visqueuses.

L'habitation de la campagne et l'exercice du corps feront également partie du régime curatif et prophylactique.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XXXIV.

Ulcères scrophuleux aux jambes et aux cuisses, s'étendant jusqu'aux parois de l'abdomen.

Le jeune homme pour lequel on me consulte est âgé de dix-huit ans. Sa santé a été assez satisfaisante pendant son enfance ; mais depuis cinq ou six ans sa constitution, naturellement faible, s'est sensiblement détériorée. Quoique le malade n'ait éprouvé d'abord aucune affection grave, on a pu néanmoins présumer de bonne heure chez lui une grande tendance à la dégénération lymphatique, qui, abandonnée à elle-même, devait nécessairement produire une disposition analogue à l'état scrophuleux. Cette disposition s'annonça premièrement par la faiblesse du malade, la mollesse de sa peau, la pâleur de son teint, et par la formation de différentes tumeurs dans le voisinage des glandes.

Il y a près de six ans que des tumeurs s'établirent sur la cuisse et la jambe d'un côté seulement, et que ces tumeurs, après quelques essais d'un traitement infructueux, s'abcédèrent. Il en est résulté des plaies

ulcéreuses, d'où suinte une sérosité âcre, qui entretient aux environs une irritation inflammatoire de même aspect et de même caractère que les inflammations scrophuleuses. Dans quelques-uns de ces ulcères, la matière purulente s'est insinuée à travers les lames du tissu cellulaire sous-cutané, et a formé des sinuosités fistuleuses qui communiquent les unes avec les autres, surtout vers les parois inférieures du bas-ventre.

Nous avons fait sonder ces différens ulcères, et nous avons trouvé que ceux qui répondent aux muscles du bas-ventre n'ont point de communication avec cette cavité, mais qu'ils occupent un espace assez étendu entre la peau et les muscles. Ils communiquent entre eux et se croisent mutuellement, de manière que le tissu cellulaire qui recouvre les muscles a déjà souffert une altération considérable. Les ulcères de la cuisse et des jambes, à l'exception d'un seul, paraissent bornés aux lieux qu'ils occupent; celui qui s'étend au-delà, forme entre les muscles jumeaux et soléaires une sinuosité profonde sans communiquer avec ses voisins.

Quoique le nombre de ces ulcères soit encore très-considérable, il y en a eu d'autres qui, après s'être alternativement ouverts et fermés, se sont entièrement cicatrisés. Il est remarquable que lorsqu'il s'est formé de nouveaux ulcères, ils ont toujours été précédés par une tumeur. Il y a quelques mois que le genou fut affecté d'une tumeur articulaire qui a déterminé

la rétraction des muscles, au point d'empêcher la flexion de la jambe et le mouvement de progression.

En réfléchissant sur les principes qui ont pu donner lieu à une affection aussi grave, on est forcé de convenir qu'une dégénération de la lymphe, jointe à l'affaiblissement des solides, ont concouru à développer une disposition semblable à celle qui existe dans les constitutions les plus décidément scrophuleuses; de sorte que tous les accidens survenus chez le malade ont pris successivement leur source dans cette fâcheuse disposition. Il se présente en conséquence trois indications principales à remplir dans le traitement de cette maladie, qui, il ne faut pas se le dissimuler, offre beaucoup de difficultés, et peu de chances favorables pour une guérison radicale. Les indications du traitement méthodique doivent être : 1°. de corriger ou d'affaiblir la disposition scrophuleuse; 2°. de favoriser la cicatrisation des ulcères; 3°. de prévenir la reproduction ou le retour des mêmes accidens.

1°. La première indication ne peut être remplie que d'une manière lente et incertaine, par l'emploi des remèdes généraux adaptés à la dégénération lymphatique des humeurs, et des remèdes spécifiques appropriés particulièrement à la disposition scrophuleuse qui en résulte. Nous conseillons dans le premier ordre les plantes savonneuses et amères, les gommes et les extraits savonneux, les substances alcalines, les préparations d'antimoine, de mercure et de soufre.

Monsieur prendra pour boisson la tisane suivante :

℞ Sommités de houblon. . . . . un gros.
Racine de saponaire. . . . . une once.
Tiges fraîches de douce-amère. . . . demi-once.

Faites bouillir dans une pinte d'eau jusqu'à diminution d'un tiers, ajoutez ensuite demi-once de sel végétal et une once d'eau seconde de chaux.

Le malade en boira trois ou quatre verres dans le courant de la journée.

Huit jours après qu'il aura commencé l'usage de cette tisane, il y joindra celui des pilules suivantes :

℞ Extrait de gentiane. . . . . . demi-once.
Savon de Venise.. . . . . deux gros.
Rhubarbe en poudre.. . . . . . un gros.
Terre foliée de tartre. . . . . quarante grains.

Mêlez avec le sirop de chicorée composé. Faites des pilules de trois grains. Ces pilules seront données trois fois par jour, au nombre de deux chaque fois, le matin, à midi, et le soir à l'instant du coucher. On pourra augmenter graduellement cette dose, et la porter à celle de cinq ou six pilules pour chaque prise.

Ces pilules seront alternées avec un électuaire composé de la manière suivante :

℞ Extrait de douce-amère.. . . . demi-once.
Extrait d'aconit.. . . . . demi-gros.
Résine de gayac. . . . . un gros.
Sublimé corrosif. . . . . huit grains.
Soufre doré d'antimoine. . . . vingt grains.

Mêlez avec une once de rob de sureau pour un électuaire. On donnera trois fois par jour quinze grains de cet électuaire, en alternant avec les pilules précédentes, de manière que le malade prenne pendant huit jours les pilules; et pendant huit autres l'électuaire.

Ces remèdes seront continués pendant l'espace de deux ou trois mois, après lesquels on pourra tenter, s'ils n'ont pas produit un effet décisif, les remèdes plus spécialement appropriés à l'état scrophuleux. Dans ce nouvel ordre de remèdes, je recommanderai le muriate de chaux, que l'on donnera en dissolution. On fera dissoudre dix grains de muriate de chaux dans une pinte d'eau distillée, et l'on mettra ensuite une cuillerée de cette dissolution dans un verre de décoction de douce-amère et de glayeul. Nous indiquerons par la suite d'autres moyens d'administrer un remède énergique, si l'on n'obtenait pas de celui-ci tout l'effet que nous désirons.

2°. Afin de procurer la cicatrisation des ulcères, on aura soin de les déterger en les lavant d'abord avec une infusion de feuilles de rhue, dans laquelle on aura jeté un peu de sel de tartre; on fera ensuite des injections, surtout dans les ulcères fistuleux, avec la dissolution de sublimé corrosif, qui servira également pour bassiner ces ulcères; on y appliquera des linges imprégnés d'une pommade composée avec la térébenthine, la céruse et l'huile de lin; on introduira des trochisques ou des bourdonnets imbibés de baume vert. On atta-

quera les tumeurs par les topiques résolutifs, tels que les emplâtres de gomme ammoniaque, de ciguë, de savon, etc.; on introduira des sétons dans le trajet des ulcères fistuleux qui communiquent ensemble, pour ranimer l'action vitale; après quoi, l'on supprimera ces sétons au bout de quelques jours, et l'on exercera une compression graduée dans la direction du trajet fistuleux. Dans les points où les tégumens se trouveront amincis et dépouillés de leur tissu cellulaire, il faudra les inciser si le trajet fistuleux n'est pas très-étendu, afin de mettre à nu le fond de la plaie.

En même temps, on soutiendra les forces du malade par une nourriture légère et analeptique, et par de légers cordiaux et des toniques, dans le cas où l'abondance de la suppuration viendrait à occasioner la fièvre et le dévoiement.

3°. Le seul moyen d'empêcher la reproduction des accidens, est de continuer longtemps l'usage des remèdes ci-dessus prescrits, en les soutenant vers la fin par celui des remèdes toniques et par l'établissement d'un cautère.

CONSULTATION XXXV.

Tumeur lymphatique à la région sous-maxillaire.

L'examen attentif de la tumeur que M. le Consultant porte depuis une année derrière l'angle de la mâchoire inférieure, et qui occupe toute la partie latérale gauche du cou, comprenant dans son étendue quelques-unes des glandes sous-maxillaires du même côté, ne laisse aucun doute sur la nature lymphatique de cette affection.

La seule cause extérieure à laquelle on puisse en rapporter la production, est le genre de vie pénible que M. le Consultant a dû mener pendant les dernières campagnes de la Pologne. L'influence de l'habitation dans des lieux humides, des bivouacs fréquens, joints à la constitution physique du malade, chez lequel le tempérament lymphatique prédomine, ont pu suffire pour déterminer la congestion de matières lymphatico-muqueuses qui s'est établie sur le tissu cellulaire et les glandes de la région sous-maxillaire. Le caractère lymphatique paraît ici dans toute sa simplicité; il n'est associé à aucun vice inhérent spécifique, soit

vénérien, soit dartreux, soit scrophuleux, etc. Nulle cause de maladie héréditaire n'existe dans la famille du Consultant; il n'a point eu d'affection cutanée grave; et quant aux affections vénériennes, il n'en a jamais éprouvé que de très-légères, et elles ont toujours été convenablement traitées.

On a tâché de résoudre cette tumeur par l'application des topiques résolutifs et par l'usage interne des remèdes fondans apéritifs. Ces moyens n'ont produit aucun effet, et la tumeur n'a changé ni de volume, ni de caractère.

Maintenant, si nous observons que la couleur de la peau est demeurée sans altération à l'endroit de la tumeur; qu'il n'y est survenu, depuis qu'elle existe, ni inflammation, ni douleur; qu'elle n'excite pas le moindre battement dans les vaisseaux, et que, malgré les topiques employés, elle n'a reçu encore ni diminution, ni accroissement, nous serons tenté d'attribuer la cause de cette affection locale à l'inertie des vaisseaux absorbans et du tissu cellulaire. C'est aussi la faiblesse ou l'atonie de ces organes qui l'entretient depuis si longtemps, et qui détermine la résistance opiniâtre qu'elle peut opposer aux traitemens les mieux dirigés.

En partant de cette idée, nous croyons qu'il faut combiner les topiques excitans avec les applications résolutives et les moyens révulsifs, pour résoudre complètement une tumeur que l'habitude déjà ancienne de la congestion lymphatique rend plus stable

et plus opiniâtre. Le traitement qui semble convenir le mieux doit se rapporter à deux objets, l'un relatif à l'inertie locale, l'autre relatif à la disposition lymphatique générale, qui peut influer sur la permanence de cette affection.

1°. Sous le rapport de l'affection locale, il faut que l'application des topiques excitans prépare et favorise l'effet des topiques résolutifs. Dans cette vue, on frottera la tumeur cinq à six fois par jour avec un liniment composé ainsi qu'il suit :

℞	Huile de jusquiame.	une once.
	Huile de camomille camphrée. . .	demi-once.
	Espr. volatil de sel ammoniac. . .	un gros.

On maintiendra sur la même partie des linges trempés dans ce liniment. L'action excitante de ce topique sera plus décidée, si on l'aide de temps en temps en appliquant sur la tumeur de petits sachets dans lesquels on aura introduit un mélange à parties égales de chaux vive, de sel ammoniac et de quinquina en poudre. Après avoir usé de ces applications excitantes pendant une quinzaine de jours, on fera quelques frictions avec l'onguent mercuriel, composé dans la proportion d'un quart de mercure pour trois quarts de graisse. On emploiera demi-gros de cet onguent mercuriel pour chaque friction. Dans l'intervalle d'une friction à l'autre, on enveloppera la tumeur avec un liniment préparé en mêlant la vésicule d'un fiel de bœuf, deux cuillerées de sel marin et six cuillerées d'huile de camomille,

qu'on fera digérer au soleil pendant l'espace de douze heures.

Si, après avoir insisté sur ces moyens topiques pendant un mois, il ne se manifeste aucun signe de résolution dans la tumeur, il faudra substituer la teinture de cantharides à l'ammoniaque dans le premier liniment, employer ce nouveau topique le même espace de temps, et appliquer ensuite un vésicatoire qui embrasse toute la partie tuméfiée. Lorsqu'on aura desséché la plaie du vésicatoire, on placera un emplâtre fondant plus actif qu'aucune des applications précédentes ; on mêlera, pour le faire, parties égales d'emplâtre de ciguë, d'onguent *vigo cum mercurio* et de gomme ammoniaque. Enfin, dans le cas où ce traitement serait insuffisant, on se décidera à appliquer un petit morceau de potasse caustique à la partie la plus déclive de la tumeur, et l'on entretiendra par des moyens convenables le mouvement suppuratoire que le caustique aura déterminé.

2°. Le traitement relatif à l'emploi des remèdes intérieurs doit marcher de front avec celui de l'affection locale. Après s'être purgé et avoir pris quelques doses des sucs d'herbes déjà conseillés, Monsieur commencera l'usage des pilules suivantes :

℞ Gomme de gayac.	demi-once.
Gomme ammoniaque.	deux gros.
Extrait de douce-amère. . .	une once.
Soufre doré d'antimoine. . .	un gros.
Éthiops antimonial.	demi-gros.

Mêlez, faites des pilules de quatre grains. La dose sera de quatre ou cinq pilules matin et soir : on avalera sur chaque prise un verre de décoction de salsepareille. Mais, si l'on est obligé de commencer la deuxième partie du traitement topique qui recommande l'application de la teinture de cantharides et du vésicatoire, on remplacera les pilules précédentes par un électuaire, où l'on fera entrer,

Rob de sureau.	demi-once.
Extrait d'aconit.	vingt grains.
Extrait de ciguë.	dix grains.
Tartrite antimonié de potasse. . .	huit grains.
Sirop de fumeterre.	une once.

Le malade en prendra un gros matin et soir. Enfin, dès que la tumeur commencera à se résoudre, on appliquera un vésicatoire au bras, pour étendre le mouvement de résolution commencé.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XXXVI.

Hypocondriacie nerveuse.

Le nombre et la variété des symptômes que M. le Consultant éprouve depuis long-temps, ne laissent aucun doute sur les caractères de la maladie dont il est affecté. Plus on examine l'ordre et la succession de ces symptômes, plus on a lieu de se convaincre qu'ils caractérisent cet état du système irritable et sensible auquel l'hypocondriacie nerveuse peut être rapportée. Si l'on se rappelle que la maladie actuelle succède à des fièvres intermittentes prolongées, si l'on fait attention que ces fièvres ont établi un état d'engorgement dans les viscères du bas-ventre, on ne doutera point que l'hypocondriacie ne reconnaisse pour cause une irritation vive fixée sur ces organes, jointe à un commencement d'obstructions produites par les fièvres antécédentes, et ayant leur siége dans le système hépatique, et particulièrement vers le petit lobe du foie.

Il n'est aucun des symptômes dont le malade se plaint, qui ne doive être attribué à cette affection

essentielle, et il n'est pas jusqu'au vomissement habituel et à l'émission involontaire de semence, qui ne paraissent en dépendre. Nous croyons pouvoir rassurer M. le Consultant; sa maladie est susceptible de guérison, quoiqu'il soit impossible d'en fixer bien précisément l'époque; elle n'offre rien qui doive faire appréhender une suite funeste, et M. doit se soumettre avec confiance aux moyens curatifs qui vont être indiqués.

1°. Le fond du traitement sera tiré des méthodes relâchantes, et consistera d'abord en des boissons adoucissantes et prises en grande quantité, en des bains tièdes et des frictions sur toute l'habitude du corps. Le malade commencera de suite l'usage de l'eau de poulet ou de veau, dans laquelle il fera infuser quelques feuilles d'oranger, ou bien des fleurs de tilleul et de camomille, et dont il devra boire au moins une pinte tous les jours. Il prendra chaque matin, pendant un mois, six onces des sucs dépurés par expression de chicorée, de laitue et de bourrache, en proportion égale, qu'il mêlera avec un verre de petit lait bien clarifié. L'usage des bains sera continué sans interruption aussi longtemps que M. le Consultant pourra les supporter sans trop s'affaiblir, en commençant le premier jour par un bain d'une heure, et le prolongeant ensuite jusqu'à une heure et demie, deux et même trois heures. En sortant du bain, il se fera frotter toutes les parties du corps, et principalement la région du bas-

ventre, avec la main ou de la flanelle sèche, ou avec une brosse d'Angleterre. Dans la suite, on pourra faire ces frictions avec de la flanelle trempée dans de l'huile ou dans quelque décoction émolliente. On répétera fréquemment les frictions sur les reins et sur la colonne épinière, et M. le Consultant en secondera l'effet par un exercice modéré fait après chaque friction, et continué jusqu'à ce qu'il éprouve une légère moiteur.

2°. Il importe que M. le Consultant se tienne le ventre habituellement libre, et qu'il se procure des évacuations faciles. Dans cette vue, il prendra souvent de petites doses de quelque laxatif doux, comme la pulpe de tamarin, la moelle de casse à la dose de deux ou trois gros; mais le moyen curatif sur lequel nous fondons le plus d'espoir, est l'usage soutenu des lavemens composés avec des plantes émollientes et calmantes : on les préparera avec les feuilles de mercuriale, de bouillon blanc, de jusquiame et de pariétaire, et ils seront administrés à la manière de Kœmpf : (un lavement d'eau simple, à seringue entière, pour balayer les matières retenues dans les intestins; et lorsque le malade a rendu ce premier lavement, donner le lavement médicinal à demi-seringue seulement). En même temps il faudra employer les bains de siége avec les mêmes décoctions tièdes, appliquer sur le ventre des linges qui en seront imbibés, ou bien faire des frictions sur la même région avec le liniment suivant :

℞ Onguent d'althéa.		
Onguent populéum.		
Huile de lis blanc.	aa une once.	
Huile de camomille.		
Blanc de baleine.		

Triturez ensemble ; faites un liniment dont on emploiera gros comme une petite noix à chaque friction. On pourra enfin tenir fixé sur la région de l'estomac, depuis le cartilage xiphoïde jusqu'au nombril, un emplâtre en écusson, composé avec

Thériaque.	une once.
Camphre.	dix grains.
Opium cru.	vingt grains.
Baume du Pérou.	suffis. quant.

Le tout bien mêlé, qu'on étendra sur un morceau de peau de chamois. Cette application est indiquée pour calmer autant que possible l'irritation des organes digestifs et les vomissemens habituels qui en sont la suite.

3°. Si les pollutions nocturnes et la perte de semence se renouvellent au détriment des forces du malade, il faudra les prévenir en donnant le soir des émulsions tempérantes, et en appliquant sur le scrotum et le pubis des sachets remplis de camphre.

4°. Dans les attaques particulières qui ramènent des accidens plus graves, on usera de la potion antispasmodique suivante :

℞ Eau de menthe . . . . } aā une once.
Eau de mélisse . . . . }
Eau de fleurs d'orange. . . . . }

Liqueur minérale anodine d'Hoffmann. . . . . } aā trente goutt.
Teinture de castor. . . . . . . }

On rendra la digestion plus facile en faisant prendre chaque jour à la malade un grain d'ipécacuanha dans la première cuillerée de soupe, ou mieux encore une cuillerée de liqueur viscérale stomachique d'Hoffmann, avant et après le repas.

5°. Lorsqu'on sera certain d'avoir dissipé le spasme, calmé l'irritation et détruit l'engorgement des viscères par l'usage suffisamment continué des remèdes calmans, émolliens et apéritifs, on passera à celui de quelques toniques pour fixer le nouvel état des symptômes. Dans le nombre de ceux qui pourront être employés à cette époque du traitement, le quinquina, les martiaux, l'élixir vitriolique et les eaux minérales ferrugineuses nous semblent mériter la préférence.

6°. La nourriture du Consultant sera tirée des végétaux plutôt que des viandes. Il évitera surtout les salaisons, les viandes noires, les ragoûts épicés et tous les alimens échauffans, flatueux et indigestes. Il préférera les herbages aqueux, tels que la chicorée, les épinards, la laitue, le cresson, l'oseille, etc., aux légumes farineux, à moins qu'il ne les mange en purée. Les viandes blanches bouillies, rôties ou

cuites sur le gril, le poisson à l'eau, à la sauce blanche ou grillé, les fruits fondans de la saison en parfaite maturité, lui fourniront des alimens convenables. Il bannira de ses repas le vin pur, le café, les liqueurs. Il fera chaque jour un exercice modéré à pied ou à cheval; ce dernier, surtout, lui sera très-salutaire. Il évitera avec soin l'agitation et le tumulte des grandes affaires, jusqu'au rétablissement parfait de sa santé.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XXXVII.

Hémoptysie dépendante d'une hypocondriacie nerveuse.

Quoique parmi les symptômes que le malade éprouve, il y en ait plusieurs qui semblent indiquer une altération grave des organes pulmonaires, et que l'existence de ces symptômes ait pu inspirer des craintes aux médecins qu'il a consultés, nous trouvons dans leur ensemble ainsi que dans leur rapport avec toutes les circonstances de la maladie, des motifs suffisans pour nous rassurer à cet égard, et pour être fondé à croire que les organes de la poitrine sont exempts de toute altération. En effet, plus on examine l'ordre et la succession de ces symptômes, plus on a lieu de se convaincre qu'ils sont sous la dépendance d'une irritation spasmodique des viscères du bas-ventre, qui constitue l'hypocondriacie nerveuse. Le spasme de ces organes réagit sur les poumons, et détermine les mouvemens hémorrhagiques qui amènent de temps en temps l'expulsion d'une quantité peu considérable de sang avec les crachats.

Nous sommes amené à cette opinion par les considérations suivantes : la maladie du Consultant a débuté par des douleurs, des tiraillemens, des maux de nerfs dans différentes parties de son corps ; les sensations pénibles qui accompagnent son état, finissent par se concentrer vers la région épigastrique, où elles s'annoncent par des douleurs fixées sur cette région ; le crachement de sang est toujours suivi d'un sentiment d'ascension, semblable à celui que produirait ce fluide s'il remontait du bas-ventre à la poitrine. Ce symptôme n'est accompagné ni de toux, ni de fièvre, ni d'amaigrissement ; il est associé à un état de tristesse ou de mélancolie habituelle ; enfin, la constipation augmente les douleurs de poitrine, et la liberté du ventre les soulage, etc.

Nous pourrions encore rassembler une foule de signes, d'après lesquels il est impossible de méconnaître que l'hypocondriacie forme l'élément primitif de cette maladie, et que l'affection de la poitrine n'est qu'une lésion secondaire déterminée par l'effet sympathique de la première. On peut donc affirmer que, dans son état actuel, la maladie est susceptible de guérison ; que les craintes exagérées d'une maladie organique de la poitrine doivent être écartées, et qu'il s'agit d'empêcher les effets de l'altération que le spasme du bas-ventre pourrait produire par voie de sympathie sur les poumons. Nous pensons remplir les indications que cette maladie présente, par les remèdes et le régime suivans :

1°. Monsieur usera, pour boisson ordinaire, d'une tisane composée avec une once de racine de saponaire, autant de racine de chiendent, et demi-once de lierre terrestre, que l'on fera bouillir dans une pinte d'eau jusqu'à diminution d'un tiers, et à laquelle on ajoutera deux gros de sel de tartre. L'eau de poulet, l'eau de veau, pourront être de temps en temps substituées à cette boisson. Monsieur reviendra aux sucs d'herbes mêlés avec trente grains de terre foliée de tartre, dont il a déjà retiré quelque avantage.

2°. Monsieur le Consultant prendra un certain nombre de bains tièdes dont la durée sera d'une heure chaque fois, et qui seront répétés tous les jours, ou bien tous les deux jours, suivant l'état de ses forces. Pendant la traversée, il pourra les prendre avec l'eau de mer. En sortant du bain, on lui fera des frictions sur toutes les parties du corps, et principalement sur la région du bas-ventre, soit avec des brosses, soit avec la flanelle. Outre le bain général, Monsieur prendra, le soir, un bain de jambes dans l'eau tiède, avec une demi-poignée de graines de moutarde concassées.

3°. Monsieur se fera appliquer tous les mois quatre sangsues autour de l'anus; et, dans le cas où cette application deviendrait incommode, il devrait alors la faire à la partie interne de chaque cuisse. Quatre jours avant celui fixé pour cette application, le malade avalera, outre les sucs d'herbes prescrits ci-dessus, un bol préparé de la manière qui suit :

℞	Aloës.	quatre grains.
	Gomme ammoniaque.	deux grains.
	Castoréum.	deux grains.

Mêlez pour un bol, qui sera donné le matin à jeun.

4°. Afin d'entretenir la liberté du ventre, Monsieur reviendra de temps en temps à l'usage de quelque laxatif doux, comme la pulpe de tamarins, la moelle de casse, à la dose de deux ou trois gros. Il prendra aussi tous les deux jours un demi-lavement préparé avec la décoction de feuilles de mercuriale, de fleurs de bouillon blanc et de tiges de valériane : ce lavement devra être pris à la suite d'un lavement entier à l'eau simple, qui aura débarrassé les intestins des matières qu'ils pouvaient contenir.

5°. Dans la vue de calmer les douleurs, on frottera les parties extérieures de la poitrine et du bas-ventre avec un liniment composé ainsi qu'il suit :

℞	Onguent d'althéa.	aā six gros.
	Huile de camomille camphrée.	
	Laudanum liquide.	
	Blanc de baleine.	

On pourra enfin tenir fixé sur la région de l'estomac, depuis le cartilage xiphoïde jusqu'au nombril, le même liniment étendu sur un linge en manière d'épithème.

6°. Si, malgré le traitement qui précède, les irritations et les douleurs de poitrine augmentent d'inten-

sité, si les crachats se teignent d'une plus grande quantité de sang, il conviendra de mettre sept ou huit sangsues autour du thorax, et de soutenir l'effet de cette saignée locale par quelque potion tempérante prise intérieurement. Alors il sera bon de prescrire chaque soir une émulsion faite avec les quatre semences froides, le sirop de nymphéa et le sel de nitre.

7°. Comme dans toutes les maladies de ce genre on a des motifs de soupçonner, outre les spasmes nerveux, un germe d'embarras ou d'obstruction dans quelque partie du système abdominal, il faudra combiner les remèdes fondans et antispasmodiques, de manière qu'on agisse par des médicamens qui soient en même temps capables de résoudre les embarras et les spasmes. Les pilules suivantes offrent une combinaison très-appropriée de ces deux ordres de médicamens.

♃ Feuilles d'aconit en poudre.	vingt grains.
Valériane en poudre. . . .	trente grains.
Camphre.	quinze grains.
Calomélas.	vingt grains.
Extr. de jusquiame blanche.	vingt-quatre grains.
Extrait de douce-amère. .	un gros.

Mêlez, et faites des pilules de quatre grains.

Le malade prendra deux de ces pilules matin et soir. Il augmentera tous les trois jours la dose d'une pilule seulement, jusqu'à ce qu'il l'ait portée à celle de cinq pilules pour chaque prise.

8°. La nourriture de M. le Consultant sera tirée

des végétaux plutôt que des viandes. Il évitera surtout les salaisons, les viandes noires, les ragoûts salés et épicés, et les alimens farineux. Il ne se permettra qu'un usage modéré du vin, des liqueurs et du café. Il fera chaque jour un peu d'exercice, soit à pied, soit à cheval; mais il observera de ne le pousser jamais au point d'en éprouver de la fatigue. Il évitera les intempéries de l'air, les changemens brusques de température. Il se procurera le plus possible de distractions. Enfin, il se persuadera bien que sa plus grande ressource est en lui-même; que toutes celles de la médecine deviendront nulles, s'il ne les seconde par son propre courage, et que l'application de nos conseils n'aura de succès véritable, qu'autant qu'il trouvera dans son âme assez d'énergie pour attendre la guérison du mal qui l'affecte réellement, et assez de sagesse pour éloigner les craintes du mal qui l'occupe seulement en idée.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XXXVIII.

Aliénation mentale.

Le Mémoire lumineux et détaillé qui nous a été remis sur la maladie d'une dame âgée de quarante ans, née avec un tempérament précoce, et disposée aux fortes passions, nous donne les indices nécessaires pour estimer la gravité et les principales causes de la maladie dont elle est atteinte.

Après avoir passé les premières années de sa vie dans un monde très-agité, Madame est tombée dans une situation tout à fait différente. Les symptômes ordinaires d'une maladie nerveuse ont été la suite de ce changement. Ces accidens nerveux ont eu bientôt sur le moral une influence telle, qu'on a vu se manifester les caractères non équivoques d'une aliénation d'esprit. A cette époque on a vu la malade livrée alternativement à des accès de fureur et d'apathie, de silence et de loquacité, de préoccupation et d'indifférence, de folie et de stupidité. Aux symptômes ordinaires se joignit la suppression des règles : dès-lors on eut lieu de découvrir le caractère domi-

nant et la source réelle de l'affection morale. On aperçut qu'une action désordonnée de la matrice en était la véritable cause, et que cette action, annoncée par tous les signes de l'hystérie, avait pris le caractère de la nymphomanie. La série des symptômes exposés dans le Mémoire ne laisse aucun doute sur la réalité de l'affection hystérique, avec désir immodéré pour le commerce des hommes.

Les deux formes principales que la manie revêt alternativement chez la malade, sont la fureur et l'idiotisme. Les symptômes qui se présentent dans chacun de ces deux périodes sont relatifs au genre d'affection qui domine; en sorte que l'abattement, l'inertie, la langueur sont liés à l'état d'idiotisme, tandis que l'exaltation, le spasme, la force paraissent avec le période de fureur.

En réfléchissant sur les remèdes qui ont été recommandés jusqu'à présent contre cette cruelle maladie, on voit que toutes les méthodes de traitement ont été dirigées vers le but unique de tempérer, d'adoucir et de relâcher; et d'après cette manière d'agir on n'a dû combattre que l'élément de la maladie qui se rapporte à l'irritation et à l'excès de forces. On ne paraît pas avoir pris en considération l'état contraire de mobilité et d'atonie, qui forme un élément non moins considérable que le premier, et sur lequel nous voulons principalement appeler l'attention des médecins qui ont été consultés avant nous. C'est en cela que notre méthode de traitement différera en

partie de celle qu'ils ont si bien développée, et que nous nous efforcerons de compléter par un certain nombre d'additions.

Il est impossible de méditer un peu sur la succession des accidens que la malade a éprouvés depuis l'invasion de sa maladie, sans être convaincu que le système de la matrice et des organes sexuels y joue le principal rôle. L'influence vicieuse de ces organes sur le système de la sensibilité et de l'entendement a particulièrement décidé cette altération des sens et de la pensée, qui paraît être devenue constitutionnelle par l'effet du temps et de l'habitude. La répétition fréquente de l'excitation et des mouvemens désordonnés du cerveau a dû porter dans son organisation intérieure des changemens qui opposent la plus grande résistance au retour de l'ordre et de l'harmonie dans l'exercice de ses fonctions; et la matrice a exercé sur le cerveau et sur le système sensitif une influence d'autant plus fâcheuse, que la malade y était disposée par un tempérament impressionnable et mobile. Peut-être même l'altération mentale est-elle encore en partie sous la dépendance de l'action utérine, quoiqu'elle ait déterminé sans doute une altération profonde du cerveau.

On ne peut se dissimuler que dans son état actuel la maladie ancienne et invétérée de Madame n'offre que peu d'espérance d'une entière guérison; il est rare de voir les manies de cette espèce se guérir lorsqu'elles ont duré pendant plusieurs années con-

sécutives, et que, d'ailleurs, on n'a pas négligé de les traiter avec méthode : cependant, malgré le bon esprit qui a présidé à la consultation donnée par les médecins de Lyon, malgré la sagesse des vues et des moyens proposés pour combattre cette maladie rebelle, il reste encore quelques ressources nouvelles à tenter, soit pour les qualités des remèdes, soit pour l'ordre de leur administration.

La méthode de traitement qui nous semble offrir le plus de chances favorables doit être relative, 1°. à l'affection directe du système nerveux ou sensitif, dont il faut affaiblir et régler l'action ; 2°. à l'affection indirecte des organes sexuels et de la matrice en particulier, dont l'influence sur les nerfs et le cerveau doit être modérée ; 3°. à l'affection spéciale du cerveau, qui ne peut guère, à la vérité, être combattue d'une manière directe.

L'état du système sensitif et de toute l'économie ne se compose pas seulement d'un excès de force et d'irritation ; mais l'excès de force s'y trouve combiné avec une disposition contraire de mobilité et de faiblesse, ainsi qu'il arrive dans toutes les maladies nerveuses qui ont depuis longtemps altéré la constitution. Il y a dans les momens lucides des caractères qui peuvent se rapporter également à l'un et à l'autre de ces deux états, par rapport à l'affection du système nerveux. Le traitement devra donc être mixte, et répondre à la réunion de force et de faiblesse,

d'excitation et d'atonie dont il importe d'apprécier la coïncidence dans la même maladie.

1°. Afin de satisfaire à cette première vue, on insistera sur l'usage alternatif des remèdes tempérans et relâchans et des excitans et des toniques. L'administration de ces moyens opposés ne doit pas seulement être faite de manière que les tempérans soient appliqués dans le période de fureur, et les excitans durant l'état de stupidité; mais il faut les employer alternativement, même dans les périodes de calme, où l'application de ces remèdes faite par des alternatives bien ménagées sera très-utile pour empêcher, s'il est possible, le retour des grands accès.

Les bains tièdes continués jusqu'à ce qu'ils produisent un affaiblissement notable, les frictions avec l'huile ou quelque décoction émolliente, l'eau de poulet, le petit-lait, l'eau de laitue, le camphre combiné avec le nitre, les boissons chargées de ce dernier sel, les acides végétaux, quelques petites saignées, et tout l'appareil des moyens tempérans conseillés par les médecins de Lyon, peuvent remplir ce premier objet. J'ajouterai seulement à l'égard des bains, qu'ils doivent être pris dans l'eau tiède, et soutenus assez long-temps pour que l'eau devienne froide. Il serait bon de laisser la malade deux heures et même davantage dans le bain. Comme remède tempérant, je proposerai d'ajouter l'usage du vinaigre distillé avec lequel on a opéré quelquefois la guérison

de la manie. Ainsi, après avoir donné le matin une boisson tempérante, saturée d'une forte infusion d'hypericum, on fera prendre à la malade, d'heure en heure, quelques cuillerées de vinaigre distillé : on continuera ce remède simple pendant l'espace de plusieurs semaines. Les bons effets pourront être estimés par l'adoucissement des traits de la physionomie, et par l'établissement de plusieurs excrétions naturelles à la fois.

De ces remèdes tempérans, la malade passera, au bout de quinze ou vingt jours, à l'usage des remèdes excitans et toniques. Les frictions sèches, les fumigations des plantes aromatiques, les préparations martiales, les extraits de quinquina et de genièvre, les infusions de valériane, d'arnica-montana et de quinquina, les eaux minérales ferrugineuses, les bains froids, soit entiers, soit par immersion, un régime analeptique, rempliront cette seconde partie du traitement. On prescrira, par exemple, la fleur d'arnica en poudre, seule ou combinée avec les fleurs martiales de sel ammoniac dans l'extrait de gentiane; on commencera par un gros de poudre d'arnica, et l'on augmentera graduellement la dose, jusqu'à ce qu'on l'ait portée à celle de deux onces par jour. Ce remède est d'autant mieux approprié, que, par l'impression nauséeuse qu'il porte sur l'estomac, il le sollicite à des mouvemens qui se répètent avec avantage sur toute l'habitude du corps. A cette époque, il conviendra de substituer au vinaigre distillé quelques

préparations spiritueuses, comme l'esprit volatil de corne de cerf succiné, qu'on donnera à dose médiocre.

On ne négligera point les antispasmodiques directs, dont l'effet correspondra alternativement à ceux des remèdes tempérans ou des moyens excitans, selon qu'on les choisira dans telle ou telle classe. Le camphre et le nitre, par exemple, seront bien indiqués dans la partie tempérante; le castoréum, le musc, la valériane et surtout l'assa-fœtida, le seront, au contraire, dans la partie excitante du traitement.

2°. Le second point du traitement méthodique aura pour objet de dissiper l'affection de la matrice, par laquelle cet organe influence le système nerveux et le cerveau. Dans cette vue, nous conseillons les bains de siége ou de fauteuil dans une décoction de plantes émollientes, comme la morelle, la pariétaire, la grande joubarbe, et même dans celle des plantes narcotiques, comme la jusquiame blanche. Nous recommandons les lavemens viscéraux et les injections dans le vagin avec les décoctions des mêmes plantes. Les lavemens seront donnés à moitié dose pour qu'ils abreuvent plus longtemps les viscères; les injections seront répétées souvent et dirigées sur la matrice. L'application des sangsues à la vulve et sur la partie interne des cuisses, si le flux menstruel était difficile ou insuffisant, sera d'une grande utilité : la saignée au pied deviendra nécessaire dans le cas d'une résistance plus opiniâtre de ce flux. Les fomentations sur la région hypogastrique tendent au même but, et ne

seront point négligées. Enfin, on essaiera les antispasmodiques auxquels l'expérience a reconnu une certaine spécificité d'action sur la matrice, tel est l'extrait de jusquiame blanche, que l'on donnera d'adord à la dose d'un demi-grain, et que l'on portera graduellement à celle de quelques grains.

3°. L'affection directe du cerveau sera combattue par les moyens révulsifs, qui sont d'ailleurs indiqués à titre d'antispasmodiques. En conséquence la malade sera soumise à un usage journalier des pédiluves animés avec le sel, le vinaigre, l'acide muriatique oxygéné, la graine de moutarde, etc.

Les bains de pied seront pris dans l'eau tiède, et pendant l'action du bain on appliquera de l'eau froide et même de la glace pilée sur la tête, de façon que la tête et les jambes soient maintenues sous deux températures opposées. On couvrira la partie supérieure du crâne avec des épithèmes rafraîchissans, comme seraient des linges trempés dans le vinaigre distillé. Quoique l'état du cerveau ne tienne point chez la malade à un principe de fluxion, il serait, je pense, avantageux de placer un cautère à l'une des cuisses, et de l'entretenir avec soin. Cette application pourra être précédée par celle de vésicatoires sur différentes parties du corps, à moins qu'on n'ait lieu de craindre l'effet d'une trop grande irritation, inconvénient que le cautère ne présente pas.

Nous terminerons en rappelant que dans une maladie de ce genre on pourra se permettre de re-

courir à certains remèdes qui ne peuvent pas entrer dans le plan d'un traitement méthodique : tels sont les espèces d'ellébore, qu'on essaiera sous forme de poudre ou de teinture, comme plusieurs praticiens l'ont recommandé.

Le régime, et surtout le traitement moral, qui est une partie si importante dans la thérapeutique des aliénations mentales, devra être dirigé entièrement d'après les vues saines et les conseils éclairés de M. le médecin ordinaire.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XXXIX.

Epilepsie.

Après avoir examiné avec soin toutes les circonstances qui ont précédé et préparé la maladie du jeune homme pour lequel on nous consulte, nous avons pu établir notre opinion sur la nature et le principe de cette affection. Né fort et bien constitué, le malade n'a été sujet qu'aux maladies naturelles de l'âge qu'il a parcouru. A trois ans il eut la petite vérole, et quelque temps après des convulsions, auxquelles on opposa des saignées si copieuses qu'il en devint hydropique. On guérit l'hydropisie, et l'enfant reprit des forces et de la santé. Il n'y a jamais eu de maladie héréditaire dans sa famille; on a observé seulement que son père, doué d'une sensibilité nerveuse considérable, est sujet à des attaques fréquentes de somnambulisme, qui annoncent chez lui une action particulière des organes des sens et du cerveau.

Il y a deux ans que le jeune homme éprouva une première atteinte de sa maladie : il eut des convulsions assez marquées, et depuis il a eu beaucoup

d'autres accès de ce genre; mais la maladie n'a réellement pris le caractère épileptique que depuis quatre ou cinq mois. Dans l'état actuel elle présente deux ordres d'accidens bien distincts : le premier consiste dans une sorte d'étonnement et d'insensibilité qui n'est point accompagnée de mouvemens convulsifs, et qui ne laisse aucun souvenir. Cet accident survient presque tous les jours à des heures indéterminées. Le second ordre d'accidens est une attaque d'épilepsie bien caractérisée, avec mouvemens convulsifs, perte de sentiment et de connaissance : elle arrivait d'abord tous les mois en coïncidant avec les grandes révolutions lunaires; aujourd'hui les attaques sont plus rapprochées, mais elles correspondent toujours aux divers mouvemens de cet astre.

Une circonstance bien remarquable de cette maladie, c'est que les jours qui précèdent la grande attaque d'épilepsie, les petits accidens sont beaucoup plus marqués. Il se fait alors un mouvement du sang vers la tête et vers l'organe cutané, lequel s'annonce évidemment par la rougeur de la face, le prurit de la peau, la chaleur de tout le corps, et le suintement du sang aux endroits du séton et du cautère qu'on a établis chez le malade.

Parmi les méthodes de traitement qui ont été mises en usage, celles où l'on a employé les antispasmodiques excitans ont aggravé le mal au lieu de l'adoucir. Il n'y a que les moyens tempérans, affaiblissans, pris dans l'ordre des antiphlogistiques, qui aient

apporté quelque soulagement. Les saignées et les purgatifs administrés en même temps ont écarté les accidens pendant cinq ou six semaines.

De ces considérations il résulte :

1°. Que l'épilepsie dont il s'agit n'est point héréditaire, mais qu'elle peut être liée à une disposition du système sensible dont le malade a porté le germe en naissant.

2°. Qu'elle n'est pas encore sous la dépendance d'un vice organique du cerveau, mais que la répétition fréquente des accès pourrait dans la suite en déterminer la formation.

3°. Qu'elle n'est pas néanmoins réduite à une simple affection nerveuse spasmodique, mais qu'elle admet un second principe qui est entretenu par l'action stimulante du système sanguin, et par la tendance habituelle du sang vers la tête ; en sorte que cette épilepsie se compose de deux affections élémentaires, dont l'une se rapporte au spasme convulsif, et l'autre à l'excitation produite par l'action et le mouvement fluxionnaire du sang. Cette dernière est démontrée par le tempérament du malade, par l'état du pouls, par la rougeur de la face au moment de l'attaque, par l'apparition du sang dans la plaie du cautère à la même époque, enfin par l'effet qu'ont eu les saignées et les autres moyens antiphlogistiques pour diminuer et retarder les accès.

La méthode de traitement doit être relative à ces deux affections combinées ; elle aura donc pour objet,

1°. De modérer l'action du sang.

2°. De dissiper la disposition spasmodique à laquelle l'état convulsif est attaché. Mais il importe surtout de ne songer à cette dernière indication qu'après avoir rempli les vues de la première; ce que l'on obtiendra d'abord par les remèdes et le régime suivans :

1°. Le moyen le plus propre à modérer l'action des vaisseaux et du sang, est l'emploi des saignées faites à des distances convenables. On préférera l'application des sangsues dans l'intervalle des accès, mais on pratiquera la saignée aux veines à l'époque où l'accès menacera d'éclater. Deux fois par semaine on appliquera quatre sangsues qui seront mises la première fois à la marge de l'anus, la seconde à la partie interne des cuisses, la troisième aux malléoles, et l'on recommencera de la même manière en suivant toujours le même ordre. Lorsque le malade éprouvera les symptômes qui annoncent ordinairement l'approche du grand accès convulsif, il faudra pratiquer une petite saignée au pied.

2°. Ces évacuations de sang, que l'on s'efforcera de rendre révulsives en les soumettant aux règles précédentes, seront soutenues dans leur effet révulsif par les bains de jambe répétés chaque jour, par les frictions sur l'organe de la peau, par les lavemens et les laxatifs. On fera prendre tous les soirs un bain de jambe avec de l'eau tiède à laquelle on mêlera une poignée de sel et un verre de bon vinaigre. Après le

bain, on fera une friction sèche sur toute l'étendue des cuisses et des jambes.

3°. Afin de diminuer l'action du sang, on donnera les tempérans qui ont surtout la propriété de modérer le mouvement des vaisseaux. Le nitre est une des substances qu'on peut employer avec le plus d'avantage dans cette vue : on le donnera mêlé aux boissons, telles que le petit-lait, l'eau de veau, l'eau de laitue, l'eau de poulet, etc. Sur trois verres de petit-lait que le malade boira dans la journée, on fera dissoudre vingt grains de sel de nitre, et l'on pourra augmenter la dose de ce sel par degrés. Enfin il conviendra de mêler de temps en temps un peu de nitre à l'eau qui servira pour la boisson ordinaire du malade. La limonade nitrique pourra être essayée à la place des eaux ci-dessus prescrites, à raison de sa propriété tempérante, surtout dans les maladies où il existe une disposition nerveuse et spasmodique.

4°. Les demi-bains dans l'eau tiède ou dans quelque décoction émolliente, offrent un second ordre de tempérans qui ne doit pas être négligé. Le malade en usera journellement, surtout aux époques voisines des grands accès. Dans les époques plus éloignées, les bains tièdes, entiers, seront eux-mêmes mis en usage avec efficacité. Une pratique qui pourra devenir utile, c'est de faire des affusions d'eau froide, de maintenir des linges trempés dans l'oxicrat sur la tête du malade, en même temps qu'il aura les jambes plongées dans l'eau tiède.

5°. Il importe non-seulement d'entretenir la liberté du ventre, mais aussi de favoriser et d'augmenter, s'il est possible, toutes les sécrétions. Il serait avantageux d'établir un léger mouvement diarrhoïque : dans cette vue, l'on administrera de temps en temps quelques doux purgatifs, et l'on prescrira tous les deux jours soit un peu de magnésie blanche dans le premier verre de bouillon, soit une prise de marmelade de casse le matin à jeun, soit enfin quelques pilules d'Anderson. Ces pilules mériteront la préférence au bout de quelque temps, surtout si l'application des sangsues venait à déterminer un travail hémorrhoïdal. Les lavemens et demi-lavemens donnés tous les jours favoriseront aussi la liberté du ventre ; les frictions sur toute l'habitude du corps, les bains, les vapeurs relâchantes dirigées sur la peau, les boissons recommandées suffiront pour faciliter les sueurs.

6°. Ce traitement sera continué dans toute sa simplicité pendant six semaines. Alors on aura recours à l'usage des antispasmodiques tempérans, comme le camphre combiné avec le nitre. On formera des bols de nitre et de camphre, dans lesquels on augmentera graduellement la dose de camphre, jusqu'à ce qu'il domine assez sur le nitre pour servir, par son action, de passage à celle des autres antispasmodiques plus actifs. La poudre tempérante de Stahl offrira dans une partie du traitement une combinaison bien entendue.

7°. Le régime du malade, pendant cette première partie du traitement, sera végétal autant que possible. Les plantes aqueuses avec les assaisonnemens simples, les fruits, très-peu de viande, aucuns ragoûts succulens, point de farineux, voilà en raccourci d'après quels principes doit être réglée sa nourriture. Le malade fera tous les jours un exercice modéré; il se procurera les distractions de son âge, en évitant celles qui pourraient trop l'exciter ou l'émouvoir. On supprimera le séton à la nuque, mais on laissera subsister le cautère au bras.

8°. Après trois ou quatre mois, suivant l'effet, d'un usage soutenu de cette méthode tempérante, on aura suffisamment combattu l'affection dépendante du système sanguin, et il conviendra d'attaquer directement la disposition spasmodique nerveuse. Cette nouvelle indication deviendra manifeste, si le malade a perdu de sa force, s'il éprouve des inquiétudes vagues, si les accès sont plus retardés et moins fréquens, si les petites attaques journalières disparaissent, si les convulsions viennent sans être annoncées, et surtout si, devenant plus régulières, elles prennent une marche sensiblement périodique. Alors on sera certain d'appliquer utilement les antispasmodiques directs, comme les feuilles d'oranger, la valériane sauvage, l'assa-fœtida, le castoréum. Le quinquina sera lui-même d'un grand avantage si la périodicité est une fois établie; dans ce cas, on renforcera les doses de quinquina vers l'époque des révolutions

lunaires. Du reste, nous nous réservons de donner, s'il devient nécessaire, de nouveaux éclaircissemens sur la manière d'administrer ces antispasmodiques directs.

CONSULTATION XL.

Epilepsie vermineuse.

L'histoire exacte et détaillée des symptômes qui ont précédé et qui accompagnent aujourd'hui la maladie pour laquelle on nous consulte, ne laisse aucun doute sur la nature et l'espèce de cette affection. Une diathèse vermineuse observée chez plusieurs individus de la famille de M. le Consultant, paraît avoir joué le rôle de cause occasionelle dans les attaques d'épilepsie qu'il a éprouvées dès sa plus tendre enfance. Ces attaques, dont la première fut décidée par une frayeur, se sont répétées à des intervalles fort rapprochés sans observer aucune marche régulière. Elles étaient violentes et de longue durée; souvent elles se prolongeaient au-delà de vingt-quatre heures; mais alors chaque attaque était partagée en plusieurs accès partiels qui en remplissaient l'intervalle. Une circonstance remarquable est que le mouvement épileptique, dans chaque accès, semble partir de l'estomac et monter à la tête. Il n'est pas moins utile de savoir qu'après l'attaque le malade rendait ordinairement

par les selles des vers ascarides et lombrics, et qu'il vomissait même quelquefois de ces derniers avec une grande quantité de glaires.

Cette maladie, traitée par un médecin allemand, fut sensiblement soulagée, et l'on présume que les remèdes employés furent principalement tirés de la classe des vermifuges. Le malade rendit de gros paquets de vers lombrics et d'ascarides par l'effet de ce traitement. Il y eut à cette époque un amendement si réel, qu'à l'exception des maux de tête, des vomissemens glaireux, de quelques vertiges, Monsieur jouit pendant l'espace de deux années d'une santé assez bonne pour se livrer aux études et aux occupations de son âge. Le développement de la puberté donna de nouvelles forces à la maladie; une frayeur détermina le retour de cette affection, comme une frayeur en avait déterminé les premières attaques : les symptômes devinrent plus intenses qu'ils ne l'avaient été. On ne put employer la méthode de traitement mise en usage les années précédentes, mais, d'après les conseils des médecins de Paris, on fit prendre au malade une décoction d'aloès et de sel de nitre, qui a procuré l'expulsion d'une quantité considérable de vers ascarides et de glaires. Ce simple remède purgatif a diminué le nombre et la violence des attaques, qui semblent se réduire le plus souvent à des espèces de vertiges.

Il résulte de cet exposé, que cette épilepsie est entretenue par deux principes, l'un qui se rapporte à l'extrême mobilité du système nerveux, et à l'influence

vicieuse des forces sensitives sur les forces motrices; l'autre qui est relatif à la diathèse vermineuse, dont l'action soutenue excite vivement la mobilité de tout le système. Ce dernier principe suppose une tendance singulière à la dégénération muqueuse des humeurs, qui alimente et reproduit nécessairement les vers.

En partant de ces données, nous nous proposerons dans la méthode de traitement un double objet : 1°. de modérer l'action des forces sensitives et motrices, en procurant par des excitations bien dirigées un libre développement de ces forces; 2°. de détruire la surabondance des humeurs muqueuses, et d'empêcher la génération des vers qui en est le produit. Ce dernier objet occupe le principal rang dans l'ordre des indications curatives, parceque la présence des vers étant la principale cause excitante des mouvemens épileptiques, il sera facile, une fois celle-ci détruite, de rompre l'habitude de ces mouvemens, entretenue par la disposition particulière du système nerveux.

1°. Outre les moyens généraux indiqués contre l'état nerveux, et qui doivent consister en bains tièdes, en frictions sèches, en boissons tempérantes, on aura soin d'animer l'organe de la peau en appliquant de temps à autre des vésicatoires sur différentes parties du corps, sans les laisser séjourner assez long-temps pour produire une plaie profonde. Un moyen de même ordre qui ne doit pas être négligé, est celui des frictions faites avec une teinture antispasmodique, préparée en faisant dissoudre quarante grains d'o-

pium, demi-gros de camphre et autant de succin dans six onces d'alcool. On se servira de cette teinture pour frotter journellement les cuisses, les jambes, le dos et toute la colonne épinière.

2°. On commencera le traitement principal en faisant vomir le malade trois ou quatre fois, à jours alternatifs, au moyen d'une quantité suffisante de poudre d'ipécacuanha aiguisée par un demi-grain de tartrite antimonié de potasse. Lorsqu'on aura répété les vomissemens trois ou quatre fois, on purgera le malade avec

Cinnabre.	dix grains.
Résine de gayac.	āā cinq grains.
Résine de jalap.	
Rhubarbe.	un gros.
Antimoine diaphorétique. . .	quinze grains.
Sirop de chicorée composé. .	six gros.

Mêlez avec deux onces d'eau de chicorée.

3°. On réitérera deux fois par mois, vers la nouvelle et vers la pleine lune, le même purgatif, en le faisant précéder d'un seul vomissement par l'émétique prescrit ci-dessus. Le soir du jour où le purgatif aura été administré, on fera prendre une potion tempérante avec

Sirop de nymphéa.	une once.
Sirop diacode.	demi-once.

Mêlez dans quatre onces d'eau de lis et de pavot.

4°. Dans l'intervalle des époques fixées pour l'ad-

ministration du purgatif, le Consultant insistera sur un mélange approprié des antispasmodiques directs et des vermifuges. On choisira parmi les antispasmodiques ceux qui paraissent avoir une efficacité particulière contre la diathèse vermineuse. L'usage soutenu des pilules suivantes remplira ce double objet :

℞ Mercure mucilagineux camphré.	un gros.
Rac. de fougère mâle en poudre.	deux gros.
Valériane en poudre.	deux gros.
Camphre.	demi-gros.
Assa-fœtida.	āā 30 grains.
Aloès.	

Mêlez avec suffisante quantité de mucilage; faites des pilules de trois grains.

On donnera quatre de ces pilules matin et soir; on pourra même augmenter dans la suite la dose du remède, jusqu'à ce qu'on l'ait portée à six pilules pour chaque prise. Sur la dose du matin seulement, on fera prendre une infusion de deux gros de fleurs de valériane et de quatre ou cinq feuilles d'oranger.

5°. On surveillera le moment où l'accès épileptique menace d'éclater, et, dans le cas où il serait prévu, on tâchera de l'empêcher en faisant vomir avec l'eau tiède et en donnant des lavemens chargés de sel marin. Ces lavemens pourront être avantageusement employés dans l'intervalle des attaques, et concourir avec les autres remèdes à la destruction de l'état vermineux.

6°. Si, après s'être assuré qu'on a détruit la cause

vermineuse ; les accès d'épilepsie continuent de revenir par une suite de la disposition nerveuse, il faudra combattre cette disposition par les moyens directs et appropriés. Dans le choix de ces moyens, on sera obligé de se conduire par des essais et des tâtonnemens plus ou moins hasardés : on commencera toutefois par ceux auxquels l'expérience accorde le plus d'efficacité, comme la valériane sauvage, cueillie avant que la racine ait poussé des tiges, et prise à haute dose ; les feuilles d'oranger en poudre, le camphre, les fleurs de zinc, à la dose de quarante ou cinquante grains par jour, l'huile animale de Dippel bien pure, l'esprit de corne de cerf succiné, à la dose de cinquante gouttes, dans un véhicule convenable ; enfin, l'extrait de jusquiame blanche, auquel on n'aura recours qu'après avoir éprouvé l'inutilité des antispasmodiques précédemment indiqués.

7°. On associera ce traitement à des applications sur la région épigastrique, avec un mélange d'antispasmodiques et de vermifuges. Les embrocations avec les huiles de rhue, de camomille et de jusquiame, peuvent aussi être employées avec avantage.

8°. Si, par l'effet des remèdes, ou par celui d'une révolution salutaire et imprévue, il survenait un mouvement de fièvre, il serait à propos de favoriser et de soutenir cet acte fébrile assez long-temps pour qu'il pût résoudre la disposition épileptique ; car la fièvre s'associant à cette maladie en a quelquefois opéré la guérison. La même chose doit s'entendre des dépôts,

des éruptions cutanées et de tous les efforts critiques.

9°. Le régime doit être sec, fortifiant, tonique, capable de prévenir la dégénération des humeurs muqueuses et la génération des vers. Il importe que le malade évite les intempéries de l'air, qu'il s'éloigne des températures froides et humides, qu'il fasse chaque jour un exercice modéré, qu'il s'abstienne des alimens mucilagineux, gras, onctueux, comme le poisson, les viandes blanches et délicates, les substances farineuses, et qu'il adopte enfin une manière de vivre assortie à l'intention générale de fortifier et de resserrer la fibre. Une précaution essentielle dans le traitement, est d'écarter l'influence des constitutions de l'air que la marche périodique des saisons amène : il convient que le malade se mette à l'abri du froid et de l'humidité pendant l'hiver; qu'il se tienne en garde contre l'air froid et sec du printemps; qu'il éloigne les causes des maladies inflammatoires propres à cette époque de l'année, et qu'il observe enfin les mêmes règles de prudence à l'égard de la saison subséquente.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XLI.

Affection nerveuse avec fièvre intermittente compliquée d'un vice rhumatismal.

Le Mémoire très-instructif qui nous a été remis sur la maladie de Mademoiselle la Consultante, renferme une suite de détails qui ne laissent échapper aucune des circonstances propres à caractériser la nature de cette affection compliquée. Agée de trente-six ans, née d'un père vieux, la constitution de Mademoiselle, naturellement bilieuse et lymphatique, a toujours été modifiée par l'excessive irritabilité de ses nerfs. Les maladies qui ont affecté son enfance et sa première jeunesse sont des douleurs vagues dépendantes d'un principe rhumatismal, des hémorrhoïdes, des coliques néphrétiques, des fièvres irrégulières, tantôt continues, tantôt intermittentes, des spasmes, des crispations, des maux de nerfs, quelques engorgemens glanduleux, des sueurs abondantes, des gonflemens ou des infiltrations dans le tissu cellulaire; toutes

affections qui décèlent la dominance du système nerveux et du système lymphatique.

Une fièvre rémittente survenue dans le courant du mois de juin dernier, qui, outre les symptômes ordinaires de la fièvre, s'accompagne d'une douleur fixe vers les fausses côtes, des vomissemens glaireux, des tensions et des malaises dans les entrailles, etc., paraissent avoir été le prélude de l'état pénible où mademoiselle la Consultante se trouve en ce moment. Cette fièvre prit bientôt une marche intermittente; et, traitée par les évacuans et le quinquina, elle ne céda point à ces remèdes, qui, après avoir irrité considérablement la malade, semblèrent exaspérer la fièvre, loin de la dissiper. L'usage du petit-lait et des boissons tempérantes calma les symptômes d'irritation, mais ne diminua point les mouvemens fébriles. On revint aux minoratifs et au quinquina, sans obtenir plus de succès que la première fois; alors, tous les remèdes furent abandonnés, et si on les reprit de temps en temps, ce fut d'une manière inconstante et inexacte, qui ne put amener aucun changement favorable dans la situation de la malade. Les sucs d'herbes pris vers la fin de janvier ont seuls produit une amélioration marquée, en diminuant l'intensité de la fièvre, en donnant de l'appétit et calmant les douleurs abdominales.

Les effets manifestes de cette maladie déjà ancienne se réduisent actuellement à un gonflement du corps de la mammelle gauche, borné au tissu

cellulaire sans intéresser les glandes; à des douleurs irrégulières et variables, qui parcourent les viscères et les membres; à un sentiment de tension douloureuse dans la cavité de l'abdomen; à un malaise général, à une disposition hémorrhoïdaire, et à une fièvre erratique, dont les accès se prolongent quelquefois au point de ne pas laisser d'intervalle. Le frisson fébrile survient à midi et dure jusqu'à cinq heures; alors il est remplacé par la chaleur, qui augmente graduellement jusque vers deux heures après minuit, et se termine enfin par une moiteur légère à laquelle succède un écoulement général et copieux de sueurs sur les sept heures du matin : telle était du moins la maladie de Mademoiselle au moment où le médecin ordinaire en achevait l'historique, et il n'est pas question qu'il soit arrivé aucun changement considérable depuis cette époque.

D'après cet exposé, les élémens constitutifs de cette maladie peuvent être ramenés à trois affections essentielles, qui sont : 1°. l'affection rhumatismale ancienne et irrégulière, que le temps a fait dégénérer; 2°. l'affection nerveuse constitutionnelle, que la coexistence du principe rhumatismal a nécessairement exaspérée; 3°. la fièvre erratique liée à ces deux causes, et dépendante de leur action combinée. La méthode de traitement devra donc être relative à ces trois objets, et avoir pour but de corriger le principe rhumatismal, de modérer l'excitation nerveuse, et d'éteindre la fièvre qui en est le produit.

I. Sous le premier point de vue, on emploiera des remèdes pris dans la classe des substances savonneuses résolutives et légèrement sudorifiques.

1°. Outre les boissons délayantes, comme les eaux de poulet ou de laitue, indiquées aussi par l'état nerveux, et dont Mademoiselle peut user avec sobriété; outre les sucs exprimés des plantes et les bouillons dépuratifs, auxquels il faudra revenir de temps en temps, elle prendra chaque jour deux verres d'une tisane préparée avec deux onces de saponaire, qu'on fera bouillir dans six verres d'eau jusqu'à réduction d'un tiers, et à laquelle on ajoutera quinze à vingt grains de sel de nitre purifié. Les quatre verres de décoction restant après la colature, seront partagés également, et donnés en deux jours. L'usage de cette boisson sera soutenu par l'électuaire suivant :

℞ Racine d'arum fraîche triturée et réduite en bouillie. . . .	āā une once.
Gomme arabique.	
Antimoine diaphorétique. . .	deux gros.
Extrait d'aconit.	dix grains.

Mêlez par la trituration; ajoutez un gros d'esprit de *mindererus*, et suffisante quantité de conserve de cochléaria pour un électuaire. La dose de ce remède sera de deux gros en deux prises qu'on donnera le matin avant l'accès de fièvre.

2°. Lorsqu'on aura usé de cet électuaire pendant quinze à vingt jours, on passera à des combinaisons

d'un autre genre où l'on fera prédominer l'aconit. Alors on pourra faire prendre, matin et soir, un bol composé avec

Extrait d'aconit	un grain.
Feuilles d'aconit en poudre. . .	demi-grain.
Gomme de gayac.	trois grains.

Si l'on avait de la peine à se procurer des feuilles d'aconit en poudre, on augmenterait la dose de l'extrait.

3°. Nous pensons que les opiatiques combinés avec les résolutifs conviennent éminemment dans l'état actuel de la maladie, soit à titre de sudorifiques, soit à titre de calmans. Les mêmes indications qui nous dirigent dans l'emploi de l'aconit, doivent nous déterminer pour l'opium et ses préparations : ainsi, l'on pourra donner, en même temps que les remèdes ci-dessus, un grain d'opium ou quelques grains de pilules de cynoglosse, ou bien vingt gouttes de laudanum liquide dans une potion appropriée, le soir, avant l'heure du coucher. Un mélange très-convenable, et dont l'usage pourrait quelquefois remplacer celui de l'électuaire n° 1, serait le suivant :

℞ Teinture de gayac.	demi-once.
Gomme arabique.	demi-once.
Eau d'orge.	quatre onces.
Laudanum liquide.	quinze gouttes.
Sirop diacode.	trois gros.

On fera prendre cette potion en trois fois dans la

journée. Nous indiquons ici plusieurs remèdes de même ordre, entre lesquels M. le médecin ordinaire pourra faire un choix.

4°. Il ne suffit pas de diriger ses vues vers la destruction du principe rhumatismal, qui souvent ne s'opère qu'à la longue; il importe aussi de détourner ce principe, et de l'écarter des parties sur lesquelles il exerce une impression fâcheuse. Pour cela, nous recommanderions les vésicatoires fréquemment répétés et appliqués de manière à irriter simplement la peau, si l'irritabilité excessive de la malade ne nous en dissuadait. Dans l'impossibilité de recourir à ce genre de médication, on insistera sur les frictions avec un liniment animé par l'alcali volatil; sur l'application de la moutarde autour des articulations; sur les bains de pieds rendus irritans par l'addition d'une certaine quantité de graine de moutarde; sur des lotions aux cuisses et aux jambes avec des linges trempés dans une dissolution d'acide muriatique oxygéné, etc., etc.

II. La seconde intention de modérer l'excitation nerveuse, indique l'emploi des moyens tempérans et des antispasmodiques directs. Les bouillons recommandés contre le principe rhumatismal fournissent, dans l'ordre des tempérans, les moyens qui conviennent le mieux: on y ajoutera seulement les eaux minérales gazeuses, des bols de camphre et de nitre, et les bains domestiques. Quant aux antispasmodiques directs, comme ils possèdent tous des qualités plus ou moins excitantes, l'usage intérieur de ces remèdes

serait nuisible dans une maladie où l'irritation nerveuse prédomine. On ne se permettra donc ces remèdes que sous la forme de frictions et de lavemens.

1°. On fera plusieurs fois le jour des frictions sur les extrémités supérieures et inférieures et le long de la colonne épinière, avec une teinture d'opium, de camphre et de succin : quinze grains d'opium, demi-gros de camphre et un gros de succin, dans huit onces d'eau-de-vie, formeront cette teinture.

2°. On administrera, chaque jour au moins, un lavement fait avec une décoction de fleurs de camomille et de valériane sauvage, où l'on aura fait dissoudre un peu de camphre et d'assa-fœtida ; ces lavemens seront donnés à demi-seringue ou à moitié dose, en faisant précéder un premier lavement d'eau simple à dose complète.

III. Il reste encore la troisième partie du traitement, qui doit avoir pour objet de dissiper la fièvre entretenue par les deux affections contre lesquelles nous venons d'indiquer les remèdes les mieux appropriés. La plupart de ces remèdes auront un effet salutaire par rapport aux mouvemens fébriles, car il est clair qu'on doit les calmer en diminuant l'intensité des affections qui concourent à les produire. On a vainement tenté de les attaquer d'une manière directe par l'administration du quinquina. Ce remède n'a pu être supporté intérieurement à cause de l'irritation fâcheuse qu'il excitait : cependant il faudra bien y revenir encore, si la fièvre résiste aux moyens précédens ;

mais alors on adoptera une méthode différente pour le faire passer avec moins d'inconvénient.

1°. La résine de quinquina remplacerait peut-être avantageusement la substance ou l'extrait de ce fébrifuge, et nous n'hésiterons pas d'en recommander l'essai, pour peu qu'il soit facile de se la procurer. Les pharmacies de Toulouse et de Bordeaux doivent en être pourvues; et il n'est aucun artiste expérimenté qui ne puisse la préparer lorsqu'on la lui demandera.

2°. A défaut de cette résine, le quinquina, soit en extrait, soit en substance, cessera peut-être de nuire, si on le mêle avec quelques préparations d'opium. Des bols où l'on fera entrer l'opium gommeux et l'extrait de quinquina; ou bien une teinture aqueuse de cette écorce mêlée avec le laudanum liquide; ou bien encore la poudre de quinquina elle-même, avec le laudanum liquide et le sirop diacode, fourniront des combinaisons capables de corriger l'action irritante du quinquina.

3°. Une autre manière d'introduire le quinquina, si les voies digestives se refusent à le supporter, est la méthode des frictions sur différentes parties de l'organe cutané. Si l'on juge ces frictions nécessaires, elles seront faites avec une teinture spiritueuse de quinquina où l'on aura dissous une suffisante quantité d'opium et de camphre; elles seront répétées fréquemment, et pendant leur durée elles tiendront lieu de celles qui ont été prescrites n° I, tit. 4.

4°. On ne négligera pas surtout les applications

de sangsues, que nous avons conseillées de vive voix à la malade. Cette application convient, et pour modérer l'action du système vasculaire d'où la fièvre dépend en partie, et pour donner issue au sang accumulé dans les veines hémorrhoïdales, où il serait utile d'établir un flux habituel.

Nous n'ajouterons rien à ce qui a été prescrit et observé jusqu'à ce jour par rapport au régime; l'expérience doit en cela régler la conduite de la malade mieux encore que nos préceptes.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XLII.

Coliques nerveuses habituelles.

Quoique les renseignemens qui nous ont été transmis sur la maladie de la dame pour laquelle on nous consulte ne présentent pas tous les détails nécessaires, nous pensons néanmoins qu'en saisissant les principales circonstances de cette affection, il sera facile de la juger et d'établir la méthode de traitement qui lui convient le mieux.

Après un chagrin très-vif, Madame a éprouvé de violens accès de colique qui ont déterminé le vomissement des matières qui étaient contenues dans l'estomac. Ces accès sont revenus tous les huit ou quinze jours. La malade a rejeté d'abord tous les alimens qu'elle a pris, ensuite une grande quantité de matières glaireuses qui se mêlent à la salive.

Madame, jusqu'à cette époque, avait joui d'une santé parfaite. Elle n'a dans sa constitution aucun vice que l'on doive regarder comme la cause déterminante des coliques actuelles. Elle fut atteinte dernièrement d'une

fièvre catarrhale bilieuse, pendant laquelle Madame n'a point ressenti ses coliques accoutumées.

Si nous rappelons la cause morale qui a donné lieu aux premières attaques de cette maladie, nous verrons qu'elle doit être principalement rapportée à l'ordre des affections nerveuses, et que le retour de ses accès est dû à l'établissement d'un spasme sur l'estomac et les organes voisins. Mais comme l'impression réitérée du spasme a dû nécessairement occasioner le séjour prolongé de la bile dans les organes digestifs et les rendre plus sensibles à son impression stimulante, on est fondé à croire que cette condition entre aussi pour quelque chose dans la production des coliques. Il importe donc de considérer ces deux élémens dans le traitement qui aura pour objet de faciliter l'écoulement de la bile et de calmer les spasmes nerveux fixés sur l'estomac. Les moyens suivans nous paraissent propres à atteindre ce double but.

1°. Lorsqu'on aura fait vomir Madame en lui donnant douze grains d'ipécacuanha en poudre, immédiatement après la première attaque de coliques qu'elle aura éprouvée, on lui fera prendre pendant quatre jours deux verres de petit-lait, dans chacun desquels on fera dissoudre trente à quarante grains de terre foliée de tartre : on jètera dans le premier verre deux onces de suc de chicorée et autant de suc de cerfeuil. Pendant ces quatre jours, on donnera tous les soirs à Madame un lavement avec une décoction de chicorée et de fleurs de camomille. On ajou-

tera au lavement du dernier jour six gros de sel de glauber.

2°. Le cinquième jour, on commencera l'usage des pilules suivantes :

℞	Assa-fœtida.	demi-gros.
	Camphre.	quarante grains.
	Castoréum.	vingt grains.
	Nitre.	quinze grains.
	Extrait de menthe.	suffis. quant.

Mêlez, faites des pilules de quatre grains. La malade prendra trois de ces pilules le matin, quatre à midi, et cinq le soir en se couchant. Elle continuera l'usage de ce remède à la même dose jusqu'au retour de l'attaque de colique, si cette attaque doit avoir lieu.

On fera chaque jour sur toute l'étendue du bas-ventre des frictions avec un mélange à parties égales d'huile de camomille camphrée et d'huile de rhue; on pourra par la suite ajouter à ce mélange une certaine quantité de laudanum liquide. On donnera matin et soir un lavement composé avec une décoction de fleurs de camomille et de valériane sauvage, dans laquelle on fera dissoudre dix grains de camphre et un grain d'opium. Dans l'intervalle des onctions ci-dessus prescrites, on appliquera sur la région épigastrique un grand sachet piqué et rempli de camphre grossièrement pulvérisé.

Pendant l'accès de colique, si la malade en éprouve le retour, il faudra préparer une potion avec

Eau de menthe. . . . . deux onces.
Eau de camomille. . . . . trois onces.
Éther vitriolique. . . . . demi-gros.
Laudanum liquide. . . . . . . quinze gouttes.

La malade prendra une cuillerée de cette potion toutes les heures.

Après l'attaque, on reviendra au petit-lait et aux lavemens pendant quatre jours, puis aux pilules; et l'on continuera de la même manière, soit pendant les attaques, soit dans les intervalles qu'elles laisseront.

Dans le cas où l'affection de colique résisterait aux remèdes que nous venons d'indiquer, il faudra employer les antispasmodiques révulsifs. On choisira dans cet ordre les bains entiers, les bains de siége, les frictions sur la peau, et les vésicatoires appliqués successivement à différentes parties de la surface cutanée.

La nourriture de la malade sera tirée des substances les plus légères, d'une digestion facile, principalement des végétaux et des viandes blanches. Sa boisson ordinaire sera de l'eau de poulet ou de l'eau de veau, dans laquelle on fera infuser quelques feuilles de fleurs d'oranger et de menthe; à ses repas elle boira de l'eau coupée avec une petite quantité de vin.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XLIII.

Coliques nerveuses avec dérangement dans les fonctions du foie.

L'opinion que Messieurs les médecins ordinaires ont exprimée dans leur Mémoire me paraît si juste et si conforme à la série des symptômes qui se sont manifestés successivement dans cette maladie, qu'il suffit d'en rassembler et d'en peser toutes les circonstances pour établir la preuve de leur sentiment. De toutes les causes auxquelles les coliques habituelles de M. le Consultant peuvent être attribuées, il n'y a réellement que deux principes que l'on puisse y découvrir, et qui concourent d'une manière évidente à leur production. Le premier de ces principes est une irritation spasmodique fixée sur toute l'étendue du système digestif, et que la constitution naturellement sensible du malade et ses travaux habituels de cabinet ont dû entretenir. Cet élément est suffisamment démontré par le caractère nerveux de ces coliques, par leur marche sous forme d'attaques ou d'accès, par la circonstance d'être précédées d'une douleur vive sur

la colonne vertébrale autour de la sixième vertèbre du dos; par les vomissemens dont elles s'accompagnent et qui les terminent; par la concentration et la lenteur du pouls, par l'oppression subite des forces qui semblent menacées d'une prochaine destruction; enfin par les heureux effets des antispasmodiques et de l'opium dans la plupart des attaques.

Le second élément qui concourt à la production de cette maladie, consiste dans une faiblesse relative du foie et de tout le système hépatique, qui a décidé quelques engorgemens partiels dans le tissu de cet organe, et une sorte d'embarras dans l'écoulement de la bile. L'existence de cet élément ne peut être contestée, d'après la douleur plus ou moins vive du foie, qui précède et accompagne les accès de colique; d'après la sensation sourde et pénible que le malade rapporte constamment à la région du foie; d'après la faiblesse de cet organe, qui paraît être héréditaire dans la famille de M. le Consultant; d'après les évacuations de matières jaunes et bilieuses qui ont souvent amené la solution des attaques, et qui dissipent la douleur du foie lorsqu'on les provoque au moyen des purgatifs.

C'est contre ces deux principes réunis qui déterminent le retour des accès de colique, que sera dirigée la méthode de traitement que nous allons prescrire.

1°. M. le Consultant prendra journellement quatre verres d'une tisane composée avec une once de racine

de saponaire et de racine de chiendent, qu'il fera bouillir dans une pinte d'eau jusqu'à réduction d'un tiers, et dans laquelle il fera dissoudre deux gros de sel de tartre. Il pourra substituer de temps en temps à cette boisson l'eau de veau ou de poulet. Monsieur prendra en outre tous les matins six onces de sucs d'herbes, mêlés avec trente grains de terre foliée de tartre. On devra suspendre par intervalles l'emploi de ce remède.

2°. Monsieur fera un usage fréquent des bains tièdes, dont la durée sera d'une heure chaque fois; il prendra ces bains tous les jours ou tous les deux jours, suivant que ses forces pourront le lui permettre. En sortant du bain, il se fera faire des frictions sur toutes les parties du corps, et principalement sur la région du bas-ventre, soit avec une brosse très-douce, soit avec la flanelle d'Angleterre. Tous les mois M. le Consultant se fera appliquer quatre sangsues à la marge de l'anus.

3°. Il importe que le malade se tienne le ventre habituellement libre, et qu'il se procure des évacuations faciles. Dans cette vue, il prendra souvent de petites doses de laxatifs doux, comme la pulpe de casse ou de tamarin, à la dose de deux ou trois gros. Mais un des moyens les plus propres à combattre les spasmes abdominaux, c'est l'usage, répété deux fois par jour, de demi-lavemens composés avec une décoction de bouillon blanc, de jusquiame, de mercuriale et de pariétaire.

On fera prendre aussi avec la même décoction des bains tièdes, et l'on tiendra appliqué sur l'abdomen,

pour calmer l'irritation habituelle de cette partie, un épithème composé avec l'onguent d'althéa, l'huile de lis blanc, l'huile de camomille et le blanc de baleine. On pourra remplacer de temps en temps cette application par un emplâtre que l'on appliquera sur l'épigastre, et qui sera composé comme il suit :

℞	Thériaque.	une once.
	Camphre.	dix grains.
	Baumé du Pérou.	quant. suffis.

Mêlez exactement ensemble.

4°. Le second point du traitement méthodique aura pour objet de rétablir les fonctions du système hépatique, et de procurer à la bile un écoulement convenable. On obtiendra ce double effet, 1°. en faisant prendre de temps en temps l'ipécacuanha à doses médiocres, de manière à ce qu'il détermine deux ou trois vomissemens ; 2°. en usant habituellement de sels tartareux apéritifs avec les sucs d'herbes et le petit-lait ; 3°. en purgeant quelquefois le malade avec des eaux minérales salines et sulfureuses.

5°. Dans la vue de résoudre les embarras qui existent dans le système biliaire, et de combattre en même temps l'affection nerveuse des organes digestifs, M. le Consultant se soumettra aussi à l'usage des pilules suivantes, dont il prendra d'abord deux matin et soir, et dont il augmentera successivement la dose d'une pilule tous les trois jours, jusqu'à ce qu'il l'ait portée à celle de cinq pour chaque prise.

℞ Feuilles d'aconit en poudre.	vingt grains.
Extr. de jusquiame blanche.	vingt-quatre grains.
Extrait de douce-amère. .	un gros.
Mercure doux.	vingt grains.
Camphre.	quinze grains.

Mêlez; faites des pilules de quatre grains.

Pendant la durée des attaques de colique qui amènent des accidens graves, Monsieur prendra quelques gouttes de liqueur minérale anodine d'Hoffmann, d'éther sulfurique et de teinture de castor, dans un verre d'eau fraîche; ou bien quelques cuillerées de la potion antispasmodique suivante :

℞ Eau de camomille.	āā trois onces.
—— de menthe.	āā trois onces.
Liqueur minérale d'Hoffmann.	demi-gros.
Teinture de mille-feuilles. . .	un gros.
Sirop diacode.	demi-once.

6°. La nourriture de M. le Consultant devra être prise du régime végétal et des viandes blanches : il rejetera tous les alimens échauffans ou indigestes, les ragoûts épicés, les corps gras, tels que le beurre et le fromage, les boissons spiritueuses, le café, etc. Son régime se composera des viandes de poulet et de veau, du poisson de rivière, des herbages mucilagineux, tels que les épinards, la chicorée et les plantes potagères, et de vin vieux sec, toujours coupé avec deux tiers d'eau. Monsieur devra faciliter le travail de la

digestion en prenant un exercice modéré à pied ou à cheval après ses repas; il se livrera beaucoup moins qu'il ne fait aux travaux de cabinet, et il devra se procurer, autant qu'il sera en lui, des distractions agréables.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XLIV.

Diarrhée habituelle invétérée, avec les caractères du flux cœliaque.

Après avoir éprouvé l'action de différentes causes qui ont successivement porté une impression de faiblesse sur le canal intestinal, M. le Consultant est devenu sujet à une diarrhée habituelle, accompagnée de légères coliques, et fournissant une grande quantité de matières glaireuses sanguinolentes, semblables à du blanc d'œuf, mêlées de matières fécales, et d'une fétidité insupportable. Cette diarrhée a longtemps alterné avec une éruption de petits boutons, d'abord rouges, puis jaunâtres, et remplis d'une sérosité qui avait la même couleur : les retours alternatifs de ces deux affections, l'éruption et la diarrhée, étaient si bien réglés, que l'apparition de l'une faisait disparaître l'autre, et réciproquement. Aujourd'hui l'éruption a entièrement cessé, la diarrhée est restée seule, et l'influence qu'elle a sur les forces et la constitution du malade produit l'état de faiblesse et de dépérissement dans lequel il est tombé.

On a cherché à découvrir les principes de cette maladie dans l'action de certains virus qui ne semblent point y avoir contribué d'une manière directe et soutenue. Ainsi, l'on a d'abord pensé que le principe de la gale, que M. le Consultant a éprouvée dans sa jeunesse, pouvait être la cause du flux diarrhoïque dont il est affecté dans ce moment. Mais il n'existe aucun motif sur lequel on puisse établir une telle présomption, car tous les symptômes de la gale se sont évanouis dans le temps par l'effet d'un traitement méthodique, et n'ont jamais reparu depuis cette époque; et parmi ceux dont la maladie actuelle s'accompagne, il n'en est pas un seul qui rappelle les caractères de cette maladie.

Les médecins qui ont présumé que cette diarrhée était dépendante du principe vénérien n'ont pu donner aucun fondement à leurs conjectures. Les maladies vénériennes que Monsieur a essuyées ont été si légères, si peu durables, que, d'après le traitement auquel on l'a soumis, il est impossible de soupçonner chez lui le moindre germe de cette maladie. D'ailleurs, une chose prouve manifestement combien l'affection des intestins, par laquelle le flux diarrhoïque est entretenu, se trouve indépendante de tout vice constitutionnel; c'est que Monsieur ayant fait une chute de trente-six pieds, les plaies qui en ont été la suite se sont bientôt cicatrisées, sans que leur guérison ait été empêchée par aucune complication fâcheuse.

La conséquence des faits qui viennent d'être ex-

posés, est que la diarrhée habituelle qui affecte M. le Consultant a pour cause une faiblesse relative du conduit intestinal; que cette faiblesse entretient une habitude invétérée de fluxion sur ces parties, et que l'exercice de la sensibilité se trouve altéré dans toute l'étendue du système abdominal. Il est vraisemblable que ces différentes causes ont décidé quelques engorgemens dans les viscères du bas-ventre, et que ces engorgemens ajoutent à l'opiniâtreté du flux intestinal. Le traitement méthodique de cette maladie doit avoir pour objet de fortifier les intestins, dont l'affaiblissement n'est pas douteux, de détourner la fluxion qui se dirige sur ces organes, et de résoudre les engorgemens qu'on a droit de soupçonner. Nous croyons que les remèdes suivans rempliront d'une manière satisfaisante ce triple objet :

1°. Le malade commencera par prendre un vomitif composé de dix-huit grains d'ipécacuanha en poudre. Le lendemain, il se purgera avec une infusion de deux gros de rhubarbe, dans laquelle on aura fait bouillir deux onces de tamarin et dissoudre demi-once de magnésie blanche. Deux jours après, il prendra un nouveau vomitif composé de huit grains d'ipécacuanha en poudre et autant de rhubarbe, de manière à ne déterminer que deux ou trois vomissemens.

2°. Après ces premiers remèdes le malade boira chaque matin un verre d'eau de goudron, et dans le cours de la journée il avalera trois ou quatre verres d'une tisane préparée en faisant bouillir demi-

once de fleurs d'arnica-montana et autant de racine de garance, dans une pinte d'eau, jusqu'à diminution d'un quart, et ajoutant, après avoir passé la décoction, quelques morceaux de canelle.

3°. Sur le verre d'eau de goudron pris le matin, Monsieur avalera quatre pilules composées ainsi qu'il suit :

℞ Ipécacuanha en poudre. . . .	douze grains.
Simarouba.	demi-scrupule.
Fleurs d'arnica pulvérisées. .	un scrupule.
Opium gommeux	huit grains.
Extrait de jusquiame blanche.	six grains.
Sulfate de zinc.	dix grains.

Mêlez avec suffisante quantité de conserve de roses; faites des pilules de trois grains. On répètera le soir la dose de quatre pilules prescrite pour le matin.

4°. Ces pilules seront continuées à cette dose pendant l'espace de quinze jours, et au bout de ce temps on les remplacera pendant huit jours par les pilules suivantes, à la même dose :

℞ Savon médicinal.	āā trois scrup.
Fiel de bœuf épaissi.	
Gomme ammoniaque. . . .	deux scrupules.
Extrait de douce-amère. . . .	un scrupule.
Extrait d'aconit.	vingt grains.
Sel de soude.	un scrupule.

Mêlez, faites des pilules de quatre grains. On alternera ces deux sortes de pilules, de façon que le

malade prenne successivement les premières, n° 3, pendant quinze jours, et les secondes, n° 4, pendant huit jours.

5°. Les lavemens toniques seront employés avec avantage pour fortifier les intestins. Après avoir fait prendre un lavement entier avec de l'eau simple, on donnera un second lavement à demi-seringue, qui sera composé avec la décoction suivante :

Rhubarbe concassée.. . . . . . un gros.
Écorce de quinquina. . . . . deux gros.
Fleurs d'arnica-montana. . . demi-once.

Faites bouillir dans une livre d'eau.

Cette même décoction pourra servir à des fomentations sur le bas-ventre, qui seront répétées de temps en temps; on pourra de même appliquer sur la région épigastrique un emplâtre de thériaque et de baume du Pérou.

6°. Il sera bon de chercher à rompre les mouvemens fluxionnaires dirigés vers les intestins, par l'application de vésicatoires sur différentes parties du corps, en observant que ces vésicatoires n'excitent qu'une irritation légère, et que le lieu de leur application soit varié fréquemment. Quant aux exutoires permanens, comme le cautère, je ne vois pas de nécessité d'y recourir ; on retirera plus d'avantage des vésicatoires appliqués ainsi que nous venons de le prescrire.

7°. Le régime de Monsieur doit être pris dans la classe des substances qui nourrissent beaucoup sous

un petit volume, et qui ne peuvent ni irriter, ni échauffer. Les gelées de viandes et de fruits, les consommés, le bon poisson de mer ou de rivière, les viandes blanches grillées ou rôties, les différentes espèces de volaille, les plantes potagères de la saison, les fruits bien mûrs, fourniront la base de sa nourriture; le vin de pays, sec et généreux, mêlé toujours avec deux tiers d'eau, composera sa boisson ordinaire. Un exercice modéré, renouvelé chaque jour, soit à pied, soit en voiture, les distractions de l'esprit, l'abstinence d'un travail forcé, sont autant de choses qui font partie essentielle du régime que le malade doit suivre.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XLV.

Affection vénérienne compliquée d'une disposition scorbutique.

Dans le nombre des symptômes que présente la maladie pour laquelle on nous consulte, il en est plusieurs qui peuvent jeter quelque lumière sur la véritable cause de cette affection compliquée. C'est en suivant la succession de ces symptômes, en saisissant leur analogie avec d'autres, en observant les effets des remèdes employés, que nous viendrons à bout d'en éclaircir la connaissance et le traitement.

Le sujet de cette consultation est un enfant âgé de sept ans, né avec toutes les apparences d'une bonne constitution, si ce n'est qu'un des ongles de sa main droite était rougeâtre et comme meurtri. Mais depuis les premiers jours de sa naissance il a été sujet d'abord à des taches rougeâtres, cuivreuses, qui se répandaient sur les bras, le cou et les fesses; ensuite à des éruptions vésiculaires, qui se sont développées et multipliées en divers temps. On a traité ces éruptions avec des topiques dans lesquels on faisait entrer

des préparations de plomb et de mercure; ce traitement, suivi dans les fortes chaleurs de l'été, n'a nullement réussi.

Il y a environ deux ans que le principe de ces affections a paru intéresser le canal de l'urètre et l'intestin rectum. Alors il a décidé une grande difficulté dans l'émission des urines, des douleurs dans l'expulsion des excrémens, et un flux habituel de matières jaunâtres par l'anus.

On assure, dans le Mémoire à consulter, que le père et la mère de cet enfant jouissent d'une santé parfaite, et qu'à l'exception de quelques symptômes d'hystérie, la mère est exempte de toute maladie constitutionnelle. Cependant on ajoute que les fluxions humorales et le scorbut existent d'une manière permanente et comme héréditaire dans cette famille. Mais une circonstance importante, qui laisse beaucoup de doute sur la santé des parens, c'est que Madame a mis au monde successivement plusieurs garçons affectés des mêmes symptômes : il est bien remarquable que les filles nées de la même mère n'en furent jamais atteintes.

Le troisième garçon a éprouvé la maladie éruptive à un degré moindre, et l'on observa que la mère, pendant qu'elle était grosse de cet enfant, a fait usage d'une infusion de douce-amère, et que la nourrice, pendant qu'elle l'allaitait, a usé de la même infusion avec quelques petites doses de mercure doux, et d'une pommade mercurielle légère en frictions.

Maintenant, si nous rapprochons les faits contenus dans cet exposé, nous verrons que l'on est fondé à soupçonner chez le jeune malade un principe vénérien dégénéré, dont il a reçu le germe soit de ses parens, soit de la femme qui l'a allaité. Mais, outre l'affection vénérienne, qui ne nous paraît pas douteuse, il y a de plus chez le malade une dégénération scorbutique des humeurs, dont il tire la source de ses pères, car on a bien remarqué la succession héréditaire du scorbut dans la famille de l'enfant.

La maladie résulte de deux affections élémentaires, dont l'une est dépendante du principe vénérien, et l'autre est produite par une dégénération scorbutique des humeurs. L'élément vénérien a pour caractères l'altération de l'ongle, rouge et meurtri au moment de la naissance; les taches et les éruptions qui ont bientôt couvert tout le corps; l'impression morbide, déterminée sur le canal de l'urètre et sur l'intestin rectum; la pâleur, la flaccidité, la mollesse, l'engourdissement des organes; la rigidité des tendons et la tuméfaction des os, qui caractérisent spécialement les maladies vénériennes de l'enfance; la résistance des taches cutanées à tous les moyens par lesquels on a tenté de les combattre. De nouvelles preuves de l'existence de cette maladie se trouvent encore dans la transmission d'une maladie semblable à tous les garçons de la même famille, et dans le soulagement procuré au dernier de ces enfans par des remèdes

mercuriels donnés à sa mère et à sa nourrice. L'existence de la dégénération scorbutique est fondée sur ce qu'elle existe chez les parens, sur ce que les symptômes mentionnés sont associés à quelques-uns des phénomènes propres au scorbut, comme la démangeaison, la couleur violette des vaisseaux cutanés, la mollesse fongueuse des petits ulcères, le relâchement et l'érosion des gencives, la chute de quelques dents, la carie des autres, la couleur terne de toutes, la fétidité de l'haleine, etc., etc.

Quant à la question de savoir pourquoi les filles nées de la même mère ont toujours été exemptes de cette affection, il est impossible de l'expliquer autrement que par une sorte d'affinité ou de ressemblance dans la constitution des mâles, qui les rend plus susceptibles de recevoir le même genre de maladie; il est possible que les garçons soient constitués d'une manière plus conforme aux dispositions de celui des parens chez lequel le germe de la maladie existe avec plus d'intensité, et que cette analogie de tempérament puisse attirer sur eux, de préférence, la communication de ce germe.

Dans le traitement méthodique de cette maladie, il faut avoir égard à l'affection vénérienne et à la dégénération scorbutique; il faut tâcher d'éteindre ces deux principes par des moyens relatifs à leur combinaison. L'altération profonde de tout le système exige que l'on combatte d'abord la disposition

scorbutique, afin d'empêcher les mauvais effets que le traitement mercuriel ne manquerait pas de produire si cette complication scorbutique subsistait.

1°. On donnera chaque jour au malade deux verres d'une décoction demi-once de racine de garance et autant de tiges fraîches de douce-amère, qu'on fera bouillir dans trois verres d'eau jusqu'à réduction de deux; on ajoutera sur chaque verre quinze à vingt gouttes d'élixir vitriolique. On fera préparer un sirop antiscorbutique avec l'écorce de quinquina, le cresson, la racine de fraisier et le cochléaria, dont le malade prendra chaque jour cinq ou six cuillerées. Une nourriture végétale, les sucs de cresson et de chicorée, celui de limon, les acides minéraux, le petit-lait préparé avec la crême de tartre, pourront être donnés tour à tour dans le même dessein.

2°. Au bout d'environ vingt jours, on remplacera la tisane ci-dessus par l'eau de goudron que le malade prendra tous les jours à la dose de deux verres. En même temps, au lieu de sirop antiscorbutique, on donnera matin et soir demi-gros d'un électuaire composé comme il suit :

℞ Conserve de cochléaria. . . .	āā une once.
Conserve d'oseille.	
Pulpe de tamarin.	demi-once.
Extrait de quinquina.	un gros.
Esprit de vitriol.	demi-gros.
Suc de citron.	suffis. quant.

La dose pourra être portée ensuite à un gros pour chaque prise. On continuera cette partie du traitement une vingtaine de jours, après quoi l'on fera prendre le lait coupé avec une infusion de quinquina, que l'on associera constamment aux remèdes mercuriels que nous allons prescrire.

3°. L'administration de ces remèdes doit former la seconde partie du traitement. Ils seront donnés à l'intérieur et à l'extérieur, après qu'on les aura fait précéder d'un nombre suffisant de bains domestiques. Comme remède intérieur, on fera prendre l'électuaire suivant :

℞ Extrait de ciguë.	dix grains.
Extrait de douce-amère. . . .	deux gros.
Rob de sureau.	une once.
Mercure doux.	un gros.
Sirop de quinquina.	deux onces.

Mêlez.

La dose sera d'un gros chaque jour. Par la suite, on rendra cette préparation plus active, s'il est nécessaire, en substituant au mercure doux le sublimé corrosif (chlorure de mercure) à la dose de six grains pour la quantité d'électuaire prescrite. Une autre préparation qui conviendrait à l'intérieur est la solution mercurielle de Plenk, qui n'est autre chose que le mercure éteint dans la gomme arabique. On soutiendra l'effet de ces remèdes, en prescrivant de temps en temps quelques verres d'une

décoction rapprochée de racine de salsepareille et de douce-amère.

4°. On donnera le mercure en friction, avec une pommade faite avec un quart de mercure et dans laquelle on aura incorporé un huitième de camphre. On fera les frictions tous les deux jours, en parcourant successivement les extrémités supérieures, le dos, les lombes, et les membres inférieurs. On n'emploiera d'abord qu'un demi-gros de pommade mercurielle pour chaque friction, et l'on augmentera successivement jusqu'à la dose d'un gros si le mercure ne porte pas à la bouche; ce qu'il sera important de surveiller.

On alternera ces remèdes avec les antiscorbutiques, et l'on cherchera moins à presser l'effet du traitement qu'à le prolonger. Il importe d'entretenir la liberté du ventre et celle de toutes les excrétions. Enfin, si l'on juge à propos d'envoyer le jeune malade à Montpellier, il sera bon d'attendre pour cela le retour de la belle saison.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XLVI.

Affection vénérienne compliquée de rhumatisme et de faiblesse nerveuse.

L'OBSCURITÉ des symptômes et la complication des élémens qui constituent la maladie de M. le Consultant, en rendent la connaissance et le traitement fort difficiles. Néanmoins, il est impossible de n'y pas reconnaître trois circonstances principales qui ont contribué à la produire, et qui l'ont enfin amenée au degré de développement où elle est parvenue. L'habitude de la masturbation, l'action du virus vénérien et l'influence du principe rhumatismal ont également concouru, dans un rapport différent, à déterminer la série des symptômes qui se sont succédé, et dont M. le Consultant éprouve maintenant les effets réunis.

La maigreur, la faiblesse, la disposition au marasme, le sommeil agité, le tintement d'oreilles, etc., que Monsieur éprouve, dépendent de l'atonie nerveuse que la pratique de la masturbation a introduite dans tout le système. L'engorgement chronique des glandes

inguinales, l'éruption des taches rougeâtres que ramène le printemps, l'inflammation chronique des membranes de la gorge et du palais, les ulcérations peu étendues, fixées sur les mêmes parties, sont les effets de l'affection vénérienne; la douleur permanente de l'épaule droite, du bras du même côté et de la partie postérieure du cou, les sensations vagues et incommodes dans la poitrine, l'inclinaison de la tête sur l'épaule droite, la gêne et la difficulté des mouvemens, le sentiment de pesanteur avec une sorte de rigidité dans les articulations du pied et du genou; ces symptômes et quelques autres, dont la cause pourrait bien être vénérienne, me semblent cependant devoir être attribués au principe rhumatismal, avec lequel les affections vénériennes conservent, comme on sait, une certaine analogie.

De ces trois circonstances propres à la maladie de M. le Consultant, il en est une qui, par son influence sur les deux autres, en a modifié les caractères et troublé la marche, de manière à contrarier les divers traitemens qui ont été employés jusqu'à ce jour : c'est la débilité nerveuse, ou la faiblesse radicale qu'a produite la masturbation. Une telle faiblesse a rendu plus rapides les progrès de l'affection vénérienne; elle lui a fait prendre un caractère plus grave; elle a empêché l'action des remèdes; il convient donc de diriger nos vues curatives d'après cette considération importante.

Monsieur se mettra à un régime analeptique et for-

tifiant, et à l'usage des remèdes toniques les plus décidés. Sa nourriture sera prise de bonnes viandes grillées, rôties, ou réduites en gelée, de poissons frais de rivière. Nous lui recommandons l'usage de la gelée de corne de cerf à titre d'aliment et de remède. Il mêlera une quantité suffisante de vin généreux à sa boisson; il s'interdira les liqueurs spiritueuses, mais non pas le café, dont il fera un usage modéré. Il aura soin de multiplier ses repas, de partager en plusieurs fois la quantité de nourriture qu'il aura besoin de prendre, et de ménager ainsi les forces des organes digestifs. Au commencement de chaque repas, il avalera dans la première cuillerée de soupe un mélange de trois grains de rhubarbe et d'un grain d'ipécacuanha en poudre, afin de faciliter la digestion.

1°. Monsieur prendra matin et soir un verre de lait d'ânesse, qu'on aura coupé avec l'infusion d'un gros de bon quinquina. Il prendra dans la journée cinq à six cuillerées d'une teinture aqueuse faite avec,

Quinquina en poudre.	une once.
Racines d'ipécacuanha.	un gros.
Racine d'angélique.	demi-once.

On fera bouillir, dans une pinte d'eau, jusqu'à diminution d'un tiers, et on aromatisera ensuite avec l'eau de fleur d'orange.

Cette teinture sera remplacée, au bout de quinze jours, par l'opiat suivant :

℞ Quinquina en poudre. . . . . demi-once.

Arnica-montana en poudre. . . deux gros.
Antimoine diaphorétique. . . . un gros.
Extrait aqueux de gentiane. . . demi-once.
Conserve d'énula-campana. . . . une once.

Mêlez pour un opiat dont le malade avalera un gros matin et soir.

On fera des frictions sur toute l'habitude du corps avec des linges secs, ou imbibés d'une teinture spiritueuse de quinquina. On pourra même ajouter à la teinture de quinquina quelques grains de camphre. Monsieur fera tous les jours un exercice modéré; il ira, s'il est possible, respirer l'air de la campagne; il usera des bains domestiques à une température plutôt froide que chaude, et se procurera toutes sortes de distractions.

2°. Cette première partie du traitement relative à la faiblesse nerveuse du malade, sera continuée pendant l'espace d'un mois, et même plus long-temps, s'il est nécessaire, pour relever le système général des forces.

On passera ensuite à la seconde partie du traitement, qui doit se rapporter aux deux principes de l'affection rhumatismale et de l'affection vénérienne. Pour remplir ce second objet, le malade fera usage de la tisane de Feltz, qui me paraît offrir la meilleure forme sous laquelle le mercure puisse lui être administré.

♃ Salsepareille. . . . . deux onces.

Racines de squine.	une once.
Sulfure d'antimoine..	quatre onces.
Colle de poisson.	aā demi-once.
Ecorce de buis.	aā demi-once.
Ecorce de lierre.	aā demi-once.

Faites bouillir toutes ces substances dans six pintes d'eau; suspendez l'antimoine enfermé dans un nouet un peu lâche, faites bouillir la liqueur jusqu'à ce qu'elle soit réduite à trois pintes, passez, faites-y dissoudre trois grains de sublimé corrosif.

La dose de cette tisane sera de trois ou quatre verres par jour. Dans le même temps on fera faire au malade des frictions sur la partie interne des lèvres avec le calomélas, employant deux grains de ce sel mercuriel pour chaque friction qui sera répétée matin et soir.

Après qu'on aura employé la tisane de Feltz et les frictions avec le calomélas pendant l'espace de trois semaines, on terminera cette partie du traitement par l'usage d'un électuaire dans lequel le mercure, l'antimoine et les extraits de plantes vénéneuses seront combinés d'une manière également appropriée à l'affection vénérienne et à l'affection rhumatismale.

℞ Soufre doré d'antimoine. . . .	quinze grains.
Sublimé corrosif.	huit grains.
Extrait d'aconit.	dix grains.
Gomme de gayac.	deux gros.
Rob de sureau.	deux onces.

Mêlez.

La dose sera d'un gros chaque matin. Dans la suite, on pourra répéter cette dose le soir.

Nous laissons, du reste, à M. le médecin ordinaire le soin de modifier suivant les circonstances, et de prolonger, s'il devient nécessaire, le mode de traitement dont nous venons d'établir les principales bases.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XLVII.

Maladie vénérienne invétérée, compliquée de faiblesse nerveuse.

La complication des élémens qui caractérisent la maladie déjà fort ancienne de Madame la Consultante, rend son diagnostic difficile à établir. Néanmoins il est impossible de n'y pas reconnaître deux principes distincts qui s'unissent dans cette maladie, et qui doivent fournir les indications principales du traitement.

Le premier remonte à la maladie vénérienne dont Madame fut atteinte à l'âge de vingt-huit ans. Cette maladie n'a jamais été traitée d'une manière directe et convenable. Le germe n'a pu en être détruit par les méthodes de traitement insuffisantes auxquelles Madame a été soumise en divers temps. L'existence de ce principe est suffisamment démontrée par le sentiment d'ardeur à la gorge qui s'accompagne d'enrouement, par les aphthes et les petits ulcères qui affectent souvent l'intérieur de la bouche et des lèvres, par les pertes blanches qui fournissent une matière

suspecte, par l'irritation et la chaleur des parties génitales, par les douleurs ressenties dans la direction des os, et par le prurit incommode qui augmente pendant la nuit. Si l'on fait attention que Madame eut, à l'âge de vingt-huit ans, une gonorrhée vénérienne, à laquelle on opposa les répercussifs; si l'on observe que depuis lors l'orifice du vagin a été couvert de boutons, de tumeurs verruqueuses et même d'ulcères; qu'aucun de ces accidens n'a été bien traité, et qu'enfin Madame a communiqué la maladie à son mari, on ne doutera pas que les symptômes ci-dessus énoncés ne soient de nature vénérienne.

Le deuxième principe est une faiblesse nerveuse de toute la constitution, que manifestent suffisamment la maigreur excessive, les lassitudes spontanées, la pâleur du visage, la difficulté des digestions, la petitesse du pouls, les insomnies, l'irrégularité du flux menstruel, etc. : tout annonce cette débilité nerveuse, qui, produite d'abord par l'affection primitive, est devenue à son tour un des élémens ou principes de la maladie actuelle. C'est contre ces deux principes, l'affection vénérienne et la débilité nerveuse, que doit être dirigée la méthode du traitement.

Madame se soumettra d'abord à un régime analeptique et fortifiant, et à l'usage des remèdes toniques. Sa nourriture sera prise de bonnes viandes grillées, rôties, ou réduites en gelée, de poissons frais de rivière préparés avec peu d'assaisonnement,

des fruits mucilagineux et sucrés, etc. Nous lui recommandons l'usage de la gelée de corne de cerf, à titre d'aliment et de remède. Elle mêlera à sa boisson une quantité suffisante de bon vin sec ; elle s'interdira les liqueurs spiritueuses, mais non pas le café dont elle pourra faire un usage modéré ; elle devra multiplier ses repas, en partageant en plusieurs doses la quantité de nourriture qu'elle aura besoin de prendre, et ménagera ainsi les forces de ses organes digestifs. Au commencement de chaque repas Madame avalera dans la première cuillerée de soupe un mélange de trois grains de rhubarbe et d'un grain d'ipécacuanha en poudre afin de faciliter la digestion.

1°. Madame prendra matin et soir un verre de lait d'ânesse, qu'on aura coupé avec une décoction de deux gros de racine d'angélique. Elle prendra dans la journée cinq à six cuillerées d'une teinture aqueuse faite avec demi-once de quinquina en poudre, un gros d'arnica montana en fleurs, et demi-once de racine de gentiane que l'on fera bouillir dans une pinte d'eau, jusqu'à diminution d'un tiers, et qu'on aromatisera ensuite avec l'eau de fleur d'oranger. Cette teinture pourra aussi être remplacée par l'opiat suivant :

℞	Extrait de quinquina.	demi-once.
	Gomme ammoniaque.	un gros.
	Antimoine diaphorétique. . . .	un gros.
	Extrait de douce-amère.	deux gros.
	Conserve d'énula campana. . .	une once.

Mêlez pour un opiat dont la malade avalera un demi-gros matin et soir.

On fera des frictions sur toute l'habitude du corps avec des linges secs ou imbibés d'une teinture spiritueuse de quinquina. On pourra même pratiquer des frictions avec la teinture de quinquina dans laquelle on aura fait dissoudre un peu de camphre.

2°. Après un mois de ce traitement, Madame passera à l'usage des antisyphilitiques, en commençant par la tisane de Feltz (Voy. la *Consultation précédente*, pag. 29), dont elle prendra quatre ou cinq pintes à la dose de deux verres par jour.

En même temps, Madame fera matin et soir une friction sur les gencives et la partie interne des lèvres et de la bouche avec trois grains de mercure doux dissous dans la salive, jusqu'à concurrence d'une trentaine de frictions. Si le mercure employé à cette dose échauffait la bouche et excitait la salivation, on réduirait chaque friction à deux grains, et l'on suspendrait même pendant quelque temps l'administration de ce remède, si cela devenait nécessaire.

On terminera cette partie du traitement par l'usage d'un électuaire composé comme il suit :

℞	Sublimé corrosif.	six grains.
	Extrait d'aconit.	dix grains.
	Soufre doré d'antimoine. . . .	huit grains.
	Rob de sureau.	deux onces.

Mêlez; la dose sera d'un demi-gros tous les matins.

On pourra par la suite répéter la même dose le soir.

Par-dessus chaque prise de cet électuaire, Madame boira un verre d'une forte décoction d'un once de racine de lauréole. A défaut de cette racine, elle lui substituera deux verres de décoction d'une once de bois de gayac.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XLVIII.

Ulcération vénérienne des tégumens de la tête.

Les circonstances qui ont précédé la maladie de M. le Consultant, et les caractères qui la signaleut, dénotent clairement la cause à laquelle il convient de l'attribuer. Une ulcération profonde des tégumens de la tête, d'un fond sale, à bords découpés et irréguliers, accompagnée de l'exfoliation de quelques lames osseuses et de quelques points de carie, suffiraient déjà pour faire soupçonner chez le malade une infection vénérienne ancienne; mais cette présomption se convertit en certitude, quand on fait attention que ce grave accident succède à différentes maladies vénériennes qui n'ont pas toujours été méthodiquement traitées.

Pendant le cours de sa vie, le malade a eu des gonorrhées et des chancres qui ont nécessité plusieurs traitemens mercuriels, dont il n'a pu se rappeler au juste ni l'ordre ni la durée. Les derniers traitemens auxquels il s'est soumis paraissent avoir été insuffisans pour dissiper entièrement une affection vénérienne

dont le principe fut plusieurs fois renouvelé; et depuis lors le malade s'est encore exposé fréquemment au danger de l'infection. Dans cet intervalle, il lui est survenu une affection psorique rebelle, dont le principe était compliqué avec celui de la vérole. On a combattu cette éruption, et depuis qu'elle est disparue, les tégumens de la tête se sont ulcérés, et la résistance que cette ulcération oppose à tous les moyens curatifs est bien capable de nous confirmer de plus en plus dans l'opinion que le vice vénérien en est la cause.

D'après cet exposé, nous n'hésitons pas à affirmer que les traitemens subis par le malade à différentes époques n'ont pas complètement éteint le principe de la vérole, ou que ce principe s'est renouvelé par les causes fréquentes d'infection auxquelles il s'est exposé. On peut présumer en outre que le vice psorique n'est pas entièrement détruit; et quoiqu'il ait été subordonné à l'affection vénérienne, il a néanmoins joué un rôle assez marqué dans le cours de la maladie pour devoir être pris en considération. Le traitement sera donc relatif à l'affection vénérienne invétérée et à la disposition aux affections psoriques.

1°. Le malade prendra chaque jour quelques verrées de la tisane suivante :

℞	Racines fraîches de patience. . .	une once.
	Racines de salsepareille	āā demi-once.
	Digitale pourprée	

Faites bouillir à petit feu dans six livres d'eau, jusqu'à réduction de moitié.

Tous les matins Monsieur prendra en outre six onces de sucs de cresson, de chicorée, de fumeterre et de cerfeuil. Dans la suite, ces sucs pourront être remplacés par des bouillons rafraîchissans, dans lesquels l'on fera entrer un quart de maigre de veau, demi-once de tiges fraîches de douce-amère, le cœur de deux laitues et une demi-poignée de cerfeuil.

Chaque soir le malade avalera un bol composé avec

Kermès minéral.	un grain.
Mercure doux.	deux grains.
Fleurs de soufre.	huit grains.
Résine de Gayac	six grains.

Il fera un usage fréquent des bains tièdes, en observant toutefois de ne les prendre qu'à des intervalles assez éloignés pour qu'ils n'occasionent pas une trop grande débilité. Il usera aussi habituellement des lavemens simples ou émolliens, et du régime le plus doux. En conséquence, il s'abstiendra de tous alimens salés, épicés, indigestes, ainsi que des boissons échauffantes.

2°. Lorsqu'on aura suivi ce traitement pendant environ trois semaines, le malade se purgera avec une médecine ordinaire; et après avoir pris de suite cinq ou six bains tempérés, il passera à l'usage de la tisane de Feltz. (*Voyez la consultation* XLVI., page 297), dont il boira une pinte en quatre verres, de deux jours l'un, pendant l'espace de vingt jours; en sorte qu'il consomme la valeur de huit à

dix pintes de cette boisson d'ici à la fin de son traitement.

3°. On associera à la tisane de Feltz ci dessus prescrite, les pilules antimoniales et sulfureuses préparées selon la formule suivante :

♃ Gomme de Gayac.	demi-once.
Extrait de douce-amère. . . .	une once.
Soufre doré d'antimoine. . . .	un gros.
Fleurs de soufre.	deux gros.

Mêlez avec suffisante quantité de sirop de fumeterre; faites des pilules de quatre grains. Le malade prendra d'abord deux de ces pilules matin et soir; il augmentera la dose tous les quatre jours d'une pilule chaque fois, jusqu'à ce qu'il l'ait portée à six.

4°. Dans les jours d'intervalle où le malade ne prendra point de tisane, il fera matin et soir, sur les gencives, à l'intérieur des joues et sur les bords de la langue, une friction avec cinq grains de mercure doux dissous dans la salive. Il portera le médicament avec l'extrémité de son doigt sur les parties désignées, ayant soin de les frotter jusqu'à entière consommation du médicament.

4°. A l'époque indiquée pour la cessation de l'usage de la tisane de Feltz, on substituera à cette dernière l'électuaire suivant :

♃ Rob de sureau	trois onces.
Extrait aqueux de bois de gayac.	deux onces.
Extrait d'aconit.	un gros.

Sublimé corrosif. . . . . six grains.

Mêlez ; la dose sera d'un gros matin et soir, délayé dans un verre de la décoction suivante :

℞ Ecorce de la racine de lauréole
réduite en poudre grossière. . . trois gros.
Bois de réglisse.. . . . . une once.

Faites bouillir à petit feu dans six livres d'eau jusqu'à réduction d'un tiers.

Le malade pourra, du reste, continuer les frictions avec le calomélas sur les parties intérieures de la bouche, ou les suspendre pendant quelque temps pour les reprendre ensuite, selon que le médecin ordinaire le jugera convenable, en prenant en considération les effets produits par ce premier traitement. Cette méthode nous paraît préférable à celle des frictions sur les membres avec la pommade mercurielle, dans les cas où l'on a à combattre une affection vénérienne invétérée. Si cependant la maladie résistait encore à ce traitement, il faudrait recourir aux frictions avec la pommade mercurielle faites à de longs intervalles, alternées avec les bains, et long-temps prolongées. Dans le cas où le phénomène de la salivation viendrait à se manifester dans le cours du traitement il faudrait suspendre pour quelque temps l'administration du mercure, et donner au malade des boissons mucilagineuses et quelques laxatifs, qui contribueront efficacement à faire cesser cet accident.

Le traitement local de l'ulcère consistera dans

l'emploi alternatif du cérat mercuriel et d'un onguent suppuratif capable d'accélérer l'exfoliation des parties osseuses altérées. Outre les moyens déjà employés dans cette vue, on pourra frotter de temps en temps les bords de l'ulcération avec du beurre de cacao auquel on ajoutera une petite quantité de précipité rouge.

Délibéré, etc.

CONSULTATION XLIX.

Ulcère vénérien à la gorge.

Après une suite d'accidens qui ne laissaient aucun doute sur l'existence d'une affection vénérienne, et après plusieurs traitemens dirigés à diverses époques contre le principe de cette affection, madame conserve encore de ses maux précédens un ulcère fixé sur le voile du palais, qu'on ne peut venir à bout de cicatriser entièrement. Cet ulcère, qui s'étendait autrefois depuis la racine de la luette jusqu'à la base de la voûte palatine, a cependant diminué d'étendue, et il ne présente rien de particulier ni dans ses dimensions, ni dans sa forme, ni dans sa couleur. On observe seulement que de temps à autre il se couvre d'une croûte très-légère, jaunâtre, qui tombe par fragmens et se reproduit ensuite pour subir la même dissolution. Madame a d'ailleurs tous les caractères d'une santé parfaitement rétablie, et toutes ses affections précédentes sembleraient complètement effacées, si la présence de cet ulcère n'inspirait à cet égard

des craintes fondées. L'espèce d'altération analogue à celle du scorbut que le mercure porté à de grandes doses dans l'économie introduit dans les humeurs, devient quelquefois la seule cause des ulcères qui s'établissent à la suite des maladies vénériennes, et qui ne peuvent être cicatrisés qu'en cessant l'usage du mercure; mais l'ulcère de Madame ne nous semble point appartenir à cette dernière classe; il est vraisemblable que le principe de l'affection vénérienne n'est pas complètement détruit chez la malade, et que sa présence forme un des obstacles à la cicatrisation de l'ulcère. Les observations suivantes peuvent servir de preuves à notre sentiment:

1°. La quantité de mercure administré nous paraît insuffisante pour avoir détruit le principe de la vérole, et dès-lors elle n'a pu introduire dans les humeurs le degré d'altération nécessaire pour décider un ulcère. 2°. La manière prudente et modérée dont ce minéral a été administré, soit par rapport au nombre et aux intervalles des frictions, soit par rapport à l'association des bains et de quelques autres moyens, a dû en modérer l'effet. 3°. L'ulcère existait au même endroit et sous la même forme avant qu'on eût commencé le traitement mercuriel, ce qui ne permet pas de le considérer comme un produit de ce traitement. 4°. Si l'impression du mercure avait été poussée au point de causer un ulcère, elle aurait déterminé plusieurs symptômes du même genre; cependant il n'y a chez la malade d'autre accident que

cet ulcère, et aucun symptôme d'ailleurs ne rappelle l'effet des mercuriaux.

Ce n'est pas que le traitement n'ait dû altérer le système général des solides et des fluides, et que cette altération ne puisse concourir à rendre l'ulcère plus rebelle : la tendance des humeurs à la dégénération scorbutique est ordinaire dans les maladies vénériennes invétérées. L'état ulcéreux de la gorge peut donc, à certains égards, être considéré comme entretenu par une double cause, dont l'une se rapporte au principe vénérien, et l'autre à l'altération humorale produite par le mercure et surtout par l'action même de la maladie. La méthode de traitement doit être relative à ces deux indications, que pourra remplir l'association des antivénériens, des antiscorbutiques et des toniques.

1°. Il importe de changer le mode d'administration du mercure et d'adopter une manière qui aille plus directement au siége de la maladie locale. L'application du calomélas sur les parties internes des lèvres, des gencives et de la bouche, nous semble promettre cet avantage. On fera, matin et soir, une friction sur la face interne des lèvres, des joues et sur les bords de la langue, avec trois grains de mercure doux, mêlé et dissous dans la salive. On continuera ces frictions pendant environ quinze jours, et même davantage si les conditions de l'ulcère en paraissent sensiblement améliorées.

2°. On fera gargariser la malade avec un mélange

d'eau de guimauve et de sureau dans lequel on aura jeté une petite quantité d'eau phagédénique. Madame promènera ce mélange dans sa bouche, ayant soin de le diriger vers le siége de l'ulcère. Elle augmentera peu-à-peu la proportion d'eau phagédénique, et elle répétera ces gargarismes plusieurs fois dans la journée.

3°. On insistera en même temps sur les moyens révulsifs, tels que les bains entiers, les pédiluves, les lavemens, les frictions sèches sur toute l'habitude du corps, etc.

4°. A l'époque où l'on suspendra les frictions avec le calomel, on leur substituera, pour terminer le traitement, une préparation dans laquelle le mercure sera associé aux sudorifiques et aux mucilagineux; telle sera, par exemple, la tisane de Feltz (voyez *la Consultation* XLVI, pag. 297), dont la malade boira une pinte par jour en trois ou quatre verres.

5°. Si l'ulcère résiste à ce traitement continué pendant l'espace d'un mois, et soutenu par les remèdes antiscorbutiques et toniques dont nous parlerons ci-après, il faudra passer à la combinaison des extraits de plantes vénéneuses avec le mercure. Alors on fera composer un électuaire avec,

Rob de sureau.	deux onces.
Extrait d'aconit.	demi-gros.
Sublimé-corrosif.	quatre grains.

Madame prendra matin et soir un gros de cet électuaire, et boira, chaque fois, par dessus, un verre

d'une forte décoction d'une once d'écorce de racine de lauréole.

6°. Sous le rapport de l'altération humorale, les mercuriaux doivent constamment être associés aux antiscorbutiques et aux toniques. Les sucs de cresson, de cochléaria et de beccabunga seront conseillés dans cette vue. On donnera la décoction de quinquina, tantôt seule, tantôt avec addition d'un peu d'élixir vitriolique ou d'esprit de nitre dulcifié. On prescrira de temps en temps les bols de camphre et de nitre. On pourra enfin user d'un électuaire composé avec,

Conserve d'oseille.	une once.
Extrait de quinquina.	ãã demi-once.
Pulpe de tamarins.	
Esprit de vitriol.	un gros.
Suc de citron.	suffis. quant.

Vers la fin du traitement, et dans la vue de réparer les forces, on fera usage, pendant quelque temps, du lait d'ânesse coupé avec une infusion de quinquina. Le régime sera léger, nourrissant, et tel qu'il a été précédemment réglé par les médecins de la malade.

Délibéré, etc.

CONSULTATION L.

Ecoulement entretenu par l'irritation du canal de l'urètre, après une gonorrhée vénérienne.

L'écoulement peu abondant et l'irritation du canal de l'urètre que Monsieur conserve à la suite d'une gonorrhée vénérienne qui semble avoir été combattue par une méthode de traitement convenable, mais dont l'inexactitude du malade a pu contrarier la guérison, dépendent peut-être encore de l'infection vénérienne qui n'est pas complètement effacée. Il est cependant plus présumable que ces affections résultent de la faiblesse du canal de l'urètre, et de l'habitude des sécrétions muqueuses établie dans cette partie. Le petit bouton fixé sur le scrotum ne prouve pas davantage la présence du virus vénérien, quoiqu'il ne laisse pas d'offrir un caractère suspect. La douleur de la jambe et du talon n'a point de liaison évidente avec la maladie de l'urètre, et elle n'a pas d'ailleurs le caractère des douleurs vénériennes.

Dans cet état de choses, la nature de l'écoulement demeure fort douteuse : cependant comme M. le Consultant nous a fait l'aveu de sa négligence à l'égard de

plusieurs points du traitement qu'il a suivi; comme quelques-uns des symptômes de son état actuel peuvent se rapporter à une affection vénérienne; et comme la probabilité d'une semblable maladie doit suffire pour éveiller toute la sollicitude du médecin et du malade, nous croyons agir prudemment en donnant au malade le conseil de se soumettre à une méthode de traitement qui soit en partie anti-vénérienne.

1°. Dans cette vue, M. le Consultant fera un usage journalier des pilules composées comme il suit :

℞ Camphre porphyrisé. . . . trente grains.
Opium gommeux. . . . . . dix grains.
Panacée mercurielle. . . . un gros.
Conserve de roses. . . . . suffisante quantité.
Faites des pilules de quatre grains.

Monsieur prendra chaque jour deux de ces pilules matin et soir. Il pourra augmenter cette dose d'une pilule au bout de dix jours, et soutenir ce nombre de trois, matin et soir, pendant l'espace de quinze à vingt jours.

2°. Au bout de ce temps, Monsieur fera quelques injections d'abord stimulantes, ensuite calmantes et narcotiques, dans le canal de l'urètre. Les premières seront faites avec une dissolution de sublimé-corrosif, et les secondes avec une préparation d'opium. On fera dissoudre un grain de sublimé-corrosif dans une once d'eau, et l'on injectera chaque matin, pendant quatre jours, cette dissolution, au moyen d'une petite

seringue. On passera ensuite aux injections calmantes, qui seront préparées avec quelques gouttes d'extrait de Saturne (*acétate de plomb liquide*) dans deux onces d'eau.

3°. Pendant l'usage de ces injections, M. le Consultant substituera les pilules suivantes à celles qui sont indiquées au n° 1 :

℞ Vitriol de Mars.	un gros.
Térébenthine cuite.	deux gros.
Limaille de fer.	un scrupule.
Extrait de quinquina.	āā un gros.
Baume de copahu.	āā un gros.

Mêlez; faites des pilules de quatre grains. La dose sera de quatre pilules soir et matin.

4°. Quant au petit bouton ayant son siége sur le scrotum, M. le Consultant en déterminera la chute en le faisant flétrir par le moyen d'une ligature avec un fil de soie passée à la base du bouton.

5°. Monsieur observera un régime doux et léger, sans y apporter toutefois une rigueur telle que les circonstances et le mouvement des voyages auxquels Monsieur est obligé ne pourraient le comporter. Il s'abstiendra cependant de manger des ragoûts trop épicés, des salaisons, de la salade, etc. Il se privera de toute liqueur spiritueuse, et ne boira que du vin coupé avec deux tiers d'eau.

6°. Il est vraisemblable que l'écoulement et les

autres affections qui subsistent encore chez M. le Consultant, se dissiperont par l'usage des remèdes prescrits ci-dessus. Néanmoins, il faudrait insister plus longtemps sur les pilules n° 1, ou recourir même à des mercuriaux plus énergiques, comme la dissolution de sublimé-corrosif, ou la solution mercurielle de *Plenck*, dans le cas où des symptômes évidens d'affection vénérienne viendraient à se manifester. Ce dernier traitement, s'il devient nécessaire, ne devra être entrepris que d'après les conseils de M. le médecin ordinaire, et dans un temps où M. le Consultant puisse se procurer le calme nécessaire pour en bien seconder les effets.

Délibéré, etc.

CONSULTATION LI.

Affection rhumatismale fixée sur les voies urinaires, avec soupçon de complication vénérienne.

Après s'être procuré tous les renseignemens nécessaires touchant la maladie de M. le Consultant, et avoir mûrement réfléchi sur la nature des symptômes qui la caractérisent; après avoir examiné toutes les circonstances qui ont pu concourir à sa production, le Conseil a pu former son opinion sur la méthode de traitement qui doit lui être appliquée avec le plus d'avantage. Il estime d'abord que cette affection peut être rapportée à deux principes différens, dont l'un, évident, incontestable, s'accorde avec tous les caractères connus de la maladie, et dont l'autre, obscur et caché, ne devient guère présumable que par l'insuffisance des remèdes employés précédemment pour combattre deux maladies vénériennes.

Le premier est le principe rhumatismal, dont l'existence est suffisamment prouvée par les douleurs vagues, inconstantes, qui occupent successivement

différentes parties du corps; par la marche de ces douleurs, qui se portent le long des organes tendineux, musculaires, et qui roulent quelquefois autour des articulations; par les causes extérieures auxquelles le malade a été longtemps exposé, et qui, telles que l'habitation des lieux humides, ont pu favoriser le développement du principe rhumatismal.

Le second principe qu'on peut soupçonner, mais dont l'existence n'est pas aussi clairement démontrée que celle du précédent, est le virus vénérien. Monsieur a éprouvé, il y a dix ans, deux maladies vénériennes, qui ont été traitées fort légèrement l'une et l'autre. Cependant, depuis la dernière de ces maladies, le Consultant n'a éprouvé aucun symptôme qui appartienne précisément à cette affection; mais il est devenu sujet à des douleurs rhumatismales qui l'affectent vivement, et qui s'étant fixées sur les voies urinaires, sont pénibles autant par le sentiment douloureux qu'elles excitent, que par la crainte où elles jettent le malade sur la dépendance où elles peuvent être du vice vénérien qu'il ne croit pas complètement éteint.

Le malade a commencé l'usage de plusieurs remèdes administrés sans ordre et sans suite; il a éprouvé, dans l'intervalle de sa maladie actuelle, des accidens qui en ont interrompu ou dérangé l'administration, et l'on ne peut reconnaître rien de fixe ni de réglé dans la manière dont il s'est traité jusqu'à ce jour. En dernier lieu, il a commencé à prendre le rob

de *Laffecteur*, par le conseil d'un médecin éclairé, et ce remède nous paraît être le seul qui lui ait été recommandé dans la vue de dissiper la complication vénérienne, en supposant qu'elle existe.

Dans cet état de choses, nous ne pouvons avoir que de faibles présomptions sur la réalité de cette complication; et le traitement, s'il était dirigé uniquement contre cette affection présumée, pourrait devenir dangereux, surtout s'il était poussé trop loin. Nous croyons utile cependant de ne pas rejeter entièrement les remèdes antisyphilitiques, mais d'adopter au contraire un traitement mixte, qui convienne également et pour l'affection rhumatismale évidemment prouvée chez le malade, et pour l'affection vénérienne qu'on a lieu de soupçonner. Nous croyons pouvoir remplir cette double indication par les remèdes et le régime suivans :

1°. Puisque Monsieur a commencé l'usage du rob antisyphilitique de *Laffecteur*, il continuera de le prendre jusqu'à ce qu'il en ait porté la dose à six pintes. Il observera les précautions recommandées à ceux qui usent de ce remède, sans y apporter néanmoins une exactitude minutieuse et puérile. Ce n'est pas qu'il ne fût aisé de le remplacer par une composition du même genre, qui n'aurait pas, comme celle-ci, le désavantage d'être présentée avec l'apparence du mystère et du secret. Mais, en proposant de le continuer, le Conseil n'a d'autre vue que de suivre l'effet d'un remède qu'il croit utile, et auquel

il ne peut reprocher que d'être livré à l'empirisme.

2°. Lorsque M. le Consultant aura pris six pintes de rob, il commencera le traitement combiné dans le double but d'attaquer les affections rhumatismale et vénérienne. A cet effet, il se purgera d'abord avec la préparation suivante :

℞	Polypode de chêne.	une once.
	Rhubarbe concassée.	un gros.
	Manne.	deux onces.

Faites bouillir dans six onces d'eau. Filtrez à travers un linge ; ajoutez une once de sel végétal.

Le malade passera ensuite à l'usage du petit-lait, dont il boira quatre verres par jour, en mêlant au premier verre six onces de sucs de chicorée, de cerfeuil, de pissenlit et de laitue, avec trente grains de terre foliée de tartre. Sur le premier verre de petit-lait, Monsieur avalera un bol composé avec

Mercure doux.	deux grains.
Soufre doré d'antimoine. . . .	trois grains.
Gomme de gayac.	dix grains.

On répètera ce bol le soir au moment du coucher ; et sur le bol du soir Monsieur boira une émulsion préparée avec les quatre semences froides, la moitié d'une tête de pavot, et six grains de camphre.

3°. Au bout de quinze jours d'un usage soutenu de ces remèdes, Monsieur le Consultant les remplacera par une boisson sudorifique préparée avec une once

de bois de sassafras, une once de feuilles de grande bardane, et demi-once de tiges fraîches de douce-amère, que l'on fera bouillir dans une pinte et demie d'eau jusqu'à réduction d'une pinte, ajoutant à la colature demi-gros d'antimoine cru. On donnera trois verres de cette tisane dans le cours de la journée. En même temps que le malade usera de cette boisson, il prendra chaque matin deux pilules composées de la manière qui suit :

℞	Mercure doux.	un gros.
	Antimoine cru.	demi-gros.
	Résine de gayac.	deux gros.
	Extrait de douce-amère. . . .	demi-once.

Mêlez ; faites des pilules de quatre grains. La dose de ces pilules sera augmentée d'une seule tous les cinq jours, jusqu'à ce qu'on ait porté la dose à cinq pilules pour chaque prise.

4°. Dans le même temps on insistera sur les bains domestiques entiers, et sur les bains de siége dans une décoction de feuilles de jusquiame. On donnera tous les jours ou tous les deux jours un lavement avec une décoction de camomille camphrée. On pratiquera des frictions sèches sur toute l'habitude du corps, et notamment dans le voisinage des grandes articulations. On essaiera des frictions sur les extrémités inférieures avec un liniment volatif animé par la teinture de cantharides. Enfin, on renouvellera l'application des vésicatoires, en les portant de préférence

sur les parties où le principe rhumatismal était fixé avant que les voies urinaires en fussent particulièrement affectées.

5°. Si, après l'administration soutenue des remèdes prescrits aux numéros 3. et 4., les douleurs et le besoin fréquent d'uriner se font sentir sans soulagement marqué, on aura des raisons pour croire davantage à la présence d'un reste de virus vénérien, et pour s'en occuper d'une manière plus spéciale. Mais on n'adoptera ce changement dans les moyens curatifs qu'après avoir usé des remèdes précédens au moins l'espace d'un mois entier. Alors, après s'être purgé de nouveau avec la médecine prescrite au commencement de la consultation, le malade devra passer à la tisane de Feltz (Voyez *la Consultation* XLVI, pag. 297), en diminuant un peu la quantité de sublimé-corrosif qu'elle contient. On en donnera tous les jours pendant un mois trois ou quatre verres.

6°. Après avoir continué cette tisane pendant un mois, on prendra quelques bols formés avec trois grains de mercure doux et un grain d'opium gommeux, qu'on donnera deux fois le jour. Enfin, si les douleurs résistent à cette succession de remèdes, on aura recours aux extraits de plantes vénéneuses, comme l'extrait de jusquiame et celui d'aconit. On pourra, en conséquence, mêler un grain d'extrait d'aconit avec demi-grain d'extrait de jusquiame, et prendre ce mélange le matin à jeun, en augmentant la dose par degrés, et en en surveillant ses effets.

7°. Le malade s'assujétira à un régime léger et de facile digestion; il usera de viandes blanches, de poisson frais, de plantes potagères, de fruits bien mûrs; il fera de petites promenades à pied, et se procurera des distractions capables d'affaiblir les inquiétudes exagérées que sa maladie lui inspire.

Délibéré, etc.

CONSULTATION LII.

Phthisie pulmonaire.

Quelque variés et considérables qu'aient été les accidens divers que Madame a éprouvés, il est facile de leur trouver un principe commun dans l'espèce d'irritation inflammatoire et nerveuse qui s'est fixée sur les organes pulmonaires, et qui est elle-même une suite de l'affection déjà ancienne du système des nerfs. Une toux fréquemment répétée, un sentiment de tension dans la cavité de la poitrine, une légère difficulté de respirer, l'expectoration abondante d'une matière jaunâtre, visqueuse, des sueurs copieuses le matin, des mouvemens irréguliers de fièvre, un amaigrissement considérable, une diminution notable des forces, tels furent les principaux symptômes que j'eus lieu d'observer chez Madame, lorsqu'elle se confia à mes soins. Je n'entrevis aucun signe de phthisie pulmonaire confirmée (1); mais je crus devoir la traiter comme si elle existait, afin d'en arrêter et d'en pré-

(1) On voit, d'après le titre de cette consultation, que M. Dumas ne se faisait pas illusion sur le caractère de la

venir le développement chez une personne qui, par la faiblesse de ses organes, semblait y être naturellement disposée.

Une circonstance importante dans cette maladie, est la suppression du flux menstruel, dont le rétablissement est rendu difficile par la faiblesse de la malade, et surtout par la direction habituelle des mouvemens fluxionnaires vers la poitrine. On s'était peu occupé de cette circonstance, ainsi que de l'affection pulmonaire, dans les méthodes de traitement qui avaient été employées jusqu'au moment où j'ai commencé d'appliquer la mienne; elle est cependant en partie d'accord avec les idées que les derniers médecins de Madame semblent s'être formée sur la nature de sa maladie.

La méthode curative que j'ai prescrite a eu constamment pour objet, 1°. de calmer l'irritation de tout le système, et celle des organes pulmonaires en particulier; 2°. de prévenir la formation des engorgemens tuberculeux, et de résoudre ceux qui pouvaient être déjà établis; 3°. d'empêcher l'accumulation des humeurs séreuses et muqueuses sur le poumon, et de modérer la fièvre qu'elles produisent ou entretiennent; 4°. de provoquer le retour du flux menstruel, et de suppléer à son défaut.

---

maladie, et que c'était dans l'intention de ménager le moral de la malade qu'il manifestait des doutes sur l'existence de la phthisie. (L. R.)

Afin de remplir ces quatre objets, Madame a d'abord fait usage des bouillons composés avec le moû de veau, les escargots, la douce-amère, la chicorée et la laitue; elle a usé en même temps d'un sirop dans lequel je faisais entrer la racine d'ipécacuanha, le polygala de Virginie, le lichen, l'iris de Florence et le sirop de karabé composé: ce sirop convenait à la fois sous le rapport des spasmes nerveux, sous celui des engorgemens tuberculeux, et enfin sous celui des congestions muqueuses. C'est aussi pour satisfaire aux deux dernières indications que nous avons insisté longtemps sur l'usage des sels tartareux, en mêlant à des doses convenables la terre foliée de tartre et la crême de tartre soluble. Ces sels tartareux semblent ici d'autant plus appropriés, qu'ils exercent une action diurétique, et qu'ils agissent aussi avec efficacité contre la suppression des règles.

En nous dirigeant toujours d'après les mêmes vues, les bouillons d'escargot ont été remplacés par ceux de tortue, et le sirop précédent par un autre dans lequel le polygala de Virginie entrait seul avec les fleurs et le sirop d'armoise; les bouillons de tortue ont été pris alternativement au nombre d'un ou deux par jour, selon l'effet qu'ils ont paru produire.

Nous n'avons cessé de combiner ces moyens avec les antispasmodiques directs et les calmans narcotiques, comme la teinture de castor, la liqueur minérale d'Hoffmann, et les préparations opiatiques mêlées avec une émulsion ou dans une mixture aqueuse.

Nous avons voulu substituer le lait d'ânesse aux bouillons de tortue, mais la malade n'a pu longtemps en supporter l'effet, il a fallu l'abandonner à cause de la tension du ventre, des flatuosités et du sentiment de plénitude qu'il occasionait.

Nous avons essayé l'extrait d'aconit, combiné avec l'opium, les fleurs de soufre et la conserve de rose; mais des circonstances particulières nous ont forcé de suspendre ce mélange ; et lorsque nous avons eu dessein de revenir à l'extrait d'aconit, nous avons préféré les feuilles de cette plante en poudre, dont la malade a continué l'usage jusqu'à présent. Madame a commencé par deux grains de feuilles d'aconit : cette dose, et surtout la forme pulvérulente de ce remède, a irrité les organes de la gorge, et je lui ai maintenant substitué des pastilles préparées avec demi-grain de poudre d'aconit seulement, et la gomme arabique. Depuis lors, Madame prend aussi chaque jour quelques cuillerées d'une teinture composée avec le quinquina, la racine d'ipécacuanha et une tête de pavot.

Dans la vue de détourner le mouvement fluxionnaire dirigé vers la poitrine, on a fait appliquer un vésicatoire au bras, avec l'intention de le laisser suppurer quelque temps et de le transporter ensuite sur une autre partie.

On a tâché de provoquer le flux menstruel, ou du moins de le suppléer par des sangsues placées à la région supérieure et interne des cuisses, et renou-

velées aux époques où l'éruption des règles aurait dû se faire.

L'effet de ce traitement a décidé des variations alternatives de bien et de mal dans l'ensemble de la maladie, mais il paraît qu'au total il a réussi principalement à l'égard de l'affection pulmonaire et de l'irritation nerveuse, qui ont l'une et l'autre perdu quelque chose de leur première intensité. La diminution des symptômes nerveux n'est pas douteuse, non plus que le rétablissement des organes digestifs, et de tous les viscères autres que les poumons; ceux-ci même ont éprouvé un léger soulagement ; la figure est devenue meilleure, le pouls s'est rapproché de l'état naturel, la fièvre a presque entièrement cessé, les crachats rendus dans la journée ne sont plus aussi épais et jaunâtres, ceux de la nuit sont expulsés en quantité moindre, la toux est moins fréquente, moins vive, moins pénible, la tension du thorax n'est plus ni forte, ni douloureuse, les sueurs sont moins abondantes, quoiqu'elles aient tant soit peu augmenté depuis l'impression du printemps et de la chaleur. Ces avantages n'ont paru jusqu'à ce jour balancés par aucun inconvénient, si ce n'est un peu plus d'abattement et de langueur.

Telle qu'elle est aujourd'hui, la maladie de Madame me paraît exiger la continuation du mode de traitement que j'ai exposé, et dont les principaux chefs seront remplis par les mêmes remèdes ou d'autres analogues, sous la direction d'un médecin

éclairé, qui, en adoptant le fond de cette méthode, saura y apporter toutes les modifications que les circonstances rendront nécessaires.

Je crois que dans la situation actuelle, on a besoin de maintenir le vésicatoire du bras jusqu'à ce que la malade soit arrivée chez elle, et qu'alors il conviendra de changer le lieu de son application, et de le transporter d'abord à l'autre bras, ensuite à l'une et à l'autre cuisse, et plus tard sur la poitrine, selon que le médecin ordinaire jugera utile de multiplier et de varier les points d'irritation.

La poudre de feuilles d'aconit sous forme de pilules doit être employée avec constance, en observant d'augmenter la dose par gradation ménagée : on pourra la pousser jusqu'à deux grains dans l'espace d'un jour; on reviendra en même temps au sirop d'ipécacuanha, de polygala et de lichen, auquel on ajoutera une tête de pavot. On recommencera l'usage des bouillons de tortue; on insistera de nouveau sur les sels tartareux, que l'on pourra mêler avec les sucs de cresson, de chicorée et de bourrache; on usera du cresson en grande quantité et de toutes les manières possibles; on ne perdra jamais de vue la nécessité des antispasmodiques directs, des calmans et des analeptiques.

Madame boira habituellement une décoction de plantes balsamiques vulnéraires, comme l'hypericum, le tussilage, la pulmonaire, la mille-feuille, etc., adoucie avec le sirop de lierre terrestre. Il

serait à propos de couper ces décoctions avec une certaine quantité de petit-lait ou même de lait pur, si l'estomac de la malade peut le supporter. Les fleurs de soufre unies à la conserve de rose, les baumes naturels, les eaux sulfureuses, l'eau de chaux et le sulfure calcaire, pourront trouver plus tard leur place dans le cours du traitement, si le médecin ordinaire trouve qu'il soit nécessaire d'exciter modérément les organes pulmonaires; mais il faut, pour autoriser leur emploi, que tous les symptômes d'irritation et d'inflammation soient dissipés.

On renouvellera l'application des sangsues vers les époques qui correspondent à celles des règles, et même dans les intervalles de ces époques; peut être conviendrait-il mieux de les appliquer parfois aux endroits de la poitrine où la malade ressentirait de la douleur ou une gêne particulière.

Il sera sans doute avantageux de tenter encore un essai du lait d'ânesse, en tâchant de prévenir la surcharge des organes digestifs. On parviendra peut-être à le faire passer plus aisément par l'addition d'une partie égale d'eau, et d'une certaine quantité de miel cuit et écumé. S'il causait de la tension dans le bas-ventre et des gonflemens flatueux, il serait très-utile d'ajouter à chaque prise un peu d'eau de fleurs d'orange ou de canelle simple. On opposera du reste des correctifs appropriés aux diverses dégénérations que le lait pourra subir. On se conduira de la même manière à l'égard des autres espèces de

lait, qui fourniront à Madame une excellente nourriture médicamenteuse.

Si les mouvemens fébriles se reproduisent avec leur force et leur irrégularité première, il faudra recourir sur le champ aux émulsions nitrées avec une petite dose de quinquina, à moins qu'on ne juge plus à propos de mêler un peu de ce fébrifuge aux substances qui entrent dans la composition du sirop incisif et tonique ci-dessus prescrit.

Si les crachats se teignent de sang, avec augmentation de fièvre, de chaleur et de toux, on n'hésitera pas à appliquer les sangsues autour des parties extérieures de la poitrine, et à employer tous les moyens antiphlogistiques.

Si la douleur fixée sous un des seins reparaît et persiste avec une tension considérable dans la cavité thoracique, on soumettra la malade à l'usage d'une potion composée avec le suc de laitue, le sirop de nymphœa et celui de karabé. Le même remède serait utile contre les insomnies, si elles devenaient opiniâtres et prolongées.

S'il survient de la diarrhée, on fera prendre deux fois le jour un gros d'électuaire de diascordium préparé sans opium, et en même temps on donnera une décoction de salicaire et d'aigremoine. Si, au contraire, il survient de la constipation, ce qui pourrait arriver par les fatigues du voyage, il faudra insister sur l'usage des pruneaux et autres fruits laxatifs, prendre un lavement tiède chaque matin, et avaler

de temps en temps à l'heure du coucher un ou deux gros de casse cuite à la fleur d'orange, ou bien douze à quinze grains de pilules écossaises dites d'*Anderson*.

Enfin, si l'été se passe sans orage, et qu'il décide quelques changemens favorables, il faudra redoubler de précautions et de soins à l'approche de l'automne et de l'hiver, qui introduisent pour l'ordinaire dans le corps une révolution désavantageuse aux maladies de la nature de celle-ci. Le régime sera toujours conforme à celui qu'on a jusqu'à présent observé, en s'efforçant de le rendre encore plus complètement végétal. Une autre condition non moins importante que le régime, c'est la tranquillité de l'âme et l'exercice salutaire de cette force morale que Madame possède si bien, et dont la puissance a depuis si long-temps heureusement favorisé chez elle les ressources de la nature et de l'art.

Délibéré, etc.

CONSULTATION LIII.

Vomissement habituel chez une femme affectée de chlorose.

Quoique la maladie pour laquelle on nous consulte paraisse avoir une liaison naturelle avec l'affection chlorotique dont madame la Consultante fut tourmentée autrefois, elle a pris maintenant un caractère qui lui est propre, et qui la rend presque indépendante aujourd'hui de l'état particulier de la matrice.

Les vomissemens habituels d'un liquide glaireux et aigre, précédés chez Madame par l'évacuation abondante et irrégulière du flux menstruel, sont entretenus par différentes causes : de ces causes, les unes sont directes et relatives à l'estomac, les autres indirectes et relatives à la matrice qui porte son influence sur les organes de la digestion. Considérés dans leurs rapports avec l'état de l'estomac, les vomissemens de Madame tiennent en même temps à la faiblesse de ce viscère, qui en fait le siége habituel de congestions muqueuses, et décide en partie la production d'une quantité considérable de fluide

muqueux ou glaireux. L'évacuation excessive et irrégulière des règles qui précéda les premiers vomissemens, a pu introduire dans toute la constitution de Madame un état de débilité et d'énervation dont le système digestif a spécialement ressenti les effets. Cette débilité s'est accrue par les vomissemens eux-mêmes, dont la répétition fréquente a dû nécessairement altérer les forces et l'organisation de ce viscère. Quant à la reproduction constante des sucs muqueux, elle paraît dépendre et de la faiblesse générale imprimée par les mêmes causes, et d'une disposition particulière de la malade à produire cette espèce d'humeur, disposition qui se rencontre souvent chez les personnes du sexe dont les règles ont eu de la peine à s'établir.

Envisagés dans leurs rapports avec la matrice, les vomissemens de Madame semblent liés encore, quoique d'une manière moins étroite, aux affections de ce dernier organe, puisque l'on a observé qu'ils coïncident de temps en temps d'une manière plus marquée avec le retour des règles, lorsque l'éruption de ce flux est difficile et pénible.

La maladie étant ainsi déterminée, les principes d'une méthode rationelle de traitement doivent avoir pour objet, 1°. de fortifier l'estomac et de prévenir l'accumulation des sucs glaireux; 2°. d'empêcher que ces sucs ne se reproduisent avec trop d'abondance; 3°. de régulariser les fonctions de la matrice et les mouvemens du flux menstruel.

1°. Afin de remplir le premier objet, on aura soin d'exciter par intervalles l'estomac avec de petites doses d'ipécacuanha, administrées quelquefois de manière à procurer deux ou trois vomissemens. Ainsi, tous les mois, après l'époque des règles, Madame prendra huit ou dix grains d'ipécacuanha en poudre. Les jours suivans, elle soutiendra l'effet de ce remède, en prenant chaque matin deux ou trois cuillerées de la teinture suivante :

♃ Racine d'ipécacuanha. . . . . } āā demi-gros.
Fleurs d'arnica-montana.. . . }

Faites infuser dans huit onces d'une décoction bouillante d'une tête de pavot.

L'usage de cette teinture sera alterné avec celui des absorbans, parmi lesquels la magnésie blanche devra être préférée. On pourra donner le matin à jeun trente ou quarante grains de magnésie blanche délayée dans un demi-verre d'eau. Mais un des médicamens qui conviendront le mieux pour atteindre à la fois le double but de fortifier l'estomac et de prévenir les congestions glaireuses, est le mélange des toniques, des antispasmodiques directs et des absorbans. La combinaison suivante tirée de ces trois ordres de médicamens nous paraît propre à remplir cette vue :

♃ Quinquina en poudre. . . . . . demi-once.
Racine de valériane pulvérisée. . deux gros.

Castoréum. . . . . un gros.
Opium gommeux. . . . . huit grains.
Magnésie blanche. . . . . deux gros.
Sel d'absynthe. . . . . un gros.

Mêlez avec suffisante quantité de conserve d'énula-campana, pour un opiat dont la malade prendra un gros matin et soir.

Il sera nécessaire d'entretenir la liberté du ventre, et même de recourir quelquefois à de petites doses de purgatifs toniques et résineux, tels que la rhubarbe, le jalap, etc., ou bien aux sels tartareux, comme la crême et la terre foliée de tartre. Des demi-lavemens préparés avec la valériane, la fleur de camomille et le camphre, pourront être employés avec efficacité comme antispasmodiques.

Les frictions sur la région épigastrique avec la teinture d'opium, d'assa-fœtida, de feuilles de rhue, seront utiles si les vomissemens deviennent excessifs; alors on appliquera dans le même dessein la thériaque avec le camphre, les feuilles de ciguë et autres antispasmodiques directs, sous forme d'épithème ou d'embrocations. On combattra aussi la disposition aux vomissemens, quand elle se manifestera avec une certaine intensité, par la potion anti-émétique de Rivière, qui est très-bien appropriée à de telles circonstances.

2°. La partie du traitement prescrite ci-dessus s'applique de même à la seconde indication d'empêcher que les fluides muqueux ne se reproduisent avec trop

d'abondance. Les toniques, les absorbans, les émétiques répétés produiront cet effet. On pourra y joindre, si on le juge nécessaire, quelques excitans directs du système lymphatique, qu'on tirera soit des sels mercuriels, soit des préparations antimoniales, et qu'on n'administrera, du reste, qu'à de très-petites doses et avec beaucoup de précaution.

Un régime fortifiant plutôt que très-riche en principes nutritifs, sec plutôt que succulent, devra concourir avec cet ordre de remèdes. Madame s'interdira le poisson, les œufs, les substances grasses et huileuses, les chairs tendres, délicates, les farineux, la pâtisserie, le fromage, et autres alimens où les principes gélatineux, muqueux, sucrés, prédominent. Les viandes rôties ou grillées, les plantes potagères et quelques fruits bien mûrs devront former sa nourriture habituelle. Madame mêlera une petite quantité de bon vin sec à ses boissons et se permettra même un peu de café.

3°. Le troisième chef d'indication n'offre pas, dans l'état actuel, une circonstance aussi importante que les deux précédens. Les bains de siége, les frictions à la partie interne des cuisses, des ligatures sur les mêmes parties, prépareront l'écoulement des règles tous les mois ; et dans le cas où cet écoulement se ferait avec difficulté, on l'aiderait par l'application des sangsues dans le voisinage de la vulve, par des lavemens d'assa-fœtida avec le camphre, par quelques prises d'une mixture emménagogue composée avec,

Teinture de mars apéritive. . .	deux gros.
Teinture d'aloès.	vingt gouttes.
Teinture aqueuse de canelle. .	ãã demi-once.
Sirop d'armoise.	
Eau d'armoise.	six onces.

Si la difficulté des règles se répétait pendant plusieurs mois de suite, on tâcherait de la prévenir en donnant dans l'intervalle d'un mois à l'autre quelques petites doses de safran de mars et d'aloès avec la gomme ammoniaque; mais nous nous flattons que la menstruation sera rendue assez facile par les moyens plus doux que nous avons déjà recommandés, pour qu'il ne soit pas nécessaire de recourir à ce dernier remède.

Délibéré, etc.

CONSULTATION LIV.

Fièvre intermittente prolongée.

La jeune dame pour laquelle on nous consulte est âgée de vingt ans ; elle est d'une constitution faible, d'un tempérament nerveux, et très-sensible. Quoique bien conformée en général, elle a cependant la poitrine un peu étroite ; le son aigu de sa voix a fait soupçonner chez elle une certaine délicatesse des poumons. Elle a été sujette aux érysipèles pendant son enfance ; elle en porte même les traces sur quelques parties du corps.

Madame s'est mariée à l'âge de dix-sept ans, lorsque sa constitution n'avait pas encore acquis toute sa force. Les premiers temps de son mariage furent pénibles, par le chagrin qu'elle éprouva en s'éloignant de sa famille. Madame n'a pas eu d'enfans, mais on présume qu'une perte en rouge qu'elle éprouva il y a deux ans, fut suivie de l'expulsion d'une masse charnue, qui pouvait être regardée comme l'effet d'une

fausse couche. Cette perte en rouge dura quelque temps; elle fut remplacée par une perte blanche, qui n'était ni considérable ni constante.

On a toujours remarqué chez Madame une facilité très-grande à s'enrhumer; heureusement, tous ses rhumes se dissipent en peu de temps et n'ont aucune suite fâcheuse. Une fièvre d'accès légère attaqua Madame l'hiver dernier; elle s'accompagnait de toux et de maux de tête incommodes; elle dura l'espace d'un mois et conserva le type quarte jusqu'à la fin. L'approche du printemps guérit cette fièvre : Madame en fut exempte pendant une vingtaine de jours; mais depuis elle en a éprouvé une nouvelle attaque, et c'est en quoi consiste principalement aujourd'hui la maladie pour laquelle on nous consulte.

La fièvre dont il s'agit a marché en tierce depuis son retour. Ses accès sont réguliers, ils viennent tous les deux jours à midi; ils commencent et finissent par une chaleur très-intense, qui n'est précédée ni suivie de frissons. La malade a maigri, elle est très-faible, elle a une perte blanche habituelle, mais le cours naturel des règles n'est point dérangé. Les remèdes qu'on lui a prescrits se réduisent au quinquina, donné à très-petites doses, au lait d'ânesse, et à l'ipécacuanha qu'on a fait prendre une fois pour exciter le vomissement.

Ce tableau raccourci de la maladie, qui nous a été tracé de mémoire par le mari de madame la Consultante, ne peut, si l'exposé en est exact, laisser aucune

inquiétude sur la nature de cette affection. L'extrême sensibilité du système nerveux, et la réaction de ce système sur celui de la circulation, offrent les seules causes présumables auxquelles on puisse rapporter immédiatement la fièvre habituelle dont Madame est affectée. On conçoit, en effet, que sur une constitution faible, délicate et sensible, l'action des nerfs excitée par les moindres circonstances, peut influer sur le système sanguin, et non-seulement déterminer des mouvemens fébriles divisés par accès, mais entretenir ces mouvemens plus ou moins longtemps par l'effet de l'habitude. En nous dirigeant d'après cette idée, nous sommes conduits à reconnaître que la maladie de Madame résulte d'une action trop vive du système nerveux, et d'une faiblesse générale de la constitution; et si l'on se rappelle que Madame fut autrefois sujette aux affections érysipélateuses, on sera fondé à croire qu'un vice humoral, tel que l'altération bilieuse, peut entrer aussi comme principe secondaire dans la formation et le renouvellement des accès de cette fièvre. On ne trouve d'ailleurs, parmi les symptômes qui la caractérisent, aucune raison de soupçonner qu'elle dépende d'une lésion organique de quelque viscère important comme le poumon, puisque si cette fièvre était liée à une lésion semblable, elle aurait déjà le caractère des fièvres lentes, avec lesquelles elle n'a aucune ressemblance, ni quant à la nature des symptômes, ni quant à l'ordre de leurs mouvemens.

L'objet du traitement de cette fièvre doit être, 1°. de modérer l'action excessive du système nerveux et de la sensibilité; 2°. de rétablir les forces de la constitution; 3°. de réprimer la disposition générale aux mouvemens fébriles; 4°. comme indication accessoire et secondaire, de favoriser l'écoulement de la bile.

1°. Madame commencera tout de suite à user de quelque boisson tempérante, comme l'eau de poulet, l'eau de veau, l'eau de laitue ou le petit-lait, dont elle prendra chaque jour trois ou quatre verres à quelques heures de distance les uns des autres. On fera infuser dans le premier verre trois ou quatre feuilles d'oranger, et une forte pincée de fleurs de tilleul; on ajoutera au second une once de suc de chicorée, et autant de suc de cerfeuil et de laitue. Les deux autres verres seront pris sans aucune addition.

2°. Le soir, au moment du coucher, Madame prendra une émulsion préparée avec les quatre semences froides, dans laquelle on aura fait dissoudre huit grains de camphre, quinze grains de nitre, et à laquelle on associera une once de sirop de nymphéa. On continuera longtemps ces combinaisons de camphre et de nitre sous cette forme ou sous telle autre, parce qu'elles fournissent un des moyens les plus efficaces pour modérer la disposition fébrile, surtout lorsqu'elle paraît dépendre de l'influence vicieuse du système nerveux.

3°. On tâchera de rompre la disposition aux accès fébriles, en faisant prendre chaque jour un bain de

siége dans de l'eau tiède, ou dans une décoction émolliente, jusqu'au nombril. Madame ne restera que peu de temps dans ce bain. La durée plus ou moins longue en sera déterminée d'après l'état des forces.

4°. Si les forces le permettent, Madame prendra encore un bain de jambes, à l'eau tiède, quelques heures avant de se coucher; mais il convient de n'insister sur ce second moyen que lorsqu'on aura éprouvé les forces de Madame, qui dans ce moment ne pourraient peut-être pas suffire à l'action de deux bains chaque jour.

5°. On entretiendra la liberté du ventre par des lavemens répétés, qui seront composés avec une décoction émolliente, et que l'on pourra de temps en temps rendre antispasmodiques et nervins en y mêlant un peu de décoction de valériane sauvage, et une petite quantité d'huile de camomille camphrée. Ces derniers lavemens devront être donnés seulement à demi-seringue.

6°. On fera sur toute l'habitude du corps des frictions légères avec de la flanelle sèche, que l'on trempera ensuite dans une teinture antispasmodique faite avec une dissolution de demi-gros de camphre et dix grains d'opium dans cinq ou six onces d'une forte teinture spiritueuse de quinquina.

7°. Lorsqu'on aura employé les remèdes ci-dessus pendant une dixaine de jours, on attaquera plus directement la fièvre par des moyens qui agissent en même temps et contre le principe nerveux, et contre l'acte fébrile lui-même : l'administration du quinquina com-

biné avec les opiacés remplira cette double vue. On prescrira d'abord, dans l'intervalle apyrétique, la mixture suivante :

℞	Quinquina rouge pulvérisé. . . .	une once.
	Valériane en poudre.	trois gros.

Mêlez, et versez sur ce mélange une livre d'une décoction bouillante de deux têtes de pavot. Faites infuser; passez. Ajoutez à la colature une once de sirop diacode.

On donnera demi-once de cette teinture trois fois par jour. Si la fièvre résiste à ce remède, mais qu'il y ait néanmoins une amélioration dans l'état de la malade, il faudra employer la combinaison directe du quinquina en substance et de l'opium, suivant les proportions que les circonstances détermineront, et qui seront appréciées par M. le médecin ordinaire.

La plupart de ces moyens sont également indiqués par l'état de faiblesse. Ils serviront à rétablir les forces; seulement on pourra augmenter leur effet par l'administration graduée de quelques autres toniques et analeptiques, comme la conserve d'énula campana, l'extrait de quinquina et de gentiane, les martiaux, un bon régime, etc.

8°. Afin d'empêcher l'action de l'humeur bilieuse qui peut concourir à l'entretien de l'état fébrile, il est essentiel que la malade bannisse de son régime et de son traitement les alimens gras et onctueux, les différentes espèces de fromage, et qu'elle se nourrisse

autant qu'il sera possible d'alimens tirés des végétaux. Les plantes potagères et chicoracées, les fruits acidules, formeront les bases principales de son régime. Le lait d'ânesse ou tout autre ne saurait convenir qu'à la fin du traitement, pour relever les forces; encore serait-il indispensable alors de le mêler avec l'infusion de quinquina. Si l'indication d'évacuer la bile se prononçait évidemment, on aurait recours à des laxatifs appropriés, tels que les tamarins, la crême de tartre, le sulfate de magnésie, la rhubarbe, etc. Les eaux minérales de Cransac ou celles de Vichy pourront être utiles dans cette dernière partie du traitement.

Délibéré, etc.

CONSULTATION LV.

Hémiplégie survenue à la suite d'une apoplexie.

Le malade pour lequel on nous consulte est âgé de quarante-trois ans; il a un tempérament sanguin et bilieux, il est issu d'un père et d'une mère qui sont morts apoplectiques, il offre lui-même tous les caractères d'une disposition naturelle à cette maladie. Ayant mené une vie fort tranquille jusque vers la fin de 1805, il s'est livré depuis aux occupations du barreau, qui lui sont devenues très-pénibles, parce qu'il n'avait pas l'habitude du travail.

Après avoir éprouvé deux attaques de fièvre bilieuse inflammatoire, il fut atteint d'une légère apoplexie il y a près de vingt mois, par suite de laquelle il perdit la faculté de parler et de mouvoir le bras droit. Une fièvre semblable aux précédentes survint, et le malade guérit de ses infirmités.

Au mois de septembre dernier, le malade a éprouvé deux nouvelles attaques d'apoplexie qui ramenèrent les mêmes symptômes. Des évacuations bilieuses procurées par de doux purgatifs dissipèrent encore les accidens. Mais le 29 décembre le malade a été frappé d'apoplexie pour la quatrième fois, et cette nouvelle

attaque a décidé l'hémiplégie complète du côté droit, l'affaiblissement du cerveau, la perte de la parole, et la paralysie du gosier et du tube intestinal : les saignées, l'émétique, les excitans, les révulsifs, enfin les toniques, ont été employés vainement contre cet état ; l'affection paralytique subsiste, et quoiqu'il y ait quelque amélioration du côté de l'action musculaire, il existe toujours une altération profonde des facultés intellectuelles, qui n'a pas du tout diminué.

L'histoire de cette maladie indique chez le sujet une disposition héréditaire aux affections les plus graves du cerveau. Cette disposition a été fortifiée par la vie sédentaire du malade, et par les travaux de l'esprit à une époque de la vie où le défaut d'habitude les rendait pénibles. Les fièvres aiguës que le malade a éprouvées ont dû contribuer à affaiblir le système des forces, quoique d'ailleurs leur résultat ait été avantageux sous le rapport de la guérison des accidens paralytiques que l'apoplexie avait occasionés.

On a malheureusement à présumer ici une altération profonde du cerveau, sur laquelle les secours de la médecine ne peuvent avoir qu'une bien faible influence; mais il y a d'autres circonstances qui concourent à entretenir cette maladie, et qui peuvent être combattues. Peut-être aussi sera-t-il possible de diminuer, par un traitement soutenu, la gravité des accidens que la dernière attaque d'apoplexie a laissés, et d'empêcher qu'il ne s'établisse des fluxions ou des congestions d'humeurs après elle. Dans l'état actuel

des choses, le traitement doit avoir pour objet, 1°. de prévenir l'établissement de nouvelles congestions sur le cerveau; 2°. d'exciter l'action des forces motrices dans les parties paralysées; 3°. de fortifier toute la constitution, en tâchant de ranimer particulièrement l'action du système nerveux. Les révulsifs, les excitans et les nervins toniques, fournissent les moyens de remplir cette triple indication.

1°. On fera des frictions sèches sur les extrémités inférieures, et après chaque friction le malade prendra un bain de jambes dans de l'eau tiède, à laquelle on aura mêlé une poignée de graines de moutarde en poudre. On aura soin d'entretenir la liberté du ventre par l'usage journalier des lavemens d'eau pure; on rendra de temps en temps ces lavemens laxatifs, en les composant avec une décoction de mauve, de camomille et de fleurs de rhue, dans laquelle on mêlera une once de sirop de nerprun. On procurera par intervalles des évacuations au moyen des purgatifs toniques, comme l'infusion de rhubarbe et la dissolution des sels neutres dans un véhicule abondant; et si, malgré cela, l'estomac vient à se charger de matières muqueuses, il faudra les évacuer par l'émétique.

Une méthode avantageuse pour détourner les mouvemens fluxionnaires de la tête, est d'exciter en même temps toutes les excrétions. Les diaphorétiques et les diurétiques seront employés utilement dans cette vue; mais il importe de choisir parmi les diaphorétiques

ceux d'une activité modérée, et d'en surveiller l'application, afin de les supprimer s'ils viennent à échauffer. On pourra remplir les différentes vues que nous venons d'exposer, en donnant pendant quelques jours des pilules composées d'aloës, de myrrhe et de galbanum; puis un gros de sel de corne de cerf dans les eaux distillées de lavande et de romarin; ensuite une infusion de sassafras et de gayac, dont l'effet sera soutenu par quelques amers pris tous les matins.

2°. Pour fortifier tout le système, on insistera sur les frictions faites avec des linges échauffés et chargés de vapeurs d'encens et de succin, sur les épaules, sur les hanches et sur l'épine du dos. Les douches avec une dissolution de sel ammoniac seront utiles pour relever le ton des parties affectées. Nous recommandons encore des frictions sur les membres paralysés et le long de l'épine dorsale avec un liniment composé ainsi qu'il suit :

℞	Onguent populéum.	une once.
	Poudre de cantharides.	trente grains.
	Alcali volatil	un scrupule.

Ce liniment pourra être employé alternativement avec le suivant :

℞	Huile essentielle de romarin. . .	quatre onces.
	Eau de la reine de Hongrie.. . .	huit onces.
	Savon de Starkey.	demi-once.

Camphre. . . . . deux gros.
Teinture de cantharides. . . . . demi-gros.

Le malade boira tous les jours plusieurs tasses d'une infusion faite avec le romarin, l'écorce d'orange et la gentiane ou la petite centaurée. Les fleurs d'arnica-montana en poudre, à la dose de dix à quinze grains, dans une infusion aromatique, sont un des stimulans du système nerveux les mieux appropriés à son état. Cette dose sera répétée cinq ou six fois par jour. Si le malade recouvre l'usage de ses jambes et qu'il puisse marcher, on lui fera faire chaque jour un peu d'exercice, et l'on prescrira de temps en temps quelques bains domestiques, de manière cependant à ne pas trop l'affaiblir.

3°. Mais si les excitans prescrits au paragraphe précédent n'ont point le succès désiré, on devra tenter les douches faites avec de l'eau très-chaude; on aura recours aussi aux applications de vésicatoires et à l'électricité.

Les eaux de Balaruc conviennent au malade sous divers rapports; il serait bon qu'il s'y rendît dans la belle saison, et qu'il prît ces eaux d'abord intérieurement, et ensuite en bains et en douches. Les bains seront pris à la température de trente-six degrés, et seront continués pendant un espace de temps que leur effet déterminera. Le jour du bain, on fera des douches peu fortes sur la tête, et de plus fortes sur les parties affectées, principalement sur le trajet de

leurs nerfs. On préparera le malade à l'emploi de ces eaux par les bouillons rafraîchissans, les laxatifs, les tisanes tempérantes et le régime.

Délibéré à Montpellier, le 30 septembre 1809.

Autre Consultation sur la même maladie, et faisant suite à la précédente.

Quoique la consultation que j'ai donnée n'ait pas produit une amélioration décidée dans l'état du malade, elle a cependant été suivie d'un changement assez heureux pour que l'on doive insister encore sur les moyens qui y ont été proposés. Nous conseillons donc de revenir à ces moyens, avec les additions et modifications que nous allons prescrire.

1°. On fera les remèdes indiqués à l'article 1er de la consultation pendant vingt jours; mais lorsqu'on en sera à l'usage des sudorifiques, qu'on devra commencer le cinquième jour après les évacuations recommandées, il faudra faire prendre en même temps au malade les bouillons de vipère pendant vingt jours; on frottera la jambe et le pied, qui sont les parties les plus faibles, avec le baume tranquille, ou bien avec une dissolution d'opium dans une teinture spiritueuse de quinquina.

2°. Au bout de ce temps on reprendra les remèdes prescrits à l'article 2; on insistera sur de plus fortes doses d'arnica-montana en poudre; on appliquera des vésicatoires sur le trajet des nerfs, par exemple au-dessous du grand trochanter et au-des-

sous de la tête du péroné. Ce second ordre de remèdes sera suivi pendant vingt autres jours.

3°. Dans le dessein de réveiller la sensibilité, on aura recours à l'action excitante du mercure, que l'on administrera en frictions sur les lèvres, à l'intérieur de la bouche et sur la langue. On pourra faire chaque jour sur ces parties une friction avec deux ou trois grains de calomélas dissous dans la salive. On fera quelques essais de frictions sur les extrémités avec l'onguent mercuriel au tiers; enfin on fera succéder à ce traitement l'emploi des toniques proprement dits, tels que le quinquina et les martiaux.

Délibéré le 8 décembre 1809.

CONSULTATION LVI.

Affection nerveuse et Hémorrhagie de l'utérus, avec soupçon de maladie vénérienne.

Quoique Madame fasse remonter à quatorze ans l'origine de ses maux, ils n'ont pas eu depuis cette première époque le degré de force et d'intensité qui ont rendu ensuite son état aussi pénible qu'affligeant. Née avec une constitution très-mobile, une sensibilité exquise et une aptitude singulière pour les occupations de l'esprit, elle portait en elle-même le germe des affections nerveuses qui devaient un jour la tourmenter. Cette disposition a été aggravée par une vie sédentaire, une application constante à des études sérieuses, et une suite malheureuse de chagrins qui ont exalté son naturel sensible.

Il n'en fallait pas davantage pour entretenir chez Madame un état presque continuel de malaise et d'agitation, avec douleurs d'estomac, resserrement de l'épigastre, difficulté de digérer, insomnie, etc.

Il y a dix ans qu'aux symptômes communs des maladies nerveuses se joignirent plusieurs accidens

qui annoncèrent une lésion grave de la matrice. C'étaient des coliques abdominales et utérines, précédées et suivies de pertes rouges, avec tuméfaction du ventre, engorgement des ovaires du côté gauche, démangeaison, embarras et douleurs dans les parties sexuelles. Alors on aperçut à l'extérieur du vagin et vers l'intestin rectum des excroissances et des traces d'inflammation qui firent soupçonner une infection vénérienne; soupçon que d'autres circonstances tendaient encore à confirmer. On soumit la malade à un traitement anti-vénérien, qui, fait avec peu de méthode, semble cependant avoir été poussé fort loin.

Le résultat de ce traitement fut la disparition de quelques symptômes et l'accroissement de plusieurs autres. Les coliques douloureuses, l'engorgement des ovaires, l'excroissance de l'anus et du vagin disparurent; mais les pertes de sang et les maux de nerfs persistèrent, même avec plus de force que par le passé. Aujourd'hui ces symptômes continuent, et réunis à d'autres d'une nature équivoque, ils ne décèlent qu'en partie les vrais principes de cette affection compliquée.

Le dégoût, l'insomnie, les tiraillemens douloureux de l'estomac, l'abattement des forces, la longueur des digestions, la production des vents, les palpitations de cœur, les douleurs de tête, etc., sont les signes de l'irritation nerveuse qui affecte plus particulièrement les organes de la digestion; les hé-

morrhagies fréquentes, l'irrégularité des règles, les douleurs abdominales, indiquent une irritation grave fixée sur la matrice, qui réagit sympathiquement sur toute l'économie, et contribue singulièrement à augmenter l'extrême sensibilité de la malade.

Le troisième principe qu'on a soupçonné chez Madame n'est pas aussi facile à démontrer que les deux précédens. Il y a sur l'existence de l'affection vénérienne une obscurité que la vue même des parties malades n'a pu dissiper. On aperçoit bien un peu de phlogose aux grandes lèvres et à l'orifice du vagin; on voit l'ouverture de l'anus rouge et enflammée; on découvre enfin un prolongement de la membrane du rectum, que l'on serait tenté de prendre pour une excroissance vénérienne; mais aucune de ces affections ne porte un caractère vénérien bien décidé. D'abord l'espèce d'inflammation qu'on remarque à l'intestin rectum et au vagin ne présente pas l'aspect d'une inflammation vénérienne, qui, pour l'ordinaire, n'a pas la vivacité et la rougeur de celle-ci; ensuite on n'observe sur ces parties ni ulcération, ni dureté, ni suintement de matières muqueuses : il est vraisemblable d'ailleurs que les symptômes dont il s'agit se seraient aggravés et auraient produit bien d'autres ravages, s'ils provenaient d'une cause vénérienne. Enfin le rétrécissement du rectum et le prolongement de sa membrane ne sont pas deux choses absolument liées au principe vénérien; elles peuvent être l'effet d'une cause qui, eût-elle été vénérienne

dans le temps, a pu établir ces vices organiques sans qu'elle continue d'exister.

Ces considérations nous conduisent à reconnaître dans la maladie de Madame deux affections bien démontrées, et une troisième affection dont le caractère laisse trop d'équivoque pour établir sur elle les indications du traitement. L'affection du système nerveux et la lésion de la matrice offrent donc les deux élémens contre lesquels les moyens curatifs doivent être spécialement dirigés, et ils fourniront seuls les premières vues de notre méthode de traitement. On ne s'occupera que plus tard de l'affection vénérienne, et seulement dans le cas où les signes maintenant équivoques de cette affection viendraient à se manifester plus clairement.

1°. Sous le rapport de l'affection nerveuse, il faut adopter une méthode mixte, qui, fondée sur l'usage combiné et alternatif des tempérans et des toniques, combatte tour à tour l'irritation et la faiblesse qu'on voit dominer successivement dans cette maladie.

Dans l'état actuel, il importe de commencer par l'usage des adoucissans et des relâchans. Les bains tièdes continués pendant plusieurs jours, les frictions avec une décoction émolliente, l'eau de poulet, le petit lait, une boisson mucilagineuse, et un régime léger, composé de viandes blanches et de plantes potagères, doivent faire la base de ce traitement. Le petit-lait pourra être mêlé avec l'infusion d'hypericum ou celle de caille-lait jaune. Chaque matin,

Madame prendra un bol composé de dix grains de poudre tempérante de Stahl dans un peu de mucilage de gomme; le soir, on lui donnera une émulsion faite avec les quatre semences froides, et une dose médiocre de sel de nitre; nous recommandons aussi l'usage des lavemens composés avec une décoction de plantes émollientes.

2°. Lorsque l'irritation générale sera un peu calmée, on s'occupera plus directement de l'affection de la matrice. On fera prendre alors à la malade des bains de siége dans une décoction de jusquiame, de morelle et de grande joubarbe; on lui fera des injections dans le vagin avec la même décoction, et on la soumettra à l'usage des pilules suivantes :

♃ Extrait de velvotte.	demi-gros.
Extrait de jusquiame blanche. .	vingt grains.
Poudre d'arnica montana. . . .	quinze grains.

Faites des pilules de trois grains. La dose sera d'une pilule chaque jour.

3°. Du moment où cette méthode tempérante aura décidé les signes d'un trop grand relâchement, il faudra la remplacer par des remèdes pris dans une classe opposée : les bains froids, les frictions sèches, les fumigations de plantes aromatiques, l'infusion de quinquina seule ou coupée avec le lait, pourront trouver une place avantageuse dans cette période du traitement. On donnera, par exemple, à Madame, trois ou quatre fois par jour, deux cuillerées d'une

teinture préparée en versant la décoction bouillante d'une tête de pavot sur un mélange de demi-once de valériane en poudre, deux gros de quinquina pulvérisé et une once de racine d'énula campana, qu'on laissera infuser pendant l'espace de dix heures. Dans le même temps on fera prendre de petites doses d'opium et de camphre, auxquels on ajoutera quelques grains de magistère de bismuth; par exemple, un bol dans lequel on fera entrer un grain d'opium, deux grains de camphre, et autant d'oxide de bismuth. Les feuilles d'oranger, les fleurs de camomille, les racines d'énula-campana serviront à préparer les boissons de Madame.

De ces remèdes toniques on reviendra au bout de quelque temps à ceux de l'article précédent, avant que des signes d'irritation ne commencent à se manifester de nouveau.

Si l'extrême susceptibilité de l'estomac de la malade formait un obstacle à l'introduction des médicamens par cette voie, on aurait recours à la méthode d'absorption pour les introduire. Les frictions sur les bras, les cuisses, la colonne épinière et le bas-ventre, avec une teinture antispasmodique composée de vingt grains d'opium et demi-gros de camphre dans huit onces de teinture spiritueuse de quinquina, pourraient remplir cette indication. On devra également appliquer sur le bas-ventre des linges trempés dans la même teinture; et si les douleurs d'estomac continuent, on placera sur la région épigas-

trique un cataplasme fait avec les feuilles de ciguë et de jusquiame triturées, ou bien un emplâtre de thériaque, de castoréum et de baume du Pérou.

Les bains de Barèges pourront convenir à Madame relativement à l'état de la matrice: mais si elle adopte ce parti, il faudra qu'avant d'en user (ce qui ne pourrait avoir lieu que l'année prochaine), elle s'arrête quelque temps à *Saint-Sauveur* dont les eaux sont moins stimulantes, et qu'elle y prenne quelques bains.

3°. Si, après ce double traitement, les symptômes d'affection vénérienne se prononçaient davantage, on aurait la preuve de la nécessité des remèdes anti-vénériens, dont l'application réussirait d'autant mieux que Madame y serait préparée. Les méthodes préférables dans ces sortes de cas me paraissent être l'application du calomélas sur l'intérieur des gencives, des lèvres et du vagin, ou bien l'emploi du rob anti-syphilitique, ou de la tisane de Feltz réduite à l'état sirupeux, ou la combinaison de la panacée mercurielle avec l'extrait d'aconit et le rob de sureau.

Le régime de Madame devra être modifié suivant les deux périodes du traitement: il sera tantôt adoucissant et léger, tantôt analeptique et fortifiant. Madame évitera la solitude, fuira la vie sédentaire, recherchera les distractions de la société, et bannira de ses lectures celles des livres de médecine, qui la ramènent sans cesse au sentiment de ses maux.

Délibéré, etc.

CONSULTATION LVII.

Engorgement et douleurs des jambes, succédant à un asthme nerveux.

Madame la Consultante a passé l'âge de 70 ans; elle est d'une constitution éminemment nerveuse; elle a éprouvé toute sa vie des maux de nerfs qui s'accompagnaient d'une foule de symptômes aussi nombreux que variés : ces attaques présentaient les circonstances les plus extraordinaires, et elles se sont reproduites avec la même intensité jusqu'au moment où l'âge critique pour les femmes a déterminé une révolution dans son tempérament. A ces attaques près, Madame jouissait d'une santé robuste, et la force de son esprit répondait à celle de son corps. Elle n'a commencé à se sentir véritablement incommodée que dans ces derniers temps, où le principe de ses affections nerveuses a paru changer de caractère.

La constitution nerveuse de Madame a vraisemblablement été la principale cause de l'espèce d'asthme qui la tourmentait, et dont elle se trouve maintenant débarrassée. Mais depuis la suppression de cet asthme, il

s'est développé une douleur considérable dans les jambes, avec engorgement, irritation, faiblesse locale, sans que le reste du système paroisse affecté. La respiration est devenue entièrement libre ; il n'y a que les jambes, sur lesquelles toute l'affection s'est portée, dont Madame ne conserve plus le libre usage. Elle n'éprouve du soulagement dans ces parties que lorsque la respiration est gênée de nouveau.

Il suit de cet exposé que Madame a été sujette pendant long-temps, par l'effet d'une disposition constitutionnelle, à des maladies nerveuses qui ont produit habituellement des accidens spasmodiques, et qui se sont tour à tour présentées sous la forme de vapeurs, sous celle de convulsions, sous celle de l'asthme, sous celle des douleurs, etc. Les autres symptômes ont été suspendus tant que l'asthme a dominé; mais l'asthme ayant cessé, la même irritation nerveuse s'est fixée sur les jambes, où elle a depuis excité des douleurs vives, et attiré des fluxions d'humeurs qui ont occasioné l'engorgement des extrémités inférieures. La cessation soudaine de l'asthme, et son remplacement par une douleur fixée sur les jambes, attesterait le caractère nerveux de cette première maladie, quand même ses phénomènes propres et la connaissance du tempérament de Madame ne nous en auraient pas donné la preuve.

La situation actuelle de la malade présente trois indications principales, qui sont : 1°. de calmer l'irritation nerveuse constitutionnelle et d'en combattre

successivement les symptômes; 2°. de dissiper la douleur des jambes et de détourner le mouvement fluxionnaire qui se porte sur ces parties; 3°. de s'opposer en même temps au renouvellement de l'asthme et au retour de ses accès.

1°. Quoique l'âge ait dû apporter du calme à l'irritation du système nerveux chez Madame, il sera nécessaire de combattre cette disposition par un régime et des remèdes tempérans appropriés. Il faut que Madame se nourrisse d'alimens légers, d'une bonne qualité et d'une digestion facile. Elle s'abstiendra de toute nourriture échauffante, épicée, flatueuse. Elle se privera des liqueurs et du café, ou du moins elle n'en usera qu'avec beaucoup de modération. Il convient d'entretenir la plus grande liberté du ventre et de toutes les excrétions : Madame prendra de temps en temps des lavemens composés avec des herbes émollientes, surtout lorsqu'elle sera menacée de constipation; mais elle n'en viendra aux purgatifs que dans une extrême nécessité; encore faudra-t-il alors qu'on les choisisse parmi les purgatifs acidules, comme serait une limonade composée avec quelques tranches de citron, et dans laquelle on ferait entrer une once de crême de tartre soluble pour environ cinq verres de limonade.

L'exercice en voiture à la campagne, les frictions sèches sur toute l'habitude du corps, et tous les moyens capables d'animer l'organe de la peau et de favoriser la transpiration, seront employés avantageu-

sement dans les mêmes vues. A cet effet, Madame fera bien de se vêtir avec une camisole de flanelle, qu'elle appliquera immédiatement sur la peau. Si l'âge et les forces de Madame le permettent, elle fera un usage fréquent des bains domestiques pris dans l'eau tiède, ou du moins des bains de siége dans quelque décoction émolliente, comme dans celle de pariétaire, de grande joubarbe, etc. On lui fera prendre de temps en temps pour boisson ordinaire de l'eau de poulet ou de l'eau de veau, dans lesquelles on aura fait infuser quelques feuilles d'oranger et des fleurs de camomille romaine.

2°. On s'efforcera de calmer les douleurs et de résoudre les fluxions établies sur les extrémités inférieures, par l'emploi des antispasmodiques et des calmans à l'intérieur ou à l'extérieur, et par le moyen des révulsifs propres à rompre les spasmes et les mouvemens fluxionnaires qui entretiennent l'engorgement des jambes. On frottera les parties souffrantes tantôt avec un mélange d'éther vitriolique, de laudanum liquide et de baume du Pérou, tantôt avec l'huile de ver, à laquelle on aura mêlé une suffisante quantité de camphre et d'opium convenablement dissous. Indépendamment des antispasmodiques ordinaires, tels que la liqueur minérale anodine d'Hoffmann, la teinture de succin, le castoréum, mêlés avec les sirops diacode ou de karabé dans les eaux de tilleul et de menthe, on choisira de préférence, dans cette même classe de remèdes, ceux qui possèdent la plus grande

énergie, et qui peuvent en même temps exercer une action résolutive sur l'engorgement des jambes. Les pilules suivantes pourront offrir une des meilleures combinaisons en ce genre :

℞ Assa-fœtida.	vingt grains.
Extrait d'aconit.	dix grains.
Opium gommeux.	six grains.
Cinnabre.	trente grains.
Digitale pourprée.	huit grains.

Mêlez avec le rob de sureau, pour faire quarante pilules de trois grains.

On donnera trois ou quatre de ces pilules matin et soir.

Afin de rompre ou de porter ailleurs le mouvement fluxionnaire, on appliquera un vésicatoire sur l'une des jambes affectées; on le transportera ensuite sur le bras du côté opposé; et lorsque ces vésicatoires auront suppuré quelque temps, on ouvrira un cautère à la partie interne et inférieure de celle des cuisses où l'engorgement paraît être le plus fort.

3°. Les exutoires et les autres remèdes proposés à l'article précédent auront la même utilité pour empêcher le retour de l'asthme et de ses accès. Mais il faudra surveiller exactement ce retour; et dans le cas où il serait annoncé par les symptômes ordinaires, on s'efforcera de rétablir la liberté de la respiration en frictionnant les parties antérieure et postérieure de la poitrine avec des substances légèrement irritantes,

comme un liniment huileux volatil; en imprimant de petites secousses au système muqueux des poumons par quelques doses d'ipécacuanha et de scille; en faisant prendre à la malade des poudres sternutatoires, comme la bétoine, la marjolaine, pour augmenter la sécrétion muqueuse des narines; en insistant sur les antispasmodiques et les résolutifs déjà recommandés, auxquels on joindra l'infusion de camphorata coupée avec le lait et prise chaque matin, tout le temps que l'on aura lieu de craindre le retour prochain des accès de l'asthme.

Délibéré, etc.

CONSULTATION LVIII.

Hydropisie de poitrine.

Le malade pour lequel on me fait l'honneur de me consulter est âgé de 49 ans; il est chargé d'un fort embonpoint, sa constitution est robuste, il n'a éprouvé pendant long-temps que des altérations passagères qui formaient plutôt de simples incommodités que des maladies bien décidées. En 1792, il fut atteint d'une strangurie qui se dissipa bientôt au moyen des bains et des boissons adoucissantes. Le même accident s'étant renouvelé l'année suivante, il en fut délivré promptement par les mêmes secours. Après avoir eu un flux hémorroïdal qui se termina bientôt, M. le Consultant fut saisi, en 1796, d'une douleur accompagnée de démangeaisons aux deux gros orteils : cette douleur fut suivie de gonflement et de rougeurs qui se dissipèrent avec elle au bout de trois jours.

Une nouvelle attaque de strangurie survint, il y a deux ans environ; et quelque temps après M. le Consultant fut affecté d'une difficulté de respirer, avec

suffocation, qui depuis se fait sentir chaque fois qu'il marche ou qu'il monte un escalier. Aujourd'hui l'oppression a considérablement augmenté; elle est accompagnée d'une petite toux sèche; le malade ne peut rester couché ni sur l'un ni sur l'autre côté; ses urines sont rouges et souvent bourbeuses; elles coulent avec peine et en petite quantité; les extrémités inférieures sont œdématiées; le pouls est lent, plein, sans intermittence; le malade éprouve constamment une douleur qui se propage depuis la région des lombes jusqu'au milieu des cuisses.

On a employé sans aucun succès marqué la saignée, les bains, les plantes savonneuses, les préparations scillitiques. L'application d'un cautère au bras n'a pas eu d'effet sensible sur la gêne de la respiration. Les évacuans purgatifs pris dans la classe des hydragogues ont été nuisibles.

En remontant au principe des accidens que le malade a d'abord éprouvés, on a quelque raison de croire que ce principe tenait un peu du caractère rhumatismal et goutteux. Les stranguries répétées, les douleurs vagues, la démangeaison des gros orteils, l'affection douloureuse établie encore à présent sur la région lombaire, fournissent les seules preuves que nous ayons de l'influence du principe rhumatismal goutteux sur cette maladie; mais ces preuves ne sont point assez décisives pour que nous soyons fondé à considérer ce principe comme la cause immédiate

d'une affection qui présente aujourd'hui un caractère propre.

Il est facile de voir que dans l'état actuel le tissu cellulaire et les membranes qui tapissent l'intérieur de la poitrine contiennent un fluide séreux qui occasione la difficulté de respirer, la suffocation et les autres symptômes de l'hydrothorax. Quelle que soit la cause qui ait amené l'infiltration séreuse des tissus cellulaire et membraneux des organes de la poitrine, il importe aujourd'hui de remédier à cette infiltration et d'en arrêter les progrès.

Dans l'état actuel de la maladie, les indications qui se présentent, consistent à procurer l'évacuation du fluide, en rendant plus active l'action des organes excréteurs; à favoriser sa résorption par des moyens qui excitent l'action absorbante, et à soutenir les forces du malade par des remèdes et un régime convenables.

1°. On insistera sur l'usage des évacuants diurétiques, et l'on donnera soir et matin vingt ou trente grains de terre foliée de tartre dans un verre de tisane de chicorée et de cerfeuil.

2°. En même temps, on fera prendre dans la journée plusieurs verres d'une boisson préparée avec une once de polygala de Virginie et demi-once de racine de garance, que l'on fera bouillir dans une pinte d'eau, en ajoutant à la décoction une once d'esprit de mindererus, et demi-gros d'antimoine diaphorétique.

3°. L'usage de ces remèdes sera précédé par l'application de deux sinapismes aux jambes, dans la vue d'opérer un mouvement de révulsion propre à faciliter le dégorgement de la poitrine. Lorsque les sinapismes auront produit leur effet, on appliquera un vésicatoire sur la partie inférieure de la poitrine, en se rapprochant de la région épigastrique, et l'on transportera successivement cette application sur différens points de la surface du thorax.

On fera aussi des frictions entre les épaules et sur le devant de la poitrine avec un liniment composé de trois parties d'huile de camomille et d'une partie de teinture de cantharides.

4°. Les évacuans purgatifs ne doivent être employés qu'avec beaucoup de ménagement. Si ce genre d'évacuans devenait nécessaire, il faudrait les choisir parmi ceux qui sont toniques; comme l'ipécacuanha à petite dose, l'infusion de rhubarbe mêlée avec des sels neutres, tels que la crême de tartre, le sel végétal, etc.

5°. Un remède qui convient sous le double point de vue de favoriser les excrétions et de ranimer l'action des vaisseaux absorbans, c'est la digitale pourprée, que l'on s'empressera d'administrer à l'intérieur sous forme de bols, et à l'extérieur sous forme de frictions. Ce remède sera donné conjointement avec ceux qui ont déjà été proposés : on en commencera l'usage en donnant d'abord trois ou quatre grains de cette substance avec autant d'assa-fœ-

tida et de sel de nitre ; que l'on divisera en deux ou trois prises qui seront distribuées dans le cours de la journée ; on augmentera graduellement la dose de la digitale jusqu'à ce qu'on l'ait portée à huit ou dix grains par jour ; dans le même temps ou alternativement, suivant les effets obtenus, ce médicament sera administré en frictions sur la partie interne des bras, avec une cuillerée environ de teinture alcoolique de digitale.

6°. On opposera quelques applications toniques à l'œdématie des extrémités inférieures. Mais si la fluxion établie sur ces parties soulageait la poitrine, on se contenterait de pratiquer une légère incision aux malléoles pour donner issue au liquide épanché. Dans le cas où cette petite opération serait suivie de douleur et d'inflammation, le malade devra se tenir couché, ou tout au moins donner à ses jambes une situation horizontale, et appliquer sur le lieu de l'incision un cataplasme de mie de pain blanc et de fleurs de sureau, arrosé avec l'eau végéto-minérale.

7°. Si le bon effet des moyens précédens amène un moment favorable pour fortifier la constitution du malade, on aura recours aux toniques apéritifs, tels que le petit-lait vineux, le vin chalibé, les eaux ferrugineuses, les décoctions amères, les infusions de quinquina, d'aunée, etc.

Ce traitement sera soutenu par une nourriture acile à digérer, tirée ou de bonnes viandes ou de végétaux non venteux. Les viandes seront données rôties

ou cuites sur le gril; on assaisonnera peu les végétaux; on usera sobrement d'un bon vin généreux; et si les forces le permettent, M. le Consultant fera chaque jour un exercice modéré soit à pied, soit à cheval, soit en voiture.

Délibéré, etc.

CONSULTATION LIX.

Ménorrhagie abondante.

Le flux immodéré de sang que Madame éprouve à chaque période de ses règles date de son dernier accouchement, qui fut suivi d'une perte sanguine extrêmement abondante par les lochies. Jusqu'alors Madame avait joui d'une bonne santé; et quoiqu'elle soit d'une constitution délicate, elle n'a eu d'autre maladie considérable que celle pour laquelle nous sommes consulté.

C'est par degrés que les pertes périodiques de sang se sont établies chez madame la Consultante. Elles sont parvenues maintenant à un état de force et d'abondance qui l'épuisent, et qui, en affaiblissant de plus en plus la mixtion des principes du sang, ajoutent sans cesse aux causes de cet accident. Une faiblesse générale, une décoloration extrême, un relâchement considérable de la peau, un mal de tête habituel, un petit mouvement de fièvre qui augmente après chaque période du flux, sont les symptômes principaux que la malade présente dans ce moment.

La mollesse des gencives, l'état des dents, la con-

leur de la peau, sur laquelle on aperçoit quelques taches légères, forment un second ordre de symptômes qui indiquent plus spécialement dans le système sanguin une altération analogue à celle du scorbut. Il semble, en effet, que les matériaux constitutifs du sang ont perdu par cette altération la tendance qu'ils avaient à s'unir, et que, faute d'une concrescibilité suffisante, ils ne peuvent être retenus convenablement dans les vaisseaux de la matrice, lorsque ces vaisseaux se trouvent d'ailleurs disposés à permettre l'exhalation du sang aux époques périodiques des règles. Outre l'altération du sang, qui en favorise l'écoulement, il existe chez Madame une faiblesse du système vasculaire qui se fait particulièrement sentir dans les vaisseaux de la matrice, et qui favorise encore l'espèce d'hémorrhagie passive dont cet organe est le siége chaque mois.

Nous pouvons donc assigner deux élémens ou deux principes à ce flux immodéré et périodique de sang. Le premier consiste dans l'altération de cette humeur analogue à la dégénération scorbutique, jointe à l'atonie générale du système sanguin; l'autre est la faiblesse relative de la matrice et de ses vaisseaux, qui en fait périodiquement le siége d'une fluxion passive et prolongée. Cette faiblesse entretient dans le voisinage de la matrice et dans la matrice même une sorte de malaise et de pesanteur incommodes, accompagnés de chaleur pénible, de tiraillemens d'estomac et de lassitudes dans les extrémités inférieures. Le

sang étant formé de principes qui ne conservent point entre eux leur liaison naturelle, tend à se dissoudre et à se porter en plus grande abondance dans les vaisseaux de la matrice; en sorte que le système vasculaire, frappé d'ailleurs d'une atonie générale, est incapable de faire prendre au sang le cours qu'il doit suivre après l'écoulement des règles.

La méthode de traitement que nous conseillons dans cette maladie aura pour objet : 1°. de corriger l'altération générale du sang et de relever les forces du système des vaisseaux sanguins; 2°. de fortifier la matrice et d'effacer ainsi la disposition par laquelle elle se prête à l'établissement des fluxions passives, qui, outre l'écoulement immodéré de sang qu'elles occasionent, sont encore susceptibles de développer dans cet organe une sensibilité vicieuse et un état habituel d'irritation capable de produire l'altération de son tissu. Nous allons exposer les moyens qui nous semblent les plus propres à remplir cette double indication.

1°. La malade continuera l'usage de l'eau oxygénée, en augmentant dans une proportion convenable le degré d'oxygénation de cette eau. Elle pourra de temps en temps la remplacer par une limonade minérale composée avec les acides sulfurique ou nitrique, dont les doses seront de même graduellement augmentées. Madame prendra tous les matins deux bols composés chacun avec,

Extrait de quinquina. . . . . . huit grains.

Nitre. . . . . quatre grains.
Camphre. . . . . trois grains.
Sulfate de zinc. . . . . un grain.
Sirop d'écorce d'orange. . . . suffis. quant.

Madame prendra pardessus ce bol huit onces de petit-lait nitré, auquel on ajoutera deux onces de suc de cresson. Le soir, vers les cinq heures, on répétera les mêmes bols, en faisant boire pardessus un verre d'eau de goudron nitrée comme le petit-lait du matin. Madame prendra dans le courant de la journée deux prises de quatre onces de sucs de cresson, de cochléaria et de beccabunga, à des heures qui seront fixées par le médecin ordinaire.

Au moment du coucher, on donnera à Madame une émulsion dans laquelle on aura fait dissoudre une quantité médiocre de nitre, une once de sirop de nymphéa et autant de suc de laitue.

2°. Ces remèdes seront continués pendant les quinze premiers jours de chaque mois. Passé ce terme, on substituera journellement aux boissons oxygénées et acidulées précédentes, quatre verres d'eau de goudron, dans laquelle on mêlera une légère dissolution d'alun, et quelques gouttes, sur chaque verre, de teinture de mars tartarisée. Dans cette partie du traitement, on abandonnera les sucs d'herbes, le petit-lait et les bols, et l'on fera prendre à leur place, le matin, un bouillon composé avec un quart de chair de tortue, la moitié d'un jeune poulet, une demi-

poignée de cresson, et une demi-once d'énula campana. Après ce bouillon, Madame prendra quatre pilules composées de la manière suivante :

℞ Extrait de trèfle d'eau.	une once.
Santal citrin pulvérisé.	deux gros.
Fl. mart. de sel ammoniac. . .	un gros.
Sulfate de zinc.	un scrupule.

Mêlez avec suffisante quantité de conserve de roses; faites des pilules de quatre grains. Le même nombre de pilules sera donné le soir à l'heure du coucher : on en augmentera ensuite graduellement la dose.

3°. Le second objet du traitement de cette maladie se rapporte à la faiblesse relative de la matrice, qui ne peut opposer une résistance suffisante à l'accumulation et à l'effusion immodérée du sang. Dans la vue de corriger cette disposition, Madame, aux approches de ses règles, aura soin de se tenir dans le plus parfait repos; elle se couchera sur un lit dur, à une température un peu fraîche, ayant les parties inférieures légèrement couvertes et la région des lombes tant soit peu relevée. On essaiera d'appliquer à froid, sur les lombes et le bas-ventre, des linges trempés dans l'eau et le vinaigre, dans l'eau végéto-minérale, dans la dissolution de sulfate de zinc; et l'on continuera quelque temps ces applications si les forces de Madame le permettent. On pourra encore introduire dans le vagin, jusque vers la matrice, des bourdonnets imbibés d'eau végéto-minérale; on fera sur l'hypogastre des applica-

tions toniques et médiocrement astringentes; on donnera intérieurement des remèdes capables de fortifier et de resserrer les vaisseaux utérins : on employera dans cette vue la potion suivante :

℞	Sang-dragon.	dix grains.
	Teinture de canelle.	dix gouttes.
	Vitriol de mars.	six grains.
	Eau de Rabel.	quarante gouttes.
	Décoc. de grande consoude.	huit onces.
	Sirop diacode.	une once.

Madame prendra une cuillerée de cette potion toutes les heures.

Un moyen très-convenable pour fortifier la matrice, serait de porter habituellement une ceinture renfermant des plantes toniques, et appliquée de manière à soutenir convenablement les viscères du bas-ventre.

4°. Madame ne doit user que des nourritures les plus saines et les plus faciles à digérer. Les plantes potagères, comme la laitue, les épinards, la courge, la carotte, le cresson, l'oseille, les fruits bien mûrs, les gelées un peu acides, comme celle de groseille, formeront une des bases principales de son régime. Madame mangera modérément des viandes de bœuf, de mouton, de veau, etc., pourvu qu'elles ne soient pas mêlées avec des assaisonnemens trop épicés; elle se permettra chaque jour dans sa boisson une petite quantité de vin généreux. Enfin, elle regardera les

distractions de l'esprit, la promenade et les amusemens de la société, comme les conditions les plus propres à assurer l'efficacité du traitement.

Délibéré, etc.

CONSULTATION LX.

Amaurose survenue à la suite d'un coup reçu sur l'arcade orbitaire.

Après avoir examiné attentivement l'œil gauche de M. le Consultant, et avoir fait diverses épreuves dans la vue de reconnaître l'espèce de lésion dont il est affecté, le Conseil soussigné n'a pas eu de peine à se convaincre que cet organe ne reçoit plus l'impression naturelle de la lumière ; ce que confirme d'ailleurs le rapport du malade lui-même, qui assure que la vision ne s'exerce pas du tout de ce côté.

L'état des humeurs de l'œil n'est presque pas changé; mais celui de la pupille indique une altération bien manifeste de la rétine. En effet, la pupille est plus dilatée qu'elle ne doit l'être ordinairement, et au lieu de se contracter elle se dilate sous l'impression des rayons lumineux. Le fond de l'œil paraît altéré dans sa consistance et dans sa couleur ; le mouvement qui annonce la sensibilité de la rétine est interverti, et il doit en résulter les mêmes inconvéniens

que de son abolition, par rapport à la perception de la lumière.

Si nous recherchons maintenant les causes qui ont pu donner lieu à l'affection pour laquelle on nous consulte, nous verrons que la solution de continuité faite à la partie externe et supérieure du sourcil gauche par un coup de chandelier, a pu déterminer de plusieurs manières une lésion grave de l'œil. 1°. Cette solution n'a point été bornée aux parties molles ; elle paraît avoir intéressé les os qui forment l'arcade sourcilière. Il y a eu dans ces os une fracture dont les effets ont dû être fâcheux, soit à raison de son étendue, soit par l'irritation que les fragmens de l'os brisé entretiennent. 2°. Toutes les ramifications du nerf frontal ont pu communiquer sympathiquement l'impression du coup au nerf propre de l'œil. 3°. La commotion vive que le coup a excitée dans toute la masse du cerveau, a pu suffire pour altérer directement le principe de la sensibilité dans le nerf optique, et pour établir soit dans ce nerf, soit dans la rétine, un état d'irritation ou de faiblesse qui rend ces parties impropres à recevoir l'impression naturelle de la lumière.

On ne s'est point assuré quelle pouvait être l'étendue de la fracture de l'arcade orbitaire. On aurait dû peut-être aggrandir la plaie, retarder la cicatrisation, et faire des recherches sur le progrès de la fracture, en même temps qu'on aurait favorisé l'exfoliation de l'os brisé. Nous avons aperçu un petit

suintement par la cicatrice imparfaite de la plaie; nous avons même senti la résistance que ferait un fragment d'os; le malade éprouve à cet endroit une douleur très-vive, il est vraisemblable que l'os est endommagé, et que des esquilles irritent les parties sensibles et contribuent à fatiguer l'œil.

Nous recommandons en premier lieu de faire sur l'œil des applications émollientes, d'employer les bains de vapeur et tous les moyens capables de relâcher les parties, afin de faciliter la sortie des fragmens d'os qui pourraient être renfermés sous la cicatrice. Si ces moyens ne suffisent pas, on rouvrira la plaie, on examinera la fracture, et l'on fera un traitement méthodique de la nouvelle plaie.

La commotion imprimée à la masse du cerveau par le coup ne saurait être douteuse; l'irritation ou la faiblesse du nerf optique et de la rétine ont pu être les suites de cette commotion. En conséquence, il faut tâcher de fortifier ces parties ou de calmer leur irritation. Les révulsifs excitans et les antispasmodiques directs nous semblent propres à remplir chacune de ces indications sans nuire à l'autre.

Parmi les révulsifs nous conseillons, 1°. l'application d'un vésicatoire à la nuque, que l'on remplacera par celle d'un séton à la même partie; 2°. l'application d'un vésicatoire sur toute l'étendue de la calotte du crâne; il serait bon de placer auparavant deux sangsues à chaque tempe, et de n'appliquer le vésicatoire sur le crâne que lorsque les sangsues auront

produit leur effet; 3°. des bains de pied dans l'eau tiède où l'on aura fait dissoudre deux fortes poignées de graines de moutarde en poudre; 4°. des frictions sur toute l'habitude du corps; 5°. après avoir mis en usage ces divers moyens, l'emploi de l'électricité et du galvanisme selon les méthodes connues, et avec la précaution d'en graduer la force d'après les effets qu'on en obtiendra.

Parmi les antispasmodiques directs nous recommandons un mélange d'assa-fœtida, de valériane sauvage et de castoréum sous forme d'opiat ou de pilules. On fera usage des fleurs d'arnica montana en poudre à la dose de huit à douze grains, en diminuant toutefois cette dose si elle excitait de trop grandes nausées. Enfin, lorsque tout soupçon d'une irritation dominante sera dissipé, et que les signes de faiblesse auront pris le dessus, on pourra tenter de nouveau l'emploi des collyres fortifians que M. Scarpa a recommandés dans sa consultation délivrée à Nice.

Délibéré, etc.

OBSERVATIONS

DE

MÉDECINE.

OBSERVATION PREMIÈRE.

Céphalalgie nerveuse.

Elisabeth Dumont, âgée de vingt-six ans, d'une constitution grèle, d'un tempérament nerveux, éminemment sensible, née sous un climat froid et humide, ayant long-temps vécu dans l'inquiétude et dans la gêne, forcée de travailler à des ouvrages qui exigent beaucoup de patience et d'application, était depuis long-temps sujette à des maux de nerfs que les veilles, le travail, les chagrins et la mauvaise nourriture exaspéraient.

Ses parens exerçaient la profession de tisserand, qui les obligeait à demeurer habituellement dans des lieux bas et humides. Sa mère avait eu plusieurs attaques de maux de nerfs dans le cours de sa vie.

A l'âge de six mois, Elisabeth Dumont fut prise

d'accès convulsifs qui revinrent à l'âge d'un an et qui se montrèrent de nouveau dans sa troisième année. A six ans la petite vérole naturelle survint, parcourut ses périodes avec régularité, suppura beaucoup et se termina en laissant une tumeur glanduleuse à l'aisselle et un tremblement presque continuel dans les muscles de la tête et du cou. La tumeur s'abcéda et guérit. Le tremblement dura près d'un mois, et ne se dissipa que lorsque la malade reprit des forces et de l'embonpoint.

Cette jeune personne avait eu plusieurs maladies pendant les premières années de sa vie : à l'âge de huit ans une fièvre scarlatine accompagnée d'angine; depuis onze jusqu'à treize ans une éruption teigneuse sur la tête ; à quatorze ans, une fièvre tierce avec des tiraillemens spasmodiques d'estomac ; à quinze ans des coliques violentes qui précédèrent chez elle l'éruption des règles. Cette époque critique s'établit avec une grande difficulté ; chaque écoulement s'annonçait par de fortes douleurs auxquelles une agitation nerveuse générale et pénible succédait. Une extrême sensibilité qui donnait lieu à des symptômes de vapeurs toutes les fois qu'elle éprouvait des contradictions, fut la seule incommodité que l'on observa chez elle depuis l'apparition des règles jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans. C'est alors que l'affection actuelle parut se déclarer.

Cette affection était bornée dans le principe à une douleur fixe qui occupait le front et toute la partie

latérale gauche de la tête. Cette douleur était accompagnée d'étourdissemens, de vertiges, de tintemens d'oreilles, et quelquefois de soubresauts convulsifs. Elle revenait tous les deux ou trois jours, quelquefois elle mettait de plus longs intervalles entre ses attaques; le plus long calme a été de vingt jours.

Il y a près de deux ans que cette affection existe sans qu'elle ait éprouvé le moindre changement; elle augmente sous les températures de l'air froid et humide, elle est plus fréquente et plus forte en hiver et en automne. Elle n'a encore produit aucun dérangement grave dans l'exercice des fonctions des autres organes. On observe cependant quelquefois des vomissemens de matières glaireuses qui l'accompagnent et la suivent. Elle laisse presque toujours après elle un état de stupeur et d'abattement.

La malade a le teint pâle, les yeux languissans, la bouche sèche; la vue et l'ouïe s'exercent bien dans l'intervalle des attaques, mais chaque accès de douleur y porte un trouble manifeste. Les sensations se forment généralement avec une grande vivacité, les moindres causes déterminent des impressions très-violentes.

La pression n'augmente pas la douleur, on ne découvre point les caractères d'une irritation inflammatoire, ni les phénomènes d'un mouvement fluxionnaire vers la tête.

Le pouls est régulier, il devient serré, quelques fois intermittent et convulsif pendant l'attaque de

douleur. La chaleur est naturelle, ainsi que la couleur de la peau; il n'y a point d'engorgement glanduleux, les organes digestifs et les autres viscères du bas-ventre n'offrent aucun indice de lésion; les urines sont claires et aqueuses.

Il est évident, d'après cet exposé, que la céphalalgie est entretenue par un seul principe, qui est l'accroissement excessif de la sensibilité. C'est une douleur purement nerveuse, que l'on ne doit combattre que par les calmants directs du système nerveux. Mais comme l'affection est ancienne, les simples calmans seront peut-être insuffisans, il faudra combattre la douleur par la douleur.

Le 25 mars on prescrit des bains de jambes dans une décoction émolliente, des demi-lavemens avec une infusion de fleurs de valériane et deux grains d'opium; pour boisson, l'eau de poulet, dans laquelle on a fait bouillir une tête de pavot; chaque soir une émulsion de semences froides adoucie avec le sirop de nymphéa. Ces remèdes sont administrés pendant le temps de calme.

Le 1[er] avril, accès de douleur très-fort, vertiges, mouvement convulsif des muscles de la face, pouls serré, vomissement: cette attaque dure trois jours. on la combat par les bains de jambes sinapisés, les fumigations de karabé, les sternutatoires, et enfin le laudanum liquide, auquel la douleur paraît céder.

Le 4, on commence les bains entiers, on fait raser la tête, on applique sur toute la calotte du

crâne un large vésicatoire, et l'on administre en même temps l'opium à la dose d'un grain toutes les quatre heures. On continue ce traitement jusqu'au 10, époque à laquelle le vésicatoire ne suppurant plus, toute espèce de traitement est suspendue.

Le 12, nouvelle attaque de douleur combattue par les mêmes moyens. Après qu'elle a cessé, nouvelle application de vésicatoires sur la calotte du crâne, bains entiers, opium, lavemens de valériane.

Pendant l'espace de deux mois il y a des alternatives de calme et de douleur, dans lesquelles la douleur se montre irrégulièrement plus ou moins vive. On insiste sur le même traitement, avec la précaution d'appliquer les vésicatoires sur différentes parties autres que la tête, comme la nuque, le bras, etc.; on varie les narcotiques et l'on fait enfin une application sur le crâne d'un cataplasme composé avec les feuilles de jusquiame blanche et de ciguë macérées dans de l'eau.

L'application d'un vésicatoire au bras, dans le voisinage de l'articulation du coude, détermine une tuméfaction extrêmement douloureuse que la malade compare à la sensation que ferait éprouver une forte compression des parties articulaires. Cette nouvelle douleur paraît avoir un effet avantageux sur la première, qui, depuis cette époque, est allée toujours en diminuant, ensorte que la malade a pu sortir deux mois après de l'hospice dans un état de calme qui lui permettait de se croire entièrement guérie. Je lui ai

conseillé toutefois de continuer les demi-bains, les lavemens, les boissons tempérantes, d'entretenir une douce transpiration dans les tégumens qui revêtent le crâne, et de revenir à l'opium et aux vésicatoires sitôt qu'elle éprouverait le plus léger ressentiment de sa douleur.

OBSERVATION II.

Céphalalgie nerveuse liée aux mouvemens des règles.

Une femme âgée de trente-quatre ans, d'une constitution faible, d'un tempérament nerveux, est atteinte d'une céphalalgie constante qui a été combattue d'une manière empirique par une multitude de remèdes dont elle n'a pas su nous rendre compte. Cette douleur offre une circonstance particulière, c'est d'être subordonnée aux mouvemens des règles, et d'éprouver un accroissement sensible à chaque période menstruelle.

La malade a perdu de ses forces et de son embonpoint; elle est devenue d'une extrême sensibilité; le bas-ventre est légèrement tuméfié, ce gonflement augmente à l'époque des règles, ainsi que la douleur; elle éprouve un malaise général, des inquiétudes vagues, des digestions lentes; le pouls serré, dur; la respiration quelquefois entrecoupée, avec palpitations de cœur lorsque la douleur est très-forte. La malade ressent de la pesanteur dans la région des lombes et

du fourmillement le long des cuisses, à l'époque des règles, qui sont toujours difficiles et souvent interrompues.

En étudiant avec soin toutes les circonstances de cette maladie, on ne peut guère y reconnaître qu'une augmentation singulière de la sensibilité nerveuse, qui est excitée et mise en jeu par l'action de la matrice au moment des règles.

D'après cette opinion, le traitement de cette maladie doit avoir pour objet de calmer la sensibilité et de modérer l'influence vicieuse de la matrice.

Le premier jour du traitement, saignée de quatre onces immédiatement après les règles; le lendemain, prescription d'une médecine ordinaire; le troisième jour, boissons tempérantes et bains domestiques, quatre verres de petit-lait et d'eau de poulet dans lesquels on fait infuser six feuilles d'oranger et demi-once de valériane. Sur le premier verre de cette boisson la malade prend un bol composé avec quatre grains de camphre, six grains de castoréum et un grain d'opium gommeux.

Un bain domestique tous les deux jours; bains de jambes dans l'eau tiède chaque soir; lavement avec des décoctions de camomille et de valériane et quelques gouttes de laudanum tous les deux ou trois jours.

On continue ce traitement pendant l'espace de deux mois, en y associant, pour modérer l'action de la matrice, des frictions sur la partie interne des cuisses pendant les six jours qui précèdent l'époque de la menstruation. Alors on insiste davantage sur les

bains de jambes, et l'on fait appliquer deux fois les sangsues à la partie interne et supérieure des cuisses. On donne en même temps tous les jours quatre tasses d'une infusion de fleurs d'armoise, dix gouttes de teinture d'aloës et autant de teinture de mars apéritive.

Les deux mois de traitement écoulés, la malade a ressenti un soulagement très marqué, il y a eu des jours entiers de calme parfait; l'intensité de la douleur a été beaucoup moindre, et les autres symptômes nerveux ont diminué en même proportion.

Cependant la douleur n'est pas complètement dissipée : on continue les bains entiers, les pédiluves, les lavemens, et l'on ajoute comme calmans directs les pilules suivantes :

℞	Valériane en poudre.	un gros.
	Aloës.	un scrupule.
	Extrait de jusquiame.	dix grains.
	Opium gommeux.	quatre grains.

Mêlez avec un mucilage; faites des pilules de quatre grains.

On donne trois de ces pilules matin et soir; la dose en est successivement augmentée après les deux premières prises; mais la douleur de tête ayant cessé avant que la quantité de ces pilules ne fût consommée, on a discontinué leur usage, et depuis la céphalalgie n'a point reparu.

OBSERVATION III.

Douleur irrégulière avec hyperesthésie générale, prenant tantôt la forme de l'épilepsie, tantôt la forme de l'hystérie.

Une jeune femme âgée de vingt-trois ans, d'un tempérament nerveux, sensible et mobile à l'excès, d'une constitution délicate, ayant éprouvé beaucoup de difficultés dans la première apparition des règles, eut de longs chagrins, après lesquels toutes les parties de son corps manifestèrent un tel accroissement de sensibilité que le moindre contact y excitait des douleurs intolérables.

Dans le principe, cette viciation singulière de la sensibilité ne formait qu'une disposition générale vague, dans laquelle on n'observait aucune lésion particulière. Les caractères étaient l'inquiétude, le malaise, l'impossibilité de soutenir une lumière un peu forte, d'entendre des sons aigus; des soubresauts, des mouvemens convulsifs, la perte de connaissance au moindre bruit, la vivacité extrême de toutes les sensations, l'insomnie, des douleurs variables, que les plus légères causes déterminaient dans différentes parties du corps.

Cette affection a subsisté dix mois sans affecter aucune forme déterminée ; mais depuis quelques mois elle se produit sous deux formes diverses, celle de l'épilepsie et celle de l'hystérie.

La malade est sujette maintenant à des attaques bien décidées, qui commencent par une vive douleur, à laquelle succèdent après un temps plus ou moins long tantôt les symptômes de l'épilepsie, et tantôt ceux de l'hystérie.

Ces derniers ont lieu le plus fréquemment ; ils répondent alors à une douleur fixée sur la matrice et sur la région du pubis. Cette douleur, qui précède toujours les symptômes hystériques, est bientôt suivie de spasme, du resserrement de la gorge, d'oppression, de cris involontaires, de vomissemens, de la perte de connaissance, du resserrement des mâchoires, de la contraction des membres, etc.

Lorsque la maladie prend la forme épileptique, les symptômes répondent à la même douleur, établie alors sur l'estomac et l'épigastre, où elle se fait sentir avant que l'attaque d'épilepsie n'ait lieu. Cette douleur qui précède, amène peu à peu les vertiges, la roideur des membres, les convulsions générales, la perte de connaissance, la pâleur du visage, les mouvemens convulsifs des muscles de la face et des autres parties du corps.

On ne peut assigner aucun ordre constant dans les retours de l'une ou l'autre de ces deux formes de la maladie.

Dans l'intervalle des accès, la malade conserve une excessive sensibilité; mais, si l'on excepte les fonctions du système nerveux, celles de tous les autres systèmes d'organes s'exercent régulièrement et comme dans l'état le plus sain.

La respiration est quelquefois gênée par une suite de l'affection des nerfs qui se distribuent aux muscles de la poitrine; mais les phénomènes chimiques de cette fonction ne sont en aucune manière dérangés. Les digestions sont bonnes et faciles; la chaleur offre des alternatives irrégulières d'accroissement et de diminution, comme dans les maladies nerveuses.

L'accroissement excessif de la sensibilité est sans contredit le principe essentiel et dominant de cette maladie; mais en troublant l'ordre naturel des fonctions, il a produit dans les organes du sentiment et du mouvement des conditions vicieuses, qui ont déterminé l'irrégularité de leur exercice. Il est résulté de là une anomalie de la sensibilité, qui produit les symptômes de l'hystérie, et une anomalie de la contractilité, qui produit les symptômes des convulsions ou de l'épilepsie. La douleur qui se lie immédiatement à l'accroissement de la sensibilité, est le prélude ordinaire des anomalies que cet accroissement fait naître dans l'exercice des forces sensitives et motrices.

Il faut se proposer, en traitant cette maladie, 1°. de modérer l'excès de sensibilité dominante; 2°. de rétablir l'ordre dans les sensations et les mouvemens des

organes. Le premier point de vue indique l'usage des calmans directs; le second me paraît réclamer l'emploi alternatif des tempérans et des excitans.

La malade, traitée hors de l'hospice, s'est confiée à mes soins particuliers au commencement de mars 1809. Après l'avoir purgée avec une médecine ordinaire, je prescrivis des bains domestiques de deux heures, des lavemens avec les décoctions d'herbes émollientes, une boisson abondante d'eau de poulet, un verre de petit-lait avec dix grains de poudre tempérante de Stahl le matin, et une émulsion avec le sirop de nymphéa le soir; un régime adoucissant et mucilagineux.

Le 9 mars, douleur intense répondant à la matrice et au pubis; une heure après, symptômes d'hystérie, attaque complète, resserrement des mâchoires, suffocation, contraction de la gorge, frisson, crispation de tous les membres, perte de connaissance. On n'oppose à cette attaque qu'une potion antispasmodique, des frictions avec une brosse, des fomentations sur les jambes avec des linges trempés dans une décoction émolliente. L'accès dure neuf heures; il se dissipe tout-à-coup; néanmoins la douleur de la matrice et du pubis se fait encore sentir, et ne se dissipe entièrement que le lendemain.

Le 11, le 12 et le 13, bains tièdes de deux heures, lavement émollient, friction relâchante, eau de poulet, petit-lait, émulsion, poudre tempérante de Stahl.

Le 14, le 15 et le 16, bains froids, d'une durée proportionnée aux forces : la malade ne peut les supporter au-delà d'un quart-d'heure. Frictions sèches, lavemens à la glace; deux verres d'infusion d'angélique et de fleurs d'armoise matin et soir; une cuillerée de teinture d'aloès le matin à jeun.

L'irritation paraît augmenter, la malade ressent les moindres impressions avec plus de force.

Du 17 au 20, continuation du traitement prescrit du 11 au 13. Même irritation, mêmes inquiétudes.

Le 21, douleur à la matrice et au pubis, symptômes hystériques, perte de connaissance, mais indication bien marquée par les mouvemens que fait la malade d'une douleur violente dans les parties que j'ai désignées. Les symptômes hystériques ayant une liaison manifeste avec cette douleur dominante, on les combat par les remèdes appropriés à la douleur. On ordonne un demi-grain de jusquiame et un grain d'opium de demi-heure en demi-heure; les symptômes d'hystérie sont bientôt apaisés, l'attaque cesse complètement au bout de trois heures.

Le 23, on revient au traitement méthodique, composé de tempérans et d'excitans, d'après l'ordre alternatif suivi depuis le 11 jusqu'au 20. On insiste jusqu'au 28 sur les bains tièdes, les lavemens émolliens, les boissons aqueuses et les poudres tempérantes, etc. Aucune diminution dans l'excès de sensibilité.

Le 29, douleur violente à l'épigastre et vers l'orifice

de l'estomac; demi-heure après, symptômes épileptiques, vertiges, convulsions des muscles de la face, battemens convulsifs des membres, perte du sentiment et du mouvement. Un grain d'opium et demi-grain d'extrait de jusquiame de demi-heure en demi-heure. On n'a pas besoin de donner la troisième prise, l'attaque cesse avant que l'heure ne soit écoulée. On avait observé précédemment, dans plusieurs accès, que les symptômes épileptiques se prolongeaient moins que les symptômes hystériques.

Du 30 mars au 3 avril, suppression de tout remède, aucun changement dans la situation de la malade.

Le 4, retour au traitement méthodique; bains froids, lavemens froids, frictions sèches, teinture spiritueuse d'aloès, régime excitant : mêmes remèdes pendant six jours.

Le 13, moyens tempérans, bains tièdes, lavemens émolliens, etc. Cette alternative de tempérans et d'excitans, de même activité et de même ordre, est observée rigoureusement pendant le reste du mois d'avril et une partie du mois de mai. On suivait dans cette alternative un ordre tel, que les tempérans étaient donnés pendant six jours, et les excitans pendant les trois jours qui venaient après.

Dans l'espace d'un mois et demi que dura ce traitement, la sensibilité de la malade continua d'être excessive; elle rendait cette jeune femme suscep-

tible des plus violentes impressions. Il y eut des attaques décidées ou d'hystérie ou de convulsions épileptiques le 12, le 15, le 20 et le 29 avril.

Celle du 12 fut très-légère; elle prit la forme épileptique; la douleur de l'épigastre et de l'estomac l'annonça. Mais ayant eu soin de donner l'extrait de jusquiame et l'opium au moment où la douleur se fit sentir, on arrêta presque le développement de l'attaque. Une seconde dose du même remède, administrée dans les convulsions, les dissipa.

L'attaque du 15 fut marquée par des symptômes hystériques: douleur de la matrice et du pubis, resserrement de la gorge, frisson, perte de connaissance, etc. On donne l'opium et l'extrait de jusquiame dès que la douleur survient; on répète le même mélange pendant l'attaque d'hystérie. Cette attaque dure près de deux heures, et se termine par des sueurs abondantes.

Le 20, douleur de la matrice et du pubis. On donne sur-le-champ l'opium et l'extrait de jusquiame; la douleur ne se calme point, les symptômes d'hystérie se déclarent. On répète la même dose du même remède; l'accès continue; demi heure après, l'opium et l'extrait de jusquiame sont administrés de nouveau; enfin l'attaque ne se dissipe complètement que lorsqu'on a fait prendre une quatrième prise du remède.

Le 29, même douleur de la matrice et du pubis;

l'extrait de jusquiame et d'opium prescrit sur-le-champ rend l'attaque extrêmement légère; il y a cependant des symptômes d'hystérie, et notamment une forte oppression de poitrine. Une nouvelle dose de ce mélange résout pleinement l'attaque.

Pendant les vingt premiers jours du mois de mai, il survint trois attaques bien décidées, le 6, le 14 et le 20. Dans l'intervalle de ces attaques la sensibilité de la malade parut être toujours au même degré.

Le 6, douleur de l'épigastre et de l'estomac, vertiges, contorsion des muscles de la face, convulsions, perte de connaissance, état épileptique. On donne l'opium et l'extrait de jusquiame à l'invasion de la douleur; on répète le remède un quart-d'heure après que les mouvemens convulsifs sont décidés : l'attaque cesse en moins d'une heure.

Le 14, attaque d'hystérie précédée par la douleur de la matrice et du pubis; l'extrait de jusquiame et d'opium donné à temps réduit l'attaque aux symptômes les plus légers; ces symptômes ne durent pas demi-heure.

Le 20, même douleur dans la région de la matrice, mêmes remèdes; symptômes hystériques modérés et très-courts.

Le reste du mois de mai et tout le mois de juin furent marqués par différentes attaques, tantôt sous forme épileptique, tantôt sous forme hystérique, mais elles furent très-légères et de courte durée; on par-

vint même plusieurs fois à les prévenir en donnant l'opium et l'extrait de jusquiame, de manière que la douleur, combattue à propos, ne produisait ni l'épilepsie, ni l'hystérie.

On continua l'usage alternatif des tempérans et des excitans; mais au commencement de juin on adopta une méthode essentiellement tonique. On prescrivit des bains dans la décoction de garance, les eaux ferrugineuses, le vin d'absynthe, l'extrait de quinquina, l'extrait de gentiane et le sel ammoniac, avec la conserve d'énula-campana.

Ces divers traitemens, relatifs soit aux différentes attaques en particulier, soit aux intervalles de ces attaques, eurent bien un effet salutaire par rapport à la formation des accès d'épilepsie et d'hystérie occasionés par la douleur, puisque vers le milieu de juin les accès étaient réduits à un degré si faible qu'ils ne produisaient d'autres symptômes que ceux de la douleur. Mais ces traitemens ne changèrent presque pas la sensibilité excessive et vicieuse de la malade, chez laquelle le système nerveux n'a cessé d'être susceptible des impressions les plus vives et les plus désagréables, par les causes les plus légères. Elle est encore dans cet état de sensibilité pénible, qui fait que le plus léger contact, le moindre bruit, excitent chez elle des sensations et des terreurs insupportables. La malade s'est retirée à la fin de juin dans une situation évidemment meilleure. J'ai su qu'elle était presque

absolument exempte d'attaques violentes, mais que rien n'avait pu jusqu'à présent diminuer l'excès de sensibilité qui paraît être devenu constitutionnel, et dont elle ne peut espérer de guérir que par le progrès de l'âge.

OBSERVATION IV.

Epilepsie.

Marie N.... âgée de 14 ans, d'un tempérament pituiteux-sanguin, née dans le département de l'Hérault, issue de parens sains, n'avait éprouvé de sa vie aucune affection du genre des maladies convulsives, lorsque vers l'âge de douze ans elle tomba dans un puits, d'où elle fut retirée sans connaissance. Jusqu'alors elle avait constamment joui d'une santé florissante. La chute qu'elle fit la frappa d'une vive terreur qui a été la cause occasionelle de sa maladie actuelle.

Le jour de sa chute elle fut triste, accablée, taciturne, elle perdit l'appétit et le sommeil, elle ressentit plusieurs fois dans le jour un frisson général avec tremblement des extrémités supérieures. Le lendemain elle se plaignit de maux de tête, de vertiges, et l'insomnie persista.

Le troisième jour il survint une attaque de convulsions légères avec suffocation, mais il n'y eut point abolition du sentiment et perte de connaissance.

Deux jours après cette première attaque, la malade

en eut une seconde, qui prit une forme décidément épileptique. Depuis, elle a eu presque chaque jour un accès d'épilepsie bien caractérisé.

Les accès se ressemblent et produisent les mêmes symptômes : ils sont annoncés par le vertige, les bâillemens, la pâleur de la face, le resserrement de la peau, le mouvement des lèvres, etc. Ces premiers symptômes sont suivis de convulsions générales qui agitent fortement les bras, les jambes et le tronc ; les muscles de la face sont contractés, tous les traits de la figure décomposés ; insensibilité absolue tant que dure l'accès. La malade ne conserve après l'attaque ni connaissance ni souvenir de ce qui s'est passé.

Il y a des accès qui se terminent par des vomissemens considérables ; c'est quelquefois une évacuation abondante de matières jaunâtres qui en amènent la solution. On m'a dit que plusieurs avaient fini par l'éruption des règles : j'ai observé une fois cette espèce de terminaison.

Dans le courant de l'année 1804, Marie N...., était entrée à l'hospice Saint-Eloi, où M. Broussonnet, professeur de clinique interne, prescrivit entr'autres remèdes plusieurs émétiques dans lesquels il faisait entrer principalement la poudre d'ipécacuanha. Voyant l'inutilité de ces remèdes, il jugea que la maladie se terminerait naturellement à l'époque de la puberté, et il cessa toute espèce de traitement.

Le 25 février 1805, la malade s'est présentée à

l'hospice clinique de perfectionnement. Après avoir recueilli les renseignemens ci-dessus, on l'examina dans chaque accès, et dans l'intervalle d'un accès à l'autre.

Les symptômes ordinaires de l'épilepsie furent les seuls que l'on put remarquer dans chaque attaque. La seule circonstance particulière était que dans la plus grande intensité des mouvemens convulsifs, la malade portait automatiquement la main vers la région épigastrique, comme si elle ressentait une violente douleur en cet endroit.

Dans l'intervalle des accès, le système nerveux manifestait une sensibilité plus vive que dans l'état naturel. Les sens de l'odorat et de l'ouïe étaient d'une délicatesse extrême.

Aucun changement dans la circulation du sang et la formation de la chaleur; température ordinaire, pouls régulier, couleur naturelle; les vaisseaux lymphatiques et les glandes annonçaient chez la malade l'état de prédominance où ces organes se trouvent dans les tempéramens pituiteux.

Les muscles grêles, peu relevés, n'exécutaient que des mouvemens de contraction faibles et lents. Ces mouvemens étaient bientôt suivis de lassitudes spontanées.

Les viscères du bas-ventre, et surtout les organes digestifs, exécutaient péniblement leurs fonctions. La malade rapportait à la région de l'épigastre un sen-

timent de douleur habituelle qui devenait fort incommode au moment de l'attaque.

Les organes sexuels ne jouissaient point encore du degré d'action que la puberté développe. Il y avait eu cependant une effusion de sang par ces organes à la fin de divers accès, mais il n'existait pas de flux périodique et régulier.

La peau était douce, molle; il n'existait aucune affection de cet organe ni des membranes muqueuses; le tissu cellulaire était bien développé et fourni de graisse.

En rapprochant toutes les circonstances de cette maladie, on voit qu'elle peut être rapportée, comme la précédente, à la commotion que la frayeur dut imprimer à tout le système de la sensibilité et du mouvement. L'effet en a été principalement ressenti dans la région épigastrique. Il ne peut être dissipé que par une modification vitale qui agisse dans une direction opposée. Il est vraisemblable que l'époque de la puberté produira sous ce rapport une révolution salutaire; mais en attendant qu'elle se déclare, il faut combattre cette maladie dans le principe de l'affection qui paraît y dominer.

Les antispasmodiques directs et révulsifs et les moyens perturbateurs ont paru propres à remplir cette vue.

On prescrivit pendant un mois des bains de pieds

sinapisés, des frictions, des bains entiers et une potion composée avec l'eau de fleurs d'orange, la teinture de castoréum et de valériane.

Au commencement du mois suivant on fit vomir la malade à deux ou trois reprises; on appliqua des sangsues aux malléoles; et ce même traitement fut continué, ainsi que le précédent, pendant toute la durée du troisième mois. A cette époque, la jeune malade sortit de l'hospice et retourna dans son village.

Pendant le premier mois du traitement il y eut une diminution notable dans le nombre et la longueur des accès; pendant le deuxième mois ils furent plus courts, plus faibles, mais plus nombreux; ils devinrent plus rares et moins longs vers la fin du troisième. Lorsque la malade sortit de l'hospice il y avait donc une amélioration réelle, quoique la maladie ne fût pas entièrement guérie. Je n'attendais, comme je l'avais annoncé, une guérison radicale que de la puberté. Nous apprîmes effectivement dans la suite que la malade, après avoir eu des attaques d'épilepsie pendant quelques mois, avait enfin eu les signes d'une menstruation régulière, et que depuis nul accès d'épilepsie ne s'était manifesté.

Dans le commencement de sa maladie, Marie N... avait une sœur plus jeune de deux ans, qui couchait habituellement avec elle. Quelques mois après l'accident qui occasiona l'affection épileptique de l'aînée,

on observa également des attaques d'épilepsie chez la cadette ; mais celle-ci, qui ne devait son mal qu'à l'influence de l'imitation, en fut délivrée lorsqu'on l'eut séparée de sa sœur.

OBSERVATION V.

Epilepsie constitutionnelle accompagnée d'idiotisme.

Pierre N., de Montpellier, âgé de seize ans, d'un tempérament lymphatique, d'une constitution lâche, figure inanimée, sens obtus, état d'inertie générale, tête large, front avancé, angle facial aigu de soixante-quatorze à soixante-quinze degrés, intelligence nulle, taciturne, immobile, incapable de mémoire, ayant tous les caractères de l'idiotisme.

Ce malade a été placé à l'Hôpital-général des Enfans et des Vieillards à l'âge de quatre ou cinq ans. Depuis son entrée dans cet hospice, il a eu presque chaque jour une et même plusieurs attaques d'épilepsie, de huit à neuf minutes.

Pendant ce long intervalle il n'a point éprouvé de maladies aiguës, sa santé n'a souffert aucune altération ; il a toujours conservé beaucoup d'appétit; il s'est montré constamment insensible aux variations de la température de l'air.

Nous le fîmes entrer dans l'hospice de perfectionnement, non pour entreprendre de le traiter, l'incurabilité de sa maladie était évidente; mais nous voulions avoir un exemple de l'épilepsie combinée avec l'idiotisme au degré le plus fort.

Les accès d''épilepsie étaient fréquens et considérables; ils se remarquaient surtout par une contraction violente des membres supérieurs et inférieurs, une roideur excessive du tronc, des convulsions horribles dans les muscles de la face, des secousses violentes de la tête et du cou, que le malade agitait et portait de tous côtés. La poitrine était fortement oppressée; il poussait des cris horribles, et tombait enfin dans un abattement stupide.

Chaque accès était fréquemment suivi d'une nouvelle attaque aussi forte que la première; en sorte que l'on voyait quelquefois trois ou quatre attaques succéder l'une à l'autre presque dans le même moment.

Il y avait une circonstance remarquable dans cette espèce d'épilepsie, c'est que l'attaque était subitement arrêtée ou prévenue lorsqu'on pouvait saisir fortement le bras ou l'avant-bras du malade avant qu'elle n'éclatât. Cette attaque se terminait aussi à l'instant lorsqu'on lui serrait les membres avec force.

Les signes d'une constitution débile et ceux d'une abolition complète des facultés intellectuelles étaient permanens. Insensible à toutes les impressions, il vivait d'une manière végétative, et n'exécutait que des mouvemens automatiques. Les organes des sens res-

taient comme engourdis, il ne répondait à aucune question.

Il était bien évident que cette affection, liée à la constitution physique du malade, n'était pas susceptible d'un traitement méthodique et suivi; on ne pouvait en chercher la cause que dans un vice organique et constitutionnel du cerveau, contre lequel on ne pouvait se flatter d'employer aucun remède efficace. Mais pour convaincre les élèves de l'incurabilité d'une maladie semblable, je prescrivis quelques remèdes énergiques, choisis principalement dans l'ordre des antispasmodiques et des excitans : je donnai la valériane, le camphre et les fleurs de zinc à très-haute dose; je tâchai d'exciter l'organe de la peau par des frictions avec la teinture de cantharides; je donnai plusieurs fois l'émétique pour imprimer une commotion violente à tout le système. Le malade n'éprouva aucune sorte d'impression de tous ces remèdes : quatre grains d'émétique excitaient à peine le vomissement. Nous renonçâmes bientôt à traiter une maladie que toutes les circonstances de sa formation rangeaient parmi les incurables.

Nous eûmes cependant occasion d'observer l'effet avantageux d'un moyen mécanique auquel je fus conduit par la circonstance dont nous avons parlé, que l'attaque pouvait être arrêtée ou prévenue lorsqu'on saisissait et qu'on serrait fortement les bras du malade. En conséquence, j'imaginai de pratiquer de fortes ligatures depuis l'extrémité supérieure de l'avant-bras

jusqu'au bout des doigts, de serrer graduellement ces ligatures, et d'exercer par leur moyen une forte compression sur les extrémités supérieures : ce procédé réussit à diminuer le nombre des accès. Nous étions venus à bout de les réduire à un seul accès tous les deux ou trois jours, au lieu de plusieurs attaques que le malade avait chaque jour dans l'espace d'une heure ; mais dès qu'on enlevait les ligatures et que la compression des bras cessait, les attaques revenaient aussi fréquentes et aussi fortes qu'à l'ordinaire. Cette compression mécanique devint même insuffisante pour retarder les attaques ou diminuer leur nombre, aussitôt que les bras du malade y furent accoutumés.

OBSERVATION VI.

Epilepsie terminée heureusement par un mouvement de fièvre et par des selles copieuses.

C. B., âgé de vingt-huit ans, d'un tempérament pituiteux-sanguin, né dans le département de l'Isère, issu de parens sains, avait joui d'une excellente santé jusqu'à l'âge de vingt ans. Il présentait les signes extérieurs d'une bonne constitution : teint fleuri, physionomie ouverte, peau ferme, cheveux bruns, taille élevée, membres bien développés, épaules carrées, pouls fort et plein.

A l'âge de vingt ans il eut une violente péripneumonie, qui détermina le délire et des soubresauts des tendons, et qui se termina par une expectoration abondante. Le malade se rappelle qu'on lui pratiqua alors deux ou trois saignées.

L'année suivante il eut la fièvre des hôpitaux, mais elle se termina heureusement dans l'espace de dix-huit jours. Sa santé reprit alors toute sa vigueur; et malgré les fatigues de la guerre auxquelles il fut obligé de se

livrer, ses forces et sa constitution naturellement vigoureuses ne souffrirent aucune atteinte.

Il y a trois ou quatre ans qu'étant à l'armée, il vit périr plusieurs de ses camarades par l'explosion d'une mine. Il eut sur-le-champ un tremblement général, et deux heures après une attaque d'épilepsie très-violente. Depuis, les attaques épileptiques se sont manifestées presque constamment tous les jours, à l'heure même où l'explosion de la mine avait eu lieu.

Depuis l'invasion de cette maladie jusqu'au moment où le malade est entré dans l'hospice, cette affection a conservé le caractère qu'elle avait d'abord et qu'elle offre encore aujourd'hui; il n'est du moins survenu aucun changement assez grave pour que le malade ait pu nous le rapporter.

Chaque accès varie un peu quant aux symptômes et quant à la durée; les plus courts sont de quatre ou cinq minutes, les plus longs d'un quart-d'heure : ils consistent principalement dans une agitation convulsive et une secousse violente des extrémités supérieures et inférieures, accompagnées de la contraction des muscles de la face, de la perte de connaissance, etc.

Dans l'intervalle des accès la santé du malade n'est pas sensiblement altérée; cependant il se plaint assez habituellement d'un violent mal de tête et d'une douleur assez vive à la région de l'épigastre.

Entré à l'hospice de perfectionnement le 4 mars 1805, on dressa le tableau suivant de sa maladie : physionomie triste, inquiétudes vagues, soupirs invo-

lontaires, lassitude spontanée, figure blême, sensibilité faible, sens de l'ouïe délicat, le moindre bruit excite chez le malade un frémissement involontaire; chaleur naturelle, pouls fort, plein, développé; respiration libre, mais quelquefois entrecoupée, comme si le sang avait de la peine à traverser les poumons.

Nulle affection des vaisseaux lymphatiques ni des glandes.

Nous avons observé que le malade éprouve habituellement des douleurs très-intenses à la tête et dans la région épigastrique; l'action musculaire est faible, l'exercice est toujours suivi de fatigue et de lassitude, mais la contractilité se ranime au moment de l'accès, qui donne lieu à un état convulsif très-prononcé du système général des muscles.

L'estomac est souvent dérangé, peu d'appétit, digestion lente, ventre serré. Il paraît cependant que les sécrétions ne sont ni augmentées, ni diminuées, ni troublées.

Les organes sexuels n'ont aucune influence sur cette maladie; ils exercent leurs fonctions comme ils faisaient avant qu'elle existât.

Le malade ne se rappelle pas d'avoir eu de maladies cutanées; il n'est pas sujet aux fluxions catarrhales. Depuis la formation de cette épilepsie, on n'a observé, ni pendant les accès, ni dans leur intervalle, aucune éruption à la peau, aucune excoriation des membranes muqueuses.

On voit, dans les phénomènes de cette épilepsie,

l'effet d'une modification vicieuse de l'influence nerveuse sur les principaux viscères et sur les organes de la contractilité et du mouvement.

Deux méthodes se présentent pour rétablir l'harmonie entre les deux systèmes.

La première consiste à procurer directement le calme du système nerveux en modérant l'influence que l'affection de la tête paraît exercer sur l'ensemble de l'économie, et principalement sur les organes épigastriques : les révulsifs et les calmans produiront cet effet.

La seconde méthode est d'imprimer à tout le système une secousse violente, qui, par une forte révolution, change le rapport vicieux de la sensibilité et de la contractilité, et rétablisse l'harmonie entre leurs systèmes respectifs. On y parviendra peut-être en employant des moyens perturbateurs, comme l'émétique, les sudorifiques, etc.

On commence par la première méthode. Le 6 mars 1805, bains de pieds sinapisés, saignée du pied, lavemens émolliens, frictions sur toute l'habitude du corps.

Même traitement jusqu'au 10, moins la saignée. Pendant ces quatre jours, accès d'épilepsie avec les symptômes ordinaires de cette maladie, chaque jour, à midi. Celui du 9 dure un quart-d'heure, et laisse, demi-heure après, un tremblement convulsif de la mâchoire inférieure, comme on l'observe dans le frisson de la fièvre.

Le 11, bains de pieds, lavemens, frictions avec la

teinture de cantharides, fumigations avec le karabé et le benjoin; un grain d'opium quatre fois par jour: ce dernier remède nous paraît indiqué à raison des douleurs de tête et d'estomac, qui peuvent bien entretenir l'excitation nerveuse.

Le 13, accès d'épilepsie aussi violent qu'à l'ordinaire, excitation générale, pouls élevé, face rouge, etc. Application de quatre sangsues à la partie interne de chaque cuisse, suppression des fumigations, bains de jambes sinapisés, lavemens, opium à la même dose.

Le 14, accès modéré. Mêmes remèdes, excepté l'application des sangsues.

Le 16, on applique de nouveau les sangsues et l'on continue le même traitement. Le malade est exempt d'attaque. Depuis le 17 jusqu'au 25, on insiste sur les bains de jambes sinapisés et les frictions irritantes. On fait prendre quelques bains entiers; on purge deux fois avec le jalap et la rhubarbe. Les accès surviennent chaque jour, à l'exception des 20 et 21, qui furent sans accident. Les accès des autres jours n'ont rien offert de particulier.

Le 26, on adopte un traitement perturbateur. Trois grains de tartre stibié produisent des vomissemens considérables de matières glaireuses; le soir, on provoque les sueurs par une potion sudorifique. On répète de deux en deux jours l'émétique et les sudorifiques pour exciter en même temps le vomissement et une abondante transpiration. Chaque dose d'émétique procure de forts vomissemens.

Le 10 avril, nouvelle dose de tartre stibié; vomissement bilieux, sueurs abondantes, quoique le malade n'ait point usé de la potion diaphorétique. Le 13, mouvement de fièvre qui dure vingt-quatre heures et se termine par des évacuations également copieuses de matières noirâtres. Depuis cette époque le malade n'a plus éprouvé d'accès de sa maladie; il est resté encore plusieurs mois dans l'hospice, et pendant cet espace assez long il n'en a ressenti aucune atteinte.

OBSERVATION VII.

Hypocondrie nerveuse, avec irritation des viscères abdominaux.

M. P. B, âgé de 33 ans, d'un tempérament bilieux, d'une constitution forte, d'un caractère inquiet, livré à des études sérieuses et aux travaux de cabinet, ayant une imagination facile à s'exalter, est depuis quelque temps affligé de tous les maux qui caractérisent l'hypocondrie. Il avait eu précédemment une gonorrhée qui fut pour lui la cause d'une grande terreur : il consulta des médecins qui, après lui avoir fait prendre des remèdes mercuriels et des boissons tempérantes, arrêtèrent l'écoulement avec des pilules de térébenthine.

Après ce traitement, le malade reprit l'habitude de la masturbation, qu'il avait eue dans sa première jeunesse. Il eut aussi commerce avec des femmes, ce qui détermina chez lui une agitation violente, un tiraillement considérable des nerfs, le sifflement des oreilles, un penchant invincible au sommeil, et rappela l'écoulement de l'urètre.

Ces incommodités furent exagérées par son imagina-

tion active, il se crut atteint d'une vérole confirmée; inquiétude, agitation continuelle, perte du sommeil, rêves pénibles, préoccupation constante de la même idée, dérangement des fonctions de l'estomac, salivation glaireuse, maux de tête, etc.

Un médecin consulté prononce que le malade a la vérole, et cette décision ajoute à ses terreurs. Cependant un autre médecin le rassure, et au lieu d'un traitement mercuriel il lui conseille une saignée, un léger purgatif, des boissons mucilagineuses, et l'usage du sirop de fumeterre. Ces remèdes déterminent des évacuations abondantes de matières jaunâtres, et font disparaître l'écoulement de l'urètre; mais les désordres de la sensibilité et du système nerveux continuent. Douleurs vagues, tantôt sur une partie, tantôt sur l'autre; crispations, passage alternatif de la chaleur au froid, douleurs de tête, contraction et resserrement de la région épigastrique, anxiété habituelle, formation d'une grande quantité de vents, borborygmes, sentiment de pesanteur et de faiblesse extrême; constipation qui est telle quelquefois, que le malade reste trois jours sans aller à la garde-robe; les matières qu'il rend sont desséchées en forme de globules, visqueuses, et de couleur brunâtre. Les urines sont épaisses, grasses et déposent un sédiment qui forme autour du vase une croûte jaunâtre et pierreuse. Le ventre se tuméfie ou se détend, s'élève ou s'abaisse, à mesure que l'air extérieur entre dans la poitrine ou qu'il en est rejeté.

On prescrit au malade un traitement tonique et un bon régime; il prend la décoction de quinquina avec le lait, quelques bains froids. Ce traitement, au lieu d'apaiser les symptômes, en augmente l'intensité. C'est alors que le malade entra sous ma direction.

A cette époque les pollutions nocturnes étaient fréquentes, les autres symptômes de l'hypocondrie persistaient.

En comparant les caractères de la maladie exposés dans ce tableau, nous voyons que le plus grand nombre indiquent une action irrégulière de la sensibilité : la dominance de ce principe est indiquée par l'inquiétude, l'agitation, les douleurs vagues, les crispations, le resserrement de l'épigastre, les sensations insolites de froid et de chaud, etc. Il existe en outre un état d'irritation des viscères abdominaux, qui a pu décider quelques points d'engorgement, et qui doit accroître la disposition vicieuse de la sensibilité dans tout le système. Cet état est dénoté en partie par la constipation habituelle, la formation et la sortie des vents, la consistance et la dureté des matières fécales, le mauvais effet des toniques, etc.

Le traitement adopté a pour objet : 1°. de calmer l'irritation et le spasme des viscères du bas-ventre; 2°. de modérer la sensibilité et la mobilité de tout le système, de rétablir le rapport mutuel de leur influence, et de les ramener ainsi à l'état normal d'où elles se sont écartées.

On commence le traitement par des bains tièdes pris chaque jour d'abord pendant une heure, et que l'on prolonge ensuite jusqu'à deux; après chaque bain, frictions sèches sur toute l'habitude du corps. On prescrit une boisson abondante d'eau de veau et de petit-lait; on mêle ces boissons avec les infusions de feuilles d'oranger et de fleurs de camomille.

On ne change rien à ce traitement depuis le 1er. mars jusqu'au 15; alors on augmente la durée du bain, qui est de près de trois heures; on substitue au petit-lait les bouillons préparés avec de jeunes poulets et quelques plantes potagères de la saison. On multiplie les frictions sur les reins et la colonne épinière; on donne tous les cinq jours deux dragmes de marmelade de casse préparée à la manière de Tronchin.

Tous les jours on fait prendre deux demi-lavemens préparés avec les feuilles de mercuriale, de bouillon blanc et de pariétaire. Chaque lavement est précédé d'un lavement d'eau simple à dose complète, et l'on ne donne le second que lorsque le malade a rendu le premier.

Vers la fin du mois de mars, douleurs intestinales, hoquet, formation d'une plus grande quantité de vents, resserrement de l'épigastre et de toute la région abdominale, envies de vomir; il y a même quelques vomissemens. Application d'un emplâtre en écusson depuis le cartilage xiphoïde jusqu'au nombril: cet emplâtre est composé avec une once de thériaque,

vingt grains de camphre, autant d'opium cru, et suffisante quantité de baume du Pérou. Amendement sensible. On associe à cette médication l'application de six sangsues au bord de l'anus ; on fait prendre des bains de siége; on réitère l'application des sangsues deux jours après la première. Le soulagement se maintient; mais quelques jours après, augmentation subite de tous les symptômes, évanouissement, suffocation, resserrement de l'épigastre. Vingt gouttes de liqueur minérale anodine d'Hoffmann et d'autant de teinture de castoréum, dans les eaux de camomille et de menthe, dont le malade prend quelques cuillerées, arrêtent cette attaque sur le champ. On continue sans interruption le traitement antispasmodique pendant les mois d'avril et de mai, en n'y apportant d'autres changemens que dans les espèces des remèdes, qu'il est nécessaire de varier, mais que l'on prend toujours dans le même ordre de substances; ce sont le castoréum, l'opium, l'éther, l'assa-fœtida, etc.

L'amélioration de la santé a lieu d'une manière évidente et progressive pendant la durée de ce traitement. Les remèdes y sont aidés par un régime convenable: nourriture végétale, herbages mucilagineux, peu de vin, proscription des viandes salées, noires, des ragoûts épicés, etc.

Les inquiétudes se dissipent; le ventre devient libre, il reprend son volume naturel; on aperçoit plus de régularité dans l'exercice des sensations et des mouvemens. On cesse alors les remèdes employés jus-

qu'à ce jour; on passe aux toniques et aux fortifians, tels que le vin de quinquina, quelques eaux ferrugineuses; le malade se livre à divers exercices qui développent ses forces et rétablissent l'ordre dans toutes ses fonctions.

OBSERVATION VIII.

Spasme tonique du diaphragme et de l'œsophage

Une femme âgée de trente-deux ans, d'un tempérament nerveux et bilieux, d'une constitution grèle, ayant les fibres serrées, le tissu cellulaire dense, née de parens sains, n'avait eu que des maladies passagères, quand elle fut peu à peu saisie d'une difficulté d'avaler les liquides, d'une suffocation habituelle avec douleur répondant à la région de l'estomac, et accompagnée d'une sorte d'angoisse toutes les fois qu'elle veut rire.

Tout mouvement un peu brusque, la plus légère peine, déterminent une forte oppression de poitrine. L'exercice de la parole et du chant ne peut se faire sans la plus grande difficulté; les inspirations coupées du rire sont toujours suivies d'une souffrance telle, qu'il est impossible à la malade de les supporter. La déglutition des boissons est douloureuse et pénible; celle des alimens n'est pas aussi difficile. La malade éprouve un sentiment de constriction à l'œsophage et à la gorge, elle est tourmentée par des envies de

vomir impuissantes, et par des digestions laborieuses.

Dans le nombre de ces symptômes, il en est peu qui dénotent autre chose qu'un spasme permanent du diaphragme et de l'œsophage. Il est possible néanmoins qu'il existe déjà une altération de tissu qui s'oppose à ce que le diaphragme et les autres puissances inspiratrices exécutent convenablement leurs fonctions; mais on est fondé à croire qu'un spasme tonique, dont l'action est entretenue par les impressions que reçoivent les parties où il a son siége, forme le principe le plus essentiel de cette maladie. C'est, du reste, le seul qu'il fût possible de combattre, dans le cas où il existerait d'ailleurs un vice organique de ces parties.

Le spasme tonique du diaphragme et de l'œsophage peut se déduire des circonstances suivantes : la constitution nerveuse irritable et sensible de la malade, la vivacité de ses affections morales, la tournure de son imagination, les peines d'esprit et de cœur qui l'ont poursuivie, l'effet de la distraction, de l'exercice, du mouvement, des bains pour améliorer son état, les symptômes nerveux qui se développent avec ces attaques, et dont il est impossible de méconnaître le caractère.

Le traitement aura donc pour objet principal de combattre directement le spasme du diaphragme et de l'œsophage.

L'usage des remèdes internes doit être précédé ici par un long emploi de moyens analogues placés à l'extérieur du corps pour rompre en partie le spasme,

et rendre plus facile l'introduction des médicamens, à laquelle s'opposerait l'état spasmodique des organes de la déglutition.

Pendant quinze jours on prescrit les bains de jambes dans l'eau tiède sinapisée ; pendant les huit jours qui suivent, des demi-bains jusqu'au nombril, dans une décoction de feuilles de jusquiame et de morelle ; les dix jours suivans sont employés à prendre chaque jour un bain entier dans l'eau tiède, dont on diminue un peu chaque jour la température, de manière à ce que vers le cinquième bain la température soit presque froide. Chaque bain est de deux heures. Au sortir du bain, frictions sur toute l'habitude du corps avec un morceau de flanelle ; quatre heures après le bain, frictions sur les bras, les cuisses, la colonne épinière et le bas-ventre, avec une teinture antispasmodique composée en faisant dissoudre demi-gros d'opium, un gros de camphre et autant de fleurs de zinc dans une livre et demie de bonne eau-de-vie. Application de linges trempés dans la même teinture sur l'épigastre.

Dans une attaque qui survient après un mois de ce traitement, la malade ressent une douleur et une constriction si fortes de la poitrine, qu'elle est menacée de suffocation. Le siége de ce resserrement, qui répond à l'épigastre, est une preuve que le spasme affecte l'estomac. On calme les accidens de cette attaque en couvrant toute la région de l'épigastre d'un cataplasme formé avec les feuilles de ciguë et

celles de jusquiame triturées et réduites en bouillie. Dans les intervalles des accès ce cataplasme est remplacé par un emplâtre composé d'une once de diabotanum, demi-once de thériaque, un gros d'opium et deux gros de castoréum.

Ces moyens extérieurs furent continués pendant l'espace de deux mois. Durant cet espace de temps, il y eut plusieurs attaques de suffocation que l'on dissipa promptement par les moyens ci-dessus; mais la malade ne cessa point d'avoir la déglutition difficile et la respiration gênée, avec une impuissance absolue de rire sans éprouver les plus fortes angoisses.

Aux symptômes ordinaires du spasme tonique se joignirent constamment ceux d'une disposition nerveuse analogue à l'état particulier des constitutions vaporeuses.

On saisit quelques momens de calme pour faire passer des antispasmodiques à l'intérieur. Après avoir donné trois verres de petit-lait chaque jour pendant une semaine, on fait prendre un bol composé avec trois grains d'assa-fœtida, autant de castoreum, et un grain d'opium gommeux. On répète ce bol toutes les six heures en donnant un verre de petit-lait par-dessus.

La malade prend quatre de ces bols sans éprouver ni bien ni mal; mais au cinquième, elle a une attaque de suffocation des plus violentes. Dans cette attaque la figure est rouge, les yeux étincelans, la bouche sèche, les lèvres brûlantes, il y a des quintes

de toux pénibles, les crachats sont mêlés de sang, une hémorrhagie nasale survient au moment où l'attaque se termine. Le lendemain de l'attaque, application de huit sangsues au bord de l'anus. Le jour suivant, application de huit autres sangsues à la région de l'estomac ; et lorsqu'elles ont produit leur effet, on place un large vésicatoire entre le cartilage xiphoïde et le nombril. Ce vésicatoire est entretenu pendant quinze jours; au bout de ce temps on le transporte sur la partie interne des bras, ensuite à l'intérieur des cuisses, enfin on le convertit en cautère.

Pendant cette série de traitemens externes, la malade n'use d'aucun remède intérieur, si ce n'est de quelques boissons tempérantes, comme l'eau de poulet dans laquelle on fait bouillir des têtes de pavot.

On ajoute à ces divers moyens les lavemens donnés à la manière de Kempf, en composant le demi-lavement avec une décoction de racine de valériane et de fleurs de camomille, dans laquelle on fait dissoudre vingt grains d'assa-fœtida et demi-gros de camphre.

Les intervalles de calme se prolongent; les accès s'annoncent toujours de la même manière, ils sont calmés par les mêmes moyens. On croit pouvoir essayer de nouveau le bol antispasmodique d'assa-fœtida, d'opium et de castoréum; mais il produit encore de l'irritation, on est obligé de le suspendre.

Les attaques deviennent plus rares; on en compte

à peine trois ou quatre dans l'espace d'un mois, tandis que la malade en avait habituellement plusieurs dans la semaine. Chaque attaque est moins longue et plus modérée; mais l'intervalle est toujours marqué par le tiraillement de l'épigastre, l'oppression, la difficulté de rire, de respirer et d'avaler.

On passe à des antispasmodiques d'un ordre différent, on donne l'extrait de jusquiame avec le camphre : on commence par un demi-grain d'extrait de jusquiame et deux grains de camphre en bols; on donne trois de ces bols dans la journée. On augmente ensuite l'extrait de jusquiame, d'un quart de grain pour chaque prise : au bout de huit jours la dose est portée à deux grains, que l'on répète deux ou trois fois. Ce remède n'a pas les inconvéniens des autres antispasmodiques. Il n'irrite point; au contraire, il paraît calmer. On insiste sur ce médicament et les applications extérieures pendant plusieurs mois : on vient à bout d'éloigner les attaques, de les rendre moins fortes, mais on ne peut détruire entièrement la gêne de la respiration et celle de la déglutition, ce qui semble prouver qu'outre le principe spasmodique il existe dans cette maladie une légère affection organique, qui est probablement située vers les parties du diaphragme par lesquelles l'œsophage passe de la cavité de la poitrine dans celle du basventre.

OBSERVATION IX.

Manie périodique compliquée d'asthme et de surdité.

Mademoiselle B., âgée de dix-huit ans, d'un tempérament nerveux-lymphatique, d'une constitution délicate et lâche, ayant la peau fine, les chairs molles, les yeux bleus, le caractère lent et timide, a été sujette dans son enfance à plusieurs maladies de la lymphe et de la peau. Née d'une mère qui fut atteinte d'une aliénation mentale vers la fin de sa vie, elle a dû porter en naissant une disposition à l'affection maniaque dont elle est attaquée.

Les premières années de sa vie se passèrent dans un état de faiblesse et de langueur extrêmes; ses nerfs paraissaient déjà singulièrement disposés à s'affecter. Elle eut quelques attaques de convulsions; mais ces attaques ne furent ni longues, ni violentes.

A l'âge de cinq ans, elle contracta la gale, et fut soumise à un traitement mal dirigé.

A l'âge de six ans elle fut inoculée : cette opération n'eut aucune suite fâcheuse. Cependant elle a eu

pendant longtemps des croûtes à la tête, des engorgemens dans les glandes du cou, quelques boutons sur la poitrine, et des dartres farineuses sur différentes parties du corps.

Vers l'âge de dix à onze ans, la malade éprouva une fièvre aiguë, qui, d'après ce qu'on nous a rapporté, paraît avoir été du genre des fièvres muqueuses. Il y eut une grande prostration des forces et une sorte d'ataxie générale du système. La convalescence fut longue. La maladie laissa longtemps après elle un tremblement incommode de la tête et des extrémités supérieures.

On a toujours observé chez la malade une tournure d'esprit singulière, l'éloignement pour la société, une disposition mélancolique, peu de goût pour les travaux de son sexe, encore moins pour les plaisirs, une espèce d'insensibilité et d'apathie pour les choses capables d'intéresser les personnes de son âge.

La malade fut réglée à quatorze ans, mais sa menstruation ne tarda point à se déranger. C'est après quelques dérangemens semblables que se sont manifestés les divers ordres de symptômes qui ont enfin amené l'état de maladie où elle se trouve actuellement.

Les symptômes que la malade présente sont variés, ils attestent plusieurs affections. Le sens de l'ouïe s'est affaibli peu à peu : il est presque aboli maintenant d'un côté, surtout lorsque le vent du midi souffle et que la température de l'air est humide; la tête est habituellement pesante et quelquefois douloureuse;

des matières muqueuses coulent fréquemment et en abondance par les narines et par les oreilles ; la physionomie porte l'empreinte de l'étonnement ; la malade est sans cesse affectée d'inquiétudes et de craintes ; elle ne se prête à aucune sensation agréable, elle recherche la solitude, se livre à des impatiences et à des emportemens qui ne sont point motivés : elle perd de jour en jour la mémoire ; ses idées se forment avec peine, elles sont toujours confuses, incohérentes, bizarres.

De temps en temps, et à des époques qui correspondent assez régulièrement à celles des règles, le désordre de l'esprit devient manifeste : stupeur, taciturnité, emportement, accès de fureur, idées fausses sur les objets ordinaires de la vie, etc.

Les organes de la poitrine sont également affectés chez la malade : elle est sujette à des fluxions catarrhales interminables, à des douleurs vagues dans toute la région thoracique, à des toux fréquentes ; elle crache continuellement beaucoup de matières glaireuses. A l'époque des accès de manie, elle éprouve la difficulté de respirer, l'oppression, le resserrement de la poitrine et le sifflement qui caractérise une attaque d'asthme.

Le système nerveux est sensiblement affecté ; les sensations ne sont point naturelles ; la malade éprouve les impressions les plus fortes par les causes les plus légères.

La chaleur est variable, tantôt fort élevée, tantôt

presque nulle; elle se distribue avec irrégularité : les extrémités sont froides, lorsque la bouche, la gorge, la poitrine et tous les viscères du bas-ventre sont brûlans; le pouls est irrégulier, plus ordinairement faible, quelquefois intermittent, presque toujours serré et concentré, pour peu que la malade éprouve quelque impression vive.

L'action musculaire est lente; la malade répugne à tous les exercices du corps; la marche, la danse, sont pour elle des choses pénibles.

Les organes digestifs sont en bon état; beaucoup d'appétit, les digestions faciles, les sécrétions naturelles, et l'embonpoint convenable.

Le mouvement des règles ne se fait pas régulièrement; il est le plus souvent retardé ou ralenti. On a quelque raison de croire que les organes sexuels ne manquent pas d'activité.

La peau est molle, le tissu cellulaire lâche, il s'y fait quelquefois des infiltrations séreuses; les membranes muqueuses y sont fréquemment affectées de fluxions catarrhales.

Il y a dix-huit mois que les différentes affections de la malade furent notablement soulagées par une fièvre éruptive inflammatoire qui dura une vingtaine de jours. Il est remarquable aussi que l'éruption des règles procure toujours un soulagement sensible.

Nous trouvons dans cette maladie trois circonstances principales sur lesquelles toutes les vues du traitement doivent porter. La première est relative à

l'état de la tête, qui est devenue le siége d'une fluxion habituelle dont l'affaiblissement de la tête paraît être le résultat : elle s'annonce par la surdité, la confusion des idées, le sentiment de crainte, l'étonnement, la pesanteur de tête, le flux de matières muqueuses des narines et des oreilles, etc.

La seconde se rapporte à l'affection des organes pulmonaires, et des bronches, qui se présente sous forme d'asthme, et qui trouve sa preuve dans les accès de suffocation, la dyspnée, la toux, l'expectoration muqueuse, les fluxions catarrhales, etc., etc.

La troisième concerne la disposition particulière des systèmes nerveux et lymphatique, qui dérive du tempérament de la malade et à laquelle doivent se rattacher tous les symptômes de sensibilité viciée et de pléthore lymphatique dont il est facile de distinguer les séries dans le tableau général de la maladie.

La méthode de traitement doit être relative à ces trois affections. Celles de la tête et de la poitrine peuvent se combattre par les mêmes moyens.

Bains domestiques, pris chaque jour, et d'une durée proportionnée aux forces de la malade; bains de jambes dans l'eau tiède avec addition de vinaigre et de sel marin; bains de jambes sinapisés : on fait prendre un et même deux bains semblables chaque jour. Lavemens simples, administrés tous les trois jours; de douze en douze jours, un purgatif composé avec deux gros de rhubarbe et une once de crême de tartre soluble; vésicatoire à la nuque, que l'on change

cinq jours après pour le transporter sur le bras, et ainsi de suite de cinq en cinq jours sur différentes parties du corps.

Usage alternatif des fondans et des antispasmodiques. On donne quinze grains d'ipécacuanha en poudre pour faire vomir; on purge deux jours après avec la crême de tartre et la rhubarbe; on donne pendant vingt jours les sucs exprimés de chicorée, de cerfeuil, de fumeterre et de cresson mêlés à parties égales, à la dose de huit onces, avec vingt-cinq grains de terre foliée de tartre; on fait boire la tisane de saponaire et de douce-amère à la dose de trois ou quatre verres par jour. Au bout de vingt jours on commence l'usage des pilules suivantes :

♃ Gomme de gayac.	demi-once.
Extrait de douce-amère.	deux gros.
Fleurs de soufre.	demi-gros.
Soufre doré d'antimoine. . . .	vingt grains.

Mêlez, faites des pilules de trois grains. La malade prend quatre de ces pilules le matin et le soir.

Ce remède est donné pendant cinq jours : aucun changement dans l'état de la malade. On augmente la dose d'une pilule pour chaque prise; au bout de cinq jours on l'augmente encore d'une pilule. Dans cet intervalle de dix jours, il survient une attaque de manie et d'asthme des plus violentes : rougeur de la face, yeux égarés, tremblement des lèvres, discours obscènes, désordre dans les idées, fièvre, prostration

des forces, anéantissement, difficulté de respirer, toux, suffocation, expectoration abondante de matières muqueuses. Cette attaque dure trois jours.

Après qu'on a usé pendant quinze jours des pilules ci-dessus, on passe à celles de la formule suivante :

℞ Assa-fœtida.	deux gros.
Castoréum.	āā un gros.
Camphre.	
Opium gommeux.	vingt grains.
Mucilage.	suffis. quant.

Mêlez, faites des pilules de quatre grains. On donne trois de ces pilules à la place des précédentes; on continue leur usage pendant dix jours, après lesquels on revient aux premières, et ainsi alternativement de dix en dix jours.

Ce traitement, établi sur l'usage alternatif des fondans et des antispasmodiques, est continué sans interruption pendant l'espace de six mois. On n'observe rien de particulier dans cet intervalle; mais vers le sixième mois de ce même traitement, l'état de la malade éprouve des variations qui paraissent augmenter considérablement les symptômes de sa maladie.

La stupeur, l'étonnement, la crainte sont poussés à l'excès; les mouvemens de fureur sont plus répétés; la malade ressent des frissons presque continuels; elle cherche à se dérober aux yeux de tout le monde; elle éprouve une ardeur pénible dans les parties génitales;

sa figure est singulièrement changée ; elle a perdu de son embonpoint ; elle n'a plus de goût pour les alimens ; les symptômes d'hystérie prévalent, ceux de l'asthme sont moins dominans ; il y a toujours beaucoup de surdité et de lenteur dans les organes des sens.

Après une consultation entre MM. Fouquet, Chrestien, Roucher et moi, je commence un nouveau traitement, dans lequel je me propose, 1°. de calmer l'extrême mobilité du système nerveux ; 2°. de faire révulsion des mouvemens fluxionnaires dirigés vers les parties supérieures ; 3°. de provoquer le retour des règles, et de prévenir les accès qui pourraient arriver aux époques du flux périodique.

On ordonne comme moyens propres à calmer la sensibilité des nerfs, les antispasmodiques directs, parmi lesquels on préfère celui dont l'efficacité est bien reconnue dans les maladies nerveuses qui intéressent particulièrement les facultés intellectuelles, surtout lorsqu'elles sont liées avec une affection des parties génitales : on donne le camphre, soit dans des émulsions, soit dans des pilules, en le combinant avec l'aloès. On commence par la dose de six à huit grains ; on l'augmente graduellement, jusqu'à ce qu'on l'ait portée à celle de quatre-vingt-dix à cent grains par jour.

Pendant les trente premiers jours, émulsions matin et soir, dans lesquelles on fait dissoudre depuis cinq grains jusqu'à quarante-cinq grains de camphre.

Dans le même temps, bains de jambes sinapisés, vésicatoires sur différentes parties du corps.

Dans le courant du mois, huit jours avant l'époque à laquelle on présumait que les règles devaient correspondre, on fait prendre à la malade une mixture composée avec le safran oriental, la teinture de mars apéritive, la teinture d'aloès et les fleurs d'armoise.

Vers le milieu du mois, signes d'un accroissement de l'affection de la tête et de la poitrine; douleurs, vertiges, rougeur de la face, bourdonnement des oreilles, difficulté de respirer, suffocation. Saignée au pied de six onces; le lendemain application de quatre sangsues à la partie interne de chaque cuisse : les symptômes disparaissent. Il est présumable que l'on a empêché le développement d'une forte attaque d'aliénation et d'asthme.

On insiste de nouveau sur le mélange de camphre et d'aloès. On donne les pilules suivantes :

℞ Camphre porphyrisé.	soixante grains.
Aloès.	vingt grains.
Nitre.	dix grains.

Mêlez avec suffisante quantité de mucilage; faites des pilules de quatre grains. On donne huit pilules matin et soir; on augmente cette dose de deux pilules tous les deux jours, jusqu'à ce qu'elle soit portée à vingt pilules pour chaque prise.

Dans la suite on divise chaque dose en deux prises, ensorte que la malade prend le nombre des pilules prescrit en quatre fois.

Les accès d'asthme deviennent rares et modérés, les facultés intellectuelles s'exercent d'une manière

plus satisfaisante, la malade reprend de l'embonpoint et de la fraîcheur, on ne peut méconnaître une amélioration marquée.

Vers l'époque des règles, difficulté de respirer, douleurs de tête, sentiment de crainte exagéré, désordre dans les idées, augmentation vicieuse de la sensibilité, etc. On pratique une saignée au pied de huit à dix onces; la même saignée est répétée le lendemain; les symptômes disparaissent.

Outre le traitement ci-dessus, la malade prend tous les mois, vers l'époque où elle aurait ses règles si elles venaient régulièrement, la mixture suivante qu'on lui donne par cuillerées :

℞ Safran oriental. . . . . . . } āā une once.
Fleurs d'armoise. . . . . . }

Faites bouillir dans un verre d'eau, passez; ajoutez demi-gros de teinture de mars apéritive, autant de teinture d'aloès et deux gros de sirop d'armoise.

En même temps, lavement avec l'huile de camomille camphrée, bains de siége, frictions à la partie interne des cuisses avec une dissolution de camphre et d'opium cru dans l'eau-de-vie.

La seconde fois que l'on met en pratique ces divers moyens, la pesanteur des lombes, le prurit des organes sexuels, annoncent une tendance à l'écoulement des règles : on la favorise par l'application de deux sangsues à la partie interne et supérieure de chaque cuisse; les règles coulent et la malade est soulagée.

On continue les applications réitérées des vésicatoires, en les transportant de l'un à l'autre bras, puis aux cuisses et aux jambes.

Vers le milieu de l'automne, on fait vomir la malade avec quinze grains d'ipécacuanha; on prescrit un purgatif tonique et quelques amers; on revient ensuite au traitement ci-dessus. Vers la fin de l'automne, insomnie, agitation nocturne, soubresauts, léger délire. On donne une émulsion avec une once sirop de nymphéa et vingt gouttes de laudanum liquide de Sydenham.

La malade quitte Montpellier et se rend à Bordeaux, sa santé étant visiblement améliorée. Le voyage la fatigue et l'échauffe; on la met à l'usage de l'eau de veau et du petit-lait, et l'on reprend celui des pilules de camphre et d'aloès, et des autres remèdes employés dans le cours du traitement.

Les symptômes de manie sont extrêmement diminués; la malade paraît avoir recouvré entièrement sa raison; mais l'asthme se fait sentir avec plus d'intensité, et la disposition spasmodique générale augmente. On donne pendant quinze jours, chaque matin, un bol avec un grain de jusquiame blanche, deux grains d'opium et quatre grains de castoréum; on substitue dans la suite l'assa-fœtida au castoréum. L'asthme et l'état nerveux cessent; on revient au camphre combiné avec l'aloès dont on a obtenu le meilleur effet. Six mois de traitement rétablissent les fonctions de la tête et de la poitrine; il ne reste plus

que la surdité, jointe à une disposition nerveuse qui semble naturellement attachée à la constitution de la jeune malade.

Nous conseillons d'user encore de temps en temps du camphre, de donner quelques toniques, comme le quinquina et la conserve d'énula-campana. Nous permettons de diminuer un peu la sévérité du régime.

Au bout d'un an nous voyons la malade : son état nous paraît changé d'une manière si favorable, que nous n'hésitons pas d'engager ses parens à la marier au bout de huit à dix mois, si ce bien-être persiste. Nous avons appris qu'on avait suivi ce dernier conseil, et que depuis son mariage la malade n'avait ressenti aucune atteinte, à la surdité près, de ses anciennes affections.

OBSERVATION X.

Stupidité avec affaiblissement de l'action des organes des sens.

Une fille tirée de l'hôpital général de Montpellier, âgée de dix-huit à vingt ans, née de parens inconnus, d'un tempérament pituiteux phlegmatique, d'une constitution lâche, humide, chargée d'embonpoint, ayant la peau molle, le teint pâle, le tissu cellulaire infiltré, plusieurs glandes engorgées, la tête grosse, les lèvres épaisses, les yeux ternes, le pouls faible, petit, lent, etc., est depuis trois ou quatre ans dans un état de stupidité absolue qui la rend même incapable de percevoir les sensations les plus ordinaires.

Dans son enfance elle fut sujette à des éruptions fréquentes et à des engorgemens lymphatiques qui se fixèrent à plusieurs reprises sur différentes parties de son corps. Elle a toujours marqué beaucoup de lenteur dans le développement des facultés intellectuelles; cependant à l'âge de quatorze ans elle était parvenue à savoir lire et à suivre les principales occupations de son sexe. Vers l'âge de quinze ans,

elle ressentit les symptômes ordinaires de la menstruation ; elle eut en effet pendant deux mois consécutifs une légère évacuation sanguine, mais depuis elle n'a rien éprouvé de semblable.

Il y a trois ou quatre ans que l'on aperçut chez elle les signes d'un affaiblissement progressif des facultés intellectuelles ; elle perdit peu à peu la mémoire, sa physionomie prit un caractère singulier de stupeur et d'étonnement. La vue perdit beaucoup de son activité naturelle, le sens de l'ouïe fut également diminué, elle devint presqu'insensible aux odeurs et aux saveurs, elle était incapable de répondre aux questions qui lui étaient adressées, elle écoutait sans avoir l'air d'entendre, etc.

Cette disposition physique et morale est toujours allée croissant. Aujourd'hui elle est arrivée à un degré tel, qu'elle offre tous les caractères de l'idiotisme et de l'imbécillité. Perte absolue de mémoire, aucune apparence d'idées, la malade semble réduite à la faculté d'exprimer ses besoins naturels. Affaiblissement de la vue et de l'ouïe, perte de l'odorat ; il est incertain qu'elle ait conservé le sens du goût.

Les fonctions étrangères aux facultés sensitives et intellectuelles s'exercent comme dans l'état naturel ; les digestions se font très-bien, les sécrétions et les excrétions s'opèrent librement, la chaleur est moins développée que dans l'état naturel, le pouls conserve la faiblesse et la lenteur qui appartiennent à la constitution de la malade, et que l'on observait chez elle

même avant que la maladie actuelle se fût déclarée.

Dans les premiers temps de cette maladie on a prescrit quelques remèdes toniques, mais sans mettre l'ordre nécessaire à leur administration; il est d'ailleurs vraisemblable que toutes les méthodes de traitement n'auraient été suivies d'aucun succès.

Cette fille, entrée à l'hospice vers les premiers mois de l'an 1806, présenta le tableau des symptômes que nous venons d'exposer.

Ces symptômes indiquent tous essentiellement une faiblesse radicale et profonde du cerveau et du système nerveux. Il paraît que cette faiblesse a porté spécialement sur la faculté de sentir; celle de produire ou d'entretenir les contractions et le mouvement n'a point été frappée. Il est vraisemblable qu'une faiblesse aussi considérable a dû vicier l'organisation du cerveau et des nerfs, si toutefois elle ne dépend pas elle-même d'un vice de cette organisation.

Mais en supposant qu'il y ait un vice organique dans le cerveau et dans les principales divisions du système nerveux, il est évident que nous n'avons aucune ressource pour corriger ce vice et pour en arrêter les effets. Nous sommes donc réduits à traiter la maladie comme si elle était indépendante d'une semblable affection, en considérant l'affaiblissement de la faculté de sentir comme la cause essentielle et directe de cette affection.

D'après ces vues nous essayons un traitement fondé

sur l'usage non interrompu des excitans pendant l'espace de trois mois : on insiste sur les frictions avec des linimens volatils animés par les cantharides, les teintures spiritueuses, l'usage intérieur du vinaigre distillé, de l'esprit ardent de cochléria, de l'esprit de corne de cerf succiné, de l'ammoniaque et de toutes les substances alcalines.

La malade paraît être insensible à l'action des moyens stimulans les plus énergiques ; il ne survient aucun changement dans son état, on reconnaît l'inutilité de toute espèce de traitement dans une maladie que l'existence de quelque vice organique du cerveau rend vraisemblablement incurable. La malade est renvoyée à l'hôpital général d'où elle était venue, pour servir à l'instruction des élèves.

Une observation analogue à celle-ci m'a offert l'occasion de constater l'état du cerveau et de l'origine des nerfs par l'ouverture du cadavre.

Une dame des environs de Castres tenant à une famille distinguée, d'un tempérament nerveux et lymphatique, d'une constitution délicate, après de violens chagrins, fut d'abord livrée à tous les écarts d'une manie hystérique; mais étant ensuite tombée dans une stupidité complète, elle offrit la plupart des symptômes que nous avons exposés dans l'histoire précédente : perte de mémoire, absence de toute idée, vue faible, ouïe difficile, abolition de l'odorat, etc., etc.

Placée d'abord dans une chambre à l'hôpital Saint-

Eloi, j'employai dans l'état de manie quelques moyens tempérans et révulsifs qui furent sans avantages.

La malade fut transportée dans un jardin où je continuai de la visiter. Les signes de stupidité étaient alors prédominans. Je voulus exciter le système par quelques moyens convenables; ce fut en vain, la malade repoussait toute espèce de remèdes.

J'avais suspendu toute espèce de traitement, lorsqu'il survint une fièvre aiguë avec délire. Pendant cette fièvre la malade parut recouvrer par intervalles l'usage de ses facultés intellectuelles; on voyait surtout qu'elle prenait un plaisir singulier à penser que sa mort serait prochaine; la malade se refusa constamment à tout remède, le vingt-deuxième jour de la fièvre elle expira.

On fit l'ouverture du cadavre: dans la cavité du crâne on trouva la dure-mère épaisse, fortement adhérente à la partie droite de l'os frontal, où elle avait acquis la consistance d'une membrane muqueuse (1). Le cerveau présenta une consistance molle et lâche; en le touchant il donnait au tact la sensation d'une espèce de pâte; la moelle allongée avait perdu aussi sa cohésion naturelle. Le cervelet paraissait au contraire serré et presque durci, il y avait beaucoup de sérosité dans les ventricules latéraux;

---

(1) Je trouve en note sur le manuscrit de M. Dumas: *cette malade a été frappée*; mais il n'est pas dit à quelle époque elle a reçu ces mauvais traitemens. (L. R.)

on aperçut enfin, entre les couches des nerfs optiques et les corps cannelés, une élévation de la substance médullaire, devenue compacte, qui formait une sorte de tumeur dans laquelle on trouva une multitude de petits corps granuleux. Les viscères des autres cavités étaient parfaitement sains, à l'exception de la matrice, qui se trouvait petite et racornie (1).

---

(1) Il est très-présumable que les altérations qu'on a trouvées dans le cerveau doivent en partie être rapportées à la maladie aiguë à laquelle la malade a succombé : tel nous paraît être au moins l'épanchement des ventricules. Quant au ramollissement du cerveau, on ne peut guère affirmer s'il existait déjà à quelque degré auparavant, ou s'il a été seulement le résultat de la dernière maladie. (L. R.)

OBSERVATION XI.

Névralgie maxillaire prenant vers la fin une marche périodique.

Un homme âgé de soixante-un ans, d'un tempérament phlegmatique, d'une constitution faible, d'une haute stature, ayant la fibre lâche, le tissu cellulaire bien développé, la peau molle et habituellement humide, a éprouvé depuis environ six ans une douleur fixe sur l'articulation de la mâchoire. Cette douleur, d'abord légère, mais cependant incommode, est devenue ensuite plus forte et plus intense, au point qu'elle empêchait l'exercice de la mastication et de la parole.

Malgré la faiblesse de sa complexion, le malade n'a eu d'autre maladie grave que deux fluxions de poitrine, dont l'une dans sa première jeunesse, et l'autre vers l'âge de quarante-cinq ans : celle-ci laissa après elle une légère affection asthmatique qui dura plusieurs années, mais qui se dissipa entièrement dès qu'on eut établi un cautère à la jambe il y a environ quatre

ans. Le malade a également ressenti à différentes époques des accidens nerveux analogues à ceux qui caractérisent les maux des personnes vaporeuses.

Une fièvre tierce, survenue au malade vers la fin de l'année dernière, diminua considérablement la douleur, qui reprit à peu près la même violence dès que la fièvre eut disparu. Cette douleur vient d'être aggravée par l'impression de l'hiver, pendant lequel le malade en a ressenti des retours fréquens et rapprochés. Elle s'est même étendue d'une part jusqu'au sommet de la tête, et de l'autre jusqu'au fond du gosier. Dans cet état le malade avait beaucoup de peine à avaler, à respirer et à parler.

Dans la première fièvre qui diminua la douleur il eût un accès si violent, que le médecin ordinaire en craignant les suites, se crut obligé de l'arrêter par l'administration du quinquina.

Une nouvelle fièvre double-tierce survenue un mois après, diminua encore sensiblement la douleur, de manière que pendant l'accès le malade parlait facilement, respirait avec liberté et dormait d'un sommeil profond et tranquille; dans l'intervalle des accès la douleur se développait avec une grande intensité. On ne fit aucun remède pour arrêter la fièvre; elle disparut d'elle-même au bout de huit jours, et la douleur reprit alors toute sa force. Aujourd'hui cette dernière affection n'offre plus les redoublemens extraordinaires qu'elle présentait dans le principe.

Les fonctions des principaux organes ne sont point

dérangées. Le malade conserve ses forces, il reçoit toutes les impressions de la manière naturelle, il a de l'appétit, il digère facilement, ses évacuations ne sont ni augmentées ni diminuées, il n'existe aucune lésion dans l'exercice des mouvemens volontaires, le pouls est naturel et régulier.

En comparant les caractères de cette affection douloureuse, nous n'y voyons que ceux d'un excès de sensibilité joint à un spasme tonique et permanent des muscles affectés, lequel ressemble à celui qui frappe les muscles de la face dans le tic douloureux et le trismus. Ces deux principes, la douleur et le spasme tonique, affectent une tendance particulière à revêtir la forme périodique commune à un grand nombre de maladies nerveuses. Si le mouvement de la fièvre a diminué la force de cette affection, c'est qu'il offre un des moyens les plus propres à résoudre le spasme et la douleur, comme je l'ai prouvé dans ma *Doctrine générale des Maladies chroniques.*

Dans le nombre des symptômes qui composent l'histoire entière de cette maladie, il n'y en a point qui puisse indiquer l'existence de quelque principe particulier, comme le principe rhumatismal, goutteux, vénérien, scrophuleux; ce qui la réduit à une affection simplement nerveuse.

Cette maladie, sans être dangereuse par elle-même, peut le devenir néanmoins, par la circonstance d'intéresser les parties situées dans le voisinage de l'origine des nerfs.

La méthode de traitement doit avoir pour objet de résoudre la douleur et le spasme, soit par les révulsifs, soit par les antispasmodiques directs.

On prescrit en conséquence des remèdes généraux et des applications topiques, dans la vue de remplir ces indications.

Le malade prend d'abord dix bains domestiques à une température moyenne, en observant de laisser un jour d'intervalle entr'eux ; on lui prescrit pour boisson l'eau de veau et l'eau de poulet dans lesquelles on mêle l'infusion d'une tête de pavot et de quelques feuilles d'oranger pour boissons ordinaires ; on lui donne un verre de petit-lait clarifié avec la crême de tartre immédiatement après chaque bain ; exercice modéré, régime adoucissant.

On fait cinq ou six fois chaque jour des frictions sur toutes les parties du corps, soit avec un morceau de flanelle, soit avec une brosse d'Angleterre.

Pendant l'usage de ces remèdes, on applique sur la région de la mâchoire des linges trempés dans les décoctions de pariétaire et de jusquiame ; on y dirige les fumigations de ces mêmes plantes ; on y porte les vapeurs de cinnabre et de karabé.

Le dixième jour de ce traitement, application de quatre sangsues sur le siége de la douleur ; le lendemain, embrocation de la partie affectée avec un liniment composé d'huile de camomille, d'huile de jusquiame, de baume tranquille et d'ammoniaque.

Au bout de vingt jours on aperçoit quelque rémission dans l'intensité de la douleur; un petit mouvement fébrile se déclare, les selles deviennent liquides, la peau se rougit; on profite de ce moment pour appliquer les moyens révulsifs choisis principalement dans l'ordre des purgatifs et des exutoires. On purge avec deux onces de manne et une once de sel végétal dans un verre de petit-lait. Les jours suivans on fait prendre des bains de jambes sinapisés, et le cinquième jour on purge une seconde fois avec l'huile de ricin. Le même purgatif est répété cinq jours après.

Après ces trois purgatifs, on place un vésicatoire à la nuque, on l'entretient quelques jours, on le transporte ensuite au bras, enfin on l'établit à la cuisse.

L'effet de ces vésicatoires multipliés et répandus sur différens points de la surface cutanée paraît avantageux. Le jour où le second vésicatoire fut appliqué, le malade ne ressentit aucune douleur à la mâchoire, le lendemain elle fut beaucoup moindre qu'à l'ordinaire, et depuis elle ne s'est plus élevée au même degré.

On entretient long-temps le dernier vésicatoire établi à la cuisse. L'action de ces moyens révulsifs est soutenue par les narcotiques et les antispasmodiques directs; on donne dans cette vue la préparation suivante :

♃ Castoréum. . . . . un gros.
Opium gommeux. . . . . demi-gros.
Extrait de jusquiame. . . . . vingt grains.

Mêlez avec suffisante quantité de sirop de Stœchas; faites des pilules de trois grains.

On prescrit d'abord une de ces pilules matin et soir. Le troisième jour on augmente d'une pilule, et six jours après on porte la dose à trois pilules pour chaque prise.

Pendant l'usage de ce remède, inquiétudes vagues, douleurs d'entrailles, vertiges : on supprime l'extrait de jusquiame, et l'on ne donne plus que le mélange d'opium gommeux et de castoréum.

Tous les symptômes de la maladie paraissent céder; la douleur laisse des momens de calme parfait; il y a moins de roideur dans les muscles de la mâchoire : le malade passe des jours entiers exempt de douleur; mais il a de temps en temps quelques mouvemens fébriles. On observe dans les retours de la douleur une certaine régularité qui la ramène exactement plus forte de trois en trois jours. Cette circonstance engage à combiner le quinquina avec les préparations d'opium.

On fait prendre quatre ou cinq fois, dans l'espace de neuf jours, deux gros de quinquina en poudre, et vingt à trente gouttes de laudanum liquide. La douleur, qui diminue graduellement, devient si légère que le malade abandonne de lui-même tous les remèdes.

Six mois après, il éprouve une nouvelle attaque de la même douleur, aussi forte que les premières; mais l'usage de l'opium gommeux et du castoréum suffit pour la dissiper cette fois sans retour.

OBSERVATION XII.

Affaiblissement de l'organe de la vue.

Madame D***, âgée de cinquante-deux ans, d'un tempérament nerveux, d'une constitution délicate et lâche, peau fine, blanche, tissu cellulaire dilaté, teint pâle, vaisseaux peu développés, pouls faible et lent, a toujours eu peu de force dans l'organe de la vue. Cependant la conformation extérieure de ses yeux ne présente rien qui soit contraire à leur état naturel; les membranes de l'œil sont intactes dans tout le champ de la vision, le cristallin jouit de sa transparence ordinaire.

La malade a manifesté dans son enfance une disposition particulière à être faiblement émue par les causes d'excitation les plus fortes. A l'âge de dix ans, elle éprouva un tremblement universel qui laissait après lui une insensibilité absolue dans les extrémités supérieures. Elle a été constamment sujette à des évanouissemens et à des syncopes qui ont décidé une atonie générale.

Il y a près de trois ans que la vue de la malade s'est

considérablement affaiblie; la plus forte lumière n'y produit plus que des impressions insuffisantes pour développer convenablement les sensations. A cette lésion locale de la sensibilité se joignent un malaise habituel et des symptômes de vapeurs.

La malade était habituellement affectée d'hémorrhoïdes; ce flux habituel ayant été brusquement supprimé, il s'est formé une tache rougeâtre au bas de la cornée. Le flux menstruel ne suit plus une marche régulière et facile; il est souvent interrompu, et ne fournit jamais une quantité suffisante de sang. Il y a des maux de tête, des vertiges, des bourdonnemens d'oreille et autres symptômes qui dénotent un mouvement fluxionnaire sanguin établi vers les parties supérieures.

Il existe, en conséquence, deux principes dans cette maladie : l'un est la fluxion sanguine dirigée vers l'organe de la vue; l'autre est l'affaiblissement de la sensibilité da la rétine, qui coïncide avec l'inertie de tout le système.

Application de dix sangsues au bord de l'anus le premier jour du traitement.

Eau de veau pour boisson, émulsion nitrée, bains de jambes, lavemens.

Le second jour, application de quatre sangsues à la partie interne de chaque cuisse; même boisson, mêmes remèdes, bains de jambes.

Cette application de sangsues est réitérée à toutes les époques où la malade devrait avoir ses règles, si

elles venaient régulièrement. Vers ces mêmes époques, on mêle une certaine quantité de moutarde dans les bains de jambes.

Après la seconde application de sangsues, on prescrit de petites doses de tartre stibié : on fait dissoudre un grain de tartre stibié dans une pinte d'eau de veau, et l'on fait boire à la malade trois ou quatre verres de cette eau chaque jour.

Pendant l'usage de cette boissón émétisée, les selles deviennent libres, la peau s'humecte, le pouls se relève, la tache rougeâtre de la cornée s'efface ; mais la vue continue d'être toujours très-faible.

On donne deux grains de tartre stibié pour décider le vomissement. La malade vomit une grande quantité de matières glaireuses, mais il n'en résulte aucun changement favorable par rapport à la faiblesse de la vue ; on observe seulement que les objets sont aperçus d'une manière plus distincte lorsqu'ils sont regardés à une distance convenable ; mais il faut toujours une grande intensité de lumière pour qu'ils soient aperçus.

Il paraît néanmoins que l'on a détruit l'obstacle que la fluxion sanguine opposait à la vision ; il s'agit maintenant de fortifier l'organe de la vue et d'y réveiller, s'il est possible, la sensibilité.

Application d'eau froide, animée par quelques gouttes d'eau-de-vie ; collyre composé avec les eaux de rose, de scabieuse, de plantain et de camomille, dans lesquelles on fait dissoudre quelques grains de vitriol blanc.

Les topiques excitans sont d'une application difficile dans une partie aussi délicate ; on fait des affusions et des douches avec les eaux minérales sur toute l'étendue de la tête ; elles paraissent rendre un instant plus de sensibilité à l'organe.

On applique un vésicatoire à la nuque ; la vue semble perdre sa force pendant cette application. Un vésicatoire placé sur toute la calotte du crâne diminue encore davantage la force de la vue. On renonce à ces topiques excitans, qui, en faisant une distraction trop forte de la sensibilité, peuvent épuiser celle qui existe encore dans l'organe malade.

On essaye l'électricité par communication. La malade voit les objets d'une manière plus nette et plus distincte pendant qu'elle est soumise à l'électrisation ; mais l'organe retombe dans la même insensibilité lorsqu'on cesse d'en faire usage.

Tous ces moyens étant inutiles, on est réduit à conseiller un régime convenable pour empêcher le retour de la fluxion sanguine que l'on est venu à bout de détruire, et dont la présence affaiblirait encore la sensibilité de la rétine, et pourrait en compléter la paralysie.

OBSERVATION XIII.

Paralysie des extrémités supérieures.

N., âgé de dix-sept ans, né dans les montagnes de l'Auvergne, d'une constitution forte, d'un tempérament sanguin, accoutumé à un travail pénible, exempt jusqu'alors de maladies, fut frappé subitement d'une paralysie des extrémités supérieures. Il jouissait d'une santé florissante au moment de l'attaque.

Toute l'habitude extérieure de son corps était celle d'un homme vigoureux : membres bien développés, muscles prononcés, pouls dur et plein, face rouge, tête grosse et rapprochée du tronc, embonpoint médiocre, poitrine large, peau ferme et rude, tissu cellulaire serré; l'état du système nerveux et l'exercice des organes des sens naturels, systèmes lymphatique et glanduleux peu marqués, système vasculaire dominant, viscères de l'abdomen dans un état sain, beaucoup d'appétit.

Perte absolue du mouvement dans les extrémités supérieures.

Entré à l'hospice, le malade n'a présenté d'autre

affection que la paralysie : fourmillement de la peau, sensibilité constante des tégumens, pesanteur habituelle des membres, perte du mouvement plus complète du côté droit que du côté gauche, plénitude et dureté du pouls plus grande du côté où le mouvement se trouve plus complètement aboli, facultés intellectuelles dans l'état ordinaire, respiration gênée, se faisant quelquefois avec soupirs.

D'après le caractère des symptômes, il est évident que le système lymphatique n'est point affecté, mais que la maladie intéresse particulièrement le système vasculaire ; qu'il y a une disposition pléthorique avec congestion sanguine locale dans les parties supérieures ; que cette disposition pléthorique gêne l'action des nerfs, et que cette gêne se fait principalement sentir dans les muscles des membres pectoraux.

Les symptômes de cette maladie peuvent donc être rangés sous deux séries.

La première indique la congestion sanguine, et comprend tous les signes de la pléthore sanguine, la rougeur de la face, la plénitude et la dureté du pouls, la gêne de la respiration, etc.

La seconde se rapporte à l'affaiblissement de la contractilité musculaire dans les membres supérieurs, et renferme ceux de l'état paralytique.

On peut déduire de là l'existence de deux affections qui concourent à entretenir cette maladie; d'où résultent deux indications pour le traitement; la première relative à la pléthore et à la congestion san-

guine locale; la seconde relative à la perte de la contractilité musculaire.

Le 11 mars 1808, cinq jours après l'entrée du malade à l'hospice, on commence le premier ordre de remèdes dirigés contre l'affection sanguine : bains de jambes à l'eau tiède, dans laquelle on mêle une demi-poignée de sel commun et un verre de bon vinaigre; saignée au pied de huit onces, tisane émulsionnée et nitrée, un verre de petit-lait avec quinze grains de sel de nitre.

Le lendemain, application de six sangsues à la partie interne de chaque cuisse, même boisson, mêmes remèdes.

Le 14, application de huit sangsues au bord de l'anus. Le 16, nouvelle saignée au pied de douze onces.

Du 14 au 25, nouvelle application de sangsues et nouvelle saignée. A cette époque, la face se décolore, le malade éprouve un sentiment de bien-être et moins de pesanteur : suspension des saignées et des applications de sangsues.

Depuis le 25 mars jusqu'au 20 avril, on prescrit chaque jour, matin et soir, des frictions sur les membres paralysés et le long de la colonne vertébrale avec la teinture de cantharides; on donne les excitans gradués; on fait prendre quelques boissons sudorifiques.

La contractilité se ranime, le mouvement se réta-

blit, les forces reviennent; on prescrit quelques doses d'une légère infusion d'arnica-montana. Le malade sort de l'hospice, parfaitement guéri, après deux mois environ de traitement.

OBSERVATION XIV.

Paralysie douloureuse.

Pierre Fabre, travailleur de terre, âgé de cinquante-six ans, né aux environs de Montpellier, dans un pays humide et marécageux, d'une bonne constitution, d'un tempérament bilieux, usé par le travail, accoutumé à se nourrir d'alimens échauffans et à boire beaucoup de vin, éprouva une perte subite du mouvement dans le bras droit. Cette paralysie ne fut point précédée d'apoplexie, elle s'établit sans que les fonctions sensitives et intellectuelles fussent dérangées. La contractilité et le mouvement des autres parties du corps ne subirent même aucune altération.

Cette affection durait depuis un an, lorsque le malade vint à notre hospice; elle présentait pour caractères dominans le défaut absolu de contractilité musculaire dans la partie affectée, joint à une sensibilité plus grande qu'elle ne l'est ordinairement. L'excès de sensibilité se manifestait par une douleur vive, qui, à certaines époques, devenait excessive. Le défaut de

contractilité était suffisamment indiqué par l'abolition totale du mouvement dans le bras droit, dont les muscles restaient constamment relâchés.

L'état général du malade ne fournissait aucun indice de l'affection paralytique; les organes des sens exerçaient bien leurs fonctions, la parole était libre et facile, la respiration naturelle, le pouls rare, petit, mais régulier; la chaleur tempérée dans toutes les parties du corps, elle ne semblait pas même diminuée dans celles qui étaient le siége de la paralysie; la face pâle, maigre, les yeux vifs, la démarche assurée, la voix forte, le caractère ferme et décidé, l'appétit soutenu, les digestions excellentes; tout attestait que la maladie était purement locale, et qu'elle avait son siége dans l'origine des nerfs qui se distribuent au membre supérieur du côté droit.

Ces sortes de paralysies locales tiennent à une lésion profonde des propriétés et souvent même du tissu des nerfs, ce qui rend leur guérison plus difficile que celle de beaucoup d'autres paralysies qui dépendent de causes établies dans le cerveau.

Quand on rapproche les symptômes de cette affection, on n'y trouve que deux circonstances qui méritent une attention spéciale, et qui puissent conduire à des vues utiles pour le traitement. L'une est la perte de la contractilité musculaire, qui est constante; l'autre est la douleur qui se développe de temps en temps. Cette dernière est quelquefois utile dans la paralysie, en produisant sur le système des forces

une excitation salutaire; mais il ne paraît pas qu'elle soit d'aucune utilité dans le cas présent.

Le traitement fut combiné de manière à favoriser le rétablissement de la contractilité dans le membre, et à agir sur la douleur par des moyens qui pussent tantôt l'exciter, tantôt l'adoucir, selon qu'elle paraîtrait être avantageuse ou nuisible.

Les remèdes excitans employés principalement sous forme de topiques, devaient remplir les principales indications de ce traitement : leur usage fut entremêlé de celui des narcotiques, auxquels on avait recours toutes les fois que la douleur prenait une intensité fâcheuse.

Le 20 mars on commença le traitement en faisant vomir le malade avec quinze grains d'ipécacuanha en poudre, et demi-grain de tartre stibié; le soir on lui donna une potion diaphorétique, et l'on fit une friction sèche, d'abord avec un morceau de gros linge, ensuite avec une brosse, sur toute l'étendue de la partie malade.

Le 21 le malade fut purgé avec,

Rhubarbe. . . . . deux gros.
Sel d'epsom. . . . . demi-once.
Manne. . . . . une once et demie.

Dans une infusion de fleurs de pêcher.

Le 22, on fit trois frictions sur le membre paralysé, avec un mélange d'huile de camomille camphrée, d'huile de jusquiame et de teinture de cantharides.

Ces frictions furent continuées jusqu'au 30. On donnait en même temps une boisson sudorifique ; et matin et soir une potion légèrement diaphorétique et tonique. La potion était composée d'une once de racine d'angélique infusée dans huit onces d'eau, de demi-once d'esprit de mindererus, et demi-gros d'antimoine diaphorétique.

Le 1er avril, application d'un large vésicatoire à la partie supérieure du bras, sur le trajet des nerfs brachiaux. On continue les mêmes frictions, et l'on passe aux excitans donnés à l'intérieur ; en outre, on fait faire chaque jour des douches avec une dissolution de sel ammoniac.

Depuis le 3 jusqu'au 10, on administre chaque jour deux verres d'eau de Balaruc. Le soir, on donne demi-gros d'esprit de corne de cerf succiné dans un mélange d'eau de cannelle et d'eau de lavande.

Vers le 10, on aperçoit une augmentation manifeste de la douleur, mais sans qu'il y ait aucune diminution dans la perte du mouvement musculaire. L'accroissement de la douleur est donc ici plutôt nuisible qu'avantageux ; on s'attache à la calmer en donnant quelques doses d'opium. La douleur devenant plus modérée, quoiqu'elle continue de se faire sentir, produit un effet excitant qui semble rétablir un peu la contractilité des muscles du bras; mais cette excitation n'est que momentanée, bientôt l'atonie prend le dessus, et l'affection paralytique reste prédominante.

A la fin du mois d'avril, on envoie le malade à Balaruc, où il prend les eaux pendant trois semaines en boisson, en bains et en douches. Les bains sont pris à la température de trente-six à quarante degrés; on fait tomber les douches sur les muscles affectés et sur le trajet des muscles brachiaux.

Revenu de Balaruc, où le malade avait continué l'usage des excitans, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, on ne découvre pas la moindre amélioration dans son état.

Le 25 mai, on revient aux frictions avec la teinture de cantharides, dont la dose est augmentée; aux vésicatoires que l'on étend et que l'on répète; enfin aux excitans et aux toniques. Dans ces deux ordres de médicamens on prescrit, 1°. la teinture d'aloès et celle de myrrhe avec l'esprit de vin camphré; 2°. l'infusion et la poudre des fleurs d'arnica-montana. Ces remèdes ne produisent aucun effet, l'état paralytique existe toujours au même degré; il semble même augmenter plutôt que diminuer.

Dans le courant du mois de juin on soumet le malade à un traitement par l'électricité; on électrise le membre affecté par communication et par étincelle. Ce moyen est aussi infructueux que les précédens.

Après avoir usé de remèdes aussi nombreux et aussi constamment inutiles, le malade se retire sans espoir de guérison.

Au bout de deux ans nous l'avons revu avec la même paralysie du bras droit, et une paralysie

nouvelle du bras gauche. Le reconnaissant incurable, nous nous sommes borné à lui prescrire un régime et quelques remèdes propres à soutenir les forces de la constitution.

OBSERVATION XV.

Affection vaporeuse.

Une dame, âgée de trente-six ans, d'un tempérament nerveux, d'une constitution sèche, qui a mené jusqu'alors une vie inquiète et tourmentée, a ressenti fréquemment de violens chagrins. A la suite de ces émotions répétées, elle a éprouvé un dérangement notable dans l'exercice des forces sensitives, qui a développé chez elle un état habituel de névropathie ou de vapeurs.

La malade a toujours été irritable et sensible à l'excès, les moindres impressions produisaient en elle un désordre singulier; les progrès de l'âge n'ont point corrigé cette sensibilité vicieuse. Réglée à dix-sept ans, cette évacuation périodique a augmenté encore l'exaltation de l'action nerveuse. Aujourd'hui cette exaltation n'a pas de bornes, et l'existence de la malade se compose d'une suite de maux d'autant plus cruels, qu'ils s'accroissent de l'action insuffisante des moyens qu'on leur oppose.

Les symptômes qui caractérisent cette maladie nous

ont paru être de deux sortes : les uns appartiennent évidemment au désordre de la sensibilité ; les autres indiquent un vice humoral, qui agit sur les nerfs comme un stimulus propre à jeter le trouble dans l'exercice de leurs fonctions.

Les symptômes de l'état vaporeux sont les inquiétudes générales, les alternatives de chaud et de froid, les frissons passagers, les bouffées de chaleur inattendues, la douleur de tête, les oppressions de poitrine, les cardialgies, la difficulté des digestions, la constipation, la qualité des urines qui sont claires et limpides, les terreurs de l'imagination, l'état de crainte et d'appréhension dans lequel la malade semble habituellement plongée, la production des vents, le besoin de changer de place, etc.

L'altération humorale peut être établie sur le tempérament de la malade, qui porte quelque chose de la dégénération bilieuse ; sur la chaleur âcre, la sécheresse et la couleur jaunâtre de la peau ; sur les éruptions d'apparence dartreuse qui surviennent quelquefois ; sur la perte de l'embonpoint, sur les déjections ou vomissemens de matières bilieuses, et l'irritation fébrile habituelle.

Le traitement de cette maladie est ordonné de manière à pouvoir à la fois rétablir l'ordre dans l'exercice de la sensibilité et corriger l'altération humorale. Comme l'affection du système sensible paraît être la plus essentielle et la plus grave, on doit commencer par la combattre : on prescrit, en con-

séquence, les moyens tempérans, les antispasmodiques directs et les bains. On use alternativement et suivant le besoin des eaux de poulet, de veau et de laitue : la malade en boit cinq ou six verres par jour ; on fait bouillir dans les deux premiers verres quatre pincées de fleurs de camomille, et cinq ou six feuilles d'oranger. On donne, en outre, chaque matin à jeûn, un bouillon composé avec un quart de maigre de veau, une demi-poignée de chicorée et de cerfeuil, le cœur de deux laitues et demi-once de racine de valériane.

Ces bouillons sont pris pendant l'espace de quinze jours, après lesquels on les remplace par les sucs d'herbes et le petit-lait. Alors on donne à l'heure de bouillon un verre de petit-lait bien clarifié, dans lequel on jette un mélange à parties égales de huit onces de sucs exprimés de chicorée, de laitue, de cerfeuil et de pissenlit, dans lequel on fait dissoudre vingt grains de terre foliée de tartre.

Au bout de quelques jours la malade témoigne une répugnance excessive pour les sucs d'herbes ; on se contente alors de faire bouillir le petit-lait avec les racines de polypode, de chicorée, la valériane, les feuilles d'oranger, celles de rhue et les fleurs d'hypéricum.

On recommande chaque jour, le matin, un bain tiède à une température modérée, dans lequel la malade doit rester l'espace d'une à deux heures. Au sortir du bain, elle avale un bol composé avec six grains d'assa-fœtida, trois grains de fleurs de zinc, autant de

castoréum et de camphre. Après le bol, bouillon, boisson tempérante. Eloignement de toute affaire sérieuse.

Pendant ce traitement, l'ordre se rétablit un peu dans l'exercice des forces sensitives : il y a plus de calme et de régularité; mais les digestions continuent d'être difficiles et lentes. On prescrit un grain d'ipécacuanha en poudre dans la première cuillerée de soupe à chaque repas; on fait prendre de temps en temps, dans la même vue, quelques cuillerées de l'élixir viscéral stomachique d'Hoffmann.

On remédie à la constipation par des lavemens donnés suivant la méthode de Kempf; le lavement à moitié dose est composé avec une décoction de fleurs de camomille et de fleurs de valériane.

L'état nerveux diminue sensiblement, la chaleur est naturelle, le pouls réglé, les digestions plus faciles; il y a plus de calme dans l'esprit; toutes les fonctions s'exécutent librement et sans gêne. Le moment où les symptômes relatifs à l'altération de la sensibilité paraissent être moindres, est celui qui semble réclamer l'emploi des moyens capables de corriger le vice humoral. Outre les boissons tempérantes, le petit-lait, les sucs d'herbes, les bouillons, la terre foliée de tartre, qui ont été déjà prescrits, on ordonne un électuaire composé avec :

Conserve d'oseille. . . . . une once.
Pulpe de tamarin. . . . . demi-once

Esprit de vitriol. . . . . demi-gros.
Suc de citron. . . . . quantité suffis.

On ajoute ce remède au précédent, que la malade continue l'espace d'un mois, en ne l'interrompant qu'une fois pour vomir au moyen de quinze grains d'ipécacuanha administrés à raison de l'état saburral glaireux qui se manifeste dans l'estomac par des envies de vomir, des vomissemens décidés, un sentiment de malaise dans les digestions, des affections de tête et de poitrine sympathiques.

Toutes les fonctions se rétablissent; il survient des évacuations abondantes de matières bilieuses; la chaleur âcre se dissipe, les douleurs de tête se calment; il n'existe plus d'autre symptôme qu'une sorte de débilité ressentie principalement à l'orifice de l'estomac. On substitue à tous les remèdes prescrits jusqu'à ce jour une simple préparation tonique :

℞ Racine d'ipécacuanha. . . .	demi-gros.
Écorce de quinquina.	āā demi-once.
Racine de valériane.	

Faites bouillir dans trois verres d'eau jusqu'à réduction de deux verres; passez, ajoutez demi-once de teinture de mars.

On donne trois ou quatre cuillerées de cette mixture dans la journée; on aperçoit qu'elle irrite : on la supprime, pour se borner au vin d'absynthe et à celui de quinquina, qui achèvent de relever les forces et d'assurer la guérison.

OBSERVATION XVI.

Atonie générale.

M....., âgé de vingt-huit ans, d'un tempérament pituiteux, d'une constitution délicate, ayant abusé de ses forces pendant les premières années de sa vie, éprouve une maladie qui demande qu'on le mette à l'usage des boissons relâchantes et des moyens débilitans. Ces remèdes altèrent les fonctions de l'estomac, et produisent un affaiblissement notable qui porte spécialement sur le principe de la contractilité. Douleurs et pesanteur de l'estomac, digestions difficiles, état alternatif de constipation et de diarrhée, déglutition lente.

Les fonctions du système nerveux conservent leur vivacité. Il y a dans les organes des sens toute l'énergie accoutumée. Le sens de l'ouïe paraît même avoir acquis plus de finesse.

La face et tout le corps sont peu colorés; la chaleur est au degré naturel; le pouls est faible, mais plein et régulier; les vaisseaux lymphatiques et les glandes sont très-développés, comme chez tous les

individus d'un tempérament pituiteux ; mais on n'observe cependant ni tuméfaction, ni bouffissure, ni engorgement glanduleux, etc.

Les systèmes vasculaire et musculaire sont frappés de langueur, le moindre exercice est suivi d'une lassitude extrême. Les extrémités inférieures sont fréquemment affectées de crampes. Il y a des momens où la faculté de se mouvoir paraît être abolie dans le bras droit.

Les organes sexuels sont dans la plus profonde inertie. Le malade éprouve des désirs, mais il est dans l'impuissance de les satisfaire.

Le système osseux n'offre rien de particulier, si ce n'est qu'il se forme de temps en temps une légère tuméfaction, accompagnée de lassitude, vers les articulations du genou et du pied.

La peau est molle, lâche, humide, le tissu cellulaire dépouillé de graisse; la couleur du corps varie, mais elle est généralement plus pâle dans les parties supérieures que dans les parties inférieures.

Il est évident que l'atonie ou l'affaiblissement de la contractilité dans les divers systèmes d'organes, offre le principe réel, le principe unique de cette maladie. Elle fournit donc un exemple de l'atonie simple, indépendante de toutes les affections qui peuvent s'associer avec elle dans les cas plus composés. Les causes qui l'ont produite sont simples, puisqu'elles consistent uniquement dans l'action trop prolongée des remèdes relâchans et débilitans.

Cette maladie exige peu de médicamens, un bon régime, et une suite de précautions observées avec constance.

Nourriture analeptique et fortifiante, gelée de viandes et de fruits, chocolat bien préparé, viandes blanches, poisson frais, bon consommé de bœuf et de volaille, eau ferrée, bon vin vieux, vin de Bordeaux, etc.

Exercice à cheval, exposition fréquente à l'action du soleil. Bains entiers dans la décoction de garance. Le malade prend trente de ces bains, puis il passe aux bains froids, qu'il prend au nombre de cinq ou six.

Pour remèdes intérieurs, eau oxigénée pendant quinze jours, ensuite limonade nitrique, un verre d'eau de goudron matin et soir, quelques cuillerées de vin de quinquina dans la journée.

Ce traitement est employé pendant deux mois; l'état du malade ne présente aucun symptôme nouveau pendant cet espace de temps; mais on voit paraître quelques signes d'excitation.

L'estomac reprend des forces, il digère mieux, son état permet d'employer des toniques plus décidés.

On applique sur l'épigastre un emplâtre de thériaque, de baume du Pérou et de camphre. On fait prendre le lait d'ânesse coupé avec l'infusion de quinquina; l'estomac le supporte; on répète ce remède le soir. Les forces commencent à se ranimer, l'action musculaire devient moins lente, les crampes cessent ou sont moins fréquentes, l'exercice du corps est moins

pénible, il y a moins de langueur dans toutes les fonctions.

On soutient les digestions en donnant un grain d'ipécacuanha dans les premières cuillerées de soupe, et un petit verre d'élixir viscéral stomachique d'Hoffmann après le repas.

L'été arrive, qui oblige le malade de suspendre le lait d'ânesse; on continue les boissons oxigénées, la limonade nitrique, et le même régime, sur lequel on exige cependant un peu moins de sévérité; on accoutume insensiblement l'estomac à user de toute espèce de nourriture. On prescrit enfin pour remède tonique l'opiat suivant :

℞ Conserve d'énula-campana. .	demi-once.
Quinquina en poudre.	āā demi-once.
Cascarille.	
Limaille de fer.	un gros.

Mêlez avec suffisante quantité de teinture aqueuse de cannelle pour un opiat.

Le malade prend demi-gros de ce remède matin et soir. Même boisson, même régime, frictions sèches, bains froids et exercice à cheval.

Amélioration sensible, retour progressif des forces, les chairs acquièrent de la consistance et de la fermeté, les muscles reprennent de la force, la nutrition se fait mieux, il se forme de la graisse dans le tissu cellulaire.

A la fin de l'été le malade va habiter la campagne;

il se livre aux exercices du cheval et de la chasse, et n'use d'autre remède que des eaux minérales ferrugineuses; il marche rapidement vers une santé florissante, bientôt on n'aperçoit plus dans aucune de ses fonctions de traces de l'atonie qui avait été portée si loin.

OBSERVATION XVII.

Rhumatisme chronique.

Un militaire, âgé de trente-six ans, né à Grenoble, d'un tempérament sanguin, d'une constitution vigoureuse, accablé par les fatigues de la guerre, ayant habité des lieux humides, fut, après la bataille d'Austerlitz, affligé d'un rhumatisme dans les extrémités inférieures. Il souffrait depuis douze ou quinze mois, lorsqu'il fut conduit à l'hospice.

Le malade avait mené jusqu'alors une vie pénible; il s'était livré sans ménagement à l'usage du vin, de l'eau-de-vie et des femmes. Il était d'un caractère violent, susceptible de fortes passions, et disposé naturellement aux affections inflammatoires.

Il n'y avait point eu de maladies graves dans sa famille; et à l'exception de quelques maladies vénériennes traitées avec soin, il avait lui-même constamment joui d'une bonne santé.

Les extrémités inférieures étaient seules affectées: la tête, le tronc et les membres supérieurs se trouvaient dans l'état naturel. Aucune lésion dans l'exer-

cice de la sensibilité et des organes des sens : chaleur naturelle dans les parties non affectées, mais chaleur intense avec alternatives de froid dans les parties malades; couleur de la peau rouge et animée, mouvemens irréguliers de fièvre, sécheresse et rigidité de la peau, transpiration difficile, sueurs épaisses, abondantes, à l'extrémité du tronc et à la face interne des cuisses; douleurs déchirantes fixées sur le bassin, les cuisses, les jambes et les pieds. Ces douleurs sont plus vives en se rapprochant du talon et de la plante du pied; elles empêchent le mouvement de ces membres; le malade ne peut faire un pas sans s'aider de deux béquilles.

Les jambes sont retirées vers les cuisses, les tendons des muscles fléchisseurs de la jambe sont durs et saillans; la station est impossible; et lorsque le malade veut s'appuyer sur ses jambes, il y éprouve des mouvemens convulsifs qui le font vaciller.

Les articulations des genoux sont tuméfiées; il y a de l'amaigrissement dans les jambes et surtout dans celle de gauche.

Les divers traitemens employés contre cette maladie dans les divers hôpitaux n'ont été suivis d'aucun succès : le mal s'est exaspéré chaque jour au lieu de diminuer.

Cet ensemble de symptômes laisse entrevoir dans cette maladie trois affections distinctes : 1°. l'affection rhumatismale essentielle, qui a été la cause et le principe des deux autres; 2°. une disposition inflam-

matoire, qui se lie au tempérament du malade et qui est indiquée par le caractère de la maladie principale; 3°. la douleur, qui se montre tantôt dominante, tantôt faible.

Le traitement de cette maladie devait combattre ces affections l'une après l'autre, selon qu'elles paraissaient plus essentielles et plus dominantes. La disposition inflammatoire étant celle qu'il importait le plus d'écarter, on commença le traitement par les moyens propres à la dissiper.

Entré à l'hôpital au commencement de mars, le malade fut purgé, le 10, avec une dissolution de sel végétal dans une légère infusion de follicules de séné. Le 11, il fut mis à l'usage d'une tisane émulsionnée; on lui donna le soir un julep avec le camphre et le sel de nitre.

Le 12, application de huit sangsues à la partie interne de chaque cuisse; tisane d'orge et de saponaire miellée, lavemens.

Le 14, application de quatre sangsues autour de l'articulation de chaque genou: même boisson, même julep. Le gonflement des genoux augmente, les douleurs deviennent plus vives, il survient un mouvement de fièvre.

Le 15, le 16 et le 17, diminution des alimens, boissons émulsionnées, addition d'une demi-once de sirop diacode au julep camphré et nitré.

Le 18, les douleurs semblent se diriger vers l'extrémité des jambes et se fixer plus fortement sur les

pieds. Application de quatre sangsues aux malléoles, tisane de saponaire miellée : on augmente un peu la dose du camphre et du nitre.

On aperçoit moins de force et de plénitude dans le pouls. Les signes de l'état inflammatoire disparaissent, mais la douleur persiste; elle offre même plus d'intensité, elle prend un caractère plus nerveux. On croit devoir insister sur les narcotiques : on prescrit d'abord trois grains de pilules de cynoglosse, matin et soir; on fait, le long des extrémités inférieures, des fomentations avec une décoction de fleurs de pavot et de feuilles de jusquiame blanche; on applique sur les articulations des morceaux de flanelle trempés dans du lait chaud où l'on a mêlé du laudanum liquide.

Le 24, on passe à l'administration de l'opium gommeux, que l'on combine avec la gomme de gayac, dans la vue d'attaquer en même temps la douleur nerveuse et l'état rhumatismal.

℞	Opium gommeux.	dix grains.
	Gomme de gayac.	demi-gros.

Mêlez, faites des pilules de trois grains. Le malade en prend une toutes les quatre heures. On continue la tisane de saponaire.

Même traitement, soutenu pendant l'espace de dix jours.

Le 5 avril les douleurs diminuent, mais les autres symptômes de l'affection rhumatismale subsistent; l'appétit manque, les digestions deviennent

lentes et difficiles, la fièvre se manifeste, la langue prend une couleur jaunâtre; il survient des envies de vomir : on prescrit deux grains de tartre stibié, et le lendemain de l'émétique on purge avec le sel végétal.

A dater du 8, pâleur de la face, mollesse de la peau, état de relâchement, liberté des évacuations, douleur modérée, retour de l'appétit; mais tuméfaction articulaire, roideur des muscles et des tendons, sécheresse de l'organe cutané, mouvemens convulsifs dans les parties affectées. Boissons incisives, sel tartareux, potion diaphorétique avec l'antimoine et le camphre. On use pendant quelque temps de ces divers moyens; et comme l'état nerveux se manifeste encore assez vivement par les mouvemens convulsifs et par la douleur, on choisit dans l'ordre des remèdes appropriés à l'état rhumatismal, un de ceux qui semblent le mieux convenir sous le rapport de la lésion, de la sensibilité et de la contractilité, ce qui décide l'emploi de l'extrait d'aconit. On le commence à la dose d'un demi-grain trois fois par jour, et l'on augmente cette quantité d'un quart de grain, jusqu'à ce qu'elle soit portée à deux grains pour chaque prise.

L'effet de ce remède est soutenu par l'application répétée des vésicatoires, que l'on ne laisse pas séjourner long-temps, et par les boissons sudorifiques. Le mouvement des extrémités inférieures se rétablit peu à peu, l'état convulsif cesse, la douleur se calme, il ne reste plus qu'une faiblesse locale dans les parties qui étaient le siége de l'affection. L'utilité des toni

ques est reconnue : on prescrit l'infusion d'arnica-montana, on permet un régime fortifiant, on recommande un exercice modéré. Les forces se réparent, et après trois mois de séjour dans l'hospice le malade se retire entièrement guéri.

FIN.

TABLE

ANALYTIQUE

DES MALADIES ET DES MÉDICAMENS.

A.

B.

F.

H.

I.

J.

P.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.

TABLE

DES CONSULTATIONS ET OBSERVATIONS.

FIN DE LA TABLE.

IMPRIMERIE DE GUEFFIER, RUE GUENÉGAUD, N°. 31.





